

**LLOYD~EDEN KEAYS**

**L'ÉTAT CIVIL, FENÊTRE SUR  
LE MONDE OUVRIER.**

**ÉTUDE DES ACTES DE MARIAGE À PARIS EN 1856~1857**

**MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ À LA  
FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL  
POUR L'OBTENTION DU GRADE DE  
MAÎTRE ÈS ARTS (M.A.)**

**DÉPARTEMENT D'HISTOIRE**

**FACULTÉ DES LETTRES  
UNIVERSITÉ LAVAL**

**MARS 1998**



**National Library  
of Canada**

**Acquisitions and  
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada**

**Bibliothèque nationale  
du Canada**

**Acquisitions et  
services bibliographiques**

**395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada**

*Your file Votre référence*

*Our file Notre référence*

**The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.**

**The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.**

**L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.**

**L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.**

0-612-31739-0



## RÉSUMÉ

L'histoire des ouvriers à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle s'est principalement écrite à partir de sources littéraires. Pour tenter de saisir un autre rapport à l'histoire, une analyse qui ne tient pas compte de l'interprétation bourgeoise, l'état civil semble être l'alternative la plus intéressante. Dans cette optique, un échantillon de 4754 actes de mariage reconstitués de 1856 et 1857 fut analysé pour tenter d'y reconnaître les informations pertinentes à la recherche sur les classes ouvrières. Cette analyse a démontré, entre autres, que les actes de mariage peuvent fournir une multitude d'informations à propos des professions, du concubinage, de la migration, de l'insertion dans la ville, de l'endogamie, de l'âge au premier mariage ainsi que les singularités migratoires de certaines régions. Tout en enrichissant l'historiographie de nouvelles données sur les ouvriers et les habitants de Paris, cette étude suggère l'utilisation plus fréquente d'une telle source pour ses richesses qui demeurent méconnues.

## AVANT PROPOS


### CHAPITRE IV

#### DU MARIAGE EN GÉNÉRAL

Le mariage considéré au point de vue religieux, au point de vue du Code, au point de vue littéraire, au point de vue démographique. — Le mariage diminue la mortalité à tous les âges. — Les veufs sont frappés, à chaque âge, par une forte mortalité. — Pour les femmes, les mêmes lois se vérifient, mais moins exactement. — Pourquoi? — Influence du mariage sur le suicide, l'aliénation mentale, le crime. — Cette influence heureuse est encore augmentée par la présence des enfants.

Nuptialité énorme des veufs : elle est trois ou quatre fois plus forte que celle des célibataires du même âge. — La nuptialité des veuves ne dépasse celle des filles du même âge que de moitié. — Les divorcés jeunes se remarient moins souvent que les veufs ; vieux, ils se marient beaucoup plus. — Lois analogues pour les femmes.

On a beaucoup discuté pour savoir s'il valait mieux être marié que célibataire.



Lorsque Jacques Bertillon se demandait à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'il valait mieux être marié que célibataire, il ne savait peut-être pas qu'une centaine d'années plus tard, ce ne serait plus nécessairement la question à poser à la démographie mais plutôt pourquoi poser une telle question et quelles en sont les conséquences. Les quelques 200 pages qui suivent et qui sont présentées à l'École des Études Supérieures de l'Université Laval sont justement l'une des issues des questionnements de Jacques Bertillon. Heureusement, il est maintenant possible de numériser la matière intellectuelle, de la transférer en avion ou en protocoles électroniques, de la classer, l'organiser, la rassembler, la compiler et même... l'imprimer. Mais il demeure que cette information nécessite ce qu'aucune machine ne peut faire : l'abstraction humaine. C'est pourquoi, avant de s'élancer dans les résultats de ces compilations, j'aimerais remercier ceux qui, tout au long de cette recherche, ont su m'apporter leur humanité dans l'analyse des quelques 200 000 données qui ont été traitées par le merveilleux citron informatique *Extensa 510* de *Texas Instruments...*

Mes plus chaleureux remerciements vont, bien entendu, à M. Barrie M. Ratcliffe qui fut mon directeur de recherche. Il a su, tout au long de mon baccalauréat et de mes études de maîtrise, m'informer de l'attrait de l'histoire des ouvriers et de ses réticences envers mes envolées balzaciennes. Je lui dois la possibilité d'avoir pu m'exprimer en dehors d'un cadre académique parfois trop formaliste. Il m'a ouvert l'esprit à la véritable critique historique, celle qui ne s'attarde qu'au fond, aux motivations de l'auteur et à la relativité de tout propos soutenu. J'ai, par ailleurs, beaucoup apprécié son aide aux

Archives de Paris et, surtout, son sens de l'humour qu'il réussit à appliquer même aux horreurs de *Buchenwald*...

J'aimerais par ailleurs remercier Mme Christine Piette qui fut, elle aussi, présente lors de l'échantillonnage aux Archives de Paris et qui fut la prélectrice de mon mémoire. Ses commentaires, tous pertinents, ont enrichi ce texte et ont permis l'ajout de maintes interprétations qui, sans elle, seraient demeurées nébuleuses. Finalement, j'aimerais remercier ceux qui, par leur révision grammaticale, leurs commentaires, leur soutien et leur gentillesse ont permis, avec beaucoup plus d'importance qu'on pourrait le croire, la réalisation de ce mémoire. J'aimerais remercier en ce sens, M. Jean-François Boivin-Doucet, Mme Cécile Fortier-Keays, M. Guy Brochu, Mme Geneviève Martin, Mme Pia-Florence Saint-Louis, Mme Caroline Bolduc, M. Gaétan Jacques, M. Emmanuel Pisani, Mme Louise LaBontée, M. Sébastien Poulet, Mme Michèle Richard, Mme Sandra Tremblay, M. Glenn Keays ainsi que tous les conservateurs des Archives de Paris.

Merci à toi, Gildas Illien, pour m'avoir fait comprendre pourquoi ce mémoire fut écrit. Avant de débiter, je vous laisse avec cette phrase qui, finalement, est celle qui m'a permis de faire ce travail: *ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants*...

Lloyd-Eden Keays



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>I</b>
<b>AVANT PROPOS</b>	<b>II</b>
Tableaux d'analyse	viii
Table des graphiques	ix
Table des cartes	xii
<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>LES MARIAGES DES OUVRIERS</b>	<b>18</b>
<b>L'âge au premier mariage</b>	<b>18</b>
Préambule	18
Différentes méthodes	19
<b>Le concubinage</b>	<b>29</b>
Généralités	29
L'âge au premier mariage des concubins	34
Concubinage et profession	41
Analyse selon les professions et les groupes sociaux	44
Analyse du lieu de naissance et filiation avec les témoins	57
Conclusion	70

## COMPOSITION SOCIO-GÉOGRAPHIQUE DES CLASSES OUVRIÈRES<sup>72</sup>

<b>Composition démographique des populations</b>	<b>72</b>
Données générales tirées des actes	73
<b>Endogamie et exogamie des migrants</b>	<b>75</b>
Endogamie des migrants par type de lieu de naissance	75
Endogamie des migrants par type de lieu de naissance	76
Endogamie professionnelle et provenance des étrangers à la France	93
Singularité de la communauté allemande	103
<b>Migrations internes</b>	<b>105</b>
Les migrants français	105
Évolution du "rapport migratoire par département" (RMD) dans le temps	112
Statistiques pour les départements	118
Singularité de l'Auvergne	127
Marseille	136
Endogamie et exogamie départementales des migrants	141
<b>Professions et migration</b>	<b>152</b>
Migration des artisans et des ouvriers	153
<b>POTENTIALITÉ OU RICHESSE DES ACTES DE MARIAGE</b>	<b>159</b>
Tentative d'analyse dans les VIII <sup>e</sup> et XII <sup>e</sup> arrondissements : les professions	160
Indice de proximité des époux : généralités	163
Indice de proximité des époux : tentative d'analyse dans les VIII <sup>e</sup> et XII <sup>e</sup> arrondissements	165
Filiation et migration	173
<b>CONCLUSION</b>	<b>177</b>



<b>ANNEXES</b>	<b>186</b>
<b>Annexe A: exemple d'un acte de mariage reconstitué</b>	<b>186</b>
<b>Annexe B: carte des départements de la France en 1856-1857</b>	<b>190</b>
<b>Annexe C : carte des régions de France</b>	<b>191</b>
<b>Annexe D: les professions répertoriées dans l'échantillon des actes de mariages de 1856-1857 à Paris</b>	<b>192</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>196</b>
Sources manuscrites	196
Sources imprimées	196
Articles de périodiques	197
Monographies et autres ouvrages	202
<b>INDEX</b>	<b>210</b>



## **Tableaux d'analyse**

<b>TABLEAU 1 : RÉSUMÉ DES DONNÉES DES DEUX PARTIES DE L'ÉCHANTILLON .....</b>	<b>13</b>
<b>TABLEAU 2 : INFORMATIONS TIRÉES DE LA PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉCHANTILLON .....</b>	<b>14</b>
<b>TABLEAU 3 : INFORMATIONS TIRÉES DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉCHANTILLON .....</b>	<b>15</b>
<b>TABLEAU 4 : COMPARAISON DES DIVERSES MÉTHODES DE CALCUL DE L'ÂGE AU PREMIER MARIAGE .....</b>	<b>25</b>
<b>TABLEAU 5 : COMPARAISON PARIS-MARSEILLE-FRANCE .....</b>	<b>27</b>
<b>TABLEAU 6 : COMPARAISON GLOBALE DES ÂGES AUX PREMIERS MARIAGES AVEC LA VARIABLE DU CONCUBINAGE .....</b>	<b>38</b>
<b>TABLEAU 7 : DESCRIPTION DES CATÉGORIES DE PROFESSION.....</b>	<b>42</b>
<b>TABLEAU 8 : ENDOGAMIE, OCCURRENCE SELON LES PROFESSION .....</b>	<b>90</b>
<b>TABLEAU 9 : ENDOGAMIE DES MIGRANTS DU CANTAL.....</b>	<b>131</b>
<b>TABLEAU 10 : ENDOGAMIE ET EXOGAMIE DÉPARTEMENTALES .....</b>	<b>142</b>
<b>TABLEAU 11 : ENDOGAMIE RÉGIONALE ET PROFESSIONS.....</b>	<b>147</b>
<b>TABLEAU 12 : PROFESSIONS DES ÉPOUX DES VIII<sup>E</sup> ET XII<sup>E</sup> ARRONDISSEMENTS .....</b>	<b>161</b>
<b>TABLEAU 13 : DISTRIBUTION GÉNÉRALE DES QUARTIERS D'HABITATION DE CHAQUE COUPLE DONT L'ADRESSE EST REPÉRABLE .....</b>	<b>167</b>
<b>TABLEAU 14 : NOMBRE D'HOMMES ET DE FEMMES DONT LES ADRESSES SONT REPÉRABLES POUR LES HUIT QUARTIERS CHOISIS .....</b>	<b>168</b>
<b>TABLEAU 15 : COTES DE L'ÉCHANTILLON.....</b>	<b>196</b>



## **Table des graphiques**

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DES TYPES DE MARIAGES EN 1851 SELON LE RECENSEMENT .....	22
GRAPHIQUE 2 : PYRAMIDE DES ÂGES DES ÉPOUX RÉPERTORIÉS DANS LES ACTES DE MARIAGE, PARIS (1856-1857).....	23
GRAPHIQUE 3 : DISTRIBUTION DE L'ÂGE DES ÉPOUX RÉPERTORIÉS DANS LES ACTES DE MARIAGE, PARIS (1856-1857).....	24
GRAPHIQUE 4 : ÂGE ET CONCUBINAGE CHEZ LES HOMMES.....	34
GRAPHIQUE 5 : ÂGE ET CONCUBINAGE CHEZ LES FEMMES .....	35
GRAPHIQUE 6 : LES 15 PROFESSIONS LES PLUS COURANTES CHEZ LES CONCUBINS .....	47
GRAPHIQUE 7 : RAPPORTS ENTRE LE CONCUBINAGE ET LES PROFESSIONS (CHES LES HOMMES) .....	50
GRAPHIQUE 8 : COMPARAISON DU TAUX DE CONCUBINS PARMIS UN GROUPE D'OUVRIERS ET UN GROUPE D'ARTISANS. ....	53
GRAPHIQUE 9 : ÂGE AU PREMIER MARIAGE ET PROFESSIONS DES HOMMES .....	54
GRAPHIQUE 10 : DIFFÉRENCE DES ÂGES AU PREMIER MARIAGE SELON LES PROFESSIONS.....	56
GRAPHIQUE 11 : GÉOPOLITIQUE ET CONCUBINAGE.....	59
GRAPHIQUE 12 : ENDOGAMIE MIGRATOIRE ET CONCUBINAGE .....	60
GRAPHIQUE 13 : ÉCARTS D'ÂGE SELON L'ENDOGAMIE MIGRATOIRE .....	61
GRAPHIQUE 14 : TAUX DE CONCUBINAGE DANS LES ACTES DE MARIAGE SELON LE LIEU DE NAISSANCE.....	62
GRAPHIQUE 15 : TAUX DE CONCUBINAGE SELON L'ENDOGAMIE DE LA RÉGION DE PROVENANCE.....	64
GRAPHIQUE 16 : DISTRIBUTION DES ÂGES AU PREMIER MARIAGE DES FEMMES SELON L'ORIGINE GÉOPOLITIQUE ET LE CONCUBINAGE ....	65


GRAPHIQUE 17 : LIENS FILLIAUX RECENSÉS DANS L'ÉCHANTILLON DES COUPLES DE CONCUBINS ET DE NON-CONCUBINS.....	68
GRAPHIQUE 18 : URBANITÉ DU LIEU DE NAISSANCE DES ÉPOUX.....	77
GRAPHIQUE 19 : DISTRIBUTION DE L'ÉCHANTILLON SELON L'URBANITÉ DU LIEU D'ORIGINE DES ÉPOUX .....	77
GRAPHIQUE 20: RÉPARTITION DES DOMESTIQUES (FEMMES) .....	80
GRAPHIQUE 21 : RAPPORTS DE PROVENANCE ET CHOIX DES ÉPOUX, LES DEUX GENRES CONFONDUS .....	83
GRAPHIQUE 22 : CHOIX DE L'ÉPOUSE PAR L'HOMME .....	84
GRAPHIQUE 23 : CHOIX DE L'ÉPOUX PAR LA FEMME .....	85
GRAPHIQUE 24 : ENDOGAMIE GÉNÉRALE DU CHOIX DES ÉPOUX.....	87
GRAPHIQUE 25 : ENDOGAMIE GÉNÉRALE DES PARISIENS ET PARISIENNES .....	88
GRAPHIQUE 26 : ENDOGAMIE SELON LA PROFESSION DES ÉPOUX ET LE LIEU D'ORIGINE .....	91
GRAPHIQUE 27 : REPRÉSENTATION DES IMMIGRANTS DANS L'ÉCHANTILLON ET SELON LE RECENSEMENT DE 1851 .....	94
GRAPHIQUE 28 : RÉPARTITION DES IMMIGRANTS RÉPERTORIÉS DANS LES ACTES SELON LE SEXE .....	95
GRAPHIQUE 29 : PAYS D'ORIGINE DES IMMIGRANTS RECENSÉS DANS LES ACTES .....	96
GRAPHIQUE 30 : COMPARAISON DE DEUX RECENSEMENTS ET DE L'ÉCHANTILLON DES ACTES DE MARIAGE DE 1856-1857 .....	97
GRAPHIQUE 31 : IMPORTANCE DU NOMBRE D'ALLEMANDS DANS CERTAINES PROFESSIONS .....	99
GRAPHIQUE 32 :IMPORTANCE DES BELGES DANS CERTAINES PROFESSIONS.....	101
GRAPHIQUE 33 : DISTRIBUTION DE LA POPULATION DE L'ÉCHANTILLON SELON LES DÉPARTEMENTS D'ORIGINE.....	118

<b>GRAPHIQUE 34 : LES 15 DÉPARTEMENTS AYANT LE PLUS GRAND</b>	
<b>"RAPPORT MIGRATOIRE PAR DÉPARTEMENT" (RMD).....</b>	<b>122</b>
<b>GRAPHIQUE 35 : RMD LES PLUS FORTS DES JEUNES HOMMES.....</b>	<b>124</b>
<b>GRAPHIQUE 36 : RMD LES PLUS FORTS DES JEUNES FEMMES.....</b>	<b>125</b>
<b>GRAPHIQUE 37 : PROFESSIONS DES MIGRANTS DE TROIS DÉPARTEMENTS</b>	<b>129</b>
<b>GRAPHIQUE 38 : RMD LES PLUS FAIBLES DES JEUNES HOMMES .....</b>	<b>133</b>
<b>GRAPHIQUE 39 : RMD LES PLUS FAIBLES DES JEUNES FILLES .....</b>	<b>134</b>
<b>GRAPHIQUE 40 : ENDOGAMIE RÉGIONALE DES OUVRIERS ET DES</b>	
<b>ARTISANS.....</b>	<b>148</b>
<b>GRAPHIQUE 41 : POPULATION DE PARIS AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE.....</b>	<b>153</b>
<b>GRAPHIQUE 42 : DISTRIBUTION DES PROFESSIONS RÉPERTORIÉES DANS</b>	
<b>LES VIII<sup>E</sup> ET XII<sup>E</sup> ARRONDISSEMENTS .....</b>	<b>162</b>
<b>GRAPHIQUE 43 : DISTANCE DES ÉPOUX SELON LES QUARTIERS.....</b>	<b>169</b>
<b>GRAPHIQUE 44 : PROXIMITÉ DES RUES DES ÉPOUX LOCALISÉS DANS LES</b>	
<b>VIII<sup>E</sup> ET XII<sup>E</sup> ARRONDISSEMENTS .....</b>	<b>171</b>
<b>GRAPHIQUE 45 : FILIATION ET MIGRATION DES ÉPOUX.....</b>	<b>174</b>
<b>GRAPHIQUE 46: RÉPARTITION DES CATÉGORIES DE PROFESSIONS</b>	
<b>MASCULINES TROUVÉES DANS L'ÉCHANTILLON DES ACTES DE</b>	
<b>MARIAGE DE 1856-1857 .....</b>	<b>195</b>



## **Table des cartes**

CARTE 1 : RÉGIONS ET MIGRATION .....	107
CARTE 2 : ÉVOLUTION DE LA MIGRATION ENTRE 1820 ET 1856 .....	110
CARTE 3 : RAPPORT MIGRATOIRE PAR DÉPARTEMENT (RMD) :	
COMPARAISONS 1833-1891 .....	115
CARTE 4 : COMPARAISON PARIS ET MARSEILLE POUR LES HOMMES.....	138
CARTE 5 : COMPARAISON PARIS ET MARSEILLE POUR LES FEMMES.....	139
CARTE 6 : ENDOGAMIE DES RÉGIONS FRANÇAISES.....	144
CARTE 7 : DÉPARTEMENTS DE PROVENANCE DES OUVRIERS MIGRANTS À PARIS 1856-1857.....	154
CARTE 8: DÉPARTEMENTS DE PROVENANCE DES ARTISANS MIGRANTS À PARIS 1856-1857.....	155
CARTE 9 : DIFFÉRENCE NETTE ENTRE OUVRIERS ET ARTISANS POUR LES DÉPARTEMENT FRANÇAIS 1856-1857 .....	156
CARTE 10 : LISTE DES DÉPARTEMENTS FRANCAIS EN 1856-1857.....	190
CARTE 11 : RÉGIONS DE FRANCE.....	191



*« Les historiens anciens nous présentaient de délicieuses fictions en guise de faits.  
Les romanciers modernes nous présentent des faits ennuyeux en guise de fictions ».*  
Oscar Wilde.

## **INTRODUCTION**

Grâce au simple remaniement de cet axiome, il est possible d'obtenir ceci : les romanciers du XIXe siècle nous ont présenté des fictions sur les classes populaires ; les historiens actuels nous présentent ces fictions comme étant des faits... Ironiquement, Wilde avait déjà pressenti tout un débat, tout un questionnement. La critique de l'auteur anglais ciblait la forme littéraire qui lui était contemporaine. Dénonçant la littérature vériste de la fin du XIXe siècle, il attaquait notamment les oeuvres de Zola, Eugène Sue, Alexandre Dumas fils et de leurs contemporains ; on pourrait même y voir une critique d'Honoré de Balzac. À grand coup d'images, cette littérature a profondément marqué l'écriture de l'histoire des classes ouvrières. Surpris à la volée, les profanes donneront des images de ces classes à partir des Misérables de Victor Hugo, du monde imaginaire de Charles Dickens, des descriptions surchargées des Rougon-Macquart d'Émile Zola. Les historiens, quant à eux, citeront très probablement Louis Chevalier et ses fameuses Classes Laborieuses et Classes Dangereuses . Mais ce n'est là qu'un détour pour revenir à la littérature, car l'étude de M. Chevalier – qui se veut une étude à caractère démographique, quantitative, est saturée d'images littéraires et du discours, si agréable à l'oeil, de ces maestros de la plume et du discours narratif. Or, il semble que l'historiographie traditionnelle est un reflet des

images de la littérature. Ces images peuvent se résumer par cette citation de Jeanne Gaillard :

« Les hygiénistes et les philanthropes du XIX<sup>e</sup> siècle qui découvrent la misère urbaine sont tentés d'y voir moins une conséquence de la condition ouvrière et des variations de l'emploi qu'un attribut de la civilisation urbaine. La ville engendre la misère ; le terme très général de misère recouvre, outre le chômage, le désordre de mœurs, la maladie, bref le comportement particulier aux classes dites « dangereuses ». Il y a des raisons à cette attitude ; sous la Monarchie de Juillet la ville absorbe plus d'individus qu'elle ne peut en nourrir ; en 1831 il y a un indigent pour 11,6 habitants dans l'ancien Paris. C'est une mauvaise année il est vrai, mais en 1842 il y a encore un indigent pour 12,1 habitants en moyenne, et c'est une bonne année »<sup>1</sup>.

Or il se trouve que de nouvelles études vont plutôt analyser la démographie et les mouvements de la population, associés au désir de comprendre le vécu des masses ouvrières dans la ville. Malgré tout, il n'est pas question ici de faire le procès de la littérature et des historiens qui s'en servent<sup>2</sup>. Il ne s'agit pas non plus de tenter d'extirper les classes ouvrières des lieux communs de la littérature pour tenter de saisir une autre réalité. Parallèlement au désir de mieux comprendre le vécu de la masse démographique la plus importante à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle : celle qui n'a même pas droit au titre (péjoratif) de bourgeois, l'étude présentée ici relève du processus inverse à la résolution habituelle de problème en histoire. À l'inverse des divers écrits historiques trouvés sur le sujet, il ne s'agira pas d'appuyer un discours, un point de vue ou une hypothèse à propos des ouvriers à partir de diverses sources. En fait, ce sera une seule source qui sera au coeur de l'analyse et c'est d'elle qu'il sera question.

---

<sup>1</sup> Jeanne Gaillard, « *Paris, la ville 1852-1870* », Paris, Honoré Champion (1977) p. 214.

<sup>2</sup> Voir à ce propos Barrie. M. Ratcliffe, « Classes laborieuses et dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle? : The Chevalier Thesis Reexamined », « *French Historical Studies* », (Vol. 17, No. 2, (automne 1991) pp. 542-576.



Quelle source est apte à décrire le vécu, les relations sociales et la vie quotidienne des ouvriers<sup>3</sup> de Paris dont les 7/10 meurent sans avoir les moyens de se payer un enterrement? Il serait aisé de continuer dans la même veine que les historiens précédents ; c'est-à-dire de rechercher les informations en s'inspirant des sources littéraires tout en comparant ces portraits des travailleurs avec des données statistiques. Cependant, il est nécessaire d'attaquer le problème sous un autre angle : celui qui contourne le discours des élites<sup>4</sup>, celui qui n'a pas comme but la description des classes populaires. Il s'agit de surprendre ces classes, là où, sans le savoir, elles se sont exprimées. L'absence de témoignages directs empêche cependant d'aller puiser directement au coeur de leur société. En fait, pour ce genre de sources, le XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi que la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sont mieux nantis que la période entre ces deux époques. Cependant, comme le faisait déjà remarquer Weber en 1899 : « French statistics of urban population are exceptionally instructive for two reasons : (1) they have been kept for a longer period and with greater scientific accuracy than those of other European nations, and (2) they concern the one great country of the nineteenth century whose population has

---

<sup>3</sup> Par souci d'allégement du texte, la forme masculine sera priorisée à l'utilisation continuelle des deux genres.

<sup>4</sup> Il est nécessaire d'indiquer ici quelques notes sur l'usage de mots tels qu'élite, bourgeoisie et classe sociale. La définition d'élite et de bourgeoisie retenue pour ce texte sera purement économique. Nonobstant les premières utilisations de ces termes (qui auront les caractéristiques péjoratives habituellement associées à ces termes) l'usage des mots élite et bourgeoisie référerà à un certain niveau de vie; à une certaine aisance financière qui change l'attitude sociale des personnes concernées. Les professions associées à ces élites seront décrites lors de l'analyse de leur sociabilité comparativement à celle des ouvriers. Ces derniers, quant à eux, représentent la masse salariale la plus importante à Paris; ils seront la cible de cette étude. Le terme classe sociale, quant à lui, référerà directement à ces deux groupes qui, encore une fois, n'ont pas les mêmes ressources financières. L'étude présente ne voulant pas discerner les différences culturelles, académiques, littéraires, voire artistiques, de ces deux groupes, il sera demandé au lecteur de lire ces termes sous l'angle des ressources (suite...)

reached a stationary condition »<sup>5</sup>. Malgré tout, l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris en 1871 a entraîné une amputation aux sources. Il y a donc un brouillard sur ces archives. Emmanuel Leroy-Ladurie a beau dire qu'il est heureux si quelquefois les archives brûlent, dans ce cas ci, l'incendie rend la critique du discours littéraire encore plus ardue.

La perception de la vie, de l'identité et de la culture des classes populaires a été fabriquée par les élites. Il n'existe aucun « avocat du diable » pour répondre à leur propos. La description selon laquelle les ouvriers ont un comportement aberrant, asocial, déviant, voire vicieux, est la vision qu'a une élite de cette société. Cette classe « dangereuse » et cette classe « laborieuse » (la différence sémantique entre ces deux termes dans le discours est franchement faible...) représente la différence. Construite par la définition de cette différence, la bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> s'est créée une identité. Balzac aura beau ridiculiser la petite bourgeoise qui copie la Grande Duchesse, il demeure néanmoins qu'elle boit à la même source culturelle ; Gervaise dans *l'Assommoir* de Zola, quant à elle, croupit, saoule d'absinthe sous l'escalier crasseux d'une mansarde anonyme. Selon ces auteurs, c'est la *Vérité* qui fut dépeinte. Les réalistes, les naturalistes et les véristes se sont voulus les scribes des *physiologies* de l'époque. Ces sources n'ont pas eu pour objet le reflet d'une réalité sociologique. Les romanciers, dans l'élaboration de leur art, ont pris pour matière le monde ouvrier pour en faire une poterie, digne de leurs génies, avec un souci variable de réalisme. Mais il s'agit de jeter un coup d'oeil aux poteries grecques antiques pour comprendre l'ampleur du concept de

---

financières de chacun des groupes.

<sup>5</sup> Adna Ferin Weber, « *The Growth of Cities in the Nineteenth Century, a Study in Statistics* », Ithaca (NY) Cornell University Press, 1963 (réimpression de 1899) p. 10.

« formes stylisées ». Quel historien oserait décrire l'anatomie des Grecs antiques uniquement à partir des représentations iconographiques des artefacts qui nous sont parvenus? Les romanciers ont fait des *romans*. Ils ont décrit les perceptions qu'ils avaient du monde ouvrier. Ces oeuvres ont été créées par et pour l'identité de la bourgeoisie. Un monde d'hommes dans une société patriarcale : la femme est dans un salon, elle ne s'exhibe pas en public. L'*autre*, la blanchisseuse, la passementière, la petite domestique est dans la rue. Elle s'exhibe, elle ne porte pas de chapeau. Elle est, et c'est le discours littéraire qui le dit, vulgaire. Un regard quelque peu critique sur ces descriptions des classes ouvrières fait venir à l'esprit la maxime suivante : la vertu est le luxe des riches. Voilà donc toute une littérature qui décrit la « misère » de ces classes, leurs problèmes, toutes les occasions qui ont fait les larrons. Or existe-t-il d'autres sources qui donneraient un portrait par elles-mêmes? Existe-t-il une documentation sur la vie quotidienne des ouvriers à Paris qui ne s'inspire pas de la *Comédie humaine* ou d'autres ouvrages littéraires de l'époque? Une lecture analytique des sources littéraires donnerait une indication probablement intéressante des... élites elles-mêmes. Les sources sérielles, quantitatives, entrouvrent une porte qui donne de nouvelles possibilités d'analyse. Or quelles sont-elles, ces sources? Que décrivent-elles?

Une première catégorie de sources vient décrire la marginalité de ces classes. Il s'agit notamment des sources sur la criminalité et celles sur la charité publique. Elles ne sont pas neutres. Elles sont alimentées par une idéologie : celle de quantifier la pauvreté et le crime. Elles peuvent donc difficilement décrire la « normalité » qui a produit cette marginalité. Elles ont déjà été, par ailleurs, bien utilisées dans l'ouvrage de Louis Chevalier. Qu'il s'agisse des enfants illégitimes, des suicides, des infanticides ou des abandons d'enfants, la réalité que ces sources décrivent est justement celle des misé-

reux, celle des asociaux. Une des sources utilisées pour ce type de recherche provient de l'organisation statistique de l'état civil et des recensements de l'époque. La série de volumes intitulés *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*<sup>6</sup> est la principale source pour ce type de recherches. Les analyses des dénombremments à partir de 1851 font état des statistiques sur les Parisiens et les habitants des communes adjacentes à Paris. Ces informations contiennent notamment des tableaux sur l'état civil en général, sur le mariage, le veuvage, la natalité, la mortalité, l'illégitimité des enfants, les professions des différents acteurs de la source, la distribution de la population à travers la ville (par arrondissements et par rues), et même des informations sur la propagation du choléra, à travers les années, dans la ville de Paris. Les statistiques sur les professions des personnes sont, à partir de 1856, très exhaustives. Mieux encore, cette source est le reflet de l'état civil originel, car elle décrit les informations des actes rédigés avant l'incendie ; c'est d'ailleurs la seule trace véritable laissée par les actes brûlés. Il ne s'agit toutefois que d'un reflet général et synthétique de l'état civil originel. Les statistiques contenues dans cette source constituent habituellement un terrain de prédilection pour les historiens de l'histoire sociale parisienne du XIX<sup>e</sup> siècle.

Malgré les possibilités offertes par les statistiques sur la ville de Paris, une lacune importante survient lorsqu'il s'agit de saisir le vécu propre à certains groupes sociaux. Cette source, par sa fréquente utilisation, met dans l'ombre des sources alternatives qui peuvent saisir des éléments laissés muets par les *Recherches statistiques(...)*. Les tableaux contenus dans cette source ne

---

<sup>6</sup> « *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine* », Paris, Dupont, 1823-1860 (sur microfiches : Paris, Bibliothèque Nationale, 1976).

sont pas nominatifs, mais récapitulatifs. Ils décrivent des généralités. Il est impossible de savoir, par exemple, qui, parmi les bouchers, est marié ou qui est célibataire. Les personnes présentant la même adresse (concupins<sup>7</sup>) ne sont pas analysées. Les informations sur les migrants et leur condition de vie sont inexistantes. Chaque acte fut comptabilisé pour l'usage de cette source, mais une analyse paradigmo-syntagmatique est impossible<sup>8</sup>. Les problèmes qui peuvent être étudiés par cette source ne peuvent décrire un vécu social. Ils ne sont que divers clichés d'une population ; ils n'offrent aucune possibilité de mouvement.

Dans cette optique, une autre catégorie de sources décrit une histoire différente. Il s'agit des sources rédigées par divers organismes, qui existent dans leur format originel et qui n'existent pas uniquement sous une forme déjà synthétisée. Ces sources reflètent peu l'idéologie afférente à leur construction. Par exemple, l'hôpital qui inscrit le lieu de naissance d'un malade

---

<sup>7</sup> Le terme choisi pour la description relative à l'état de deux personnes vivant ensemble sans être mariées sera celui de concubin. L'utilisation de différents termes dans l'historiographie dénote un certain malaise linguistique. Le terme « concubin » est affligé d'une connotation négative qu'il est impossible d'éviter. Cependant, d'autres termes tels que cohabitation ou union libre comportent, eux aussi, certains problèmes sémantiques. Ils peuvent être perçus comme des euphémismes ou encore une prise de position consciente des personnes vis-à-vis les moeurs du temps. Le terme « cohabitant » est l'un des plus fréquemment utilisés pour décrire cet état. Cependant, n'importe quel membre d'une famille, d'une communauté ou d'un groupe vivant sous un même toit est considéré « *cohabitant* ». Les « *communes* » hippies américaines, par exemple, étaient constituées de « *cohabitants* ». Le terme « concubinage » ayant la définition suivante : « état d'un homme et d'une femme qui vivent comme mari et femme sans être mariés » (« Concubinage », « *Le petit Robert 1* », Paris, éditions Le Robert, 1991 (édition) p. 359) il sera retenu pour ce texte. Le lecteur est prié de ne pas y voir de connotation négative lors de la lecture.

<sup>8</sup> L'analyse paradigmo-syntagmatique, terme fréquemment utilisé dans le domaine des communications, met en jeu à la fois la relation hiérarchisée des concepts les uns par rapport aux autres et la qualité intrinsèque des divers signifiants. Dans le cas des actes de mariage, ces deux axes sont constitués de la somme des actes d'une part et de la spécificité de chacun de ces actes d'autre part.

n'a pas, comme objet d'étude, le but de cerner un problème « sociogéographique ». De ce type de source, c'est l'acte de mariage qui offre le plus grand nombre d'informations « innocentes ». Ce sera d'ailleurs cette source qui sera au coeur de cette étude. Y a-t-il, dans les actes de mariage, des informations pertinentes à l'analyse des classes ouvrières? Il est certain qu'une multitude d'analyses peuvent être effectuées à partir de cette source. D'ailleurs, les acteurs principaux (toute la population) se révèlent sans le savoir. Ils doivent indiquer le lieu et la date de leur naissance, certains liens de parenté, structures sociales (par des informations sur les témoins), leur adresse et leur profession. Un certain biais peut se produire au niveau de la profession. Chacun a tendance à se donner un « titre », à se cacher derrière l'euphémisme. La femme de chambre est peut-être la bonne à tout faire, le forgeron n'est peut-être qu'un apprenti. Ce sont des problèmes qui seront traités ultérieurement. Il demeure que les comportements révélés dans les actes de mariage n'ont pas la première « digestion » de l'interprétation bourgeoise. Ils se révèlent sans le savoir et sans pouvoir tricher. On dévoile l'existence de parents à Paris. On révèle le concubinage. On déclare son âge et celui de sa bien-aimée. Il devient donc impératif de savoir ce que les actes de mariage, en guise de sources sérielles, peuvent révéler sur l'histoire des ouvriers à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Les *Recherches statistiques(...)* contiennent bel et bien des informations tirées des actes de mariage. D'ailleurs, elles sont encore plus précises que les actes de mariage, car elles n'ont pas le biais de la reconstitution<sup>9</sup>. Mais la « source de cette source » est celle qui peut mieux

---

<sup>9</sup> Les « *Recherches statistiques(...)* » ont été calculées à partir de l'état civil original tandis que les actes de mariage pour l'année choisie ont été reconstitués après l'incendie de 1871. Or les actes reconstitués ne comprennent pas toutes les informations des actes originaux. Par exemple, l'échantillon d'actes reconstitués choisi pour la présente étude a un taux global (suite...)

décrire le vécu parisien. C'est elle, et uniquement elle, qui indique, bien souvent implicitement, le concubinage, les professions des témoins et des époux, l'identité des témoins, la capacité à signer les actes, l'insertion dans la ville, la migration, les rapports de proximité lors du choix des époux dans le contexte d'une vie sociale parisienne : elle permet l'étude du cas par cas. Les syntagmes de cette source sont si vastes qu'ils deviennent en soi un problème de l'analyse de la source. Malgré la perte d'informations attribuée à la reconstitution des actes, il est possible de contrôler la représentativité des données en les comparant justement aux *Recherches statistiques(...)*.

L'histoire quantitative, bien qu'elle attire de moins en moins d'adeptes par la lourdeur de son traitement, est une façon de décrire une réalité en se dégageant du discours narratif. Elle peut corroborer ou critiquer ce discours, car elle est autarcique comparativement aux sources littéraires. Elle a l'avantage d'être en contact direct avec l'historien. L'intensité du biais qui provient d'une première interprétation se fait beaucoup moins sentir. L'histoire des ouvriers à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle ne comporte aucune étude majeure reposant sur des données quantitatives autres que les données compilées par les statisticiens du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Quelques articles épars traitent de certaines facettes de la vie quotidienne de ces ouvriers. L'historiographie s'est principalement

---

d'inscriptions aux différents champs d'analyse de 42 %. Il serait plausible de croire que les actes originels auraient eu un taux d'inscription, pour la même grille, supérieur à 90 % (si l'on se fie aux actes reconstitués à partir de copies des actes originels). Il y a donc, globalement et selon les choix de cette étude, tout près de 58 % d'informations non indiquées dans les actes reconstitués. Il est à noter que ce taux n'est pas le reflet de l'échantillon, car les informations non indiquées sont très inégalement réparties selon les champs d'analyse. Ce problème sera traité ultérieurement.

<sup>10</sup> À ce sujet, Bertillon est très présent dans l'historiographie. Voir entre autres « Migrations françaises », « *Annales de démographie Internationale* », 1877 ; cité dans Abel Chatelain, « *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914* », Villeneuve-d'Ascq (France) (1976) p. 1134.

construite à la fois de données démographiques et de l'interprétation du discours élitiste que ce soit par le biais de la littérature ou par celui de sources ayant certains biais. Si l'on prend l'image de l'ouvrier parisien à partir du monde balzacien, ne serait-ce pas quelque peu semblable à tirer un portrait des travailleurs américains actuels uniquement par les grandes sagas télévisées telles que *Dallas* et *Dynastie*? Cette image est exagérée. Cependant, elle fait réfléchir sur l'importance d'une étude des travailleurs parisiens du XIX<sup>e</sup> siècle à partir d'une source différente : les actes de mariage. Une première étude selon cette source a été publiée à propos de Marseille. Il s'agit du volume intitulé *Structure and Mobility, the Men and Women of Marseille, 1820-1870*<sup>11</sup> de l'auteur William H. Sewell Jr. Il sera donc pertinent de s'y rattacher pour des comparaisons ultérieures<sup>12</sup>. L'utilisation d'une source telle que les actes de mariage peut servir à la description d'une réalité difficile à cerner par les moyens précédemment utilisés. Il s'agira de déterminer le plus grand nombre d'éléments d'analyse que l'on peut tirer des actes de mariage reconstitués. En tentant d'extraire le plus grand nombre de possibilités d'analyse des actes reconstitués, certaines analyses seront non représentatives. L'exercice statistique sera toutefois retenu, principalement dans le chapitre intitulé « potentialité ou richesse des actes de mariage », car ce sont, rappelons-le, les actes reconstitués qui sont l'objet d'étude.

---

<sup>11</sup>William H. Sewell Jr. , « *Structure and Mobility, The Men and Women of Marseille, 1820-1870* », London, Cambridge University Press (1985) 377 p.

<sup>12</sup> Il est à noter que Leslie Page Moch a étudié les chemins migratoires vers et à partir de Nîmes. Cependant, l'étude ne couvre pas la période étudiée et n'est pas similaire dans son contenu aux paradigmes étudiés à l'intérieur de l'échantillon des actes de mariage de 1856-1857. Leslie Page Moch, « *Paths to the City, Regional Migration in Nineteenth-Century France* », Beverly Hills, Sage Publications (1983) 261 p.



La source choisie pour la présente étude sera constituée de 4754 actes de mariage couvrant les années 1856 et 1857. Le choix de cet échantillon a été déterminé selon deux facteurs. L'incorporation des proches banlieues de Paris, en 1861, ainsi que l'existence, à partir de 1860, d'actes de mariage originaux, sont les deux raisons principales du choix d'actes reconstitués plutôt que d'actes originaux. Comme tous les actes de mariage qui subsistent de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont des actes reconstitués, l'avantage des actes des années 1856-1857 est double. Les toutes dernières années de la 6<sup>e</sup> décennie du XIX<sup>e</sup> siècle sont celles qui possèdent la plus grande quantité d'actes de mariage reconstitués. Par ailleurs, le recensement de 1856 couvre une vaste quantité de sujets statistiques qui peuvent être joints à l'analyse<sup>13</sup>. Cette analyse peut donc servir de modèle à ce qui peut être analysé à partir des actes reconstitués pour toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les mouvements de population et le caractère de ces populations sont intimement liés à l'économie, aux fléaux, aux migrations et aux variations du climat. Justement, l'épidémie de 1831 change les règles du jeu démographique. On ne peut donc pas prendre cette date comme échantillon. Par ailleurs, des études ont déjà brièvement étudié le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. L'annexion des proches banlieues de Paris en 1861 devient un point de chute

---

<sup>13</sup> Le recensement de 1856 est l'un des plus complets avant la modification de la région administrative de Paris (incorporation des proches banlieues). Par ailleurs, les données des « *Recherches statistiques(...)* » de cette année sont beaucoup plus détaillées et touchent à beaucoup plus de sujets que les précédentes sauf, peut-être, pour les recensements du début du XIX<sup>e</sup> siècle (des années 1817 à 1820) qui sont, eux aussi, très détaillés.

<sup>14</sup> Voir notamment Christine Piette, « La misère à Paris dans la 1<sup>re</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle : contribution à la critique des statistiques officielles », « *Canadian Journal of History/Annales canadiennes d'histoire* », (XXVII, août 1992) pp. 235-275 ; Christine Piette et Barrie M. Ratcliffe, « Immigration into Paris in the First Half of the Nineteenth Century : a Reassessment », « *Proceedings of the Annual Meeting of the Western Society for French History* », (Vol 18, 1991) pp. 283-291.

des analyses, car l'état civil avant 1861 et celui après 1861 ne sont plus comparables tant au niveau géographique que démographique. Il est donc nécessaire de choisir l'une ou l'autre des périodes administratives. Cependant, l'échantillon de 1856-1857 comporte une lacune importante. Il s'agit d'actes de mariage *reconstitués* après l'incendie de 1871. Un tiers des actes seulement a été rétabli. Ces actes ont été reconstitués à la demande des personnes elles-mêmes. Si un Parisien a besoin d'une copie de son acte de mariage, un officier de l'état civil de Paris sera en mesure de reconstituer cet acte à partir de certains documents fournis par le demandeur. On pourrait craindre que la représentativité de l'échantillon soit faussée par une plus forte proportion d'actes de personnes aisées, mais près de 10 000 actes d'état civil ont été fournis aux archives par la société Saint-François Régis qui s'occupait des mariages des plus démunis<sup>15</sup>.

« Il s'agit d'un document [la source] fabriqué par la Société Saint-François Régis, créée en 1826, et dont l'objectif était précisément d'extirper le concubinage chez les pauvres. Rappelons-en les buts. Il s'agit pour elle : 1. "d'arracher les pauvres au malheur et au crime d'une cohabitation illicite" ; 2. "de donner à leurs enfants le bienfait de la légitimation" ; 3. "de tâcher de ramener le père, la mère et les enfants à la pratique et à l'amour de la religion"<sup>16</sup>. ».

Une grande richesse documentaire sur les mariages des « pauvres » est donc ajoutée à la somme des actes reconstitués. Il faut noter que les actes reconstitués ne comprennent pas nécessairement toutes les informations des actes

---

<sup>15</sup>Il faut noter qu'il ne s'agit pas uniquement d'actes de mariage. Cette donation contenait des actes de naissance et des actes de décès. Selon les moyennes obtenues pour la période étudiée, il est possible de croire qu'environ 935 actes de mariage au total ont été régénérés pour les années 1856-1957 par cette société. Ceci représenterait près de 190 actes de l'échantillon.

<sup>16</sup> M. Frey, « Du mariage et du concubinage dans les classes populaires à Paris 1846-1849 », « *Annales ESC* », (Vol 33, juillet-août 1978 ) pp. 803-804.

originaux<sup>17</sup>. On n'y retrouve que rarement des informations sur les témoins et sur la profession des parents. Beaucoup d'informations manquent dans ces actes. Alors que certains sont très exhaustifs, d'autres n'offrent que peu d'informations. Des analyses plus spécifiques et des statistiques afférentes à ces lacunes seront exposées au fur et à mesure que les données seront analysées.

L'échantillon représente environ 20 % de tous les actes des années 1856 et 1857<sup>18</sup>. Le nombre d'actes recensés est de 2298 actes pour l'année 1856 et de 2457 actes pour l'année 1857.

Nombre total d'actes de l'échantillon	4754 actes
Nombre total de mariages en 1856 <sup>19</sup>	12 193 mariages
Projection du nombre de mariages en 1857 <sup>20</sup>	12 606 mariages
Total de mariages estimés 1856-1857	24 799 mariages
% des mariages représentés par l'échantillon	19,17 % de tous les mariages en 1856-1857

**TABLEAU 1 : RÉSUMÉ DES DONNÉES DES DEUX PARTIES DE L'ÉCHANTILLON**

L'échantillon est composé de deux parties. Il est important de préciser les informations puisées dans chacune de ces parties. La première, que j'ai constitué par des recherches aux Archives de Paris en 1996, couvre 10 % des actes de mariage par année choisie. Les liasses ont été sélectionnées aléatoirement par une règle décimale. Par exemple, la première liasse choisie fut la V2E 9936 couvrant les mariages du 17 janvier 1856 jusqu'au 19 janvier 1856. La seconde fut la V2E 9946 (dix liasses séparent la première de la deuxième)

<sup>17</sup> Un exemple d'acte reconstitué se trouve à l'annexe A.

<sup>18</sup> Pour obtenir un corpus représentatif, il a été nécessaire d'étendre la période d'analyse aux années 1856 et 1857.

<sup>19</sup> « *Recherches statistiques(...)* », VI, pp. 644-645.

<sup>20</sup> Probabilité estimée à partir du nombre des mariages des années 1852 à 1856.

couvrant les mariages du 16 février jusqu'au 21 février 1856. La troisième fut la V2E 9956 et ainsi de suite jusqu'à la dixième soit la V2E 10036. La même méthode fut utilisée pour l'année 1857 avec les cotes de liasses V2E 10046 allant jusqu'à V2E 10146. Ces données comprennent les informations suivantes (lorsqu'elles sont disponibles sur l'acte examiné)<sup>21</sup> :

Informations sur l'époux	Informations sur l'épouse	Informations sur les témoins
Profession	Profession	(il y a toujours 4 témoins)
Date de naissance	Date de naissance	Profession
Lieu de naissance	Lieu de naissance	Adresse
Département du lieu de naissance	Département du lieu de naissance	Lien de parenté avec les époux
Adresse	Adresse	Autres informations :
Profession du père	Profession du père	Nombre d'enfants légitimés
Mineur	Mineure	Date du mariage
Vivant avec ses parent.	Vivant avec ses parent.	Heure du mariage
Veuf	Veuve	Information spécifique de l'acte
<i>*Nombre d'actes (1856) = 1139</i>	<i>*Nombre d'actes (1857) = 1160</i>	

**TABLEAU 2 : INFORMATIONS TIRÉES DE LA PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉCHANTILLON**

L'autre partie, échantillonnée aussi aux Archives de Paris dans le cadre de recherches en histoire à l'Université Laval, comporte, en général, les mêmes informations que cette dernière exceptée pour les témoins et les autres caractéristiques spécifiques de chaque acte. On y retrouve les informations suivantes :

---

<sup>21</sup> Il s'agit ici des données extraites des actes, et non pas de toutes les données disponibles dans les actes. D'autres données telles que l'adresse des parents, la capacité des époux et des témoins à signer n'ont pas été retenues à cause de la faible occurrence de ces signalements à l'intérieur des actes reconstitués. Cependant, à partir d'un échantillon d'actes d'une période postérieure, il serait pertinent d'inclure ces données pour des analyses ultérieures.

Informations sur l'époux	Informations sur l'épouse
Profession	Profession
Date de naissance	Date de naissance
Lieu de naissance	Lieu de naissance
Département du lieu de naissance	Département du lieu de naissance
Adresse	Adresse
Profession du père	Profession du père
La date du mariage	
*Nombre d'actes (1856) = 1159	*Nombre d'actes (1857) = 1296

**TABLEAU 3 : INFORMATIONS TIRÉES DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉCHANTILLON**

Elle a été constituée selon la même méthode systématique décimale. Elle recense les liasses allant des cotes V2E 9931 à V2E 10021 ; la dernière étant la V2E 10038 (la liasse V2E 10031 était non disponible) pour l'année 1856 et les cotes V2E 10039 à V2E 10148 pour l'année 1857<sup>22</sup>. Il est à noter que la systématisation décimale pour l'année 1857 fut plus ardue dans ce cas-ci étant donné la non disponibilité de certaines liasses en trop mauvais état. Auquel cas, la liasse disponible la plus près de la cote désirée fut retenue. Cette partie de l'échantillon représente elle aussi 10 % des actes de mariage disponibles. La somme de ces deux parties donne donc un échantillon global de 20 % des actes reconstitués.

Pour tenter de saisir le plus d'éléments d'analyse possibles de cet échantillon, un plan en trois parties a été retenu. Les deux premières parties, beaucoup plus importantes, couvriront les deux sujets qui sont le plus cou-

---

<sup>22</sup> Ensemble, ces deux parties représentent un échantillonnage par bond de cinq liasses (aucune liasse ne fut recensée dans les deux parties) de tous les actes reconstitués des années 1856 et 1857.

ramment traités par l'historiographie et qui peuvent être analysés par les actes de mariage : le concubinage et la migration. La première grande partie de ce plan tentera de saisir la spécificité des mariages des classes ouvrières avec une emphase sur le concubinage. La question sera de définir certaines caractéristiques des mariages des classes ouvrières. Cette partie traitera principalement du concubinage, mais aussi de l'âge au premier mariage, des remariages, et du veuvage. Par des comparaisons et des corrélations<sup>23</sup>, il sera possible de définir ces aspects des mariages chez les ouvriers.

La seconde grande partie viendra, quant à elle, jeter un regard sur les migrations à Paris, les relations sociales et la solidarité des ouvriers. Il sera, entre autres, question de l'intégration des immigrants à la ville, de leur insertion, et de leurs divers rapports d'endogamie. Une pléiade de questions concernant les migrants seront traitées. Sachant que près des deux tiers des habitants de Paris y sont migrants ou immigrants<sup>24</sup>, il est impératif de savoir si les actes de mariage peuvent décrire leur vécu. D'où proviennent-ils? Quelle est leur occupation? Épousent-ils des personnes natives de Paris ou

---

<sup>23</sup>Étant donné l'utilisation fréquente de l'indice de corrélation, il est important de le définir. La corrélation consiste à définir la relation qui existe entre deux variables : âge au mariage et profession, provenance et profession, mobilité sociale etc... Pour ce faire, il est nécessaire de traiter les données de manière à obtenir un coefficient de corrélation. Ce coefficient est déterminé pour des résultats X et Y (ex : âge et profession) qui se présentent sous forme de paire. Ce coefficient de corrélation «  $r$  » mesure la proximité de la linéarité d'une relation entre deux variables. Outrepassant les détails du calcul statistique, le coefficient de corrélation qui sera utilisé dans la présente étude est celui de Pearson. Son utilisation donne un coefficient variant de -1,0 à +1,0. Le 0 étant une corrélation nulle (aucun lien entre les variables) tous les chiffres positifs jusqu'à 1 étant une corrélation positive et les négatifs étant une corrélation négative ou inverse. (En guise d'exemple : une corrélation de 0,5 entre la consommation de boissons gazeuses et l'âge d'étudiants de secondaire indiquerait une tendance assez forte à consommer de plus en plus de boissons gazeuses au fur et à mesure que l'âge augmente. Une corrélation de -0,2 de la même étude indiquerait une lente diminution de la consommation de boissons gazeuses à mesure que l'âge des étudiants augmente). N. Gilbert, « *Statistiques* », Montréal, Éditions Études Vivantes (1990) 404 p.

seulement des personnes originaires de la même région? Voilà le type de questionnement qui sera abordé dans cette partie. La solidarité et les relations sociales peuvent indiquer un certain niveau d'insertion dans la ville. Si tel est le cas, ceci jettera une nouvelle lumière sur la connaissance de ces groupes.

Finalement, la troisième partie se voudra une ouverture sur les possibilités d'analyse offertes par la source. Sa richesse permet l'analyse de divers autres sujets, mais qui requiert un autre type d'échantillonnage. Beaucoup moins importante que les deux parties précédentes, cette dernière tentera d'analyser et présentera certaines ouvertures de recherche telles que l'indice de proximité des habitations et les divers rapports entre les masses ouvrières dans le cadre urbain.

En brossant un tel tableau des ouvriers à Paris, cette étude viendra déterminer les informations que l'on peut puiser dans les actes de mariage. L'objectif n'étant pas nécessairement de remettre en cause toute l'historiographie, il sera néanmoins possible de savoir si d'autres ouvertures s'offrent à l'étude des classes ouvrières.

---

<sup>24</sup> Ce taux sera explicité ultérieurement.



## LES MARIAGES DES OUVRIERS

*« Les législateurs qui tiennent beaucoup aux produits de l'Enregistrement, la Bourgeoisie régnante, qui tient aux honoraires du Notariat, feignent d'ignorer que les trois quarts des gens du peuple ne peuvent pas payer quinze francs pour leur contrat de mariage. La chambre des notaires est au-dessous, en ceci, de la chambre des avoués de Paris. Les avoués de Paris, compagnie assez calomniée, entreprennent gratuitement la poursuite des procès des indigents, tandis que les notaires n'ont pas encore décidé de faire gratis les contrats de mariage des pauvres gens... L'Église, de son côté, perçoit des droits sur les mariages ».*  
*Honoré de Balzac, La cousine Bette*

### L'âge au premier mariage

#### Préambule

Les éléments d'analyse que l'on peut tirer d'une série d'actes de mariage sont multiples. En effet, lorsqu'il s'agit de manipuler un ensemble de données pris dans un tel corpus, les variations semblent infinies. Les méthodes de traitement statistique de ces données sont aussi très diversifiées. Alors qu'une moyenne révèle un certain aspect, la médiane peut en exprimer un autre. L'âge au premier mariage, par exemple, varie grandement en fonction de la méthode utilisée. Les questionnements relatifs au traitement statistique de données historiques seront exposés dans cette analyse<sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> Le traitement graphique pour la présente étude a été fait selon deux principes généraux : la clarté et la simplicité. C'est pourquoi peu de graphiques mettront en relief plus de trois (suite...)



## Différentes méthodes

L'âge de l'époux et celui de l'épouse, lors d'un mariage, indiquent un certain rapport social. Les historiens-démographes ont procédé à plusieurs études démontrant le lien entre l'âge au premier mariage et la limitation des naissances. En effet, une société dans laquelle les gens se marient tardivement a un taux de natalité plus faible. Par ailleurs, le mariage, outre sa signification liturgique ou symbolique, est une union permettant la mise en commun des biens, des possibilités, des acquis et des forces (ainsi que des faiblesses) des deux parties. Pour les classes ouvrières, le mariage peut être perçu comme un moyen de survivance ou d'allègement du tribut social. Les ethnologues, quant à eux, verront dans le mariage un rite initiatique permettant le passage de la vie individuelle au fondement de la famille dans le cadre d'une structure de type famille-souche<sup>26</sup>. De 12 ans pour les filles et de 14 ans pour les garçons sous l'Ancien Régime, l'âge minimum pour se marier est passé, par le décret du 26 ventôse an XI (17 mars 1803), à 18 ans pour les

---

variables ou plus de deux axes graphiques. Bien que cette méthode puisse ne pas paraître « sérieuse » pour certains traitements graphiques, elle fut néanmoins choisie pour contrer les difficultés de lecture de graphiques complexes tels que ceux à nuages de points ou les graphiques de corrélations de variables. Ces graphiques, fréquemment utilisés en sociologie et en démographie ont peut-être le sceau officiel de la scientificité mais ils ne demeurent compréhensibles qu'aux lecteurs « initiés » ; les seuls qui sont en mesure de juger la pertinence des analyses produites à partir de ces graphiques. Le livre de Jacques Dupâquier et Denis Kessler intitulé « *La société Française au XIX<sup>e</sup> siècle, tradition, transition, transformations* » (Paris, Fayard (1992) 529 p.) recourt à l'utilisation quasi continue de graphiques corrélatifs, de nuages de points et de graphiques à trois axes. Il ne sera pas pris en exemple. L'utilisation de graphiques classiques peut tout aussi bien démontrer les mêmes rapports entre les variables ; ils requièrent uniquement plus de mises en forme graphiques (nombre de graphiques) alors que les premiers peuvent synthétiser toutes les variables en un seul graphique. Par ailleurs, les graphiques corrélatifs ne seront pas intégrés ; seul l'indice de corrélation le sera.

<sup>26</sup> Daniel Courgeau, « *Analyse quantitative des migrations humaines* », Paris, Masson (1981) p. 4.

hommes et à 15 ans pour les femmes<sup>27</sup>. Les difficultés d'insertion dans la ville (la recherche d'un travail, d'un logement, de la ou du fiancé, pour n'en nommer que quelques-unes) peuvent retarder la date du mariage. Cet âge est donc la résultante de certaines facilités ou difficultés inhérentes à la société. Il caractérise un certain niveau de vie ; le passage à l'autre étape de la socialisation urbaine soit la préparation au fondement d'une famille. Les futurs époux ont évolué à l'intérieur de la cité de telle sorte qu'ils sont arrivés au point leur permettant de mettre leurs acquis en commun dans l'espoir d'un nouvel ordre individuel. Cependant, la source démontre que le mariage n'est, dans bien des cas, qu'un tampon officiel à ce type de relation. En effet, un mariage officieux s'est déjà effectué dans près de 25 % des cas. Il s'agit du concubinage. Il est la résultante de divers facteurs. Il indique une situation officieuse, une union qui n'est pas reconnue par l'État. L'analyse du concubinage sous divers aspects tels que le type de travail des concubins, leur âge, ainsi que leur provenance, donne plusieurs indices sur les raisons qui poussent les deux personnes à vivre ensemble avant de se marier. Le concubinage sera donc étudié parallèlement à celui de l'âge au premier mariage, car il démontre, lui aussi, une autre sociabilité, un autre rapport à la vie urbaine.

La source utilisée ne peut indiquer l'âge au premier mariage grâce à un simple calcul mathématique. Outre la question du concubinage, les lacunes, à l'intérieur des actes eux-mêmes, complexifient le calcul de cet âge. La première de ces lacunes vient des remariages qui ne sont pas toujours indiqués. Si l'âge au premier mariage devient une mesure de passage de la vie célibataire à la vie de couple, il est important d'exclure les remariages des

---

<sup>27</sup> Louis Henry et Jacques Dupâquier, « Célibat et âge au mariage aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en France II », *Population*, (Vol 34, janvier-février 1979 ) p. 404.

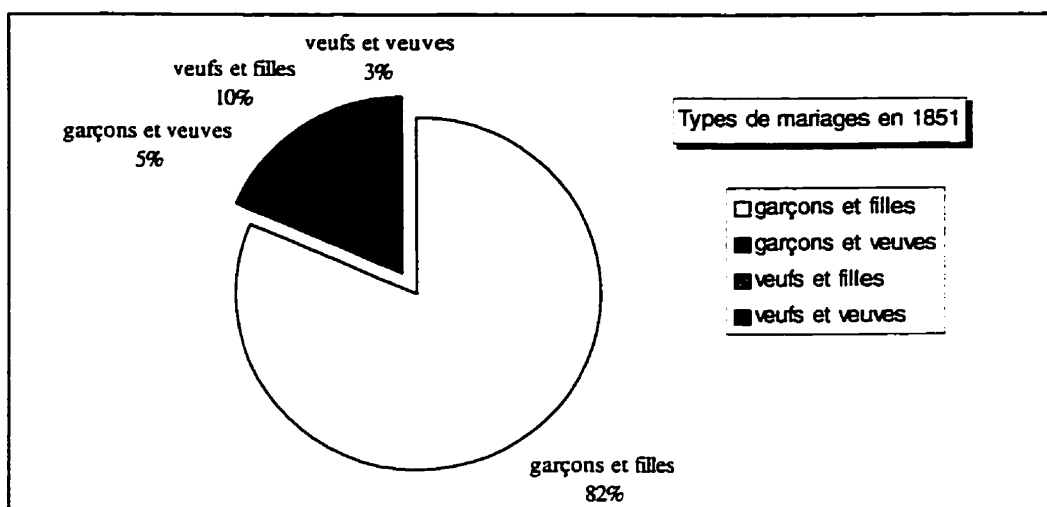
calculs. C'est l'âge au *premier* mariage qui importe, car celui ou celle qui se remarie le fait pour des raisons différentes que celui ou celle qui se marie pour la première fois. Il sera toutefois pertinent d'analyser le veuvage et les possibilités de remariages<sup>28</sup>.

Si, dans un premier exemple, la moyenne des âges au premier mariage chez les hommes et les femmes est déterminée par la première série de sources (celle comportant la mention de veuf ou veuve), la moyenne obtenue est de 30,58 ans chez les hommes et de 25,79 ans chez les femmes<sup>29</sup>. La moyenne d'âge des remariages pour les années 1856-1857 est, par ailleurs, de 43,87 ans chez les hommes et de 40,63 ans chez les femmes. Les moyennes des âges au remariage sont exactes, car elles proviennent de données qui ne peuvent avoir de biais. Il s'agit des âges des veuves et des veufs. Mais ces données ne représentent que 6,7 % de tous les mariages de cet échantillon. Le recensement de 1851 indique que le nombre de remariages représente plus de 18 % de tous les mariages.

---

<sup>28</sup> S'il était possible d'exclure systématiquement les remariages de tout le volume des actes, une simple moyenne donnerait l'âge au mariage des hommes et des femmes. Cependant, seules les deux premières séries d'actes pour les deux années comportent la mention « veuf » ou « veuve ». Par ailleurs, la reconstitution de ces actes a causé plusieurs omissions à cet égard. La source n'est pas entièrement fiable; plusieurs actes sont probablement des remariages sans être mentionnés comme tels. Ceci amène une multitude de moyens pour tenter de définir avec le plus d'exactitude l'âge au premier mariage à partir de l'échantillon.

<sup>29</sup> L'âge est exprimé en années et en pourcentage d'années. Pour obtenir des mesures plus exactes, l'âge de chaque personne a été transformé en mesure décimale. Le même procédé fut utilisé pour la date du mariage. Ainsi, la moyenne de l'âge chez l'homme étant de 30,58 ans et chez la femme de 25,79 ans, ces nombres correspondent à 30 ans, 7 mois et 29 jours pour l'homme et 25 ans, 10 mois et 11 jours pour la femme.



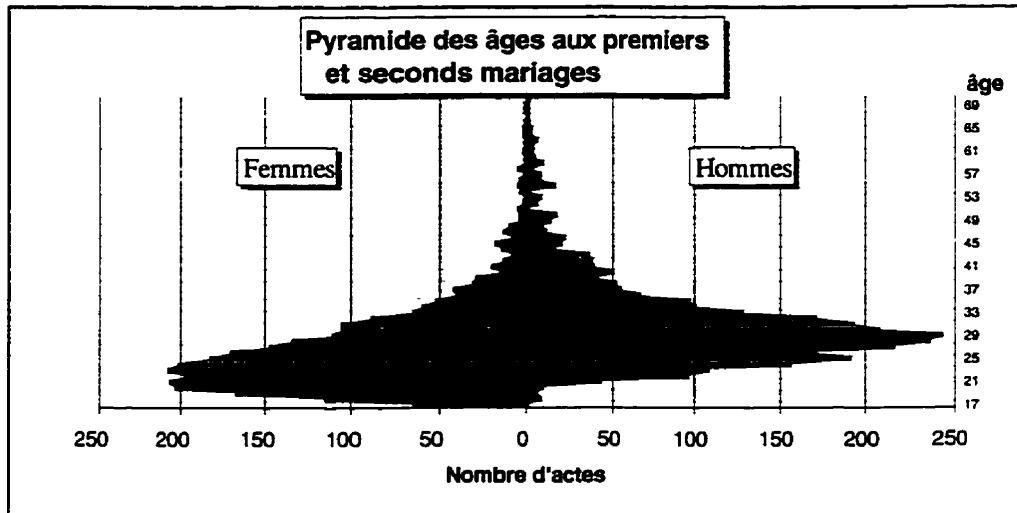
**GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DES TYPES DE MARIAGES EN 1851 SELON LE RECENSEMENT<sup>30</sup>**

Comme il est peu probable que ces pourcentages aient beaucoup varié en 5 ans, l'échantillon comporte une différence de près de 11 % pour les remariages. Il y a donc vraisemblablement un acte sur dix qui est celui d'un veuf ou d'une veuve et qui n'est pas indiqué. Il est malheureusement impossible de savoir quels sont ces actes. Il faut donc tenter de contourner ces biais pour obtenir des âges pour les hommes et les femmes qui se distribuent sur une plus brève échelle. La distribution normale de tous les actes servira cette cause.

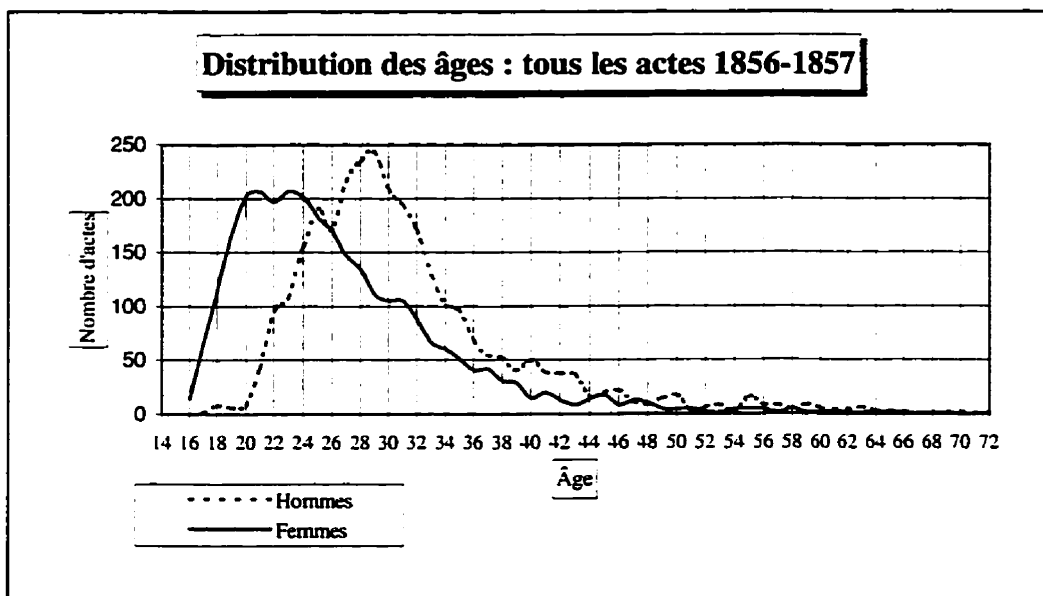
La distribution normale en statistique permet la création d'une courbe où l'importance de certains nombres est mise au jour. Les graphiques suivants démontrent la distribution normale de tous les âges au premier mariage des

<sup>30</sup> « *Recherches statistiques(...)* », p. xxxiii.

années 1856-1857, les deux échantillons confondus et les remariages inclus. Il faut cependant noter que la méthode de distribution requiert l'arrondissement des âges au premier mariage.



**GRAPHIQUE 2 : PYRAMIDE DES ÂGES DES ÉPOUX RÉPERTORIÉS DANS LES ACTES DE MARIAGE, PARIS (1856-1857)**



**GRAPHIQUE 3 : DISTRIBUTION DE L'ÂGE DES ÉPOUX RÉPERTORIÉS DANS LES ACTES DE MARIAGE, PARIS (1856-1857)**

Cette distribution normale des âges vient en quelque sorte contredire la moyenne. En effet, chez les hommes, une pointe se démarque à 29 ans exactement alors que, chez les femmes, cette pointe se distribue de 20 à 24 ans. Ainsi, si l'âge au premier mariage est déterminé par la courbe principale de cette distribution, l'âge obtenu reflète beaucoup plus une réalité historique que l'autre méthode. Sachant que les veufs se remarient à 44 ans et que les veuves le font à 41 ans (il s'agit des moyennes mentionnées ci-dessus), en éliminant de ce graphique tous les mariages ayant lieu après ces deux âges, on obtient l'âge au premier mariage de la très grande *majorité* des mariés. Malheureusement, la science statistique possède certaines limites. Il est donc nécessaire de déterminer empiriquement les surfaces à calculer. Ainsi, pour l'âge au premier mariage des hommes, une moyenne sera faite uniquement à partir des âges compris entre 18 ans et 39 ans (fin de la linéarité de la courbe

principale). Chez les femmes, cet âge sera calculé à partir de 14 ans jusqu'à 40 ans. Ces calculs donnent, pour les hommes, un âge au premier mariage de 28,98 ans et de 25,39 ans pour les femmes.

Moyenne : actes avec mention	Moyenne : selon distribution	Différence
30,58	28,98	1,6 ans
25,79	25,39	0,4 ans

**TABLEAU 4 : COMPARAISON DES DIVERSES MÉTHODES DE CALCUL DE L'ÂGE AU PREMIER MARIAGE**

Il existe donc de très grandes disparités selon les méthodes de calcul utilisées. Pour un échantillon tel que celui étudié ici, il sera préférable d'utiliser la méthode de la distribution normale. Dans cet exemple, la différence d'âge pour les femmes ne varie que peu selon les méthodes de calcul. Il s'agit d'une différence d'environ cinq mois. Mais pour les hommes, la différence représente plus d'une année et demie. Or, sachant qu'une année et demie est énorme lorsque l'espérance de vie à Paris à cette époque est de 27 ans<sup>31</sup>, il est important de tenter de déterminer la valeur la plus sûre. La distribution normale donne le ton de la majorité. En extrapolant ces données à tous les mariages des années 1856-1857, la distribution normale permet de mieux cerner les probabilités. Ainsi, l'âge au premier mariage chez les hommes se situerait à 29 ans exactement tandis que, chez les femmes, cet âge serait de 25 ans, 5 mois. Il faut préciser, une dernière fois, qu'il s'agit d'âges moyens.

Cette démonstration statistique ne sera pas répétée pour les prochains éléments d'analyse. Par ailleurs, cette méthode permet l'utilisation de tous les actes des échantillons alors que l'autre aurait requis la déplétion de certains

---

<sup>31</sup> Cet âge n'est, encore une fois, qu'une statistique... Il est fortement biaisé par la très forte mortalité infantile car il s'agit d'une espérance de vie « à la naissance ».

actes (ceux des remariages et les actes incomplets) à des fins d'analyse. La moyenne sert bien les fins scientifiques, mais la distribution statistique est la méthode la plus conforme à l'analyse historique. Les exceptions doivent être mises à l'écart, lors d'une tentative de généralisation ; la distribution normale est la seule méthode en mesure de juger cette généralisation.

L'étude faite sur la ville de Marseille par William H. Sewell jr. vient démontrer quelques similarités entre les données obtenues ici, pour la ville de Paris, avec celle d'une grande ville française. En effet, Sewell a utilisé lui aussi les actes de mariage pour préciser l'âge aux premiers et seconds mariages selon les genres dans la population marseillaise. Les données présentées pour l'année 1851 peuvent être comparées ici avec celles de Paris<sup>32</sup>. Par ailleurs, le volume de Fine et Sangoï présente des données pour l'ensemble de la France<sup>33</sup>.

---

<sup>32</sup>Une critique doit cependant être faite à l'ouvrage de Sewell. L'échantillon retenu représente 10 % des actes de mariage de Marseille pour l'année choisie. Ceci, en terme d'actes, s'exprime par seulement 1 709 occurrences de mariages pour les femmes et 1 652 mariages pour les hommes en 1851. Bien que la population marseillaise fût beaucoup moins importante que celle de Paris, le nombre d'actes analysés par l'auteur demeure faible. Ainsi, son analyse du veuvage chez les hommes est fondée sur une base de données de 158 actes pour les femmes et 236 pour les hommes. Dans ce cas, il aurait été préférable soit d'augmenter l'échantillon pour la même année ou, mieux encore, de dresser un âge au mariage pour la décennie plutôt que pour l'année. La représentativité de l'échantillon est peut-être honnête, mais la signification des nombres de Sewell devient plus nébuleuse. Par ailleurs, Sewell ne soulève pas le problème lié à l'étendue de ses données mises en graphique; il est impossible de savoir si les âges avancés sont bel et bien ceux de la « très grande majorité » des mariés où s'il s'agit plus d'une moyenne d'actes très étendus sous la courbe. Tableau : William H. Jr Sewell, « *Structure and Mobility...* » p. 318.

<sup>33</sup>Agnès Fine et Jean-Claude Sangoï, « *La population française au XIX<sup>e</sup> siècle* », Paris, PUF (Que sais-je #1426) 1991, p. 64. Il n'y a aucune indication sur la prise de données de ces âges dans le volume.



		Paris 1856-1857	Marseille 1851	France 1853-1862
<b>Premier mariage</b>				
	Hommes	28,98 ans	29,6 ans	27,7ans
	Femmes	25,39 ans	26,1 ans	23,9ans
<b>Remariage</b>				
	Hommes	43,87 ans	42,6 ans	Non dis.
	Femmes	40,63 ans	37,9 ans	Non dis.

**TABLEAU 5 : COMPARAISON PARIS-MARSEILLE-FRANCE**

En comparant les données de l'analyse des deux villes, on peut supposer que l'âge au premier mariage dans les grandes villes françaises varie peu. Il s'agit ici d'un postulat intéressant qui ne peut être confirmé à l'heure actuelle. Il serait plus prudent de demeurer à l'intérieur de ces deux villes : les âges au premier mariage sont similaires entre Marseille et Paris. Cependant, même un tel postulat comporte des risques. Ne sachant pas exactement quelles furent les méthodes de calcul pour l'âge au premier mariage de Sewell, on peut présupposer que l'échantillon de Sewell permettait de calculer directement la moyenne de l'âge au premier mariage en excluant les remariages. Il ne s'agit toutefois pas de l'âge au premier mariage de la majorité des époux. Il peut donc y avoir une différence causée par ces deux méthodes de calcul, mais cette différence est probablement faible. Par ailleurs, il faudra attendre les études des autres villes françaises pour pouvoir les comparer avec plus de justesse. Un autre constat qui émerge de ces comparaisons est la différence qui existe entre l'âge au premier mariage des deux villes et celui du reste de la France. Les hommes et les femmes, en France, se marient généralement deux années plus tôt que ceux qui habitent respectivement les deux cités. Les facteurs d'immigration qui sont, à Paris, la réalité des deux tiers des habitants, peuvent retarder le mariage.

« L'âge au mariage des nouveaux venus peut également servir d'indicateur d'insertion. Les migrants se marient en effet en moyenne trois ans plus tard que les

Parisiens en 1820 et deux ans plus tard seulement en 1850(...). Compte tenu de la nécessité dans laquelle les migrants se trouvent à leur arrivée de repartir à neuf, c'est-à-dire de s'installer, de trouver un emploi et de tisser de nouveaux liens sociaux, une différence de quelques années ne paraît pas importante et permet d'affirmer que leur insertion dans la ville — celle des hommes encore plus que celle des femmes — est assez rapide. Le même raisonnement amène à croire que cette insertion se fait encore plus vite lorsque le migrant ou la migrante épouse un natif ou une native de Paris, car l'écart entre l'âge moyen à leur mariage et celui des Parisiens de naissance est alors sensiblement réduit »<sup>34</sup>.

L'insertion dans la ville et la recherche de l'époux contribuent probablement à cet écart entre les âges. Alors que les données de Marseille et Paris sont relativement semblables, celles qui sont globales à la France sont très différentes.

Finalement, avant de passer à l'analyse du concubinage, il est important de noter qu'il est impossible, à partir d'un simple échantillon, de procéder à une étude des coutumes saisonnières du mariage. En effet, l'échantillon est trop inégal par le nombre d'actes contenus dans chaque liasse pour justifier une telle analyse. Par ailleurs, les problèmes de reconstitution rendraient l'analyse trop peu représentative. Pour ce faire, il faudrait procéder à un échantillonnage différent : l'échantillonnage dont la distribution serait purement aléatoire conviendrait à ce type d'analyse. Cependant, l'article de Jean Bourgeois intitulé *Le mariage, coutume saisonnière*<sup>35</sup>, est un bel exemple d'étude des coutumes saisonnières du mariage.

---

<sup>34</sup> Christine Piette et Barrie M. Ratcliffe, « Les migrants et la ville : un nouveau regard sur le Paris de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », « *Annales de démographie historique* » (1993) p. 283.

<sup>35</sup> Jean Bourgeois, « Le mariage, coutume saisonnière », « *Population* », (Vol 1, octobre-décembre 1946 ) pp. 623-642.

## Le concubinage

*« La cousine Bette avait regardé fixement la baronne, et voyant qu'elle riait, elle avait répondu : — Ce serait marier la faim et la soif ; il est ouvrier, je suis ouvrière, si nous avions des enfants, ils seraient des ouvriers... Non, non, nous nous aimons d'âme... C'est moins cher! »*  
*Honoré de Balzac, La cousine Bette*

### Généralités

L'importance du concubinage à l'intérieur du contexte nuptial dans la ville de Paris est un facteur essentiel à l'étude des ouvriers. En effet, comme il sera possible de le vérifier durant l'analyse suivante, le mariage des Parisiens fait suite, dans près de 25 % des cas, au concubinage. Les raisons expliquant la cohabitation des couples avant le mariage sont multiples. Les interprétations qu'en ont faites les divers érudits le sont tout autant. Les bourgeois de l'époque exprimaient un dédain pour les concubins. Confinés dans leurs rites nuptiaux très structurés, le concubinage était à leurs yeux un état condamnable. Les efforts de la Société Saint-François Régis pour marier les concubins sont probablement le symptôme le plus frappant du malaise que ressentait la bourgeoisie envers le concubinage. Selon Gaillard, le concubinage serait l'un des symptômes du « désordre » qui, somme toute, est aussi l'une des positions de Chevalier sur la question.

« Le "désordre" est un désordre acquis et non pas importé par les migrants ; il s'explique par la liberté de la vie urbaine mais aussi par les difficultés spécifiques relatives au logement, au mariage, au travail des nouveaux venus dans la capitale. Ceux-ci doivent briser avec la cohérence familiale qui gouverne encore les sociétés rurales et provinciales ; leur insertion commence donc par une rupture que manifeste, sur les listes de recrutement, la fréquence des anomalies familiales par rapport aux critères courants (familles incomplètes auxquelles c'est le père qui manque le plus souvent, *concubinage*, résidence séparée du fils, etc.). Elles sont particulièrement remarquables dans les pro-

fessions où les provinciaux sont en nombre, parmi les domestiques et les journaliers entre autres »<sup>36</sup>.

Qu'il soit perçu comme l'un des symptômes des difficultés d'insertion des migrants ou comme trait de la culture ouvrière, un fait demeure : les problèmes sémantiques actuels reliés au mot même – concubin – proviennent d'un dédain, d'un jugement de valeur imposé par l'élite du temps. Or, il ne s'agit pas d'un cas d'exception. Au minimum, un quart des mariages, il faut le répéter, est la résultante du concubinage<sup>37</sup>. Or cette très grande proportion influence la nuptialité. L'âge des époux concubins ne peut être le même que celui de ceux qui ne le sont pas. Si les couples se forment relativement au même âge, les non-concubins devraient être, théoriquement, plus jeunes au moment de leur mariage que les autres. La procréation chez les concubins engendre une multitude de problèmes pour la légitimation des enfants. Ces enfants auront, dans la très grande majorité des cas, un père non dénommé. La reconnaissance de la paternité est presque inexistante (juridiquement) pour les hommes non mariés. Les procédures de reconnaissance des enfants de couples non mariés sont fastidieuses. Le mariage est la voie la plus simple pour légitimer ces enfants.

Quelle est la signification du concubinage? Question à laquelle il est difficile de répondre ; elle dénote le malaise qui sévit autant sur les connaissances historiques que sur le poids de siècles de moralité judéo-chrétienne.

---

<sup>36</sup> Jeanne Gaillard, « Les migrants de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Insertion et marginalité », « *Ethnologie française* », (X, 1980) p. 131.

<sup>37</sup> Selon les analyses effectuées et qui seront décrites dans ce chapitre, au moins un quart des mariages s'effectue à la suite d'une période de concubinage. Il s'agit donc ici du taux de concubins qui se marient. Le taux de concubins dans la ville est nécessairement plus élevé-quoique insaisissable par le type de source étudié ici, car tous les concubins ne se sont pas nécessairement mariés.

Ironiquement, les analyses du concubinage font état d'un même malaise décrit par Balzac : celui de la pauvreté des couples, le malaise monétaire qui empêche le mariage avec beaucoup plus de force que tout autre argument.

Sur les 4754 actes, 1293 indiquent la même adresse pour l'homme et pour la femme. Il serait aisé d'annoncer d'emblée que 27 % des mariages proviennent de couples concubins. Cependant, certaines variables doivent être exclues si l'on veut tenter de brosser un tableau du concubinage. En effet, il faut enlever de l'échantillon les variables suivantes : les domestiques et les époux vivant chez l'un ou l'autre des parents. Les domestiques peuvent présenter la même adresse sans toutefois être considérés comme concubins. En effet, si les deux époux travaillent pour le même employeur – qui les héberge – ces deux personnes vont indiquer la même adresse sur l'acte de mariage. Ils ne sont pas forcément concubins, mais peuvent toutefois l'être<sup>38</sup>. Pour ce qui est des époux vivant chez leurs parents, la situation est similaire<sup>39</sup>. Ils habitent le même lieu, le même immeuble, mais ne sont pas nécessairement concubins<sup>40</sup>. Finalement, il sera important d'enlever les remariages indiqués dans les actes.

---

<sup>38</sup> Sachant d'emblée que les actes reconstitués n'ont pas indiqué avec rigueur toutes les informations (remariages, professions et habitation avec l'un des parents) qui permettent de déterminer le taux exact de concubinage, il sera pris pour acquis que tous les actes indiquant deux époux travaillant dans le domaine de la domesticité ne sont pas concubins.

<sup>39</sup> Il est fortement possible qu'une grande quantité d'actes n'indiquent pas si l'un ou l'autre des époux habite avec ses parents. Comme le laissent sous-entendre les autres omissions des actes, la reconstitution n'a pas eu la rigueur des actes originels. Malgré l'impossibilité de déterminer qui, des époux vivant chez leurs parents, possède un acte mal reconstitué, il est important d'enlever au moins ceux dont l'indication est présente. Il y aura donc un léger biais dans les taux obtenus.

<sup>40</sup> Il est impossible de savoir si, lorsque deux époux présentent la même adresse, les personnes habitent le même immeuble sans cohabiter ou s'ils sont réellement des concubins. Or, l'indication « avec père, avec mère, avec parents etc... » laisse sous-entendre qu'il y a de fortes chances que les époux n'aient pas été concubins avant le mariage, mais plutôt qu'ils aient (suite...)

En excluant ces cas, l'indice de concubinage descend à 1150 actes sur 4611, soit 24 % de tous les actes recensés<sup>41</sup>. Il est plausible que près d'un quart des mariages se fasse après une période de concubinage<sup>42</sup>. Le concubinage prend donc une importance quantitative dans l'ensemble de la société parisienne du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. L'historiographie à propos du concubinage est peu développée. Par quelques études éparses, il est difficile de déterminer les causes et les effets du concubinage dans une société donnée<sup>44</sup>. La perception du concubinage est édulcorée par le discours élitiste de l'époque. Par ailleurs, il semble y avoir deux explications du concubinage chez les historiens. Premièrement, le concubinage est la résultante d'une mésadaptation des ouvriers à la ville. Voilà, selon Louis Chevalier, un des symptômes

---

habité le même immeuble voire le même logement. Cette indication est une autre façon d'amoindrir le biais causé par l'étude du concubinage à partir des adresses des époux.

<sup>41</sup> Le nombre de 4611 actes est celui de tous les actes dont les adresses de l'épouse et de l'époux sont indiquées. En effet, 143 actes n'ont pas l'indication de l'une ou l'autre (ou des deux) adresse des époux. Il fut préférable de les exclure des calculs plutôt que de les considérer comme des actes de personnes non concubines.

<sup>42</sup> En supposant un biais de 20 % (biais aléatoire) causé par les omissions dans les actes il y aurait donc 230 actes « erronés » sur les 1150 actes qui semblent être ceux de concubins. En ajoutant ce biais aux calculs, le taux de concubinage avant le mariage serait tout près de 20 % ce qui est tout à fait significatif d'une réalité urbaine.

<sup>43</sup> Michel Bozon, « Sociologie du rituel du mariage », *« Population »*, (vol 47, mars-avril 1992) p. 410. L'étude de Michel Bozon annonce qu'en 1960, en France, 10 % des nouveaux mariés avait préalablement été concubins. Au début des années 1980, ce pourcentage est passé à 60 %. Bien qu'il s'agisse de données sur l'ensemble de la France et non pas uniquement à propos des mariages parisiens, il est à noter qu'il semblerait y avoir plus de concubins à Paris en 1856 et 1857 qu'en 1960 ce que l'historiographie considère être un trait de la culture ouvrière de l'époque pour l'ensemble de l'Europe.

<sup>44</sup> Les quelques historiens qui ont traité du concubinage ont produit des écrits qui, malheureusement, possèdent plusieurs lacunes. Selon l'article de Ratcliffe, « In reality, none of these historians has succeeded in properly measuring either the extent or the social composition of cohabitation. Both Chevalier and Frey use numbers of illegitimate infants born at home as the principal indicator of the importance of cohabitation on the grounds that such babies born in hospitals had much lower rates of recognition and were almost certainly mainly born to single mothers alone ». Barrie. M. Ratcliffe, « Popular Classes And Cohabitation in Mid-Nineteenth-Century Paris », *« Journal of Family History »*, (Vol. 21, No.3, juillet (suite...))

du malaise régissant la vie ouvrière à Paris. Deuxièmement, le concubinage serait une réaction culturelle des ouvriers envers l'élite. Ils rejetteraient la culture élitiste en refusant le mariage. Il s'agirait d'une sous-culture ouvrière<sup>45</sup>. Encore une fois, le but de l'analyse n'est pas de remettre en question l'historiographie ou encore de proposer de nouvelles explications sociologiques au concubinage. Conscient des lacunes de l'historiographie à ce sujet, il est important de montrer ce que la source choisie peut indiquer à propos de cet aspect de la vie ouvrière. Le concubinage peut, en partie, se quantifier à partir des actes de mariage. Bien entendu, il s'agit du mariage ayant résulté du concubinage. Il ne s'agira pas ici d'extrapoler les données à l'ensemble de la population parisienne. Les autres méthodes d'analyse du concubinage, celles qui font état des enfants illégitimes et légitimés pourraient, dans ce cas, se joindre aux données de cette analyse. Par le caractère de la source choisie ici, les données sur le concubinage pourront être considérées comme des seuils minimaux. Elles sont les plus conservatrices, car elles ne tiennent aucunement compte des couples de concubins qui ne se marient pas. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le taux obtenu par cette analyse diffère des taux de deux couples sur cinq avancés par d'autres études. Ces dernières se veulent le reflet du nombre de concubins dans la ville alors que les actes de mariage permettent uniquement de retracer les couples de concubins qui se sont mariés<sup>46</sup>. Bertillon, en 1880, avançait un taux de concubins dans la ville

---

1996) p. 322.

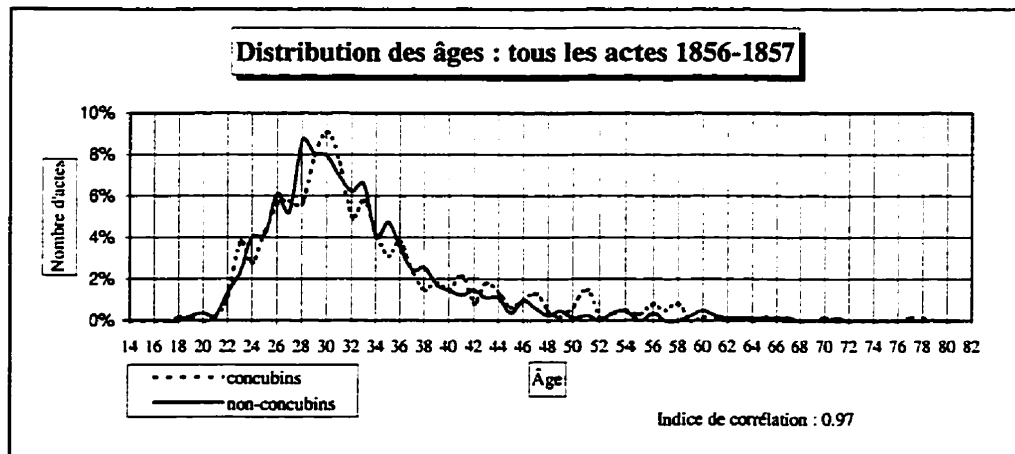
<sup>45</sup> Ratcliffe discute notamment cette position. Barrie M. Ratcliffe, « *Popular Classes And Cohabitation...* » p. 320.

<sup>46</sup> Voir à ce propos l'article sur la cohabitation de Ratcliffe. L'auteur fait une étude du concubinage à partir de registres paroissiaux de certains arrondissements choisis pour leur concentration d'ouvriers. Barrie M. Ratcliffe, « *Popular Classes And Cohabitation...* » p. 320.

d'un couple sur dix<sup>47</sup>. Bertillon sous-estime-t-il le concubinage à Paris? La situation en 1880 avait-elle si radicalement changé? Ses calculs sont tirés des analyses de couples ayant légitimé des enfants. La différence est tout de même très grande : 14 % de différence entre le taux de Bertillon et celui tiré uniquement des mariages de concubins en 1856-1857. Ici encore, les actes de mariage font état de situations qui diffèrent de celles d'autres types d'études.

### L'âge au premier mariage des concubins

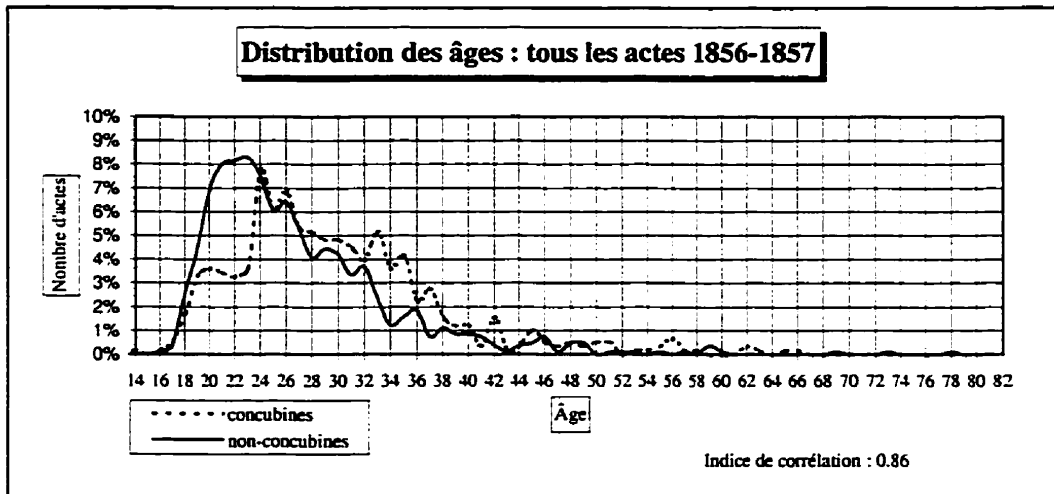
Si l'on fait une distribution de l'âge au premier mariage relatif aux sexes et à la cohabitation, les courbes obtenues dénotent une réalité sociologique assez surprenante. En effet, une différence marquée est mise au jour par ce type d'analyse. Les deux graphiques suivants font état de ces âges liés au concubinage.



**GRAPHIQUE 4 : ÂGE ET CONCUBINAGE CHEZ LES HOMMES**

<sup>47</sup> Barrie M. Ratcliffe, « *Popular Classes And Cohabitation...* » p. 321.





**GRAPHIQUE 5 : ÂGE ET CONCUBINAGE CHEZ LES FEMMES**

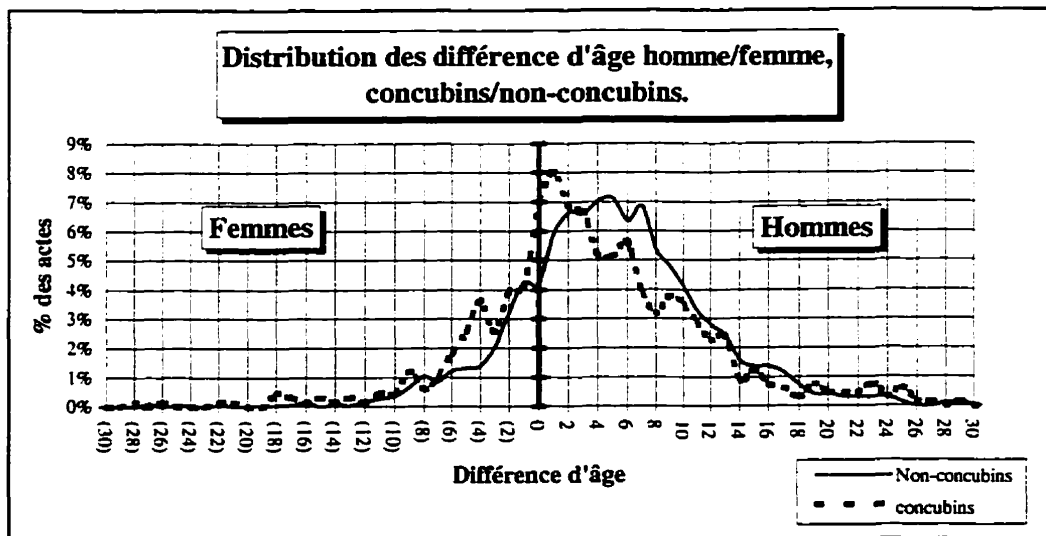
Ces deux graphiques démontrent une différence au niveau des sexes pour l'âge au premier mariage des concubins. La première constatation à faire à propos de ces graphiques concerne la similarité des deux courbes chez les hommes : ces deux courbes se superposent avec une régularité singulière. Une analyse de tous les actes, selon cette probabilité, indiquerait une similarité des courbes encore plus frappante. L'âge au premier mariage des hommes n'est donc pas ou peu influencé par le facteur de concubinage. Un homme qui vit en concubinage avec une femme se mariera probablement au même âge que celui qui n'est pas concubin. Cet âge se situe, encore une fois, à tout près de 29 ans. L'indice de corrélation entre les deux groupes d'hommes est d'ailleurs de 0,96. Cette corrélation est excessivement forte. Serait-il possible d'en déduire que le concubinage ne change guère l'attitude masculine envers le mariage? La réponse serait, selon ces graphiques, positive. Les hommes se marient vraisemblablement au même âge qu'ils aient vécu en concubinage ou pas. Ce premier regard sur le concubinage vient mettre en doute une série de

clichés sur la « moralité » des classes ouvrières. L'attitude des hommes envers le mariage semble donc indépendante du concubinage. Malheureusement, il est impossible de connaître le nombre de personnes concubines qui ne se marieront pas. Cependant, pour les concubins qui décident de se marier, le concubinage n'aurait qu'une faible influence sur l'âge auquel ils se marient. Est-ce le résultat d'une pression sociale? D'un idéal des hommes? La réponse est impossible à donner. Par ailleurs, les différences socio-économiques des différents mariés ne peuvent être mises en lumière par ce type d'analyse. Peut-être y a-t-il une différence causée par le statut économique des personnes. Néanmoins, aucune irrégularité ne semble perceptible à partir des courbes du graphique.

Il en va tout autrement pour les femmes. En fait – et c'est là la différence majeure dans les deux graphiques – les deux courbes des âges au mariage chez les femmes sont dissemblables. Beaucoup plus asymétriques que celles des hommes, elles démontrent, toutes deux, une tendance chez la femme à se marier à un âge beaucoup plus variable. Alors que l'homme se marie en général à 29 ans et que ceux qui se marient plus jeunes ou plus vieux que cet âge le font relativement au même écart d'âge (symétrie de la courbe), chez les femmes, la distribution de ces âges est foncièrement différente. Une majorité des femmes non-concubines se marient de 21 à 23 ans : peu d'entre elles le font avant cet âge, tandis que les autres se distribuent lentement jusqu'à 42 ans. Chez les concubines, la situation est totalement différente. Malgré une « pointe » de la courbe à 24 et 26 ans, la distribution de leurs âges varie grandement de 19 à 43 ans. Pour ces dernières, la « moyenne » de leurs âges induirait l'analyse en erreur.

De ces deux courbes, une conclusion principale émerge : les concubines se marient à un âge plus tardif que les non-concubines. La proportion de

femmes non-concubines entre 18 et 24 ans est grandement supérieure. Par ailleurs, les deux courbes tendent à se retoucher après 24 ans. Néanmoins, les concubines se marient, en plus grand nombre, à un âge dépassant 24 ans. C'est-à-dire qu'il semble y avoir une grande influence sur l'âge au premier mariage des femmes lorsque celles-ci sont concubines. L'indice de corrélation étant de 0,86, la similitude des courbes est d'un dixième de point inférieure à celle des hommes. Alors que le mariage apparaît pour une proportion des femmes de Paris comme un moyen d'accéder à un autre stade de vie, pour les autres, le concubinage retarde ce mariage. Toute la question du marché matrimonial entre en jeu. Les hommes ayant, au premier mariage, une moyenne d'âge de 4,67 ans de plus que les femmes (Graphique 4), la situation du mariage chez les femmes soulève une nouvelle série de questions à propos du concubinage.



**GRAPHIQUE 4 : DIFFÉRENCES DE L'ÂGE AU MARIAGE DES HOMMES ET DES FEMMES DANS L'ÉCHANTILLON**

Au mariage, les hommes sont, en moyenne, de 4,67 ans plus âgés que les femmes. Or, si les hommes se marient principalement à 29 ans, il « devrait » y avoir une pointe équivalente chez les femmes autour de 24 ans. Ce n'est pas le cas. Au contraire, l'âge des femmes se répartit de façon beaucoup plus large. Selon le graphique 4, la différence d'âge entre les hommes et les femmes varie lorsqu'il s'agit d'un mariage faisant suite au concubinage. La différence d'âge est moindre dans le cas des mariages de non-concubins. Par ailleurs, une autre différence existe dans l'étendue des courbes principales. Celle des concubins est plus étendue que l'autre. Ainsi, la distribution des âges se répartit lentement sur une plus grande étendue pour les concubins. Les écarts-types de ces deux séries de données en sont la preuve. Les non-concubins ont un écart-type de 6,82 ans à la moyenne tandis que les concubins en ont un de 8,25 ans à la moyenne. Une différence représentant 1,43 ans d'écart-type : donc une plus grande étendue des données pour un même échantillon. La différence d'âge des concubins est donc plus variable, plus disparate que celle des non-concubins. Ici, un âge « moyen » est moins représentatif que pour la courbe des non-concubins. Les moyennes de ces deux courbes donnent, pour les concubins, une différence de 3,72 ans de plus pour les hommes et pour les non-concubins, une différence de 4,97 ans. Le tableau suivant récapitule ces données

	Concubins		Non-concubins		Global	
Sexe	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Âge au premier mariage	28,98	27,37	29,38	24,03	29,28	24,89
Corrélation des courbes					0,97	0,86
Différence d'âge	3,72 de + hommes		4,97 de + hommes		4,39 de + hommes	
Écart-type	8,25		6,82			

**TABLEAU 6 : COMPARAISON GLOBALE DES ÂGES AUX PREMIERS MARIAGES AVEC LA VARIABLE DU CONCUBINAGE**

Le concubinage avant le mariage a donc comme principal effet de retarder le mariage des femmes. Celles-ci se marient avec des hommes qui ont un âge plus près du leur. La différence entre les âges des deux sexes est moindre. Cependant, les hommes se marient – toujours selon ces statistiques – à un âge relativement semblable ; qu'ils soient concubins ou non. Les concubins se marient avec des femmes légèrement plus âgées que les autres. Le mariage devient donc pour les femmes une méthode d'accéder plus jeune à une autre forme de sociabilité. Si elles trouvent un époux lorsqu'elles sont « jeunes », il semble qu'elles choisissent de se marier directement plutôt que de tenter la vie commune hors mariage. Lorsque cette tentative de mariage échoue, elles choisissent plutôt le concubinage et se marient à un âge qui n'est pas moyen pour la population des concubines, mais plutôt très variable. Le mariage pour celles-ci est soit moins accessible soit moins désirable. Il est difficile de déterminer lequel de ces deux qualificatifs est le plus juste.

Les hommes, quant à eux, se marient en grande proportion autour de 29 ans. Qu'ils vivent en concubinage ou non, l'importance du mariage à cet âge semble influencer leur décision. Ils marient une femme qui, en moyenne, est de près de cinq ans leur cadette. Cependant, s'ils ont été concubins, l'âge de l'épouse est tout autre. Bien que la moyenne détermine que l'âge de leur épouse est de 3,72 ans plus jeune que le leur, la mise en graphique de ces âges démontre que cette moyenne n'est pas le reflet d'une réalité. L'âge de leur épouse est beaucoup plus variable. Plus d'hommes concubins marient des femmes *plus âgées* qu'eux-mêmes que ceux qui ne sont pas concubins.

Le mariage n'est plus perçu dans ce cas comme « le » moyen d'accéder à la vie commune. Il ne faut pas oublier que le mariage *n'est pas gratuit*. Une certaine somme d'argent est nécessaire à la célébration du ma-

riage. Par ailleurs, la bureaucratie impose aux fiancés une lourde charge documentaire. Ils doivent présenter, entre autres, des actes de baptêmes et des papiers attestant l'accord des parents. Ces documents sont, dans bien des cas, difficiles à obtenir. S'ils sont étrangers à la France et que leur mère patrie n'a pas la langue française comme langue juridique, ils doivent fournir une attestation de traduction ou un acte d'un juge de paix. Les multiples coûts engendrés par la préparation au mariage ainsi qu'à la célébration pourraient être à l'origine des causes du concubinage autant chez les hommes que chez les femmes. Le mariage devient, pour certain, un « luxe » qu'il est difficile de se payer. Ceci ne les empêche pas nécessairement d'accéder à la vie de couple, à la vie de famille.

Le concubinage est donc le reflet d'une réalité différente pour les deux sexes. Les femmes qui choisissent de ne pas se marier à l'aube de leur jeunesse (avant 24 ans) sont plus susceptibles d'être concubines. Elles marient des hommes qui ont un âge plus près du leur. L'âge auquel elles se marient devient beaucoup plus variable. Elles ne se marient plus en moyenne à 24 ans. Elles le feront à un âge supérieur et beaucoup plus variable. C'est le cas pour près de 25 % des mariages. Les hommes eux, semblent avoir la voie plus facile. Se mariant en moyenne autour de 29 ans, ils ont moins de chance d'être concubins s'ils passent un certain âge. Le marché matrimonial semble, dans ce cas-ci, favoriser les hommes. Très généralisé et peut-être quelque peu grossi, l'axiome selon lequel *l'homme peut être concubin avec sa compagne ou la marier directement ; il se mariera néanmoins à 29 ans* est l'inverse de l'expérience féminine du concubinage.

## Concubinage et profession

Avant d'introduire cette analyse sur les professions, il est important d'indiquer la méthodologie choisie pour différencier les types de professions. Le choix d'une grille d'analyse demeure très difficile et subjectif. Les données de l'échantillon comprennent 251 indications de professions différentes pour les hommes ainsi que 248 pour les femmes<sup>48</sup>. Ceci, par ailleurs, ne vaut que pour les mariés et n'inclut pas les professions des pères ou des témoins. Bien que ces nombres semblent importants pour un classement efficace, ils ne le sont pas. Il est impossible, par exemple, de tirer des conclusions sur le mariage des artistes en tenant compte de seulement huit personnes indiquant cette profession. Il faut donc procéder à des regroupements qui sont assez inclusifs pour contenir les données, tout en correspondant à un seuil de spécialisation permettant l'analyse réelle de ces données.

Le classement des tâches ou professions qui sera choisi pour la présente analyse est fondé sur les distributions proposées par Bouchard dans son livre intitulé *Tous les métiers du monde*<sup>49</sup>. Sans oublier qu'il s'agit d'une étude voulant cerner les informations à propos des ouvriers, la mise en grille des professions se fera en deux niveaux principaux. Le premier niveau sera celui de la nature de l'effort requis par la profession. Ce niveau sera divisé en deux

---

<sup>48</sup> Ce nombre peut paraître très grand, car le nombre de professions féminines est très restreint à l'époque. Cependant, il ne s'agit pas de traitement de données (regroupement des professions par catégorisation) mais bien de signalement professionnel dans les actes. Ainsi, les termes « domestique, femme de chambre, bonne d'enfants, bonne à tout faire, gouvernante etc... » par exemple, seront tous comptabilisés comme étant des professions différentes. Il s'agit donc de 248 « appellations » de professions et non pas catégories de profession.

<sup>49</sup> Gérard Bouchard, « *Tous les métiers du monde. Le traitement des données professionnelles en* (suite...)

segments : les tâches non manuelles et les tâches manuelles. Le deuxième niveau de classement redivisera ces données en différents segments. Le tableau suivant résume la répartition fonctionnelle de toutes les professions.

I Nature de l'effort	II Difficulté Technique	Exemple	
Tâches non manuelles	Élites	Ambassadeur, avocat, médecin, sergent de ville	
	Bas niveau	Marchands Employés Domestiques	Commerçant, marchand de vin, limonadier Commis, employé, musicien Domestique, cocher, portier, maître d'hôtel
		Indéterminé (Rentiers, propriétaires)	Rentier, propriétaire
Tâches manuelles	Artisans (Travail qualifié)	Artisan, bijoutier, cordonnier	
	Ouvriers (Travail non qualifié)	Journalier, chiffonnier, alumeur de gaz	
Indéterminé		Professions non inscrites et inclassables	

**TABLEAU 7 : DESCRIPTION DES CATÉGORIES DE PROFESSION<sup>50</sup>**

Le choix d'un classement est intimement lié aux projections d'analyses à effectuer. Un classement regroupant les diverses professions en cinq classes tel que l'a fait Ratcliffe dans son analyse sur la périodicité des mariages<sup>51</sup> (ces classes sont : l'élite, les travailleurs qualifiés, les travailleurs

*histoire sociale* », Québec, Presses de l'Université Laval (1996) 323 p.

<sup>50</sup> Ce tableau est inspiré des grilles proposées par Gérard Bouchard. Cependant, les grilles de Bouchard se limitent à la technicité du travail. Or, l'échantillon comporte trop peu de professions similaires pour rendre l'analyse compréhensible et significative. Il a donc fallu réduire les catégories de Bouchard à celles mentionnées ci-dessus pour englober la plus grande partie des actes possible. Gérard Bouchard, « *Tous les métiers du monde...* »

<sup>51</sup> Barrie. M. Ratcliffe, « *Workers and Weddings : The Timing of Marriage in Paris in the Mid-Nineteenth Century* », à paraître.



non qualifiés, les employés et les domestiques<sup>52</sup>) aurait l'effet de réduire les possibilités d'analyse de la présente étude. En divisant certaines de ces catégories – car la méthode utilisée ici et celle de Ratcliffe sont similaires – telles que les tâches non manuelles, les possibilités comparatives avec les ouvriers deviennent plus larges. Comme il s'agit ici de déterminer les informations qui peuvent être puisées dans les actes de mariage, il est cependant nécessaire de demeurer un peu plus inclusif dans la catégorisation des professions pour ne pas tomber dans une trop grande généralisation. Ainsi, par exemple, il ne sera pas possible d'étudier les élites, car elles sont trop peu nombreuses dans les actes. La catégorisation des professions demeure toutefois une tâche très subjective. Il est impossible de savoir exactement qu'elle était la nature du travail d'un *cordonnier* par exemple. Était-il un simple apprenti ou possédait-il une petite boutique? Il est impossible de contourner ce qui, pour certains, sera un très grand biais. En précisant l'analyse uniquement au niveau des ouvriers manuels et non manuels, c'est la grande majorité des actes qui sont répertoriés. L'annexe D fait d'ailleurs état de la liste de toutes les professions masculines répertoriées à l'intérieur des actes avec la catégorie choisie pour l'analyse. Les catégories d'employés et de marchands ont été retenues, mais elles seront plus indicatives que représentatives dans l'analyse. Ces groupes professionnels représentent une trop faible proportion de la population de l'échantillon.

---

<sup>52</sup> La domesticité est un sujet qui demande une étude particulière. Comme le constate Chatelain « le terme de domestique est très imparfait ». Abel Chatelain, « Migration et domesticité féminine urbaine en France, XVIII<sup>e</sup> siècle-XX<sup>e</sup> siècle », « *Revue d'histoire économique et sociale* », (47, 1969) p. 515. L'historiographie traite fréquemment la domesticité d'une manière singulière. Autant par l'historiographie de l'histoire des femmes que par l'historiographie de l'histoire sociale, la domesticité représente un problème bien spécifique.

### **Analyse selon les professions et les groupes sociaux**

L'analyse du concubinage selon les professions peut révéler des indices sur le statut économique des couples ou des mariés. Des questions à propos des difficultés financières des couples (liés au retardement du mariage) trouvent des indices de réponse lors d'une telle analyse. Or, comme les actes de mariage font mention de l'adresse des époux ainsi que la profession de chacun, il est possible de dresser un tel tableau. Cependant, un premier problème surgit lorsqu'il s'agit d'analyser les professions des femmes. En effet – il ne faut pas oublier qu'il s'agit de professions de femmes au XIX<sup>e</sup> siècle – celles-ci peuvent être regroupées principalement dans seulement quelques catégories. Bien que les femmes semblent avoir exercées pratiquement autant de professions différentes que les hommes (selon les actes de mariage) elles sont cependant confinées dans certains secteurs professionnels relativement restreints. La domesticité, les professions relatives au textile (couturière, blanchisseuse, brodeuse, passementière etc...), et le petit commerce (marchande) sont les principaux groupes professionnels recensés. Ils représentent, dans leur ensemble, un éventail infiniment moins vaste de professions que celui des hommes. Bien que les chiffres avancés plus haut n'indiquent pas nécessairement cette différence, le fait que l'on retrouve près de 80 % des femmes recensées dans les actes dans uniquement 15 titres professionnels, alors qu'il faut augmenter ce nombre de titres à 72 pour regrouper 80 % des hommes, démontre cette disparité<sup>53</sup>. Cette différence est due au faible nombre de professions accessibles aux femmes en ces années. Une

---

<sup>53</sup> Il s'agit, bien entendu, des professions regroupant le plus grand nombre de personnes, par ordre décroissant.

étude du XIV<sup>e</sup> arrondissement, à partir des actes de mariage pour l'année 1860, a démontré que plus de 50 % des femmes ont alors une profession reliée à la couture.

« Près de la moitié des nouvelles mariées travaillent dans la couture. Un quart sont sans profession. Cette profession, beaucoup plus faible chez les plus de 35 ans, est compensée par l'augmentation de celle des rentières et propriétaires. La proportion des femmes employées dans le commerce augmente fortement avec l'âge (bouchères, boulangères ou marchandes de vin, qui se remariaient). Dans les professions libérales, nous avons compté les artistes lyriques ou non et les institutrices. Elles sont très rares. Les femmes qui pratiquaient ces professions restaient le plus souvent célibataires »<sup>54</sup>.

Il est possible d'énoncer quelques hypothèses. Les femmes bourgeoises ne pratiquent pas de profession, car il est mal vu, pour elles, de travailler. Elles seraient donc les principales femmes de l'échantillon qui soient « sans profession ». C'est pourquoi, pour les quelques analyses qui vont suivre à propos des professions des femmes, aucun regroupement professionnel ne sera fait. Il s'agira donc uniquement des professions inscrites comme telles dans les actes et non pas des catégories professionnelles. La catégorisation de ces professions affadirait les nuances déjà très faibles causées par la très grande proportion des femmes à l'intérieur de seulement quelques titres professionnels.

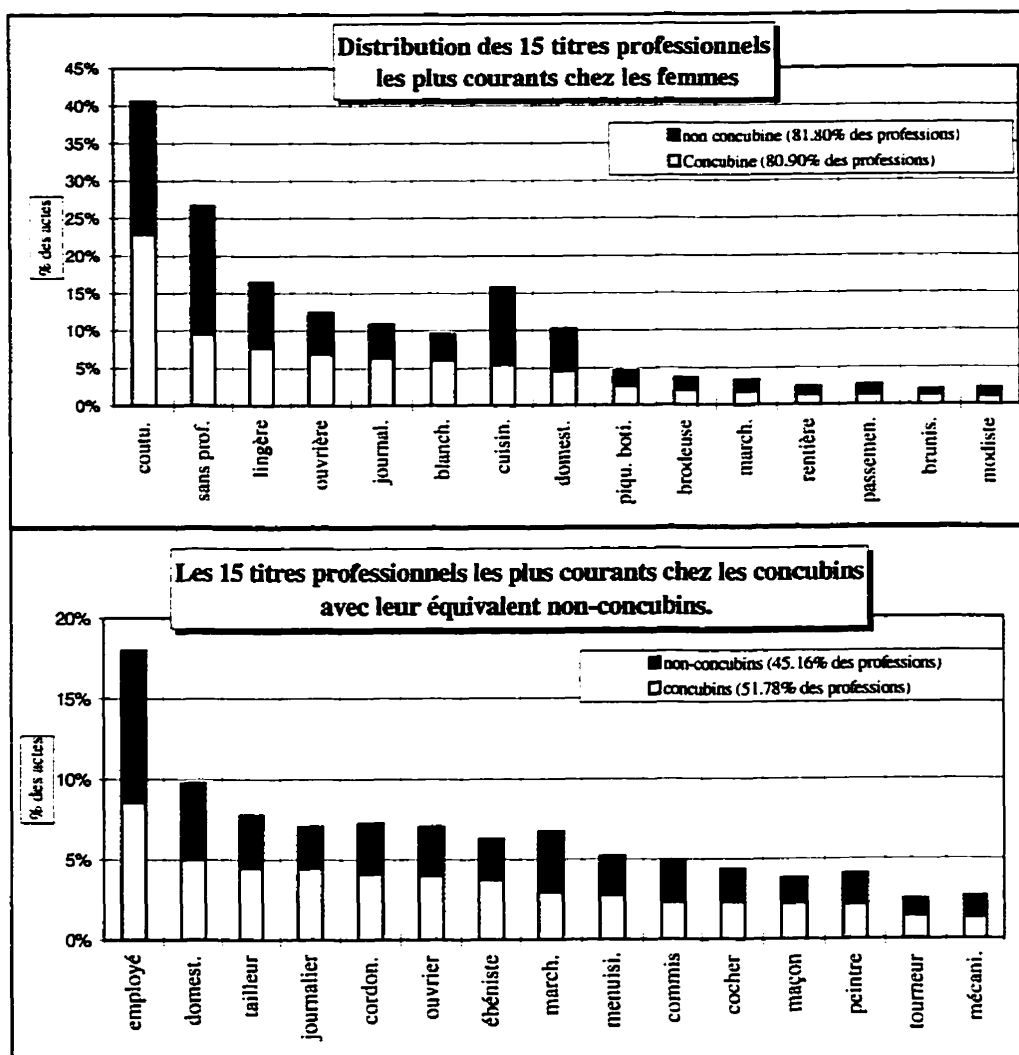
Un autre effet vicieux des indications des professions est la tendance naturelle des personnes à se donner un meilleur « statut » social que le leur. Une femme de chambre d'une petite maison bourgeoise n'a pas le même statut social que celle qui travaille pour l'Impératrice Eugénie. Pourtant, elles indiqueront la même profession. C'est pourquoi les analyses avancées ne

---

<sup>54</sup> Jacques Houdaille, « Paris XIV<sup>e</sup> vers 1860 (d'après les mariages) », « *Population* », (Vol 40, No 1, 1985) p. 163.

peuvent qu'être très générales. Il demeure que ces titres professionnels, pris dans leur sens statistique, révèlent certains comportements.

Avant d'analyser ces comportements par les grilles d'analyse des catégories professionnelles (chez les hommes), la présentation directe des 15 titres professionnels les plus courants dans les actes de mariage servira d'introduction à cette analyse. Dans le cas des femmes, cette présentation est relativement simple, car les 15 titres professionnels les plus importants sont les mêmes chez les concubines que chez les non-concubines ; seule l'importance de leur occurrence varie. Pour les hommes, la situation est différente. L'optique étant d'analyser le concubinage, le graphique des titres professionnels des hommes présentera les 15 titres professionnels les plus courants des concubins avec l'équivalent pour les non-concubins. Ces titres ne représenteront pas nécessairement les 15 secteurs d'activité professionnelle les plus courants chez les non-concubins masculins puisque ceux-ci sont très différents.



**GRAPHIQUE 6 : LES 15 PROFESSIONS LES PLUS COURANTES CHEZ LES CONCUBINS<sup>55</sup>**

<sup>55</sup> Ces deux graphiques, ainsi que tous ceux qui traitent du concubinage sont, comme les précédents, exempts des biais causés par les actes annonçant deux époux domestiques ainsi que ceux vivant chez leurs parents. Or, dans les deux cas, l'on retrouve les titres professionnels de domestiques, mais qui sont concubins. Ceux-ci proviennent soit des actes dont l'un des époux indique la profession de domestique et dont aucune indication est (suite...)

Ces deux graphiques indiquent une première différence des professions selon les sexes car l'échelle de grandeur des deux diffère. Alors que celle des femmes se fonde sur une échelle allant de 0 à 45 %, celle des hommes n'atteint que 20 %. Ceci est justement la résultante de la faible diversité des professions des femmes. Le graphique des femmes est donc une bonne représentation de cette réalité historique alors que, pour les hommes, il faudrait élargir le graphique jusqu'à 76 professions pour obtenir le même taux à travers l'échantillon. Il serait même possible de réduire le nombre de professions des femmes aux huit professions les plus importantes et l'analyse couvrirait près de 72 % de toutes les professions des femmes. C'est-à-dire que les trois quarts des femmes qui indiquent une profession lors de leur mariage peuvent se regrouper dans huit catégories différentes incluant celles qui se déclarent sans profession.

Nonobstant les femmes qui indiquent « sans profession » sans toutefois faire partie de l'élite, la différence entre les concubines et les non-concubines, pour cette catégorie, est la plus flagrante de toutes. Si l'on considère ces « sans profession » comme faisant partie des élites, la conclusion à tirer est que les bourgeoises sont beaucoup moins souvent concubines que les autres<sup>56</sup>. Cependant, il est impossible de tirer des conclusions aussi évidentes

---

inscrite à propos de l'autre époux soit de ceux dont le titre professionnel de l'autre est différent (très rare). Cette catégorie est beaucoup moins significative au niveau du concubinage que les autres, car il est fortement improbable qu'il y ait autant de concubins chez les domestiques. Les imprécisions quant à la nature de l'emploi de l'époux ou de l'épouse (information non indiquée) sont les causes de cette incertitude.

<sup>56</sup> Il est difficile d'avancer de telles conclusions. Les historiens proposeront d'énormes critiques à de telles généralisations. Les quelques problèmes d'analyse mentionnés plus haut en sont la cause. Cependant, la différence est expliquée ici par la condition sociale des femmes concernées. Le fait de se déclarer sans profession explique ces conclusions. Sans pousser plus loin l'analyse, il sera pertinent de revenir à ce graphique lors de l'analyse directe (suite...)

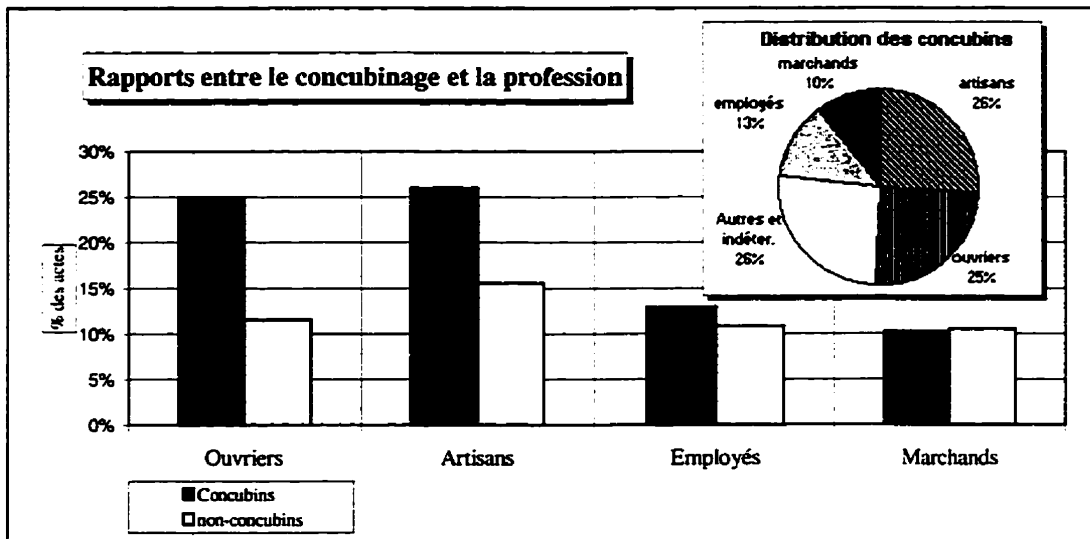
quant aux femmes qui travaillent. Les catégories professionnelles beaucoup trop vastes et le trop grand nombre de femmes indiquant les mêmes professions sont des barrières infranchissables pour une analyse en profondeur. Il faut se rabattre sur les catégories professionnelles des hommes pour cerner des corrélations plus détaillées.

La partie du graphique 5 se rapportant à la situation masculine est, quant à elle, très différente de celle se rapportant aux femmes. Les professions des hommes devront être analysées par une série de graphiques qui tiendra compte d'une plus grande variété de professions ; ces graphiques seront tirés de données regroupées dans une grille d'analyse. Néanmoins, la profession qui comprend le plus grand nombre d'hommes est celle des employés... Cette catégorie est elle aussi très inclusive et surtout très imprécise. Les hommes peuvent être employés aux chemins de fer comme employés de bureau ou encore employés à l'Imprimerie Royale. Cette catégorie n'est donc pas très descriptive de la nature de l'emploi. Le référant à la grille d'analyse des professions devient encore plus impératif.

L'analyse des informations contenues dans les actes par un classement selon les catégories de professions mentionnées ci-dessus précise beaucoup mieux la recherche. Les rapports qui peuvent exister entre le concubinage et les professions peuvent indiquer, entre autres, s'il existe une réelle culture associée au concubinage (une culture en réaction à la culture bourgeoise) ou s'il est plutôt la résultante des facteurs économiques. Les freins au mariage décrits préalablement seraient-ils les causes profondes du concubinage? Le graphique suivant est d'ailleurs un reflet de ces incertitudes.

---

- selon les grilles de professions - pour justifier cette position.



**GRAPHIQUE 7 : RAPPORTS ENTRE LE CONCUBINAGE ET LES PROFESSIONS (CHES LES HOMMES) <sup>57</sup>**

La première constatation à tirer de ce graphique<sup>58</sup> est la différence qui existe entre les catégories des ouvriers et des artisans d'une part, et les autres

<sup>57</sup> Des problèmes majeurs quant à la définition et la reconnaissance des élites à l'intérieur des actes ont rendu l'analyse de ces groupes impossible. La spécificité des élites autant dans leur nuptialité que dans leurs rapports avec l'environnement n'était pas rendue avec justesse. Pour bien cerner les élites à l'intérieur des actes de mariage, il faudrait joindre à l'étude de chaque acte une recherche sur le quartier d'habitation, la rue, les rapports avec les témoins etc... Il y a trop peu d'élites à l'intérieur des actes (148 occurrences ont une probabilité beaucoup plus grande d'être celles d'élites ; ce qui représente 3,21 % des professions inscrites dans l'échantillon) et, de ce groupe, les incertitudes sont trop grandes pour prétendre à leur analyse. Un problème similaire apparaît dans les catégories non ouvrières. La différence entre un grand négociant et un vendeur de rues, qui peuvent tous deux indiquer la profession de marchand est trop hasardeuse à définir à partir du simple titre professionnel pour analyser honnêtement ces catégories. Tout comme les employés, ils sont cependant repérables dans les actes (au contraire des élites dont les titres professionnels sont beaucoup plus variés). Ces deux catégories ont donc été mises en graphique en guise d'indication. Il semble qu'une analyse séparée des élites serait plus susceptible d'apporter des indications sur leurs rapports sociaux. Ce type d'analyse exigerait un échantillonnage plus vaste qui cernerait directement les titres professionnels susceptibles d'être ceux des élites.

<sup>58</sup> Ce graphique est tiré de toutes les données contenues dans l'échantillon. Compte tenu de (suite...)



catégories d'autre part. Cette différence annonce d'emblée une première explication du concubinage. À elles seules, les catégories des ouvriers et des artisans représentent plus de 50 % de tous les concubins alors que les autres catégories (si l'on exclut les indéterminés) représentent 36 % des concubins. On retrouve donc plus de concubins dans les professions manuelles que dans les professions non manuelles. Cette différence s'exprime ainsi :

- 23,82 % plus de concubins dans les professions manuelles (ouvriers et artisans).
- 2,16 % de plus de *non-concubins* dans toutes les autres catégories professionnelles regroupées.

Or, sachant que les professions manuelles sont moins bien rémunérées dans leur ensemble que les autres professions, il très probable que le facteur économique influence les possibilités et les désirs de mariage des ouvriers.

Cette différence est encore plus grande lorsque le niveau économique diminue. Ainsi, il y a 3,02 % plus d'ouvriers qui sont concubins que d'arti-

---

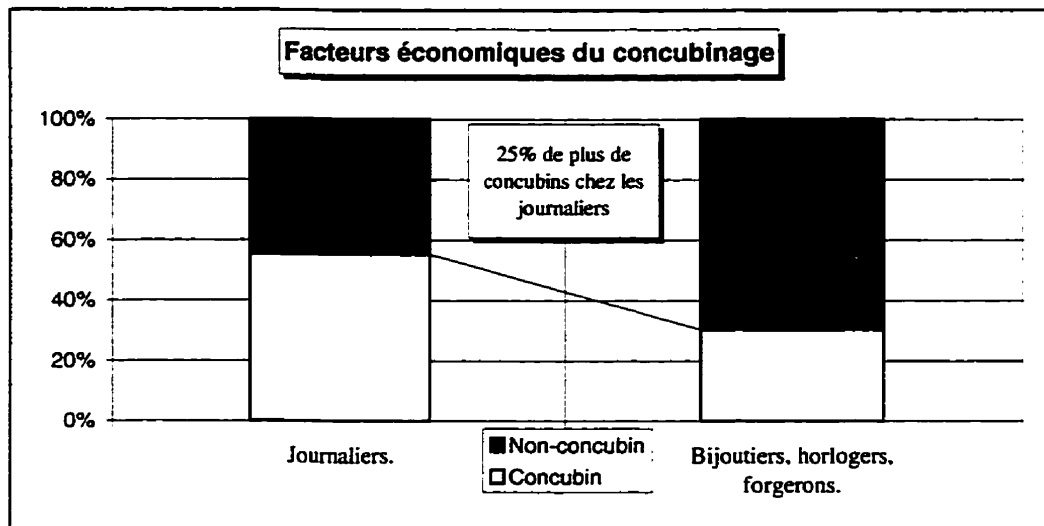
l'importance des cas indéterminés qui représentent 13 % chez les concubins et 25 % chez les non-concubins, cette analyse n'a pas été intégrées au graphique par souci de clarté. Les colonnes indiquant les différents jauges chez les domestiques ne peuvent être utilisées qu'en guise de piste car, encore une fois, il est difficile de déterminer le concubinage réel de domestiques; il est presque impossible et pourtant les données l'indiquent. La raison de cet état provient de l'absence de l'indication de la profession de la femme dans certains actes; il fut impossible de déterminer si les deux personnes exerçaient la profession de domestique. Les rapports économiques des professions peuvent, eux aussi, contenir des biais. La catégorie employée est peut-être trop importante car l'employé, à Paris, possède un certain statut social qui n'est probablement pas partagé par une aussi grande masse de personnes. Il faudrait regrouper ces données à d'autres études sur les professions pour déterminer le nombre réel d'employés au sens strict de l'époque. (Ne pas oublier que cette catégorie comprend aussi les commis divers et ceux dont la profession n'est pas manuelle, mais qui est rémunérée par un travail intellectuel ne comportant pas de grandes responsabilités).

sans. Il existe cependant des concubins dans les autres catégories professionnelles. La principale différence entre les autres catégories et les ouvriers et les artisans s'exprime par le faible écart qui existe entre les pourcentages de concubins et de non-concubins de ces professions. L'historiographie émet cependant des doutes à propos de l'importance du facteur économique en liaison avec le concubinage. En effet, Frey, dans son étude sur le concubinage à Paris, démontre que « les relations qui structurent le concubinage apparaissent beaucoup plus floues que la correspondance rigoureuse entre mariage et fait ouvrier, tandis que nulle part ne se dessine la relation concubinage/ouvriers, si ce n'est négativement pour les habitants en garnis »<sup>59</sup>. Cependant, les analyses démontrées ici sont quelque peu contradictoires avec cet énoncé de Frey. Les concubins retrouvés dans les actes de mariage sont beaucoup plus présents dans le monde ouvrier et artisan que dans les autres groupes professionnels. En effet, si le concubinage est principalement une pratique des travailleurs manuels, la condition économique n'en est peut-être pas l'unique raison. L'une des professions les moins bien rémunérées du monde ouvrier parisien est celle de journalier. Si, toujours à l'intérieur du groupe des travailleurs manuels, on compare cette profession (ouvrière) avec d'autres, ayant de grande difficulté technique (considérée artisanale), il sera possible de mettre au jour cette incidence économique du concubinage. Voici donc cette comparaison faite à partir de deux catégories de groupes professionnels. Le groupe des *ouvriers* sera représenté par les journalier et celui des *artisans* sera représenté par les bijoutiers, les horlogers et les forgerons recensés dans l'échantillon<sup>60</sup>.

---

<sup>59</sup> M. Frey, « *Du mariage et du concubinage...* » p. 807.

<sup>60</sup> Pour des besoins de représentativité des deux groupes, il a été nécessaire d'inclure à la deuxième catégorie les professions de bijoutier, d'horloger et de forgeron pour obtenir un (suite...)



**GRAPHIQUE 8 : COMPARAISON DU TAUX DE CONCUBINS PARMI UN GROUPE D'OUVRIERS ET UN GROUPE D'ARTISANS.**

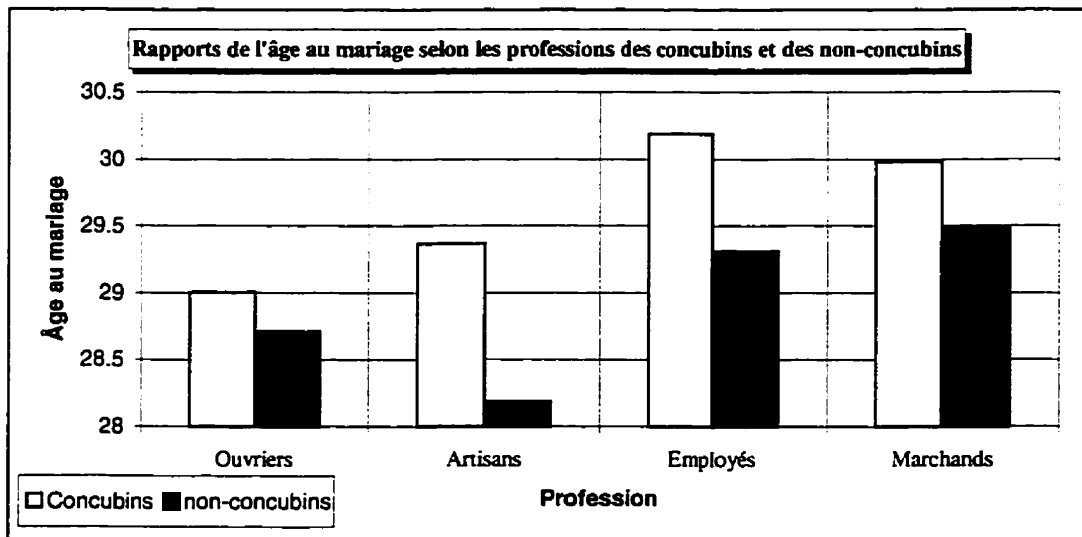
La différence de 25 % qui existe dans le nombre de concubins entre ces deux groupes vient appuyer l'argument économique. Il semblerait que la propension des ouvriers à se marier est moins grande que celle des artisans, car ils ont moins de ressources. On observe 25 % de plus de concubins dans la profession la plus pauvre. Il serait possible que les travailleurs-artisans, ayant plus de ressources et une plus grande mobilité sociale, se marient en plus grand nombre que les journaliers. D'après ce graphique, il est possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle moins la profession est rémunérée, plus

---

nombre d'actes équivalents à celui des journaliers. Malheureusement, ici encore, il s'agira d'indications plutôt que de conclusions, car les données suivantes ne seront tirées que de 188 actes ce qui est un nombre trop faible pour être parfaitement fiable. L'échantillon contenait 94 actes, dont la profession de l'homme est journalier, 41 actes pour les bijoutiers, 17 pour les forgerons et 32 actes pour les horlogers. Le choix des titres de profession artisanale fut déterminé aléatoirement par la combinaison de trois professions de type artisanal dont la somme des occurrences était le plus près du nombre d'occurrences de journaliers.

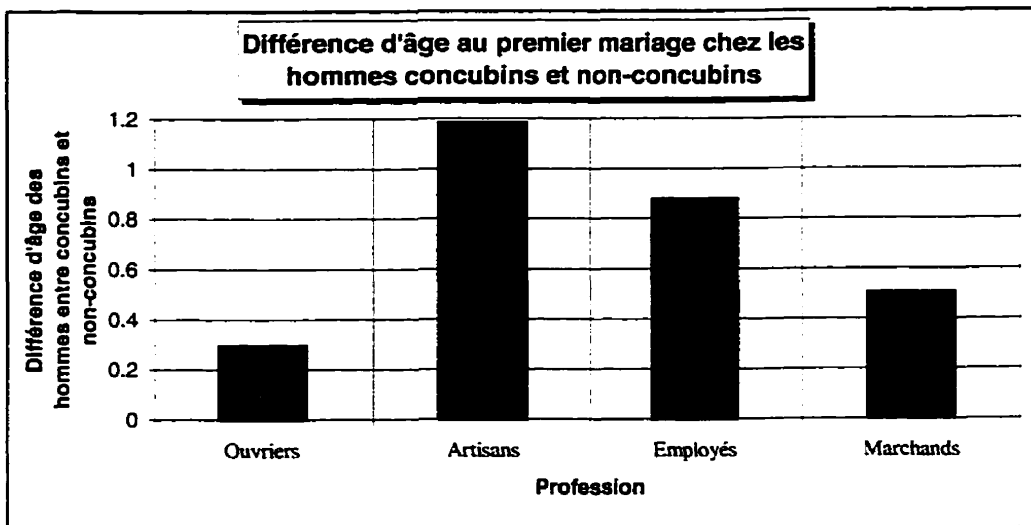
les chances de vivre en concubinage sont grandes. Cette très grande proportion de concubins parmi les journaliers (55,43 %) semble refléter la difficulté économique liée au mariage.

L'analyse de certains liens entre divers éléments d'un acte peut, cependant, conduire à des conclusions qui rendent l'analyse très complexe. Il semble d'ailleurs que ce soit le cas dans l'exemple suivant. Il s'agit de mettre en relief les différences d'âge au premier mariage des concubins et des non-concubins mais cette fois-ci, en présentant les données dans le cadre professionnel. Sachant, selon les données globales précédentes, que les différences d'âges au mariage entre les hommes concubins et non-concubins sont d'une similarité frappante, le graphique suivant vient, en quelque sorte, relativiser ce constat.



**GRAPHIQUE 9 : ÂGE AU PREMIER MARIAGE ET PROFESSIONS DES HOMMES**

En effet, l'analyse de ce graphique montre que le constat qui vaut pour l'ensemble ne s'applique pas à chacune des catégories. C'est en effet ce qui apparaît lorsque l'on compare le graphique 2 (différence générale des âges des hommes selon le facteur de concubinage) qui démontrait la grande similarité entre les âges des concubins et des non-concubins lors de leur mariage (avec peut-être un décalage d'un an de plus pour les concubins) et le graphique ci-dessus. Or quelle est la cause de cette relation entre l'âge et la profession, d'une part, et le concubinage d'autre part? Le coefficient de corrélation entre ces trois variables est de 0,71, ce qui démontre une assez forte liaison entre les trois éléments d'analyse. L'artisan concubin se marie en moyenne plus d'un an plus tard que l'artisan non-concubin. L'ouvrier concubin, quant à lui, se marie à un âge qui a moins de six mois d'écart, toujours en moyenne, que son confrère non-concubin. D'où provient cette variation de la différence d'âge entre les concubins et les non-concubins de groupes professionnels spécifiques face à d'autres groupes? Existe-t-il une raison qui explique l'attitude des artisans concubins envers l'âge au mariage? C'est l'une des difficultés de la statistique. Il peut y avoir une corrélation globale de 0,71 entre ces trois variables ; c'est un fait mathématique. Cette corrélation faillit cependant à la description de cette relation. Il semble que chaque groupe nécessite une étude spécifique.



**GRAPHIQUE 10 : DIFFÉRENCE DES ÂGES AU PREMIER MARIAGE SELON LES PROFESSIONS**

Il semble impossible d'établir une relation entre les ressources économiques et l'influence sur l'âge au premier mariage lorsqu'il y a eu concubinage. La seule conclusion que l'on peut tirer est la même que lors de l'analyse générale de l'âge au premier mariage : il est légèrement supérieur dans le cas d'un mariage de concubins. Seule l'étude qualitative, à partir d'autres sources, pourra mieux saisir le lien entre ces diverses variables.

La profession indiquée dans les actes de mariage reconstitués peut donc servir d'indice sur l'importance du facteur économique à propos du concubinage et non de conclusion. Si plusieurs historiens soutiennent une thèse culturelle vis-à-vis le concubinage, il serait peut-être pertinent de jeter de nouveaux regards sur ces facteurs économiques. En conjuguant cette source avec, par exemple, d'autres sources indiquant les divers revenus par profession, il serait possible de percer cette relation sociale avec une aiguille encore

plus fine. Les actes de mariage reconstitués sont donc, ici encore, une source dont la richesse reste à découvrir.

### **Analyse du lieu de naissance et filiation avec les témoins**

Un autre aspect du concubinage qui peut être analysé à partir des actes de mariage reconstitués est celui de la provenance des conjoints. Sachant d'emblée que seulement 21,04 % des hommes et 30,14 % des femmes indiquent comme lieu de naissance la ville de Paris, il est intéressant de sonder les actes sous cet aspect toujours en liaison avec le concubinage<sup>61</sup>. Ici, le questionnement qui surgit est celui de l'existence hypothétique d'une relation entre le concubinage et le lieu de naissance<sup>62</sup>, qu'il soit rural, urbain ou parisien<sup>63</sup>. Les indices de corrélation entre le concubinage et la provenance

---

<sup>61</sup> Selon les actes de mariage, il y aurait 69,86 % de femmes et 78,96 % d'hommes immigrants ou migrants à la ville de Paris. Cependant, ces nombres ont, eux aussi, le biais causé par la reconstitution des actes dans lesquelles plusieurs informations sont manquantes sur l'origine des époux. En estimant le nombre d'habitants nés hors Paris à 2/3, on obtient le résultat généralement admis par l'historiographie à propos de la migration vers la capitale française pour la période après 1860. Une analyse de la migration vers Paris sera faite dans la deuxième partie de ce texte.

<sup>62</sup> Courgeau dénote quelques problèmes reliés à l'utilisation de l'état civil lors d'analyses sur les lieux de naissance (le lieu de naissance peut varier du lieu de résidence de la mère). Daniel Courgeau, « *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale* », Paris, Éditions de l'INED (1988) p. 204.

<sup>63</sup> Les lieux de naissance des hommes et des femmes ont été regroupés d'abord en quatre catégories : Paris exclusivement, ville de 5000 habitants et plus (excluant Paris) ville de 3000 à 5000 habitants et finalement les lieux ruraux. Cette classification fut obtenue à partir des données de l'année 1851 sur les villes de France de plus de 3000 habitants de l'atlas suivant : Georges Dupeux et Jocelyne Laurent, « *Atlas historique de l'urbanisation de la France (1811-1975)* » Paris, CNRS (1981) 60 p. Les historiens-démographes ne s'entendent pas sur le nombre minimal de personnes dans une agglomération pour la considérer comme étant urbaine. Alors que certains mettent le seuil minimum d'habitants à 5000, d'autres choisissent le seuil de 3000. Dès 1846, les recensements considèrent comme ville toute agglomération de plus de deux mille habitants. Or, comme le critique Dupeux il est très fortement possible que la vie urbaine se chiffre à une population dont le seuil minimal est supérieur à 2000 habitants, mais inférieur à 5000 habitants. Georges Dupeux, « La croissance urbaine en France au XIX<sup>e</sup> (suite...) »

quelle qu'elle soit sont les suivants : hommes (0,00)<sup>64</sup>, femmes (-0,13). Cette corrélation surprend par la similitude entre les résultats et la provenance. La corrélation est presque nulle pour les hommes. Celle des femmes est probablement influencée par le plus grand nombre de Parisiennes de naissance présent dans les actes<sup>65</sup>. Les données sont ici très claires : selon l'analyse quantitative effectuée, il n'y aurait pas de corrélation possible entre la provenance (dans sa qualité urbaine ou rurale uniquement) et le concubinage. Le niveau d'urbanisation du lieu de naissance des époux n'aurait donc aucune influence sur le choix des époux à propos du concubinage comme le révèle le graphique.

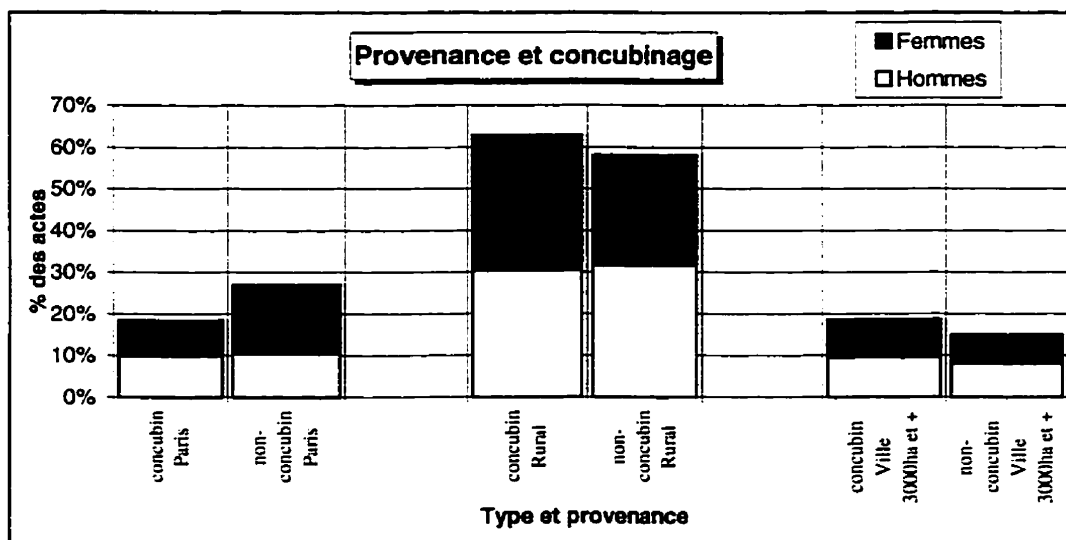
---

siècle », « *Revue d'histoire économique et sociale* », (52, 1974) pp. 173-179. Cet auteur s'en tient donc, dans son atlas historique de l'urbanisation, à un seuil minimal de 3000 habitants pour une commune urbaine. Cependant, comme le pourcentage de personnes provenant d'une ville ayant une population entre 3000 et 4999 habitants est de moins de 3,80 %, cette catégorie fut tout simplement fusionnée à celle des villes de 5000 habitants et plus. Le classement final se présente donc ainsi : Paris exclusivement, ville de 3000 habitants et plus (excluant Paris) et milieu rural.

<sup>64</sup> La corrélation exacte est de 0,0073.

<sup>65</sup> Il y a 9,10% plus de Parisiennes de naissance dans les actes que de Parisiens de naissance.

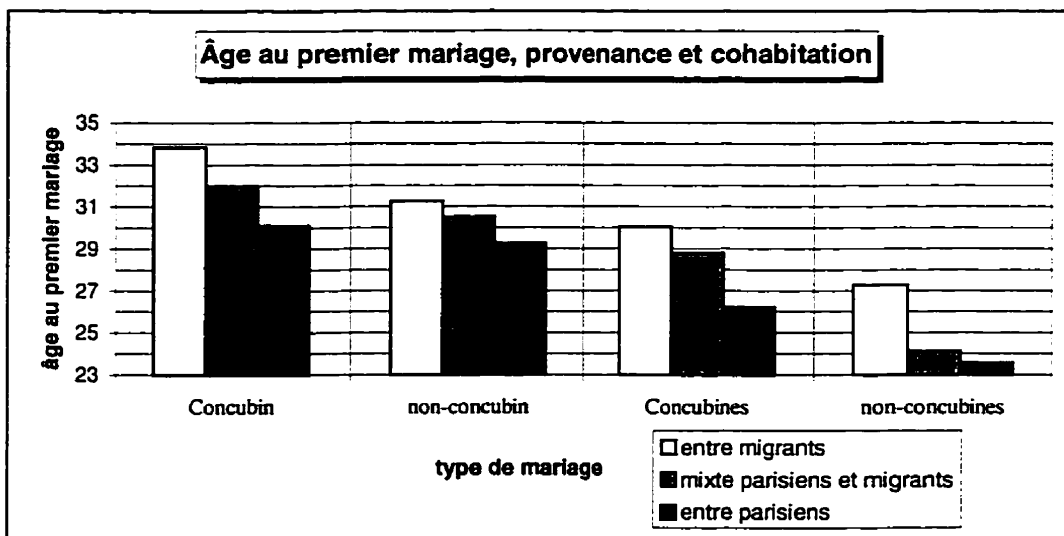




**GRAPHIQUE 11 : GÉOPOLITIQUE ET CONCUBINAGE**

Le graphique 11 met en relief les données des corrélations précédemment exposées. Il aurait pu exister un lien entre le concubinage et la provenance, cependant, tel n'est pas le cas. Les niveaux "blancs" de chaque colonnes (hommes) sont pratiquement égaux. Il y a donc une corrélation nulle entre l'urbanité du lieu de naissance et le flux migratoire. Chez les femmes, des variations existent. Mais ces variations n'indiquent pas une différence majeure. En effet, il semble y avoir plus de Parisiennes non-concubines, mais ces résultats peuvent être facilement critiqués à cause du plus grand nombre de Parisiennes de naissance (comparativement à ceux relatifs aux hommes), malgré une base de données moins grande que celle des hommes. L'indice de corrélation de 0,13 existe peut-être mais de toute façon, cet indice indiquerait une corrélation très faible entre le fait d'être Parisienne de naissance et de ne pas être concubine. La prudence est donc ici nécessaire car, justement, le lien est trop faible et les biais sont trop importants.

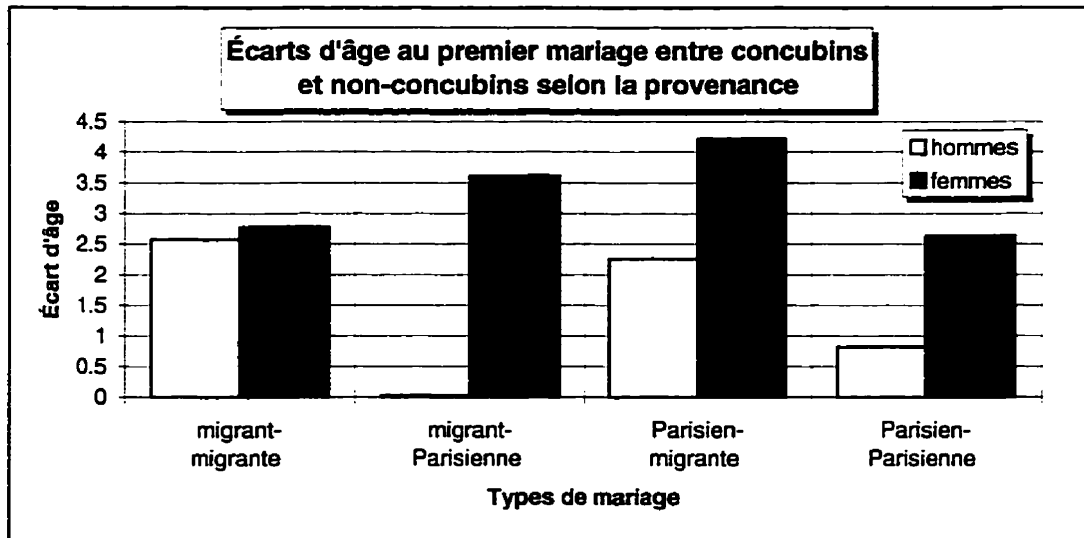
Le graphique suivant met en relation l'âge au mariage, la provenance des époux et leur situation de concubins ou de non-concubins avant le mariage. Or, la réalité que ce graphique désigne concorde avec un constant précis : les concubins se marient plus tardivement que les non-concubins. Cependant, la distribution par type de mariage (selon l'origine) permet la description d'une autre réalité : l'insertion dans la ville est une cause du retardement du mariage. Comme il fut déjà mentionné, si les deux époux sont migrants dans la ville de Paris, ils se marieront plus tard qu'ils ne le feraient si l'un des deux en était natif. L'âge devient encore moindre si les deux époux sont de la ville de Paris.



**GRAPHIQUE 12 : ENDOGAMIE MIGRATOIRE ET CONCUBINAGE**

Comme il est possible de le constater par ce graphique, la migration retarde l'âge au premier mariage. Et ceci devient encore plus marqué lorsque les différences d'âge au premier mariage entre concubins et non-concubins

sont directement comparées. Cependant, la variable de l'âge au premier mariage dénote une relation d'intégration des migrants dans la ville.

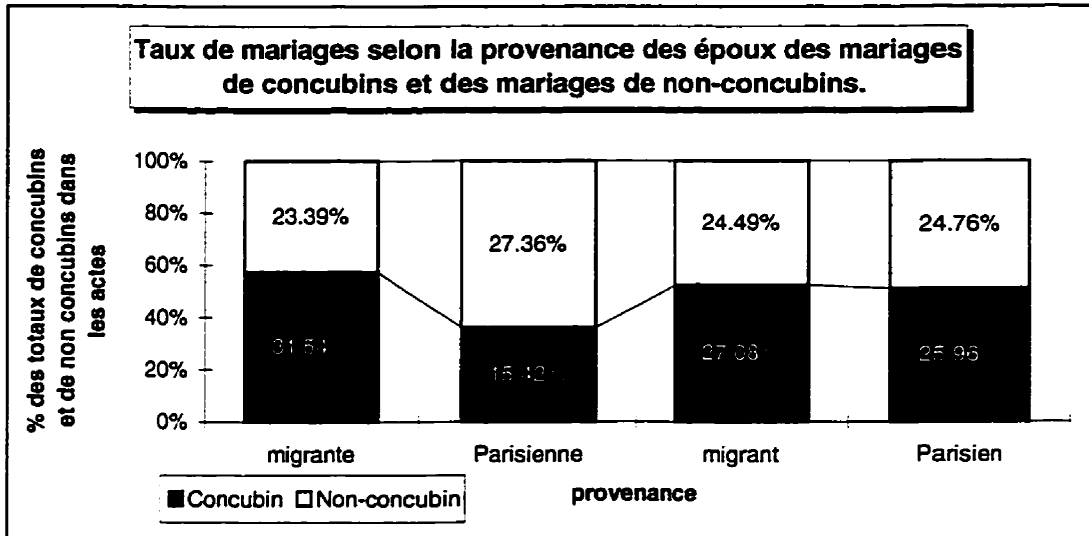


**GRAPHIQUE 13 : ÉCARTS D'ÂGE SELON L'ENDOgamie MIGRATOIRE<sup>66</sup>**

Selon les analyses de ce graphique, il semble exister une importante différence à l'intérieur des mariages endogames. En effet, les hommes migrants ont un écart d'âge entre concubins et non-concubins beaucoup plus marqué que les Parisiens lorsque chacun des deux groupes contracte un mariage endogame. Chez les femmes, cet écart est moins important quoiqu'il démontre la même tendance que celui des hommes, c'est-à-dire un écart plus faible pour les Parisiennes de naissances que pour les migrantes de naissance (toujours dans les deux catégories de mariages endogames). Bien que ce graphique n'indique pas la proportion des migrants et des Parisiens concubins et non-concubins dans les actes de l'échantillon (ce qui définirait l'importance

<sup>66</sup> L'écart d'âge est toujours positif pour le concubin.

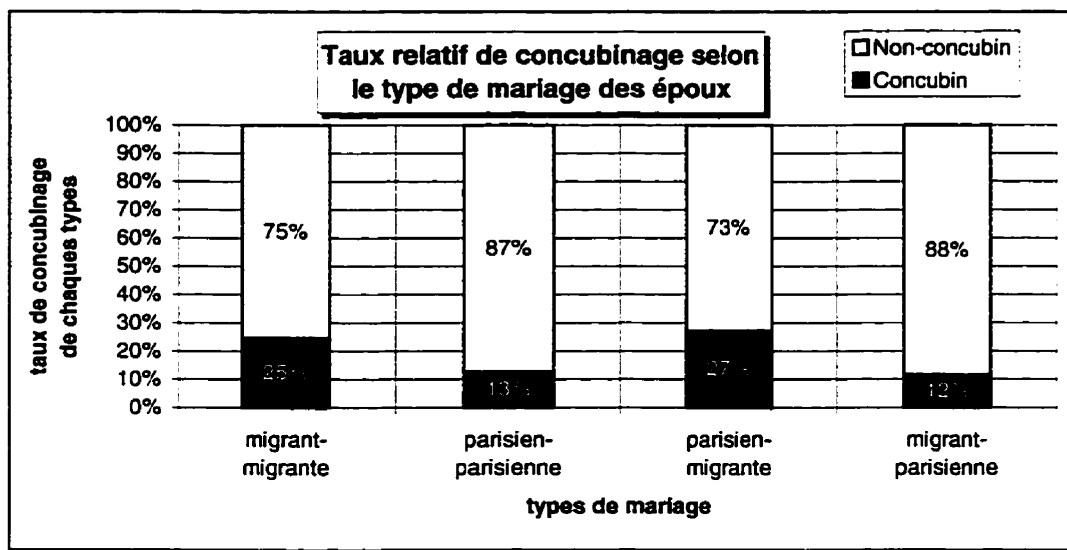
de ces différences dans l'optique d'une intégration des migrants à la ville de Paris), les mariages endogames de migrants engendrent un retardement de l'âge au premier mariage lorsqu'il y a eu un concubinage au préalable. Les mariages exogames quant à eux sont plus complexes. Deux autres graphiques sont nécessaires à la compréhension de ce qui semble être la principale influence de la région d'origine sur le concubinage.



**GRAPHIQUE 14 : TAUX DE CONCUBINAGE DANS LES ACTES DE MARIAGE SELON LE LIEU DE NAISSANCE<sup>67</sup>**

<sup>67</sup> Ce graphique comporte deux séries de données. Les réfèrent aux taux par catégorie générale de concubins ou de non-concubins (chacun des quatre pourcentages par catégorie concubin/non-concubin s'additionne pour totaliser 100 %). L'autre taux est représenté par la jauge de l'axe Y où ce sont les pourcentages de concubins et de non-concubins « *par catégorie de provenance* » qui est indiquée. Il est impossible d'obtenir des taux de 50 % par genre et par catégorie (bien qu'il s'agisse ici d'actes de mariages où nécessairement il y a une quantité égale d'hommes et de femmes) car les omissions d'un côté comme de l'autre sont inégalement réparties; il peut y avoir, par exemple, l'indication du lieu de naissance de l'épouse sans que celle de l'époux ne soit indiquée. Cependant, ces différences n'atteignent pas plus de 7 % d'écart (les mariages de Parisiennes sont ceux qui ont le plus grand nombre d'omissions du lieu de naissance de l'époux) avec, en moyenne, 3,61 % d'omissions.

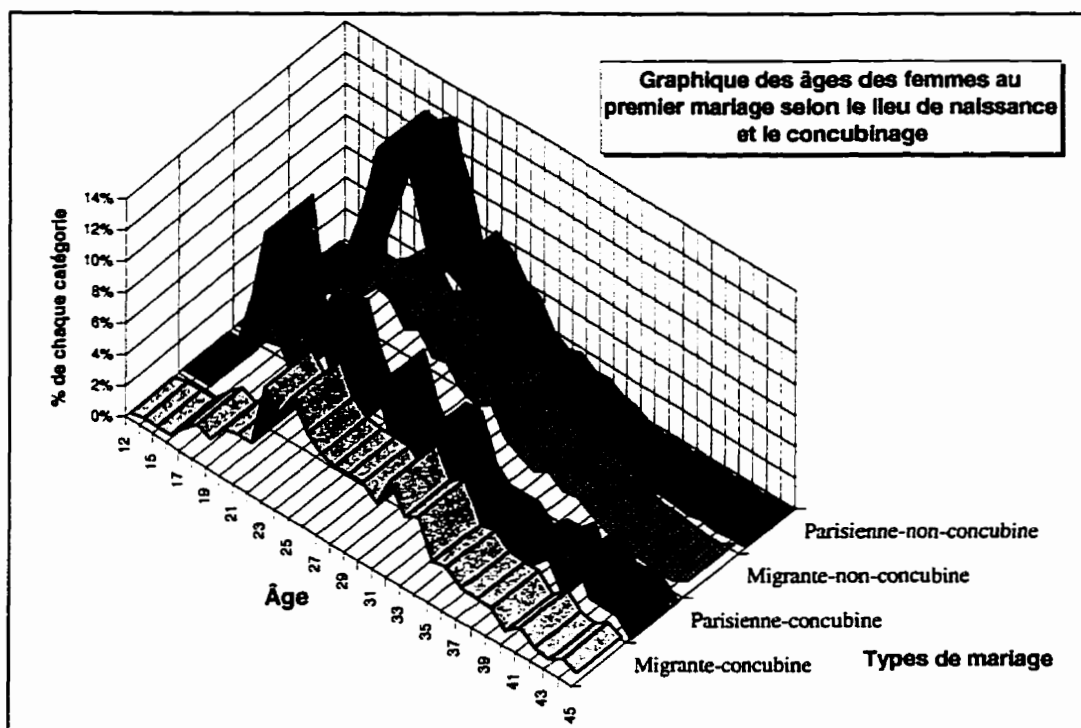
Le graphique 14 démontre la grande disparité qui existe entre les hommes et les femmes, à la fois en ce qui a trait au concubinage et à la région d'origine. Alors que les différents pourcentages des hommes varient peu en fonction de la migration, les femmes migrantes ont une tendance beaucoup plus forte à être concubines que celles qui sont natives de Paris. Il semblerait donc que la migration ait une forte influence sur le concubinage des femmes. Cependant, il s'agit toujours ici du concubinage des femmes *qui décident de se marier*. Il serait possible, quoique invérifiable par la nature de la source étudiée ici, d'annoncer l'hypothèse selon laquelle les femmes qui migrent à Paris ont une tendance plus forte que les autres groupes à vivre en concubinage. Sachant, par ailleurs, qu'elles ont un âge au mariage beaucoup plus variable que celui des hommes, la plus grande proportion de femmes migrantes concubines dénote, ici aussi, une situation d'intégration probablement plus problématique, ou du moins plus difficile à saisir, que celle des hommes migrants. D'ailleurs, il semble que les rapports d'endogamie des régions d'origine sont concordants avec à cette hypothèse.



**GRAPHIQUE 15 : TAUX DE CONCUBINAGE SELON L'ENDOGRAMIE DE LA RÉGION DE PROVENANCE**

L'endogamie exposée par ce graphique indique une tendance parallèle à celle des taux de concubinage à l'intérieur de la population de femmes migrantes à la ville de Paris. Il s'agit bien de taux *par types de mariages* et non de représentation de la population dans les divers types d'endogamie matrimoniale. C'est pourquoi l'influence d'une des variables (en l'occurrence celle de la région d'origine des femmes) prend une telle importance. Là où il y a mariage avec une Parisienne d'origine, le taux de concubinage préalable au mariage n'apparaît inférieur que lorsqu'il est comparé au mariage d'une migrante et ce, indépendamment de l'endogamie du mariage. Il est donc fortement plausible que les migrantes choisissent de vivre en concubinage dans une proportion beaucoup plus importante que les Parisiennes, les Parisiens ou les migrants masculins. S'il y a bel et bien une culture qui influence le concubinage ou s'il existe une pathologie causée par les difficultés d'insertion dans la ville — selon l'opinion historiographique — ce sont les femmes

migrantes qui en sont le plus touchées. Les variations de l'âge au mariage observées sur l'âge au mariage des femmes concubines et non-concubines se trouvent précisées par ces observations sur l'origine des épouses.



**GRAPHIQUE 16 : DISTRIBUTION DES ÂGES AU PREMIER MARIAGE DES FEMMES SELON L'ORIGINE GÉOPOLITIQUE ET LE CONCUBINAGE<sup>68</sup>**

<sup>68</sup> Les données observées sur ce graphique représentent les taux moyens par tranche d'âge de l'âge au premier mariage des femmes catégorisé selon leur origine (Parisiennes et migrantes) ainsi que leur statut de concubine ou de non-concubine avant le mariage. La présentation graphique tridimensionnelle était la seule méthode seyante à représenter ces trois variables, car les courbes se superposent trop fréquemment pour qu'une mise en graphique bidimensionnelle soit lisible. La forte accentuation des pentes des quatre courbes (beaucoup moins perceptible dans le cas des Parisiennes non-concubines) est causée par la quantité d'actes dans l'échantillon. Il est à supposer que les courbes d'une population globale d'épouses pour les deux années étudiées soient beaucoup plus sinuales. Ces quatre courbes indiquent néanmoins les fortes probabilités des types de courbes sinuales qui seraient obtenues par l'analyse globale de tous les actes.

Le graphique 16 indique principalement deux tendances. La première est l'âge plus avancé des femmes migrantes lors de leur premier mariage indépendamment du concubinage. Les Parisiennes sont donc celles qui se marient en grande proportion avant d'avoir atteint 20 ans<sup>69</sup>. Ceci peut facilement s'expliquer par le retardement de l'âge au mariage chez les femmes migrantes à cause du temps requis pour migrer et s'intégrer à la ville de Paris. Cependant, c'est au niveau des différences chez les groupes de concubins qu'apparaît le constat précédemment exposé. L'âge au premier mariage des migrantes concubines est beaucoup plus élevé (courbe de 20 à 38 ans) que celui des trois autres groupes. Sachant que la proportion de concubines est nettement supérieure chez les femmes migrantes, il semble donc, selon toutes ces observations, que ce sont elles qui font augmenter la moyenne d'âge au premier mariage par la combinaison des deux facteurs suivants : migration et concubinage. Cette particularité de l'âge au premier mariage des migrantes peut donc être observée par l'analyse des actes de mariage.

Finalement, pour terminer l'analyse du concubinage, les liens qu'entretiennent les couples concubins avec leur entourage pourraient être éclairés par une analyse des témoins. Cependant, la trop faible quantité d'actes indiquant des informations sur les témoins rend cette analyse trop

---

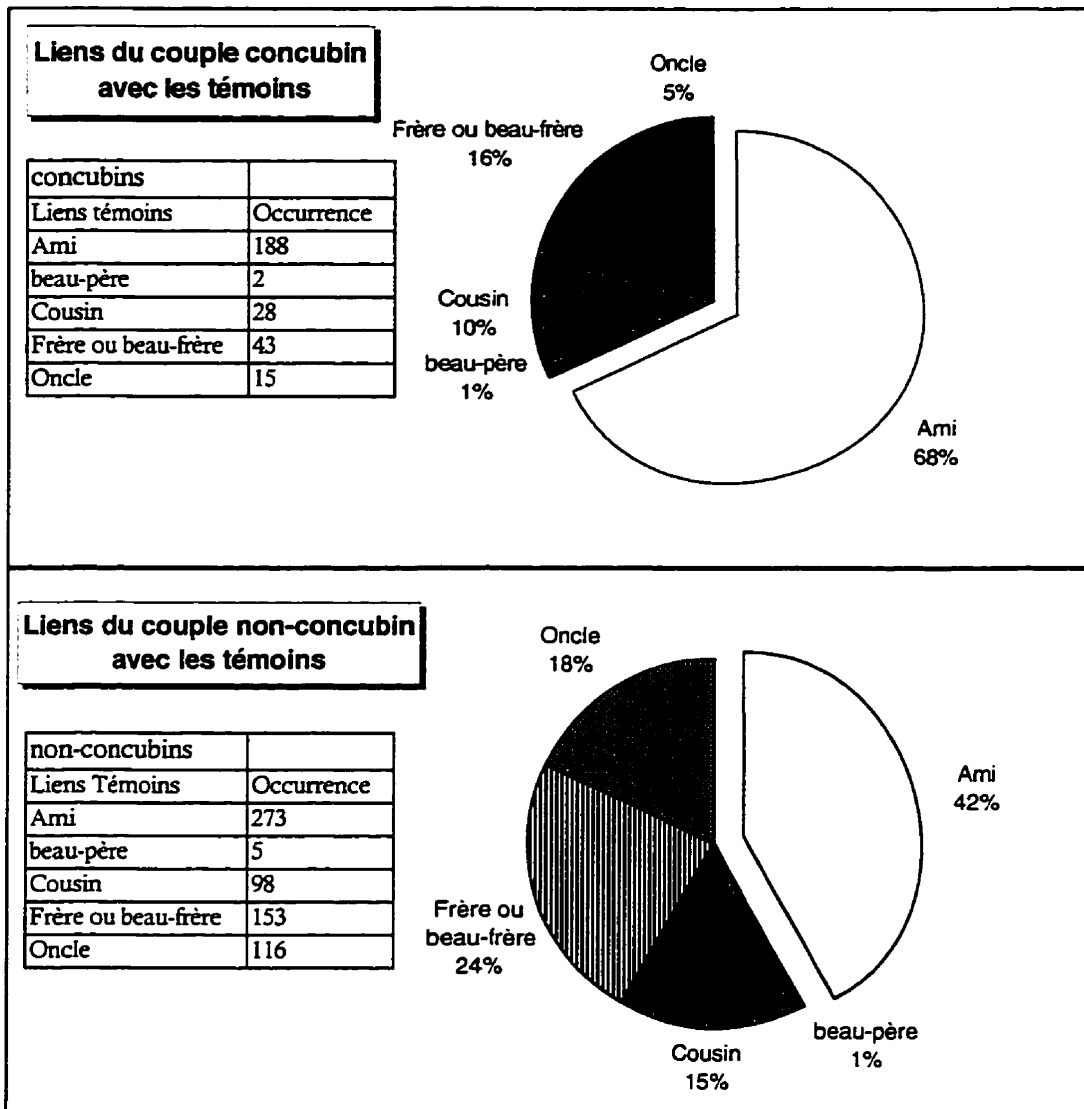
<sup>69</sup> L'importante concentration de Parisiennes se mariant vers l'âge de seize ans tout en étant concubines indique probablement un biais dans la détermination des couples concubins. En effet, il est peu probable que tant de Parisiennes, habitant théoriquement avec leurs parents à Paris, aient une période de concubinage avant le mariage, aussi courte qu'elle puisse l'être. Il s'agirait probablement du biais causé par l'omission, lors de la reconstitution des actes, de l'indication d'habitation avec l'un ou l'autre des parents. Malgré ce biais, il est possible de constater que les Parisiennes se marient en très grand nombre avant d'avoir 20 ans ce qui ne semble pas être le cas pour les femmes migrantes.



aléatoire. Voici quelques informations tirées des 76 actes de mariage de concubins qui fournissent des renseignements sur les témoins<sup>70</sup>.

---

<sup>70</sup> Quatre témoins sont requis pour la signature d'un acte de mariage. Les données suivantes ont été regroupées (les témoins ont été considérés dans un ensemble et non comme un segment de chaque acte) mais malgré cet effort, il est impossible d'analyser aucun autre aspect que les liens sociaux qui unissent les couples concubins aux témoins. Les professions inscrites dans les 76 actes sont trop disparates pour les analyser sérieusement. La seconde partie, analysant les relations sociales, pourra mieux cerner les rapports des couples avec les témoins, car il sera possible d'analyser la totalité des actes plutôt qu'uniquement ceux des concubins. À noter qu'il y a 259 actes de l'échantillon qui donnent des indications sur les témoins.



**GRAPHIQUE 17 : LIENS FILLIAUX RECENSÉS DANS L'ÉCHANTILLON DES COUPLES DE CONCUBINS ET DE NON-CONCUBINS**

Le tableau d'occurrence des témoins au mariage des couples concubins indique principalement une filiation amicale avec les témoins. Cependant, les divers liens familiaux confondus donnent, eux aussi, un pourcentage assez grand, soit 32 %. La filiation présente donc un choix de

témoins dont environ les deux tiers sont des amis et le tiers, des parents. Il est impossible de pousser l'analyse plus loin à cause de la faible représentativité de l'échantillon. Néanmoins, l'utilisation des mentions des témoins dans les actes de mariage pourrait indiquer – dans un échantillon moins lacunaire – des différences entre concubins et non-concubins avec plus de précision qu'ici. Toutefois, il faut constater que la proportion de témoins « amis » des non-concubins est beaucoup moins grande que celle des concubins. La filiation familiale est donc beaucoup plus importante ici, soit : 58 %. Il s'agirait d'une situation probablement inverse à celle des concubins. Cette hypothèse pourrait, par ailleurs, se joindre à l'étude de la migration, car il est plausible que les migrants aient une plus grande tendance à être concubins que les Parisiens de naissance (si l'on se fie aux observations faites à propos de femmes migrantes) ; ils auraient donc moins de chance d'avoir des parents à Paris.

Encore une fois, ces données ne sont qu'indicatives. Un échantillon plus représentatif, qui indiquerait de telles relations, démontrerait la relation qui existe entre la filiation des époux et le concubinage. En somme, il semblerait que cette filiation naturelle démontre soit une pression (morale?) soit une aide au mariage des couples avant qu'ils ne vivent ensemble. Mais pour appuyer un tel postulat, plusieurs données doivent être prises en considération. Les migrants ont-ils des parents à Paris? Où habitent les témoins? Qui sont-ils? Ont-ils la même profession que l'un ou l'autre des époux? Dans quel groupe social se trouvent ces témoins? Y a-t-il indice de mobilité sociale? Bref, voilà un foisonnement de questions qui ne peut trouver réponse à partir de l'échantillon choisi. Néanmoins, les actes de mariage permettent ce genre d'étude.

## Conclusion

Les actes de mariage révèlent des indications sur les caractéristiques du concubinage beaucoup plus précises que celles tirées, par exemple, des registres de naissance<sup>71</sup>. En effet, par des traitements statistiques de l'âge au premier mariage des concubins, par la relation qui existe entre la profession et le concubinage et par les liens entre les témoins et la migration d'une partie de la population citadine, des relations sociales sont révélées, quantifiées et permettent l'étude de situations ponctuelles relatives couples. Que ce soit par le constat d'une différence importante dans l'âge au premier mariage des hommes et des femmes concubins ou par l'analyse des ressources économiques du couple, on peut synthétiser ces informations pour bâtir une analyse qui n'a pas le biais du discours élitiste. En composant un cas type de couple concubin à Paris selon les données analysées ici, on obtiendrait à peu près ceci : l'homme a 29 ans, la femme n'a pas d'âge moyen réel, ils proviennent tous deux d'une région quelconque de France (rurale ou urbaine), ils ont un revenu très modeste et entretiennent des liens amicaux avec leur entourage plutôt qu'avec leurs familles. Voilà un cliché, probablement aussi détestable que les autres car c'est justement un cliché; cependant, il provient de la statistique et non d'une interprétation bourgeoise. Près d'un quart des habitants de Paris qui décident de se marier vivent en concubinage. Il semble que le concubinage soit le reflet de difficultés économiques, si l'on se fie à l'analyse des journaliers concubins, et n'est peut-être pas la résultante d'une « amoralité »

---

<sup>71</sup> Certaines études, notamment celle de Louis Chevalier, « *Classes laborieuses et classes dangereuses...* » ont tenté de cerner quantitativement le concubinage par un recours aux registres de naissances : l'argument de base étant celui des enfants illégitimes nés à la maison de la mère.

ou d'une réaction anti-bourgeoise. Le concubinage retarde l'âge au premier mariage et complique la vie familiale en ce qui a trait à la légitimité des enfants. Il rend la reconnaissance de la paternité pratiquement impossible. Symptôme ou cause, le concubinage semble avoir une relation nettement plus grande sur les femmes migrantes à Paris.



## COMPOSITION SOCIO-GÉOGRAPHIQUE DES CLASSES OUVRIÈRES

### **Composition démographique des populations**

La composition démographique est l'une des principales bases de toutes les relations et de tous les aspects de la sociabilité humaine. La population de Paris est composée, comme il a été possible de le voir par les précédentes analyses, d'une multitude de personnes provenant de milieux qui diffèrent par leur géographie et leur statut économique. Ces gens ont aussi différents statuts sociaux et professionnels. Les actes de mariage offrent, contrairement à une source telle que les *Recherches statistiques(...)* – qui présentent des statistiques agglomérées – la possibilité d'analyser globalement la société, mais aussi au cas par cas. Il est impossible de connaître, par exemple, les rapports entre migrations et professions à partir des *Recherches statistiques(...)*

L'étude des ouvrier peut profiter d'une importante population ouvrière et artisanne à l'intérieur des actes de mariage. L'étude de l'insertion des ouvriers et de leurs relations sociales à l'intérieur de la ville de Paris, à partir de leurs actes de mariage, offre d'excellentes possibilités pour cerner ce qui, autrement, serait insaisissable. Il s'agit ici de jeter un regard sur les caractéristiques personnelles des époux et, par conséquent, analyser les solidarités et les rapports sociaux des divers groupes recensés dans les actes.

### Données générales tirées des actes

Les sources telles que les *Recherches statistiques(...)* fournissent, d'ores et déjà, la plupart des informations générales sur la composition socio-économique de Paris. Ces autres sources présentent certaines données qui ne peuvent être révélées dans les actes de mariage. C'est notamment le cas des ratios homme/femme à l'intérieur de la population, et ceci, pour l'évidente raison qu'un mariage comprend toujours un homme et une femme. D'autres données ne peuvent être fournies par l'analyse des actes de mariage : les célibataires étant exclus de ces actes. Les membres du clergé le sont tout autant. Par ailleurs, les données recueillies font état d'une tranche de la population bien spécifique : celle des nouveaux mariés. Une forte migration, résultant d'un événement climatique, économique ou autre, d'une région quelconque dont la majeure partie de la population est âgée (en 1856-1857) de plus de 40 ans, par exemple, n'apparaîtra pas dans l'étude. Les migrants qui se marient avant d'arriver à Paris ou qui se marient à l'extérieur de la ville n'apparaîtront pas non plus dans les actes. Les migrants ne se marient pas *ipso facto* en arrivant dans la capitale ; ils n'y migrent pas nécessairement directement non plus. Or comme le démontre Ravenstein pour l'Angleterre ou encore Surre-Garcia à propos des Occitans, la migration peut se faire par étape, de ville et ville, jusqu'à Paris<sup>72</sup>. Ceci n'est pas révélé par les actes de mariage. Les mariés disparaissent donc des sources avant de réapparaître, le bref instant de leur mariage, pour l'inscription de leurs actes. Ils étaient apparus au moment de leur naissance, ils réapparaîtront, peut-être, pour signer les

---

<sup>72</sup> Alain Surre-Garcia, « L'émigration occitane », « *Ethnologie française* », (X, vol 2, 1980) p 208. Les « lois » de Ravenstein seront rappelées dans une partie ultérieure.

registres des naissances et auront leur tombée de rideau dans les actes de décès. La réalité, qui peut être saisie dans les actes de mariage est celle d'un moment. Elle est partielle, mais elle est irremplaçable pour l'étude de certaines questions car elle est statistique et non pas poétique.



### Endogamie et exogamie des migrants

*L'unité de la période tient en effet à celle d'une oeuvre. Sous le Second Empire, l'histoire de Paris est celle d'une ville en proie à l'urbanisme impérial. Je ne prétends pas, bien sûr, qu'au cours de ces dix-huit ans l'oeuvre soit restée égale à elle-même, mais la continuité de ces desseins n'en reste pas moins remarquable : pendant ces dix-huit ans, l'Empire administre à la Ville des travaux qui en font une capitale moderne et qui engagent l'avenir de la modernité jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.*  
*Jeanne Gaillard<sup>73</sup>.*

### Endogamie des migrants par type de lieu de naissance

Le lieu de naissance des mariés nous aide à mieux saisir la provenance de cette migration massive qui domine la population de la capitale. En répartissant les données selon le lieu de provenance, il est possible de mieux comprendre les routes migratoires et certains mouvements démographiques des habitants de Paris. L'historiographie traditionnelle – surtout les études de Louis Chevalier – a toujours insisté sur la difficulté d'insertion des migrants. Rappelons que seulement 30,14 % des femmes et 21,04 % des hommes indiquent la ville de Paris comme lieu de naissance. La migration à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle est un phénomène complexe à saisir. Autant les contemporains des migrants (Bertillon, au XIX<sup>e</sup> siècle) que les historiens actuels ont travaillé sur cette question. Jeanne Gaillard explique d'ailleurs que :

« Les études de Michel Foucault ont mis l'accent sur le cours nouveau d'une législation qui, au long du XIX<sup>e</sup> siècle, s'efforce de régler les comportements. Ainsi, l'administration des personnes s'étend à l'époque même où le saint-simonisme déclarait souhaitable de s'en tenir à l'administration des choses. La loi, qui est alors l'expression d'un ordre social fondé sur l'uniformité des conduites, se substitue à un

---

<sup>73</sup> Jeanne Gaillard, « Paris la ville, 1852-1870 », « *Mouvement Social* », (Vol 93, 1975) p. 1.

ordre coutumier encore vivace dans les régions rurales, grandes pourvoyeuses du flot migratoire. Le migrant qui vient à Paris au cours du XIX<sup>e</sup> siècle passe ainsi du règne de la coutume au règne de la loi. Il paraît seulement changer de lieu, il change aussi d'époque. (...) Les sociétés urbaines mais aussi rurales de l'Ancien Régime sont, en effet, beaucoup moins sédentaires qu'une imagerie simpliste, dont la genèse serait bien intéressante à étudier, voudrait nous le faire accroire. À la ville comme à la campagne, la mobilité n'est pas seulement tolérée, elle est nécessaire ; le nomade déplace avec lui une industrie ou un commerce qu'il ne pourrait exercer longtemps dans les mêmes lieux en ces siècles d'économie domestique »<sup>74</sup>.

Cependant, il faut noter que dans bien d'autres cas, l'historiographie ne s'en tient qu'aux migrants de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dont les données migratoires sont disponibles à partir des recensements de l'époque. Toujours selon Gaillard, ce n'est qu'à partir du second Empire que l'on peut parler d'un marginalisme urbain causé par la migration<sup>75</sup>. Les migrants de l'échantillon, si on leur donne une dizaine d'années d'insertion, sont donc ceux de 1845. Ils sont donc à la charnière de la périodisation proposée par Gaillard. C'est pourquoi il devient intéressant de tenter de cerner certaines caractéristiques de cette migration du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

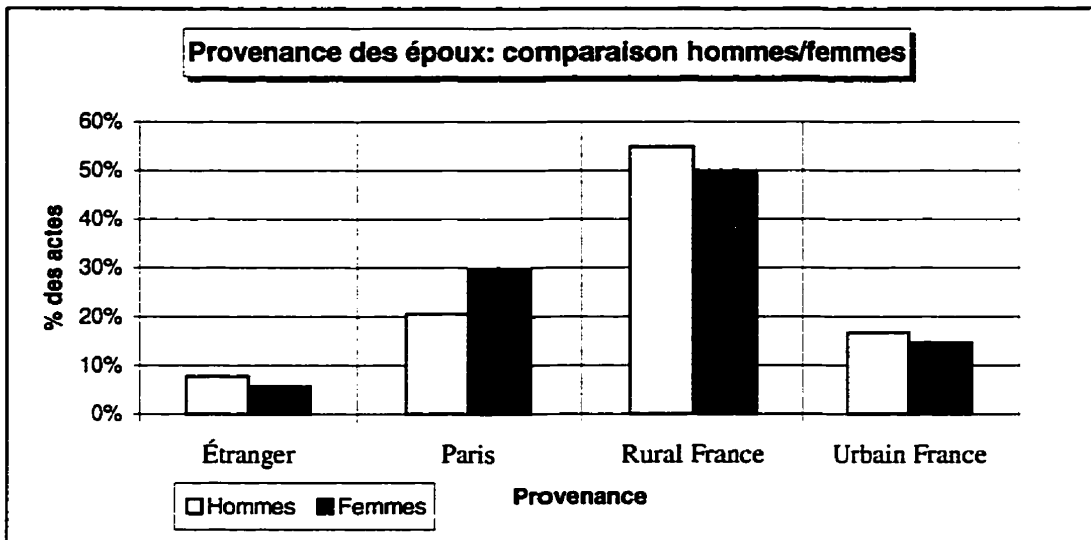
### **Endogamie des migrants par type de lieu de naissance**

Sachant les différences qui peuvent exister dans les cultures urbaines et rurales, la première analyse qui sera effectuée est celle de la provenance urbaine. Il s'agit de déterminer l'urbanité du lieu de naissance des époux.

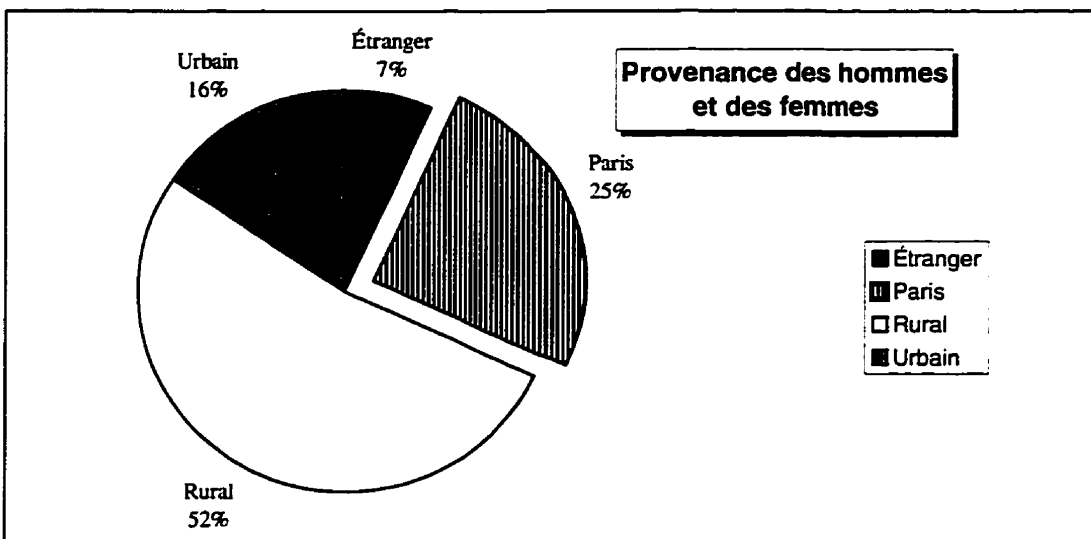
---

<sup>74</sup> Jeanne Gaillard, « *Les migrants de Paris...* » p. 129.

<sup>75</sup> Jeanne Gaillard, « *Les migrants de Paris...* » p. 134.



**GRAPHIQUE 18 : URBANITÉ DU LIEU DE NAISSANCE DES ÉPOUX**



**GRAPHIQUE 19 : DISTRIBUTION DE L'ÉCHANTILLON SELON L'URBANITÉ DU LIEU D'ORIGINE DES ÉPOUX**

Ces graphiques mettent en relief les différents types de provenance des époux de l'échantillon. Il s'agit du milieu dans lequel la personne a, théoriquement, grandi. Les étrangers sont ceux qui ont immigré en France ; qu'ils aient été naturalisés ou non. La section « Paris » représente la proportion d'époux et d'épouses qui est née à Paris, la section « urbain France » représente celle qui est née dans une ville de 3000 habitants et plus en excluant la capitale, et la catégorie « rurale » est celle dont le lieu de naissance est une agglomération inférieure à 3000 habitants<sup>76</sup>.

D'emblée, on découvre que plus de la moitié des personnes proviennent de milieux ruraux. Puisqu'une proportion importante des migrants temporaires, comme ceux du Massif Central, ne se marie pas à Paris, on pourrait supposer qu'une proportion encore plus importante de migrants ruraux habite Paris au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>. Les mariés nés à Paris viennent ensuite dans le graphique ; ils sont suivis des migrants urbains et, finalement, la plus petite proportion des époux est celle des immigrants en France. En confondant tous les migrants et immigrants ensemble, la proportion de personnes de l'échantillon étant nées *hors Paris* est de 75 %<sup>78</sup>. Donc,

---

<sup>76</sup> Les populations des différentes villes de France ont été déterminées à partir des données de 1851 tirées de Georges Dupeux et Jocelyne Laurent, « *Atlas historique de l'urbanisation...* » Il y a donc un écart de cinq années avant les premiers mariages dans les actes, ce qui nous semble un écart temporel raisonnable entre le départ du lieu de naissance et l'arrivée à Paris. Certes, il est impossible de déterminer le moment du départ. Cependant, il est peu probable que les migrants aient quitté leur lieu de naissance avant 15 ans et, considérant l'importante quantité de concubins migrants à l'intérieur des actes, il est très probable que la population du lieu de naissance d'origine soit au minimum celle précédente de cinq ans l'année du mariage.

<sup>77</sup> Voir, à ce propos, la section « singularité de l'Auvergne ».

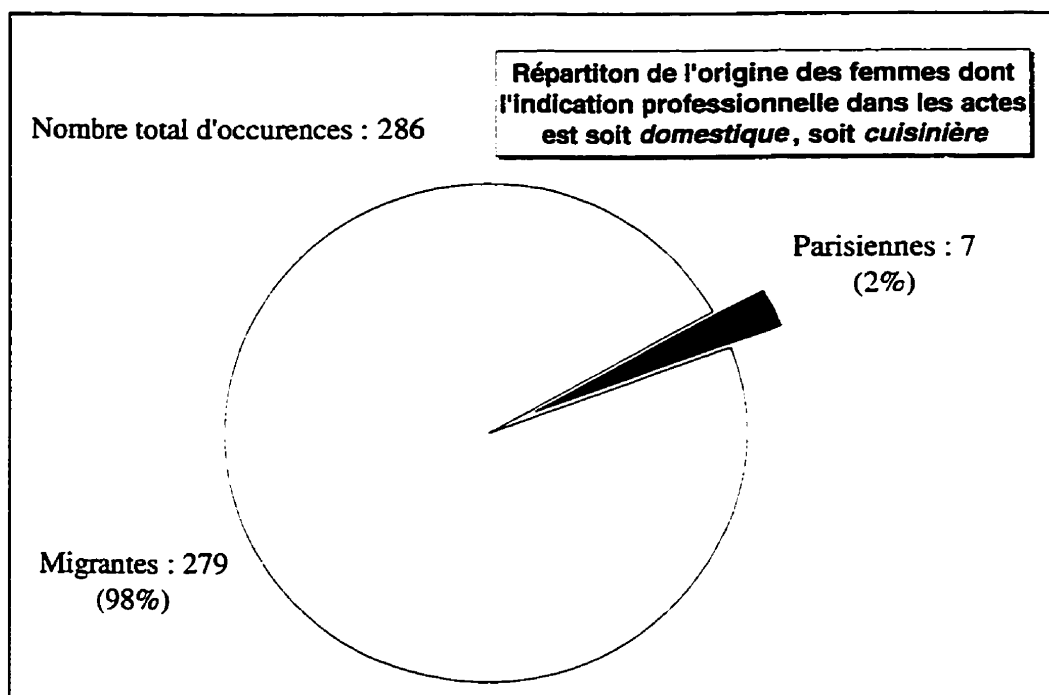
<sup>78</sup> Rappelons, premièrement, qu'il s'agit de migrants qui se sont mariés. Il se peut qu'une proportion plus importante de migrants choisisse le concubinage définitif ; ce qui aurait l'effet d'augmenter la proportion de migrants dans la ville par rapport aux taux définis ici. Par ailleurs, si les hypothèses de Daniel Courgeau, à propos du XVIII<sup>e</sup> siècle s'appliquent durant (suite...)

les trois quarts des mariés se sont insérés dans la ville par des processus d'adaptation à la cité. Cette proportion est très importante. Elle est, en quelque sorte, la justification de l'étude plus approfondie des processus d'adaptation à la ville. Les étrangers doivent refaire leur vie à Paris à partir de leurs expériences propres.

La migration ne se vit pas de la même manière si l'on est une femme que si l'on est un homme. La preuve est que les types de provenance diffèrent selon les genres dans les actes de mariage. La proportion de Parisiennes de naissance est supérieure de 10 % à la proportion de Parisiens de naissance. En corollaire, il y a 10 % de moins de migrantes que de migrants dans les actes de mariage.

---

le XIX<sup>e</sup> siècle, il serait possible qu'une plus grande proportion de migrants choisisse d'habiter la périphérie de Paris plutôt que le centre. Pour saisir cette réalité migratoire, il faudrait étendre l'échantillonnage des actes de mariage à tous les départements de la Seine plutôt que de le restreindre à la ville de Paris. Louis Henry et Daniel Courgeau, « *Deux analyses de l'immigration à Paris...* », p. 1081.



**GRAPHIQUE 20: RÉPARTITION DES DOMESTIQUES (FEMMES)**

Cependant, il se peut aussi que le pourcentage des femmes qui ne se marient pas soit plus élevé. Elles n'apparaissent donc pas ici ; ceci peut être le cas pour les domestiques dont au moins les neuf dixièmes sont nées hors de Paris et qui ont vraisemblablement une nuptialité moins importante<sup>79</sup>. Dans les actes de mariage, il semble que les femmes proviennent davantage de régions urbaines et d'autres pays que les hommes. Il y a une migration rurale masculine légèrement supérieure à celle des femmes. Ces différences

<sup>79</sup> Il y a 286 indications de « domestiques » et de « cuisinières » dans les actes. Sur les 2767 indications professionnelles des femmes dans l'échantillon, ce nombre représente 10,34 % de toutes les professions. Il s'agit ici d'un sondage plutôt que d'analyse représentative, car d'autres professions pourraient être incluses pour une analyse de la domesticité féminine. Séparément, l'échantillon indique 236 domestiques (femmes) et 50 cuisinières.

migratoires influencent d'autant le reste des données qu'elles font varier les ratios d'hommes et de femmes à l'intérieur de la ville. Il est impossible de comparer directement les deux genres, car l'expérience féminine du XIX<sup>e</sup> siècle est totalement différente de celle de l'homme. Les catégories de profession en sont l'exemple le plus frappant. Un fait demeure ; parmi les mariés, il y a 10 % de plus de migrants masculins dans la ville que de migrantes.

Par ailleurs, l'insertion dans la ville des migrants peut se saisir de différentes manières. La première découle des rapports qu'entretiennent ces migrants avec leur entourage. La question est de savoir si les migrants se marient entre eux ou s'ils ont la possibilité de s'intégrer à la ville par un mariage exogame. Le mariage exogame n'est toutefois pas un indicateur *ipso facto* d'une insertion mieux réussie à la ville. En effet, comme le rappelle Le Yaouanq dans son étude sur les migrants normands à Paris : « l'union endogamique élargie était particulièrement répandue chez les fils de marchands d'origines citadines et, ce qui est révélateur, leur permettait d'étaler sur tout l'espace parisien et pas seulement sur le plan du quartier, un réseau très dense de relations et de solidarités »<sup>80</sup>. L'insertion dans la ville demeure un phénomène complexe qui demande une multitude d'analyses. L'historiographie l'associe intimement aux régionalismes migratoires. L'intégration par mariage exogame peut se faire pour certaines régions migratoires alors que pour d'autres (tels les Auvergnats selon Raison-Jourde) c'est l'endogamie qui est

---

<sup>80</sup> Jean Le Yaouanq, « Parenté, mariage, fécondité. Quelques aspects de l'immigration normande dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », « *Ethnologie française* », (X, vol 2, 1980) p. 151.

l'un des facteurs décisifs d'intégration<sup>81</sup>. Il se peut qu'il y ait une sorte de refus d'intégration, comme ce semble être le cas pour les Limousins, à la ville<sup>82</sup>. L'utilisation du concept d'intégration à la ville semble donc intimement lié à celui du régionalisme migratoire<sup>83</sup>. Par ailleurs, la différence de proportion de migrants dans la ville impose un traitement graphique des choix d'épouses par les hommes et des choix d'époux par les femmes. Il y a 10 % de plus de Parisiennes à marier que de Parisiens. Les proportions ne peuvent donc pas être les mêmes.

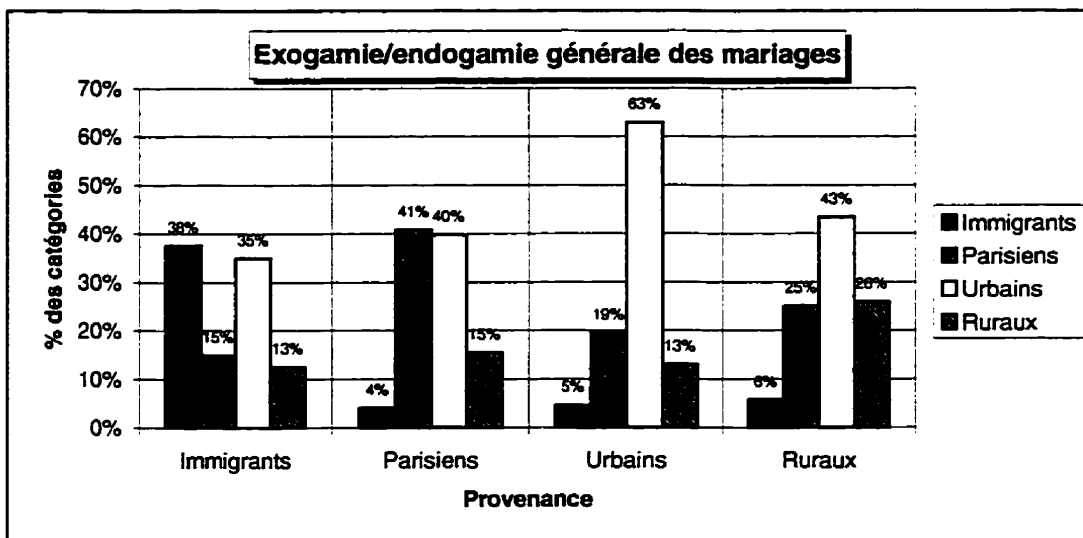
---

<sup>81</sup> Citons à ce propos, une conclusion de Raison-Jourde à propos des Auvergnats: « La sociologie américaine, inconsciemment influencée par l'idéal du « *melting pot* », se révèle un outil médiocre pour juger de ce type de migration amorcée dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et peut-être avant, et qui très tôt a cherché à protéger ses hommes contre l'attrait des valeurs urbaines et le désir de s'y intégrer. Pour cette école, un des critères de l'intégration réussie, c'est l'exogamie, ainsi que la pénétration, par la profession essentiellement, dans des strates socio-culturelles variées. Ici au contraire, l'endogamie et l'étroitesse des filières socio-professionnelles sont couplées pour protéger le migrant contre la ville tout en lui donnant l'occasion d'une promotion verticale reconnue au sein de son groupe à Paris, mais aussi et surtout au sein de son village ». Françoise Raison-Jourde, « Endogamie et stratégie d'implantation professionnelle des migrants auvergnats à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », « *Ethnologie Française* », X, vol 2 (1980) p. 161.

<sup>82</sup> Voir à ce propos: Alain Crobin, « Les paysans de Paris. Histoire des Limousins du bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle », « *Ethnologie française* », (X, 1980) p.171

<sup>83</sup> Notons que les analyses qui peuvent être tirées de l'échantillon étudié ici ne peuvent préciser les rapports endogamiques régionaux ou départementaux à cause des problèmes de représentativité (trop petit nombre d'occurrences) des régions dans les mariages échantillonnés. Pour procéder à de telles analyses, il est pertinent de suivre les exemples de l'historiographie, c'est-à-dire procéder à des analyses spécialisées par régions.



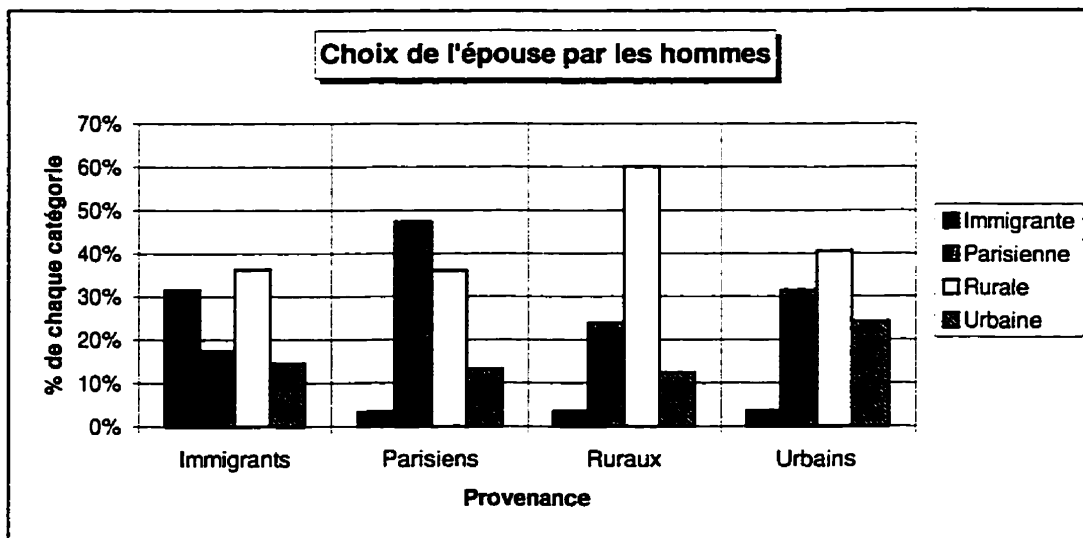


**GRAPHIQUE 21 : RAPPORTS DE PROVENANCE ET CHOIX DES ÉPOUX, LES DEUX GENRES CONFONDUS<sup>84</sup>**

Le graphique 21 démontre les rapports endogames et exogames selon les types de provenance pour le choix des époux. Le 10 % de plus de migrants masculins est un sérieux biais à ce graphique. L'interprétation ne peut donc se faire que par l'analyse différenciée par genre pour le choix des époux. Cependant, si l'on fait exception des mariages des époux provenant d'un milieu rural, on peut d'ores et déjà conclure à une endogamie d'urbanité relativement forte, ce qui confirme, d'une manière beaucoup plus étendue, le postulat de Le Yaouanq selon lequel l'endogamie stricte est beaucoup plus

<sup>84</sup> Ce graphique met en relief uniquement le syntagme de la provenance pour le choix du partenaire. Ainsi, les hommes et les femmes ont été confondus pour démontrer des taux globaux, non différenciés par sexe. Ainsi, la toute première colonne, par exemple, inclut tous les étrangers et toutes les étrangères qui décident de se marier avec un étranger ou une étrangère. Les pourcentages annoncés sont ceux de chacun des quatre groupes. Ainsi, par exemple, la dernière colonne indique que près de 26 % de tous les migrants et de toutes les migrantes de milieux ruraux choisissent de faire un mariage endogame.

répandue chez les personnes de provenances rurales<sup>85</sup>. C'est cependant l'analyse différenciée par genre qui pourra donner plus de détails sur cette question.

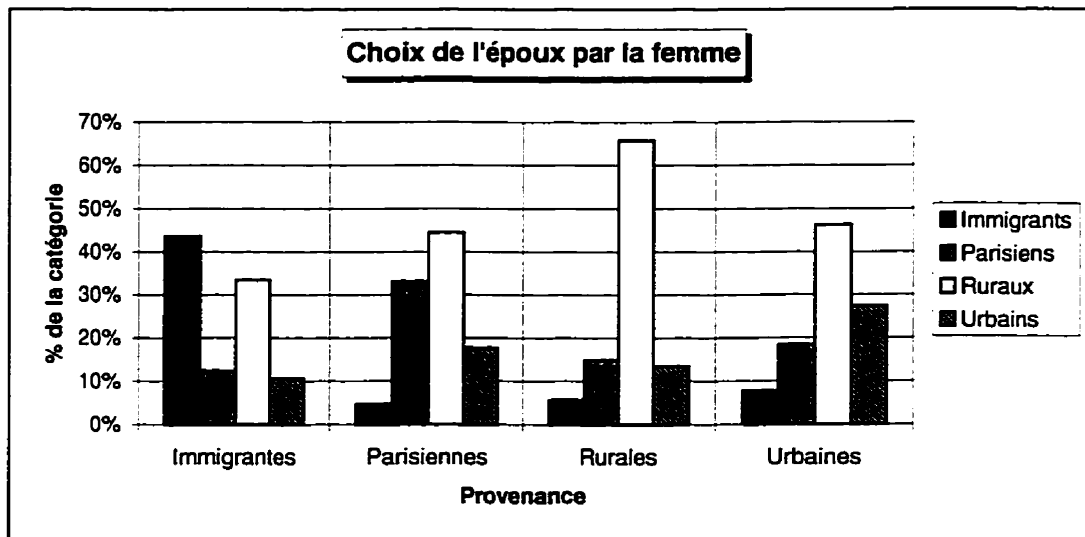


**GRAPHIQUE 22 : CHOIX DE L'ÉPOUSE PAR L'HOMME**

L'endogamie des époux des différents lieux de provenance devient beaucoup plus claire par ce graphique. Les hommes migrants choisissent principalement une épouse qui est, elle-même, migrante. L'endogamie la plus frappante est celle des personnes provenant de milieux ruraux. Les trois cinquièmes des hommes de milieux ruraux se marient avec une femme du même milieu. Les migrants urbains, quant à eux, se marient dans une proportion beaucoup plus importante avec les Parisiennes, mais plus souvent encore avec une migrante. L'insertion dans la ville des migrants provenant

<sup>85</sup> Le Yaouanq, « *Parenté, mariage, fécondité...* » p. 151. À noter que l'étude de Le Yaouanq porte uniquement sur les migrants normands dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

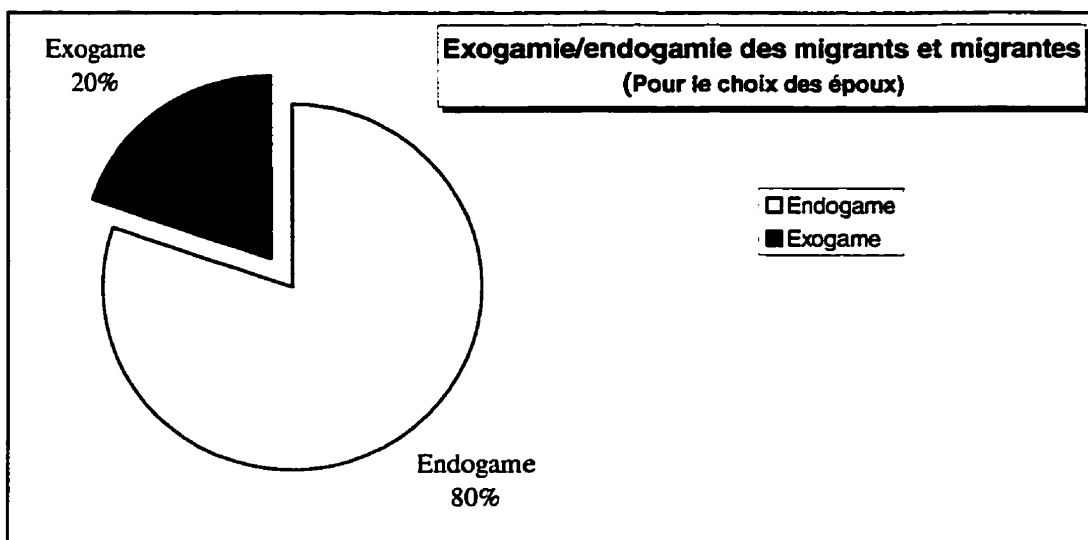
de régions urbaines, si l'on considère l'exogamie comme étant un indicateur d'insertion, se fait donc de manière plus aisée, car pour épouser une Parisienne, il faut avoir la chance de la côtoyer. Par ailleurs, les migrants urbains semblent plus enclins à l'exogamie rurale que les Parisiens. Ces derniers choisissent une Parisienne dans une proportion de près de 50 %. Il semble que le marché matrimonial soit plus endogame pour les Parisiens de naissance<sup>86</sup>. Considérant qu'il n'y a qu'un quart de la population qui est parisienne de naissance, cette endogamie Parisien/Parisienne est encore plus frappante.



**GRAPHIQUE 23 : CHOIX DE L'ÉPOUX PAR LA FEMME**

<sup>86</sup> Le graphique suivant démontrera cependant que le marché matrimonial masculin pour les Parisiennes est plus diversifié ; ont-elles le choix? Les Parisiennes font des mariages exogames en plus grande proportion que les Parisiens, mais elles sont 10 % plus nombreuses dans les actes que les Parisiens.

Le marché matrimonial de la femme démontre, avec une plus grande emphase, cette endogamie migrant/migrante. Les femmes de milieux ruraux se marient en plus grande proportion à l'intérieur du même groupe de provenance. Les migrantes semblent se marier en très faible proportion avec des Parisiens qui sont, toutefois, en proportion de 10 % inférieurs au nombre de Parisiennes de naissance à l'intérieur des actes. La différence majeure entre les hommes et les femmes se situe au niveau du choix de l'époux par la Parisienne. Ici, elles ont une exogamie, avec les hommes de milieux ruraux, surprenante. Comme il semble que leur marché matrimonial soit plus restreint quant au nombre de Parisiens à marier, il est possible que leur comportement ne soit que le reflet de la réalité statistique la plus importante dans la composition migratoire de Paris : les hommes de milieux ruraux sont majoritaires dans la ville. Une situation similaire apparaît, d'ailleurs, chez les migrantes provenant des milieux urbains. Le graphique suggère, finalement, que la plus forte endogamie se trouve parmi les migrantes rurales et étrangères, ce qui suggère une insertion plus difficile.



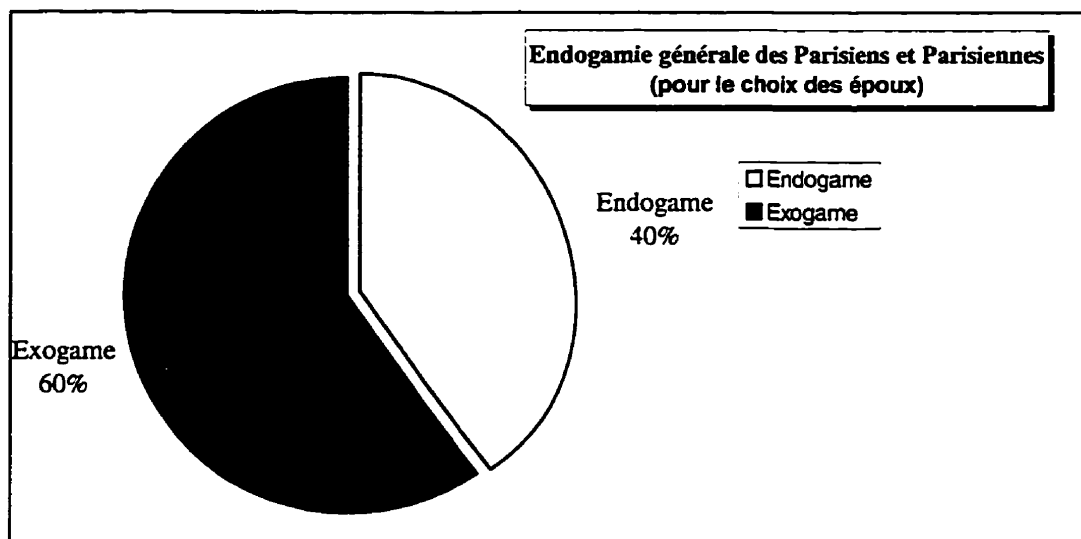
**GRAPHIQUE 24 : ENDOGAMIE GÉNÉRALE DU CHOIX DES ÉPOUX**

Les différences quant au nombre de migrants et de migrantes dans la ville rendent l'interprétation de tels graphiques quelque peu complexe. Cependant, un fait majeur demeure : plus de 80 % de tous les migrants choisissent des époux qui sont eux-mêmes migrants. Mais ont-ils le choix? Ils représentent les trois quarts de la population. Le marché matrimonial n'offre qu'un quart de Parisiens à marier. Qu'il y ait 20 % des migrants qui se marient avec un Parisien démontre, finalement, une exogamie assez forte, compte tenu du nombre de personnes disponibles. S'il y a 20 % des migrants qui marient une personne d'origine parisienne, ceci démontre qu'il y a eu un processus d'intégration qui a mené au mariage des deux types. Le graphique de l'endogamie des Parisiens démontre clairement qu'il y a une grande proportion de Parisiens qui se marient avec des migrants<sup>87</sup>. Plus de 60 % des

---

<sup>87</sup> Bien que les graphiques descriptifs des quatre types de provenance démontrent que les (suite...)

mariages de Parisiens sont exogames. L'intégration des migrants dans la ville semble bien se faire. La chasse gardée des Parisiens qui marient des Parisiennes n'a, finalement, que le poids des 40 % d'endogames. Les migrants ont une chance sur cinq de pouvoir se marier avec une personne native de Paris.



**GRAPHIQUE 25 : ENDOGAMIE GÉNÉRALE DES PARISIENS ET PARISIENNES**

L'exogamie des Parisiens envers les migrants est donc une bonne indication de l'insertion des migrants dans la ville. Cette insertion est cruciale, en ce qui a trait aux analyses de la condition ouvrière à Paris. Si les Parisiens avaient démontré une endogamie très forte, l'insertion des migrants dans la ville aurait été plus complexe. Le fait d'épouser un Parisien ou une

---

Parisienne ont une forte endogamie à l'intérieur de chacun des groupes, on obtient, cependant, un graphique où plus de 60 % des Parisiens et Parisiennes marient un migrant, lorsque l'on confond toutes les catégories de migrants.

Parisienne indique probablement une certaine intégration<sup>88</sup>. Cependant, l'endogamie des migrants eux-mêmes n'indique pas nécessairement une difficulté d'intégration. Si deux migrants se marient entre eux, ils peuvent indiquer une « réussite » d'intégration ; le mariage serait dans ce cas la marque de la réussite de l'intégration. Il demeure que, comme Piette et Ratcliffe le font remarquer: « L'explication la plus plausible demeure que le migrant, comme le Parisien de naissance, recherche de préférence le mariage avec une Parisienne pour des motifs professionnels, ce qui entraîne des stratégies matrimoniales différentes selon les sexes »<sup>89</sup>. Les Parisiens, comme la section traitant des professions le démontrera, ont une condition sociale et économique supérieure à celle des migrants. Le mariage avec l'un d'entre eux devient donc, en quelque sorte, un moyen d'accéder à un meilleur statut ; celui du véritable Parisien et non plus du migrant. Certes, ces mariages sont, en quelque sorte, les sceaux de la reconnaissance du nouveau Parisien. Il reste à savoir si cette exogamie des Parisiens se fait principalement aux niveaux économiques supérieurs ou si elle concerne l'ensemble des migrants quel que soit leur statut socio-économique.

Le tableau suivant fait état des occurrences des mariages entre migrants et Parisiens, avec le détail des professions et les moyennes d'âges au mariage de chacun des types.

---

<sup>88</sup> Il est impossible de généraliser l'axiome selon lequel l'exogamie est un indice d'intégration. Pour certaines communautés, c'est plutôt l'endogamie qui indique une meilleure insertion dans la ville. Ceci est notamment le cas de groupes de migrants spécifiques tels ceux de l'Auvergne.

<sup>89</sup> Christine Piette et Barrie M. Ratcliffe, « *Les migrants et la ville : un nouveau regard...* », p.282. À noter que cette citation se voulait un éclaircissement à propos de l'exogamie des migrants masculins.

Époux	Épouse	Ouv.	Arti.	Emp.	Mar.	Dom.	Ren.	Éli.	Ind.	Total
Parisien	Parisienne	29	44	44	25	1	27	8	100	278
	migrante	45	70	31	22	3	22	12	109	314
Total des Parisiens		74	114	75	47	4	49	20	209	592
migrant	Parisienne	50	113	71	69	9	47	25	165	555
	migrante	258	253	176	175	138	97	45	590	1732
Total des migrants		314	366	247	244	147	144	70	755	2287

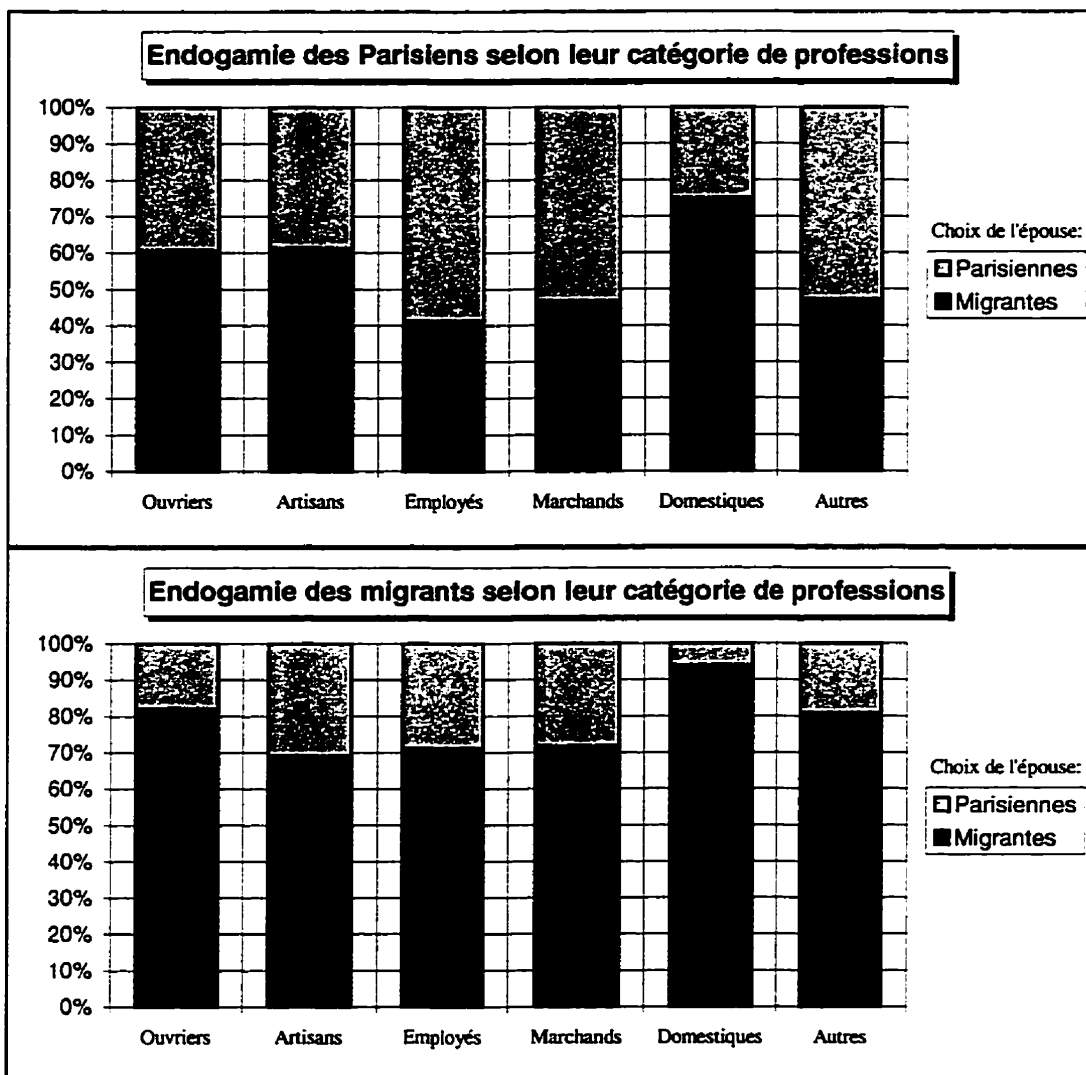
TABLEAU 8 : ENDOGAMIE, OCCURRENCE SELON LES PROFESSIONS<sup>90</sup>

L'analyse de ce tableau est à la base de la description des rapports d'endogamie et d'exogamie reliés à la migration et aux professions des hommes. Comme il fut mentionné précédemment, les femmes étant malheureusement confinées à un nombre de professions trop faible, il est impossible de procéder à une analyse selon les professions des femmes. Les deux graphiques suivant mettront en relief les différents aspects de l'endogamie<sup>91</sup>.

<sup>90</sup> « Ouv. » = Ouvriers. « Arti. » = Artisans. « Emp. » = Employés. « Mar. » = Marchands. Dom. = Domestiques. « Ren. » = Rentiers. « Éli. » = Élites. « Ind. » = Indéterminés.

<sup>91</sup> Les graphiques ont été déterminés par les nombres de mariages endogames et exogames (du lieu d'origine) pour chaque type de professions avec, d'abord, les Parisiens d'origine et, ensuite, les migrants. Les graphiques sont représentés en pourcentage du total d'époux par lieu d'origine et par profession.





**GRAPHIQUE 26 : ENDOGAMIE SELON LA PROFESSION DES ÉPOUX ET LE LIEU D'ORIGINE**

Ces deux graphiques démontrent, premièrement, une endogamie générale des migrants indépendamment des professions. Dans certaines catégories de profession, le degré d'endogamie dépasse les 80 % des professions des migrants. Chez les Parisiens de naissance, l'endogamie avec une

Parisienne de naissance semble moins importante que pour les migrants. Les deux catégories les plus représentatives de cette analyse (les ouvriers et les artisans) comportent elles aussi des différences selon l'origine de l'époux. En effet, il semble que les ouvriers et les artisans qui sont nés à Paris ont un taux d'exogamie semblable ; ce taux représente près de 60 % d'exogamie. Cette exogamie est moins perceptible chez les employés et les marchands. Les domestiques, quant à eux (il ne faut pas oublier qu'ils représentent moins de 10 % des professions des Parisiens de naissance) ont une exogamie encore plus marquée que celle des ouvriers et des artisans<sup>92</sup>. Or les rapports démographiques entre les hommes et les femmes nés à Paris sont inégaux. Il est curieux de constater que, malgré un nombre de Parisiennes de naissance supérieur à 10 % au nombre de Parisiens de naissance, l'endogamie de ces derniers demeure beaucoup plus faible que celle des migrants. Malgré tout, si les deux tiers de la population de Paris est constitué de migrants, il est certain qu'une endogamie qui rassemble près de la moitié des Parisiens et des Parisiennes de naissance demeure très importante.

Les migrants quant à eux semblent démontrer une endogamie qui varie de plus de 10 % pour les professions d'ouvriers et d'artisans. Les ouvriers, avec les domestiques, sont ceux qui ont la plus importante endogamie. Les artisans, quant à eux, font partie des catégories ayant la plus faible endogamie chez les migrants. Il existerait donc une influence sur l'endogamie des

---

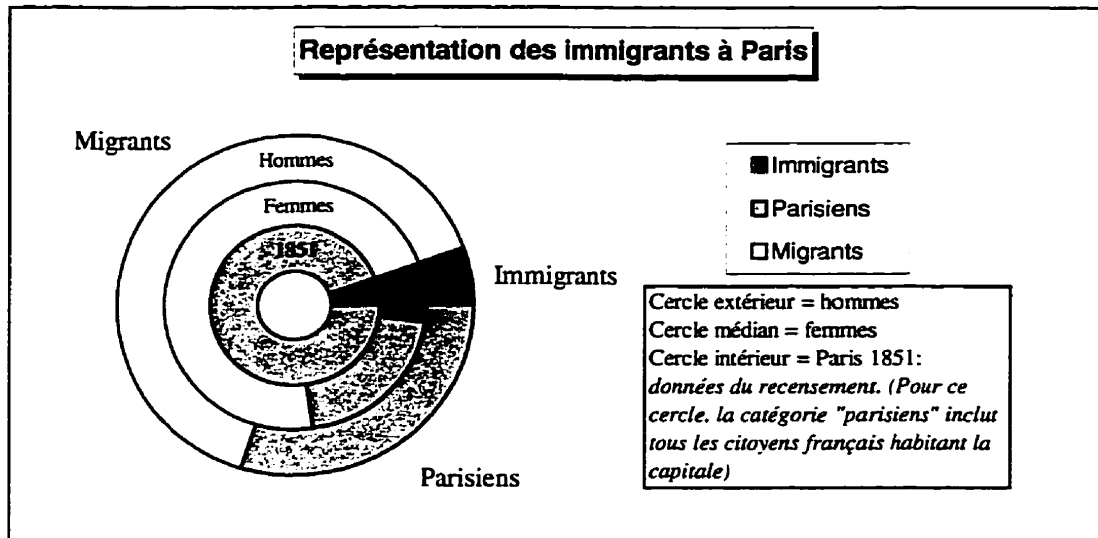
<sup>92</sup> La catégorie « autre » rassemble les professions de rentiers et d'élites du Tableau 8. Comme il est beaucoup plus délicat de déterminer le statut économique de ces professions à partir des actes de mariages, elles ont tout simplement été rassemblées pour les nécessités du graphique. Elles sont indicatives et n'ont pas la représentativité nécessaire à l'analyse. Les professions indéterminées n'ont pas été incluses dans ces graphiques, car elles ne pourraient apporter d'éclaircissements sur les rapports d'endogamie des migrants et des Parisiens originaires de Paris.

migrants qui proviendrait de la profession ; influence qui serait probablement liée au statut économique des migrants. Il demeure néanmoins que cette endogamie est supérieure de 68 % des migrants, toutes professions rassemblées. Ce sont les domestiques qui ont la plus forte endogamie chez les migrants (et ici, les migrants représentent plus de 90 % des travailleurs de cette profession). Ici non plus, les actes de mariage ne permettent pas de tirer des conclusions sur l'origine de ces phénomènes d'endogamie. Cette analyse met néanmoins en évidence la variable du statut économique dans l'étude de l'endogamie. Sachant que les ouvriers ont, premièrement, un plus haut taux de concubinage, sachant qu'ils ont un âge au mariage légèrement supérieur à celui des autres groupes professionnels (dont les données de l'échantillon sont représentatives) et, finalement, sachant qu'ils ont une endogamie chez les migrants supérieurs à celle des artisans, des employés et des marchands, il semble donc qu'ils ont un comportement plus singulier que les autres groupes professionnels analysés. Il y aurait donc une grande influence du facteur économique sur les différentes relations sociales des époux ; influence qui est encore plus marquée pour les migrants. En postulant une intégration plus difficile pour les plus démunis de la ville, il semblerait que l'exogamie (pour les migrants) soit un indicateur d'un mécanisme d'insertion.

### **Endogamie professionnelle et provenance des étrangers à la France**

Les actes de mariage font aussi état de l'immigration étrangère à Paris. Les immigrés n'ont pas nécessairement tous été naturalisés. Ils peuvent être simplement de passage, le temps d'un mariage, ou encore habiter la ville sans avoir la citoyenneté française. Cependant, il est intéressant de comparer les données recueillies par les recensements et mises en forme dans les *Recherches statistiques(...)* avec nos données afin de voir si la représentation des divers

groupes d'immigrants à Paris est selon ces sources. Les données disponibles à partir des recensements sont celles de 1851. Il s'agira donc d'une comparaison entre les immigrants à Paris en 1851 et les immigrants à Paris en 1856. Cette différence est nécessaire étant donné l'âge des immigrants à leur arrivée à Paris et la période d'adaptation qui est souvent nécessaire.

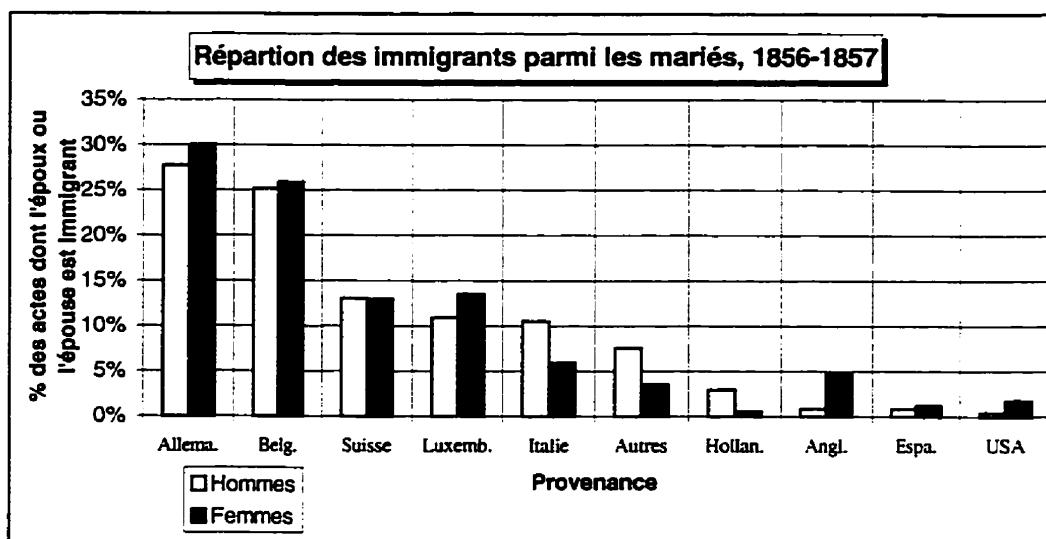


**GRAPHIQUE 27 : REPRÉSENTATION DES IMMIGRANTS DANS L'ÉCHANTILLON ET SELON LE RECENSEMENT DE 1851<sup>93</sup>**

Auparavant, il est nécessaire de mettre en relief le faible nombre d'étrangers dans la capitale. Le graphique 27 démontre que la quantité d'immigrants à Paris est de loin la plus faible ; du moins pour l'année 1851 et dans les actes de mariage des années 1856-1857. Les immigrants représentent, hommes et femmes confondus, moins de 12% de tous les actes de

<sup>93</sup> Les données sur les immigrants représentent, pour les deux premiers cercles extérieurs, les pourcentages d'hommes et de femmes qui indiquent un pays autre que la France comme lieu de naissance sur l'acte de mariage. Le cercle intérieur, quant à lui, est tiré des « (suite...)

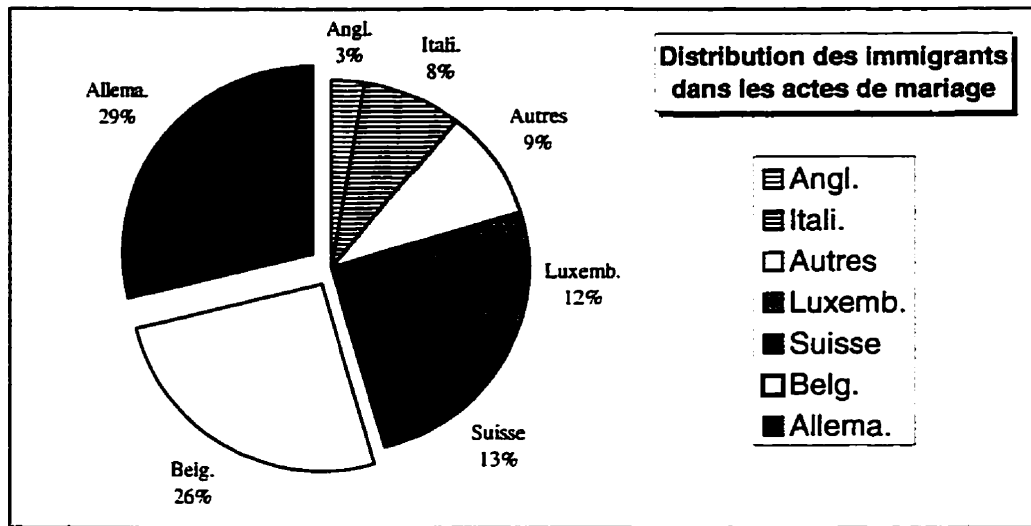
mariage. Ils sont donc beaucoup moins nombreux que les migrants français. Cependant, les étrangers ont une présence dans la capitale qui ne doit pas être mise de côté. Certaines différences entre les représentations étrangères dans la population parisienne à partir des actes de mariage et d'autres sources sont, elles aussi, assez remarquables.



**GRAPHIQUE 28 : RÉPARTITION DES IMMIGRANTS RÉPERTORIÉS DANS LES ACTES SELON LE SEXE<sup>94</sup>**

*Recherches statistiques(...)*, p. xxx(30). Ce sont les données tirées du recensement de 1851.

<sup>94</sup> La catégorie « Allemands » désigne les étrangers indiquant un pays germanophone. Ceci inclut notamment les divers royaumes et États d'Allemagne ainsi que l'Autriche.



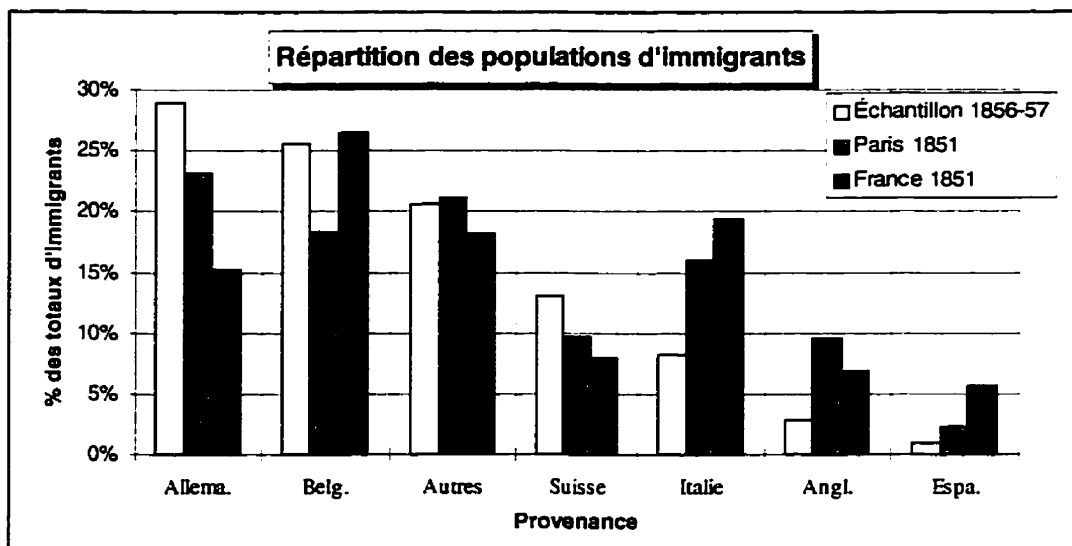
**GRAPHIQUE 29 : PAYS D'ORIGINE DES IMMIGRANTS RECENSÉS DANS LES ACTES<sup>95</sup>**

Le groupe d'immigrants le plus nombreux est composé des personnes provenant de pays germanophones. Cette partie de l'Europe attire plus de femmes à Paris que d'hommes. Exception faite des États-Unis et de l'Angleterre, tous les pays représentés dans la capitale française y sont limitrophes. Chose assez surprenante, le Luxembourg fournit une grande quantité d'immigrants à Paris et ce, malgré une population de beaucoup inférieure aux autres pays mentionnés<sup>96</sup>. Par ailleurs, la majorité des immigrants germanophones provient des régions allemandes limitrophes à l'est de la France. Une autre problématique surgit lorsque ces données sont mises en parallèle avec les données du recensement de 1851 à propos de Paris et de la France. En

<sup>95</sup> Hommes et femmes confondus.

<sup>96</sup> Ce pourrait être une voie d'étude intéressante : quelles sont les raisons qui attirent les Luxembourgeois à Paris?

effet, les actes n'indiquent pas les mêmes proportions d'immigrants dans la ville que les recensements. Il se pourrait que les mariés des années 1856-1857 fussent comptabilisés en tant que non-naturalisés dans le recensement de 1851 alors que les actes de mariage incluent tous les étrangers.



**GRAPHIQUE 30 : COMPARAISON DE DEUX RECENSEMENTS ET DE L'ÉCHANTILLON DES ACTES DE MARIAGE DE 1856-1857<sup>97</sup>**

Dans les recensements aussi, les Allemands sont les plus présents dans la population parisienne<sup>98</sup>. La différence qui existe entre les taux de l'échan-

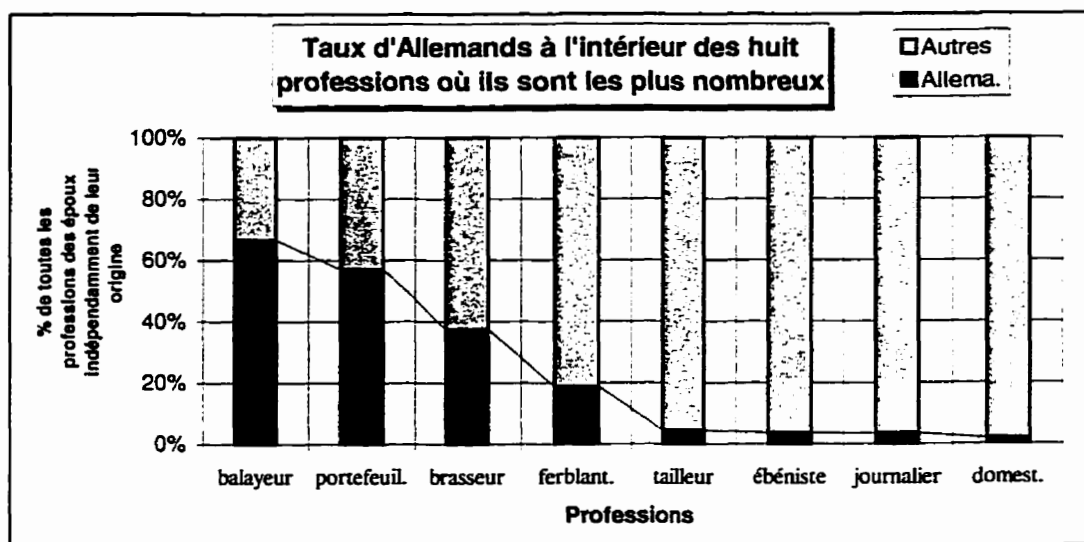
<sup>97</sup> Les données des actes et les données du recensement n'ont pas une parfaite compatibilité. Alors que les actes font mention de Hollandais dans une assez grande proportion pour justifier leur mise en graphique, les données du recensement ont regroupé ces Hollandais dans la catégorie « autres ». Par ailleurs, le recensement n'a comptabilisé que les immigrants non naturalisés. Une catégorie spécifique a été réservée aux Français naturalisés : leur origine n'est donc pas connue. Ainsi, la catégorie « autres » fut augmentée dans les deux cas au détriment de la spécificité des origines. Elle est plus inclusive, car elle comprend tous les pays qui ne sont pas compris dans l'autre source.

<sup>98</sup> Il semble exister une spécificité migratoire des Allemands vers Paris. Cette question sera étudiée ultérieurement.

tillon 1856-1857 et ceux du recensement de 1851 sont probablement dus aux personnes naturalisées qui sont comptabilisées dans l'échantillon et non dans le recensement. La différence des populations parisiennes/françaises, quant à elle, peut s'expliquer par un plus grand nombre de personnes, provenant d'un certain pays, à Paris que dans le reste de la France ; c'est notamment le cas pour les Allemands et les Suisses. La distance qui sépare le pays d'origine de la capitale française semble, ici aussi, être un facteur migratoire. Il est probable que la plupart des groupes d'étrangers vivent, à l'exception de Paris, dans les régions limitrophes de France.



Un autre aspect de l'immigration étrangère qui doit être étudié est celui du rapport entre les professions et l'immigration étrangère. Il n'est pas question ici de répéter les graphiques sur les catégories de professions et les types de provenance. En fait, il s'agira d'un regard spécifique sur les professions de la plus importante communauté d'immigrants à Paris : les Allemands. Le graphique suivant met au jour l'importance des Allemands dans certaines professions. Il s'agit des huit professions dans lesquelles on retrouve le plus d'Allemands dans les actes de mariage.



**GRAPHIQUE 31 : IMPORTANCE DU NOMBRE D'ALLEMANDS DANS CERTAINES PROFESSIONS<sup>99</sup>**

<sup>99</sup> Il faut cependant faire attention à ces statistiques. Il s'agit de la profession indiquée dans les actes. La base de données ne réunit pas les professions à caractère semblable. Par ailleurs, certaines professions ne sont représentées que par trois immigrants allemands. Le total des immigrants allemands inscrits dans l'échantillon n'est que de 66 personnes; cette population se chiffre à 1,38 % de tous les actes de l'échantillon.

D'emblée, il est possible de saisir la réalité selon laquelle certaines professions sont en majorité « réservées » aux Allemands<sup>100</sup>. La plus importante de toutes, et l'une des moins rémunérées en même temps, est celle de balayeur. Plus de 60 % des personnes indiquant la profession de balayeur sont d'origine allemande. Il s'agit d'un travail peu lucratif, qui ne demande aucune spécialisation technique. Une situation similaire apparaît dans la profession de portefeuilleiste qui peut être considérée artisanale. Les brasseurs, qui font partie de la catégorie marchande, sont aussi très visibles parmi les immigrants allemands. Pour ce qui est des professions avec des exigences techniques plus avancées, les proportions diminuent. Ainsi les ferblantiers, les tailleurs et les ébénistes, qui sont encore parmi les huit professions les plus courantes chez les Allemands, ont un taux de personnes originaires des pays germaniques beaucoup plus faible que les professions de balayeur ou de portefeuilleiste par exemple.

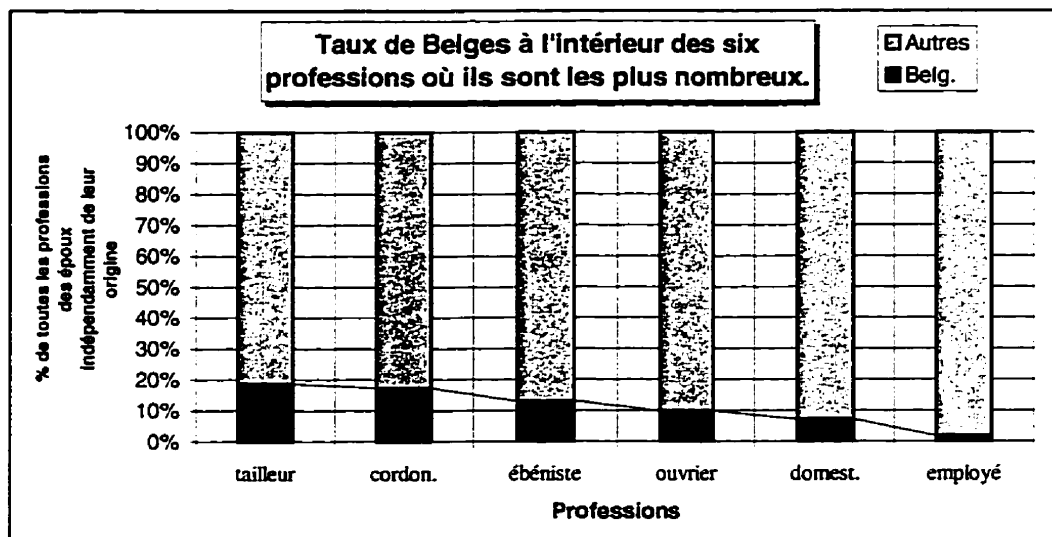
« La colonie ouvrière {allemande} vivait l'émigration comme un déclassement matériel. Les ouvriers émigrés étaient obligés d'accepter des salaires inférieurs à la moyenne salariale de l'époque [voir l'enquête de la chambre de commerce de Paris de 1847 (cf. Note 5). Le journal allemand *Der Deutsche Steuermann* indique en 1844 que les ouvriers allemands nouveaux-venus à Paris ne sont engagés qu'à la moitié, voire au tiers seulement du salaire moyen payé à des ouvriers français (*Der Deutsche Steuermann*. Du 11 août 1844, No 4)], déjà en elle-même très réduite. De ce fait, ils sont victimes d'une prolétarianisation progressive, tout au moins au regard de leur existence matérielle. Ils logeaient principalement dans des « garnis » ou des « chambrées », entassés à plusieurs dans une pièce sans le moindre confort, sans chauffage, souvent sans lumière. La cherté du logement poussait les ouvriers allemands (comme leurs collègues français) vers la périphérie de la ville, vers les faubourgs et les communes environnantes. Cette situation misérable vaut surtout pour les métiers les moins considérés (balayeurs, terrassiers, tailleurs, coiffeurs, cordonniers, etc.) ainsi que pour les simples manoeuvres et journaliers, alors que les

---

<sup>100</sup> Il s'agit bien du taux d'Allemands à l'intérieur de certaines professions parmi tous les époux des actes. Ainsi, par exemple, plus de 60 % de tous les balayeurs indiqués dans les actes sont des Allemands d'origine.

métiers « nobles » comme les imprimeurs-typographes ou les ébénistes bénéficient de conditions plus décentes. (...) <sup>101</sup> ».

Cependant, c'est en les comparant avec le deuxième groupe d'immigrants en importance qu'il est possible de démontrer les difficultés d'insertion de la communauté allemande à l'intérieur de Paris. Voici le même graphique que celui des professions des immigrés allemands, mais, cette fois-ci, ce sont les Belges qui sont sur la scène.



**GRAPHIQUE 32 : IMPORTANCE DES BELGES DANS CERTAINES PROFESSIONS<sup>102</sup>**

La différence la plus frappante entre les immigrés belges et allemands se situe au niveau de la surreprésentation des Allemands dans certaines professions alors que les Belges, eux, sont beaucoup moins limités aux mêmes

<sup>101</sup> Michael Werner, « À propos de la communauté allemande à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », « Cahiers du C.R.E.P.I.F. », (No 18, mars 1987) pp. 257-270.

<sup>102</sup> Les mêmes réserves que celles du graphique précédent s'appliquent à celui-ci.

professions. Les Allemands occupent, dans deux cas, plus de 50 % de tous les postes d'ouvriers de certaines professions, alors que la plus forte proportion d'ouvriers belges dans une profession n'atteint pas 20 %. Confinés dans un nombre restreint d'emplois peu rémunérés, les Allemands semblent avoir moins de possibilités d'accéder à des professions plus lucratives. La barrière linguistique peut être une explication, mais il ne faut pas oublier que la communauté allemande à Paris à cette époque possède une multitude de ressources dans sa propre langue : la possibilité d'assister au culte religieux en allemand en est l'exemple le plus frappant. Or il semble y avoir une autre explication à la présence des Allemands à Paris.

*Ein neues Männerideal setzte sich durch : der Bekenner, der Redner, der Held des Wortes und der Feder, der Überzeugungsmensch, der andere überzeugt und mitreißt, der Organisator, der Preßemann, der Parlamentarier.  
Valentin Veit<sup>103</sup>.*

### Singularité de la communauté allemande

Des recherches menées à Paris en 1996 par Ratcliffe ont démontré que la communauté allemande à Paris est tout à fait singulière. L'étude ciblait un groupe de Hessiens du XI<sup>e</sup> arrondissement mariés en 1860 et 1861.

« De plus, un seul des 23 enfants légitimés était né à Paris. Tous les autres étaient natis de la Hesse. Malgré la pauvreté, les dépenses et les problèmes – tels que la nécessité d'obtenir différents papiers officiels – ils se sont mariés à Paris non par repentir religieux mais justement parce que les politiques malthusiennes des autorités hessiennes les avaient empêchés de se marier auparavant. Le fait qu'ils aient émigré en couple et en famille (17 couples avaient, comprenant l'homme et la femme, une ou plus d'une personne dans la cellule nucléaire au moment du mariage) soutient fortement la thèse selon laquelle ils ont procédé à une immigration temporaire plutôt qu'une immigration définitive<sup>104</sup> ».

La communauté allemande à Paris est donc tout à fait singulière. Une grande partie des immigrants allemands proviennent de la Hesse Darmstadt<sup>105</sup>, les immigrants allemands viennent à Paris dans le but de s'y marier! D'ailleurs comme le mentionnent Hohenberg et Lees, à propos de l'analyse des naissances en citant Shorter :

---

<sup>103</sup> Valentin Veit, « *Geschichte der deutschen Revolution, 1848-1949* », Belin, Ullstein, 1930. (traduction: Emmanuel Pisani) Était-ce vraiment « l'idéal d'un homme nouveau qui se dessinait: celui qui détenait le savoir, savait manier l'art du discours et des mots, celui qui avait des convictions et savait en faire part aux autres, l'organisateur, l'homme de presse, le parlementaire » qui fut la résultante de la révolution allemande? Qu'en est-il de la migration temporaire vers Paris des Allemands les plus démunis?

<sup>104</sup> Traduction libre. Notes de recherche. (à paraître)

<sup>105</sup> En effet, à l'intérieur de l'échantillon des actes de mariages, 20,54 % des Allemands proviennent de la Hesse Darmstadt. Cette région est, d'ailleurs, la plus fortement représentée.

« On ne peut pas analyser la fréquence des naissances, hors mariage, sans considérer les rigidités des institutions et des valeurs dominantes de l'époque. Un exemple étonnant est celui des villes allemandes, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dont les autorités interdisaient le mariage à de très nombreux ouvriers »<sup>106</sup>.

En effet, plusieurs duchés allemands défendent le mariage de couples dont les revenus ne sont pas suffisants pour subvenir aux besoins d'une famille. La politique de ces duchés est d'éviter la responsabilité de la charge des enfants par l'État. Or une des seules échappatoires, pour ces couples, est de se marier à l'étranger. Paris accueille donc une importante communauté d'Allemands qui y résidera temporairement, le temps d'amasser une pécune et de se marier avant de retourner dans leur patrie d'origine. Cette communauté est très fermée. Ces migrants ne s'intégreraient volontairement pas à la ville de Paris. Ils vivent principalement dans des garnis et ont des professions peu rémunérées. Ce sont eux qui « gonflent » les statistiques et qui biaisent cette analyse. Les Belges, quant à eux, se répartissent dans beaucoup plus de profession. Cependant, il est impossible d'affirmer que les Allemands ont l'intégration la plus difficile parmi tous les immigrants, car plusieurs ne cherchent pas une immigration définitive à Paris.

La tangente des lignes de jonction entre les professions dénote que les immigrants allemands sont massivement concentrés dans les professions les plus pauvres, tandis que les Belges se répartissent dans un plus grand nombre de professions. Les actes de mariage peuvent donner des indices sur la condi-

---

<sup>106</sup> E. Shorter, « Sexual Change and Illegitimacy : The European Experience. », « *Modern European Social History* », Lexington (Mass) R.J. Bezucha (1972) pp 231-269 cité dans « Paul M. Hoenberg et Lynn Hollen Lees, « *La formation de l'Europe Urbaine, 1000-1950* », Paris, PUF (1992) p. 341

tion ouvrière des immigrants. Cependant, cette source peut contenir des biais tels que ceux causés par les motivations des mariages des Allemands. Ici encore, la représentativité des actes est quelque peu faible. Mais les tendances indiquées par ces analyses semblent démontrer que certains groupes d'immigrants ont une plus grande difficulté d'insertion dans la ville que d'autres.

### Migrations internes

*« L'analyse des liens entre la société parisienne et l'espace au XIX<sup>e</sup> siècle renvoie au vaste ensemble géographique que constitue la France. Ne serait-ce qu'en raison des importants mouvements migratoires de la première partie du siècle et conséquemment de tous les liens de parenté et d'amitié que continuent d'entretenir les nouveaux Parisiens avec leur lieu d'origine, il va de soi qu'une étroite interdépendance existe entre la capitale de la France et l'ensemble du territoire. »*  
Christine Piette<sup>107</sup>

### Les migrants français

La France de 1856 est composée de 85 départements. Le duché de Savoie et le Duché de Nice ne sont pas encore intégrés à la France territoriale. Ils le seront en 1860, par plébiscite pour la Savoie et par cession du Piémont pour le Duché de Nice. Les départements inclus dans la région d'Alsace et de Lorraine sont, quant à eux, à l'intérieur de la France. Cette région demeurera française encore pour quelques années avant que l'Allemagne ne l'occupe en 1870 pour ensuite l'inclure dans son territoire en 1871. Les départements de la France sont très différents les uns des autres par leur population, leur superficie, leur culture et leur richesse. Le département de la Seine, à lui seul, comprend tout près de 4 % de tous les habitants de la

---

<sup>107</sup> Christine Piette, « Rapports sociaux et quartiers parisiens », « *Proceedings of the Annual* (suite...) »

France<sup>108</sup>. Il s'agit, bien entendu, de la ville de Paris et de sa banlieue. Sachant que près des deux tiers des habitants de Paris y sont migrants ou immigrants, il devient crucial de sonder les diverses informations contenues dans les actes de mariage pour en saisir les mouvements migratoires. Le traitement de l'information sera identique à celui sur les immigrants avec, en plus, la possibilité de déterminer le *rapport migratoire relatif à la population du département d'origine* (RMD)<sup>109</sup> des régions administratives françaises, ainsi que l'endogamie régionale des migrants.

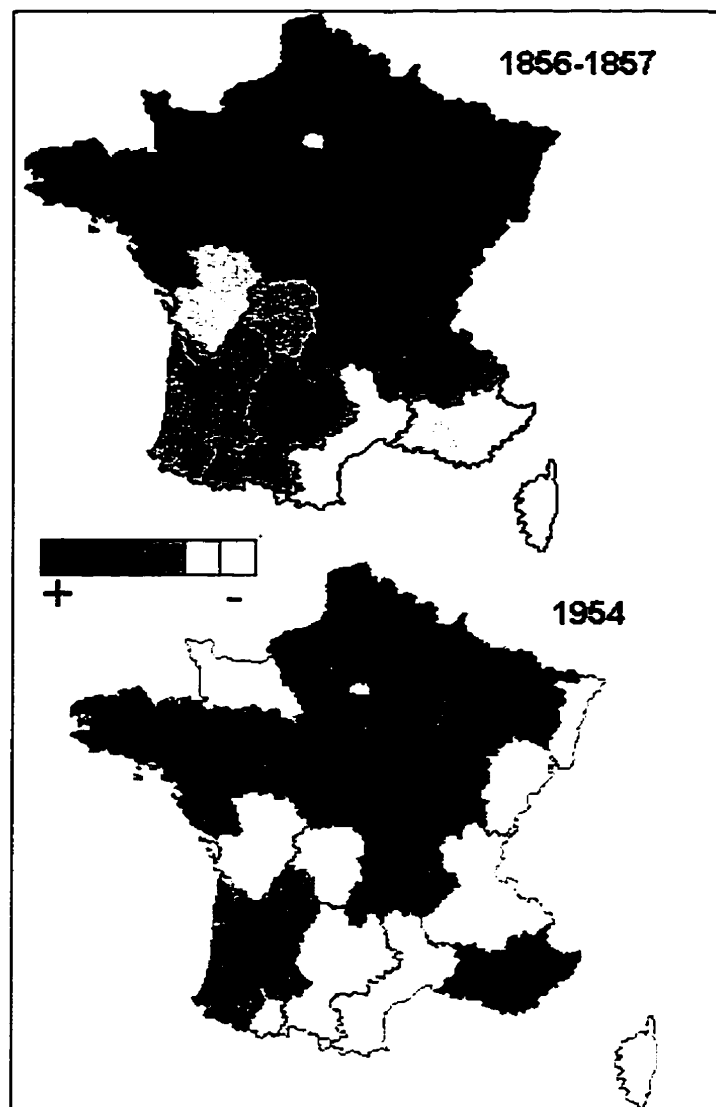
---

*Meeting of the Western Society for French History* », (vol. 15, 1988) p. 235.

<sup>108</sup> « *Recherches statistiques(...)* », tableau 19 bis (Données fondées sur le recensement de 1851).

<sup>109</sup> Le sigle « RMD » réfère justement au « *rapport migratoire relatif à la population du département d'origine* ». Pour alléger le texte, l'utilisation de ce sigle remplacera le concept décrit par ce taux. L'utilisation des termes « efforts », « apports », « proportion », ou « taux migratoires » était trop générale pour décrire le type d'analyse qui sera fait par le RMD. L'importance de cette analyse pour l'ensemble des données migratoires de l'étude imposait l'utilisation d'un tel sigle. Il est à noter que lorsqu'il sera question de régions françaises, ce taux sera calculé à partir des populations de tous les départements des régions choisies.





**CARTE 1 : RÉGIONS ET MIGRATION<sup>110</sup>**

---

<sup>110</sup> Les données de 1954 sont celles des « migrants récents » du tableau V.2. de: Guy Pourcher, « *Le peuplement de Paris...* », p. 86.

Les deux cartes précédentes représentent les grandes régions françaises (actuelles) avec une proportion de migrants à Paris. Il s'agit, en fait, de la représentation des migrants dans la population parisienne selon les actes de mariage pour 1856-1857 et selon les données du recensement de 1954. Paris compte donc une grande quantité de migrants provenant directement de sa périphérie, du nord et du nord-est de la France. L'origine des migrants s'est complètement transformée en un siècle<sup>111</sup>. Il faut cependant faire attention à la signification de la carte de 1856-1857. La population de chaque région diffère grandement. Le RMD des régions n'est donc pas indiqué par ces cartes. Néanmoins, en 1856 et en 1857, à Paris, il aurait été très probable de croiser une personne provenant des régions indiquées en noir sur la carte. Il n'en est pas moins nécessaire d'analyser le RMD selon les départements pour obtenir une véritable image de la migration française. Mais avant de procéder à cette analyse, il est possible de comparer les lieux de naissance des Parisiens en 1820, en 1850 et en 1856-57. L'article intitulé : *Les migrants et la ville : un nouveau regard sur le Paris de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle* de Christine Piette et Barrie M. Ratcliffe<sup>112</sup> fait l'analyse des migrants parisiens pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les auteurs ont mis sur cartes la population migrante parisienne à partir de leurs échantillons constitués des registres des hôpitaux parisiens, des actes de mariage et du dépôt de St-Denis (archives de police). Ayant un échantillon représentant une population de 6 293 person-

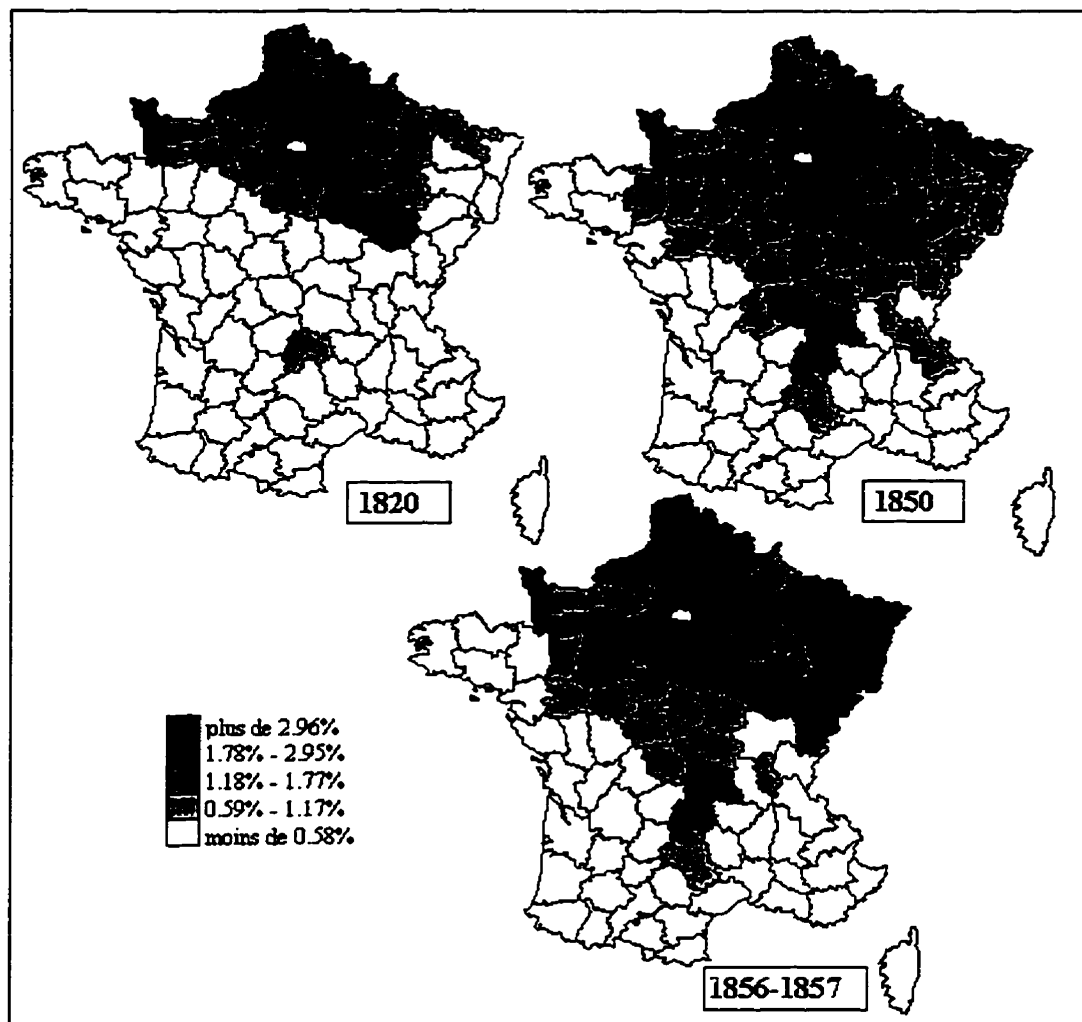
---

<sup>111</sup> Abel Chatelain apporte des précisions sur l'attraction des trois plus grandes agglomérations françaises en 1891. Il serait intéressant d'ajouter aux données démographiques de la migration pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les données tirées de l'échantillon des actes de mariage de 1856-1857. Abel Chatelain, « L'attraction des trois grandes agglomérations françaises : Paris, Lyon, Marseille en 1891 », *Annales de démographie historique* » (1971) p. 27-41

<sup>112</sup> Christine Piette et Barrie M. Ratcliffe, « *Les migrants et la ville : un nouveau regard...* », (suite...)

nes pour l'année 1820 et de 6 757 personnes pour l'année 1850, ils ont retracé leurs lieux d'origine.

Ne disposant pas des données brutes de cet article, il nous a fallu retraduire les données de la carte en pourcentage pour pouvoir construire la carte de 1856-1857, tout en conservant la même échelle.



**CARTE 2 : ÉVOLUTION DE LA MIGRATION ENTRE 1820 ET 1856**

L'évolution de la migration est très clairement exposée par ces trois cartes<sup>113</sup>. Alors qu'en 1820 les migrants se concentraient surtout au nord de

<sup>113</sup> Les cartes de 1820 et de 1850 sont tirées de : Christine Piette et Barrie M. Ratcliffe, « *Les migrants et la ville...* », p. 296. Les deux cartes présentées ici diffèrent de celles trouvées dans l'article cité. L'échelle en nombre de personnes fut convertie en pourcentage sur la base de (suite...)

la France, en 1850 et en 1856, cette migration s'est étendue beaucoup plus au sud, ainsi qu'à l'est de la France. Le Cantal, département singulier dans l'histoire de la migration française, est déjà, en 1820, un des départements importants pour la migration. Ce sont cependant les régions d'Alsace et de Lorraine qui démontrent l'augmentation la plus importante dans la migration. La Moselle, faisant déjà partie des principaux départements migratoires en 1820, est devenue, en 1856, un département de recrutement migratoire très important. Tout le Nord-Est de la France voit ses habitants migrer de plus en plus à Paris. Les départements périphériques de Paris et la région d'Île-de-France sont toujours les principaux axes de migration à Paris. Par ailleurs, les cartes de 1850 et de 1856-1857 sont relativement semblables. Elles démontrent toutes deux un élargissement de la zone migratoire vers Paris. Les différences entre les deux cartes sont principalement causées par les difficultés de conversion des échelles qui ont provoqué, pour la carte de 1850, une troncature des données départementales par la conversion des données, puisées uniquement sur la carte originale (de l'article), pour les nécessités de la carte présentée ici. Il est peu probable qu'il y ait tant de différence dans la démographie migratoire entre 1850 et 1857. Il demeure que la carte de 1856-1857 démontre relativement les mêmes données que celle de 1850 avec des taux légèrement supérieurs pour tous les départements<sup>114</sup>.

---

6 293 personnes pour l'année 1820 et de 6757 personnes pour l'année 1850 ; population des échantillons présentée à la page 274 du même article. Les écarts entre chaque catégorie ont été augmentés pour rendre les trois cartes comparables. L'échelle n'a pas une construction régulière (les divers niveaux n'ont pas la même étendue) pour éviter la trop grande division des niveaux de gris. Finalement, il s'agit des cartes des lieux de naissance des migrants, et non du RMD de chaque département de la ville de Paris.

<sup>114</sup> Quatre seules exceptions peuvent être notées : les départements de Loire, de Saône et Loire, de la Haute Vienne et d'Ille et Vilaine démontrent une représentation départementale à Paris plus importante pour l'année 1850 que pour les années 1856-1857. Ici aussi, ces taux ont probablement le biais causé par la perte de données causée par la deuxième génération (suite...)

### Évolution du "rapport migratoire par département" (RMD) dans le temps

Il est possible de comparer les mouvements migratoires à Paris avec ceux d'autres époques. Les premières comparaisons entre les années 1820 et 1857 avaient indiqué une plus grande représentation départementale, au fil du temps, dans la capitale française. À partir des années 1860, les recensements font état de l'origine départementale des habitants du département de la Seine. Alors que les cartes inspirées de Piette et de Ratcliffe indiquaient les proportions de migrants, par département, à l'intérieur de la population parisienne, Louis Chevalier a fait une étude du RMD de 1833 et de 1891. Il fonde son analyse sur des données qui ont, malheureusement, un biais important: des statistiques de mortalité. Voici, l'extrait du volume intitulé *La formation de la population parisienne au XIX<sup>e</sup> siècle* qui concerne les sources qu'utilise Chevalier dans son étude:

«Or, les documents statistiques dont nous disposons pour le XIX<sup>e</sup> siècle sont au nombre de trois. C'est, en premier lieu, un état présentant à l'égard des 10 246 français, étrangers au département de la Seine et morts à Paris en 1833, leur répartition dans les départements où ils sont nés ; de cet état, Bertillon père a tiré, en 1844, une estimation des habitants de Paris suivant leur milieu d'origine ; en multipliant les chiffres des décès par la mortalité propre aux individus nés dans chaque département et vivant alors dans la capitale. D'autre part, les recensements de 1891 et de 1901 comportent l'origine départementale des habitants de Paris. Il est possible, à partir de là, de dresser des cartes par départements, et de tirer de leur comparaison une indication sur l'évolution de l'origine des habitants de Paris, entre le début de la Monarchie de Juillet et les dernières décades du siècle <sup>115</sup>».

Le problème majeur qui se pose, principalement pour son étude de 1833, est l'âge des personnes lors de leur décès. Sachant d'emblée que les couples se

---

d'analyse des données pour l'année 1850.

<sup>115</sup> Chevalier, Louis, « *La formation de la population parisienne au XIX<sup>e</sup> siècle* », Paris, PUF (1950) p. 57.

mariant principalement avant 30 ans, il est possible de déterminer une période migratoire précédant la date du mariage ; en l'occurrence, le choix pour la présente étude s'est arrêté à 1851. Or, pour les décès, une telle évaluation est beaucoup plus risquée. L'âge de mortalité est beaucoup plus variable. Par ailleurs, comme le mentionne Van de Walle à propos des femmes, mais qui pourrait tout aussi bien s'appliquer aux hommes: « la situation matrimoniale [ou migratoire] des décédées n'est pas représentative de celle des survivantes, s'il existe une mortalité différentielle selon l'état matrimonial<sup>116</sup> ». De toute façon, Chevalier n'expose pas ces problèmes et reste nébuleux sur les datations migratoires. Si les migrants de l'analyse de Chevalier quittent leur département d'origine à près de 20 ans et que l'âge moyen de la mortalité est de 45 ans, par exemple, la liste des décédés de 1833 représente donc la situation migratoire de 1808 et non celle de 1833. C'est pourquoi les actes de mariage sont plus fiables pour déterminer spécifiquement la migration que les statistiques ou les actes de décès.

Il est donc difficile de comparer les deux analyses pour une raison purement statistique. L'échantillon sur lequel se fonde l'analyse de l'année 1856 fait état de la migration de ceux qui se marient à Paris, et non de la population globale. Pour pouvoir comparer les données d'une année à l'autre, il est nécessaire de reporter ce nombre d'actes à la population parisienne globale. Par ailleurs, le biais principal de cette analyse est celui de la date d'arrivée à Paris des migrants. Le même biais existe toutefois pour les données prises à partir des recensements. Dans ce dernier cas, les analyses à partir des actes de mariage réduisent cette marge d'erreur à quelque 10 ans, voire 5 ans.

---

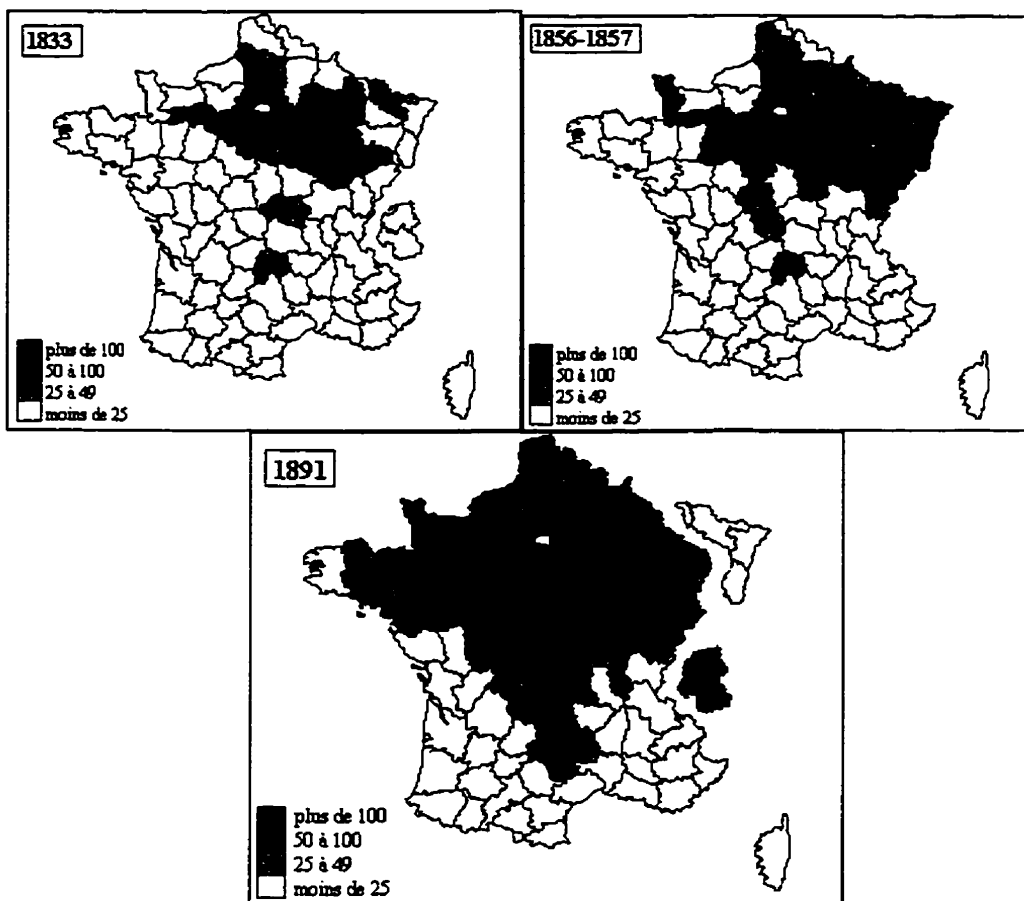
<sup>116</sup> Étienne Van de Walle, « La nuptialité des Français avant 1851 d'après l'état civil des décédés », « *Population* », (vol 32, 1977) p. 463.

La comparaison entre les trois cartes de France est donc plus indicative que réelle. D'ailleurs, les données de 1856 n'indiquent aucun département ayant un apport de plus de 100 habitants sur 1000 pour la migration à Paris, alors que la carte de 1833 de Louis Chevalier contient un département ayant un taux supérieur à 100 habitants sur 1000 et celle de 1891, 6 départements, ce qui peut s'expliquer par la nature de la source<sup>117</sup>. Il faut remarquer qu'en fondant ses analyses sur les actes de décès, Louis Chevalier obtient des taux de migration de personnes ayant vécu beaucoup plus tôt dans le siècle ; l'âge au premier mariage et l'âge au décès sont incomparables. Malgré tout, les grands courants migratoires sont visibles.

---

<sup>117</sup> Il ne faut pas oublier que les taux de migrations. Les actes de mariage ne font état que de la migration de la population nouvellement mariée et non ceux de la population globale.





**CARTE 3 : RAPPORT MIGRATOIRE PAR DÉPARTEMENT (RMD) :  
COMPARAISONS 1833-1891<sup>118</sup>**

<sup>118</sup> Cartes de 1833 et 1891 : Louis Chevalier, « *La formation de la population parisienne...* », p.165.

La méthodologie utilisée pour reporter à l'ensemble de la population parisienne les données tirées à partir des actes de mariage est la suivante : la proportion de migrants à l'intérieur de l'échantillon a été reportée sur 797 033 habitants de Paris. Ce nombre a été calculé à partir de la proportion globale de migrants français dans les actes reportée sur la population totale de Paris en 1856 qui est de 1 174 346 (population tirée de : Chevalier, « *La formation de la population parisienne..* », p. 284). En divisant ce nombre par la population départementale des lieux d'origine puis, en multipliant par 1000, on obtient un taux de migration vers Paris sur 1000 habitants de chaque département. Cependant, il ne faut pas oublier que cette (suite...)

Il faut être très prudent au sujet de ces cartes. Les problèmes de statistiques indiqués ci-dessus rendent la représentativité, selon les niveaux de gris, beaucoup plus faible pour les cartes de 1833 et de 1856-1857. Cependant, certains traits migratoires peuvent y être détectés. En effet, il semble que la migration de l'extrême est (Alsace et Lorraine) ait pratiquement cessé en 1891. La raison est bien simple : ces départements ne font plus partie de la France en 1891. Ils ont été annexés à l'Allemagne. Toutefois, Louis Chevalier les a inclus dans son analyse... La migration vers Paris, d'abord limitée aux départements périphériques à celui de la Seine s'est lentement élargie pour couvrir finalement, toute la partie médiane nord de la France avec l'exception du Finistère. Le département du Cantal n'est plus le seul du Massif Central à apporter des migrants définitifs à Paris. Les départements entourant le Cantal font aussi partie des routes migratoires. Les départements du Massif Central voient leur apport s'intensifier pour désormais faire partie des départements les plus importants du RMD à Paris. Les routes migratoires évoluent donc tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. La masse migratoire s'est déplacée un peu plus à l'ouest et s'est étendue beaucoup plus au sud. Les départements de Savoie, qui font partie de la France en 1891, font, eux aussi, partie des départements les plus importants pour le RMD.

Il est à noter que l'élargissement du RMD des départements entourant le Cantal ne s'est pas fait d'une façon uniforme, mais plutôt par une sorte de

---

supposition comporte un problème majeur: elle normalise les taux de migrants à toutes les tranches d'âge ce qui n'est certes pas le cas pour les migrants de moins de vingt ans. Or comme il est impossible à partir des actes de mariages d'analyser la répartition par tranche d'âge des migrants à l'intérieur de la ville, il fut impossible de contourner ce biais.

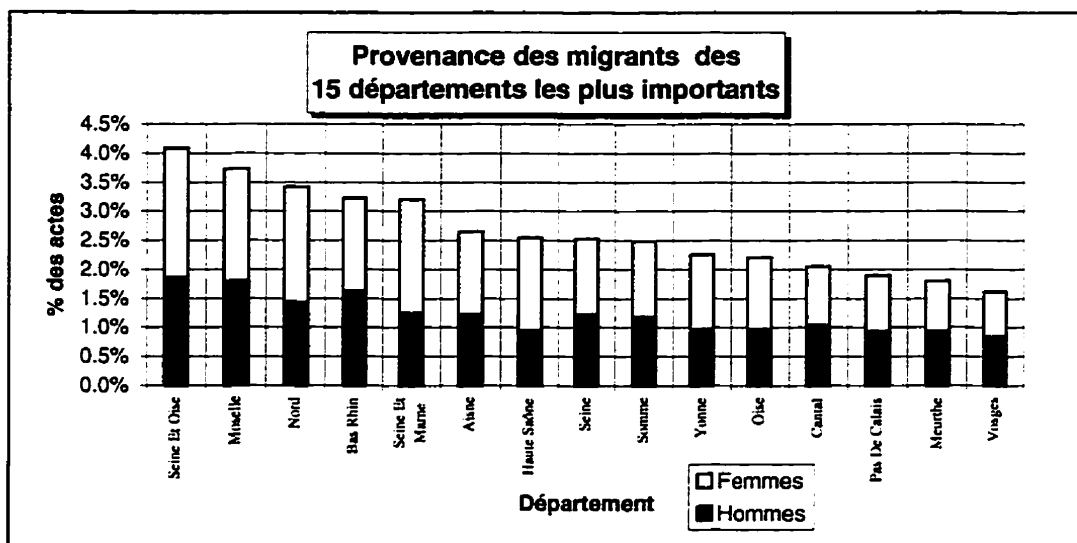
triangle isocèle s'élargissant vers le nord. Les régions à l'est et à l'ouest de cette « pointe » sont encore dans les plus faibles pour le RMD à Paris.

Les diverses routes migratoires ont donc évolué de façon significative, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Alors que le RMD se restreignait principalement à quelques départements en 1833, l'élargissement à la plupart des départements de la moitié méridionale de la France est déjà effectué en 1856. En 1891, ces migrations se sont intensifiées et sont allées puiser de nouvelles routes en direction du Cantal, sorte de point de concentration d'une route migratoire en développement tout au cours du siècle. La ville de Paris compte une plus grande diversité de migrants français et ces migrants proviennent de régions de plus en plus éloignées. Cependant, les départements de la côte atlantique au sud de la Bretagne, le Midi, ainsi que les départements de la région Rhône-Alpes ne sont pas significativement représentés dans la population parisienne. Ils sont en dehors des routes migratoires et le demeurent tout au long du siècle.

Ce qu'apporte une étude des actes de mariage reconstitués, dans ce cas-ci, est une précision de la migration, là où les recensements sont muets. Les recensements de 1851 ou même de 1856 ne comportent pas l'indication des départements d'origine des habitants de Paris. Malgré les lacunes dues à la projection des taux de population à partir d'un échantillon, il est possible de mettre en relief ces routes migratoires. D'ailleurs, les données de 1856 exposées ici sont bien insérées dans l'évolution migratoire française du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Statistiques pour les départements

Les données recueillies dans les statistiques du mouvement de la population permettent la comparaison des données répertoriées dans les actes. Il est ainsi possible de procéder à des comparaisons, pour saisir le RMD français vers sa capitale.



**GRAPHIQUE 33 : DISTRIBUTION DE LA POPULATION DE L'ÉCHANTILLON SELON LES DÉPARTEMENTS D'ORIGINE**

La source la plus importante de la migration départementale française à Paris est celle du département de Seine et Oise. Cependant, il ne s'agit guère d'une véritable migration. Ce département est celui qui enclave le département de la Seine et dont le chef-lieu est Versailles. Considéré dans la région parisienne, ce département n'est pas significatif d'une véritable migration nécessitant une rupture nette avec la région d'origine. Les trois départements suivants sont plus éloignés de Paris. En effet, les départements de Moselle et du Bas-Rhin sont les départements les plus près des régions de

l'Allemagne, le département du Nord est tout près de la Belgique. La migration et l'immigration sont donc très liées. Les deux axes migratoires, celui du nord et celui de l'est, sont ceux qui amènent le plus d'étrangers à Paris. Cependant, il existe des différences dans l'immigration selon les genres. Les hommes et les femmes ne proviennent pas tous, dans la même proportion, de chaque département. Cette constatation sera démontrée ultérieurement par le RMD à Paris ainsi que lors de l'analyse des différences de provenance départementale selon le sexe.

Une analyse complète de la migration à Paris ne peut se faire sans tenir compte des données démographiques générales des départements. Un département ayant une population très importante a beaucoup plus de chance d'être représenté dans la foule des migrants à Paris. C'est en divisant le nombre de migrants d'un département choisi par la population de ce département que l'on obtient une image véritable du RMD ; en d'autres termes, le RMD reflète une réalité tout autre que l'origine des migrants. Pour les analyses subséquentes, le RMD a été calculé à partir des statistiques du mouvement de la population de 1851 qui font état de la population de tous les départements pour les hommes, les femmes, les *filles* et les *garçons* (non mariés)<sup>119</sup>. Ce délai de cinq à six ans entre les données du recensement et le mariage à Paris a-t-il, cependant, été écoulé à Paris? Il est difficile de l'affirmer car il est impossible de savoir combien de temps s'est écoulé entre le départ du migrant de son département et son mariage à Paris. Il est pertinent de rappeler ici certaines lois de Ravenstein à propos de la migration<sup>120</sup>. Ces

---

<sup>119</sup> « *Recherches statistiques(...)* », données du tableau 19.

<sup>120</sup> E. G. Ravenstein, « The Laws of Migration », « *Journal of the Statistical Society* », (vol 48, 1885) pp. 167-227 ; E. G. Ravenstein, « The Laws of Migration », « *Journal of the Statistical* (suite...)

« lois » ont grandement influencé la démographie historique à propos du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien qu'il s'agisse de « lois » qui ont été établies pour l'Angleterre, elles sont couramment reprises lors d'études sur les migrations. D'ailleurs, Grigg, dans son article sur les lois de Ravenstein, en a saisi les éléments principaux :

- ◆ *The majority of migrants go only a short distance*
- ◆ *Migration proceeds step by step*
- ◆ *Migrants going long distances generally go by preference to one of the great centres of commerce or industry*
- ◆ *Each current of migration produces a compensating counter current*
- ◆ *The natives of towns are less migratory than those of rural areas*
- ◆ *Females are more migratory than males within the Kingdom of their birth, but males more frequently venture beyond*
- ◆ *Most migrants are adults : rarely migrate out of their county of birth*
- ◆ *Large towns grow more by migration than by natural increase*
- ◆ *Migration increases in volume as industries and commerce develop and transport improves*
- ◆ *The major direction of migration is from the agricultural areas to the centres of industry and commerce*
- ◆ *The major causes of migration are economic*<sup>121</sup>

Selon ces lois, il semblerait que les sentiers migratoires se font par étapes<sup>122</sup>. Les migrants, dans la plupart des cas, feraient « escale » dans d'autres villes avant d'arriver à Paris. D'ailleurs, comme le signale Courgeau, la migration quelle qu'elle soit ne s'effectue pas de façon unidirectionnelle. Il s'agit plutôt d'une migration de remplacement. Les facteurs d'attraction et de répulsion des différents endroits jouent de telle sorte qu'il est très possible qu'une personne qui migre à Marseille provoque, d'un point de vue démographique, le

---

*Society* », (vol 52, 1889) pp. 214-301.

<sup>121</sup> D. B. Grigg, « E. G. Ravenstein and the laws of migration », « *Journal of Historical Geography* », (Vol 3, no 2, avril 1997) pp. 42-43. Les « lois » dont la police de caractère est noircie sont celles qui sont les plus pertinentes aux analyses effectuées dans cette étude.

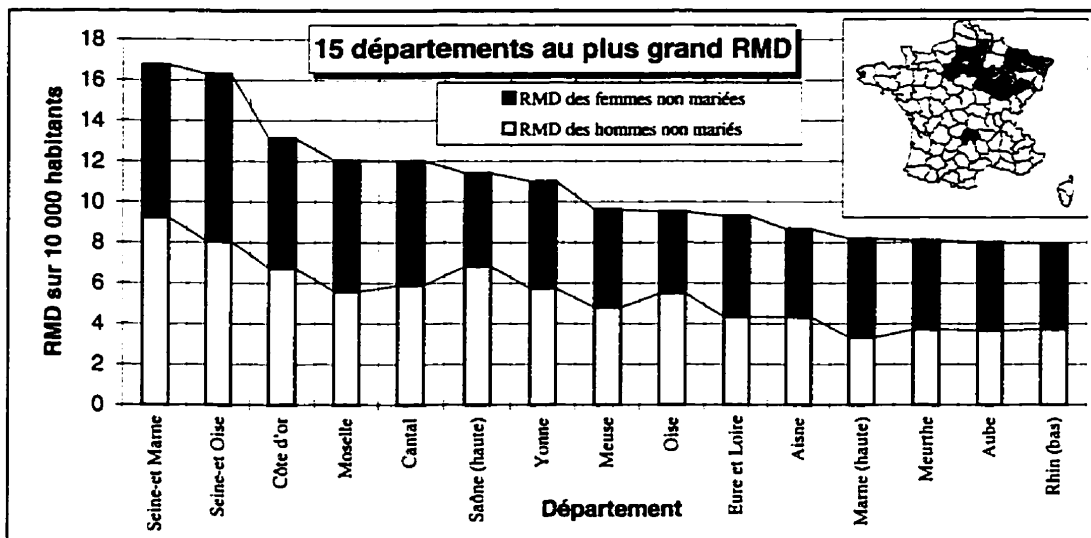
<sup>122</sup> À noter que, toujours selon Grigg, Ravenstein « did not, and indeed could not, given the nature of his data, suggest, as some contemporary German writers did, that migration proceeded « *staffelweise* », from farm to village, village to town, town to city and city to metropolis [Weber, « *The Growth of The Cities in the Nineteen Century : a Study in Statistics* », New-York (1899) p.267] ». D. B. Grigg, « *E. G. Ravenstein and the Laws of Migration...* », pp. 42- (suite...)

départ d'un Marseillais à Paris. Paris fait cependant exception à cette règle migratoire de remplacement.

« Pour les migrations de zones situées à plus de 300 km de Paris, on assiste, par contre, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, à un phénomène cumulatif : les migrations, n'ayant pas encore atteint leur niveau maximal, vont se développer sans doute par l'intermédiaire des personnes originaires de ces régions, installées à Paris qui vont attirer leurs relations vers la capitale. (...) le modèle de migration ici utilisé s'avère pratiquement identique pendant une période de plus de 150 ans. Ce résultat confirme la stabilité au cours du temps des migrations internes, dont les variations sont lentes et continues. Cette régularité paraît liée aux causes de ces mouvements qui ne peuvent se modifier que très lentement. De plus, la migration interne est un phénomène cumulatif : les migrations antérieures déterminent très étroitement les migrations futures. Ainsi, la modification durable d'un courant établi et entretenu depuis longtemps, est à peu près impossible »<sup>123</sup>.

Il y a donc nécessairement une période de transition entre le moment du départ et l'arrivée à Paris. Malgré ces « étapes » possibles, en sachant que les hommes se marient à tout près de 29 ans et que les femmes le font durant la première moitié de leur vingtaine, la période entre le départ du lieu de naissance et l'arrivée à Paris peut varier d'une dizaine d'années pour les hommes et, peut-être, d'environ cinq ans pour les femmes. C'est d'ailleurs cette période transitoire qui a influencé le choix de l'année du recensement des populations départementales de la France. À la lumière de ces possibilités, notre choix s'est arrêté au recensement de 1851 ; ce qui donne une période « transitoire » de 5 et 6 ans. Par ailleurs, ce n'est pas la population globale des départements qui fut retenue. Les gens mariés, sauf dans le cas d'un remariage, ne font pas partie de l'échantillon des actes de mariage. La population mariée départementale ne peut donc être incluse dans le RMD. Les données qui furent ici tirées des statistiques du mouvement de la popula-

tion sont donc celles des populations de femmes non mariées et d'hommes non mariés pour l'année 1851. Malheureusement, ces données comprennent aussi les enfants trop jeunes pour pouvoir s'être mariés en 1856 ou en 1857. Le RMD sera donc celui de la population qui n'est pas mariée. Les comparaisons interdépartementales (ordre d'importance de la migration) ne seront pas affectées par ce biais. Seuls les taux avancés le seront. Les taux migratoires réels de la population *apte à migrer et apte à se marier* devraient être légèrement supérieurs à ceux des analyses. Il est à noter que les actes de mariage, au contraire d'études telles celles de Chevalier, présentent des taux de migration directs qui n'exigent pas les calculs de la balance des décès et des naissances<sup>124</sup>.

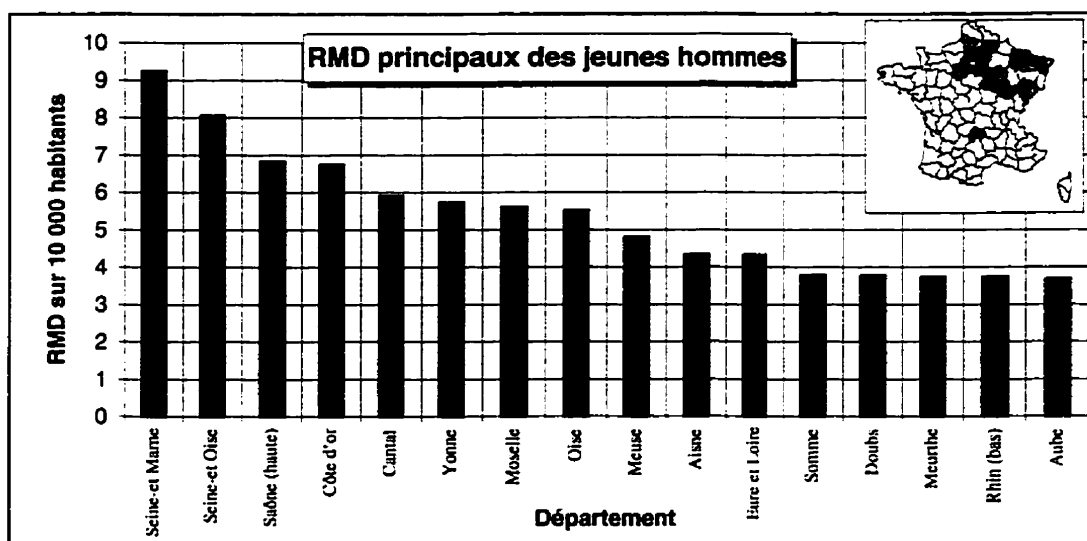


**GRAPHIQUE 34 : LES 15 DÉPARTEMENTS AYANT LE PLUS GRAND "RAPPORT MIGRATOIRE PAR DÉPARTEMENT" (RMD)**

<sup>124</sup> Louis Chevalier, « *Classes laborieuses...* », p.380.

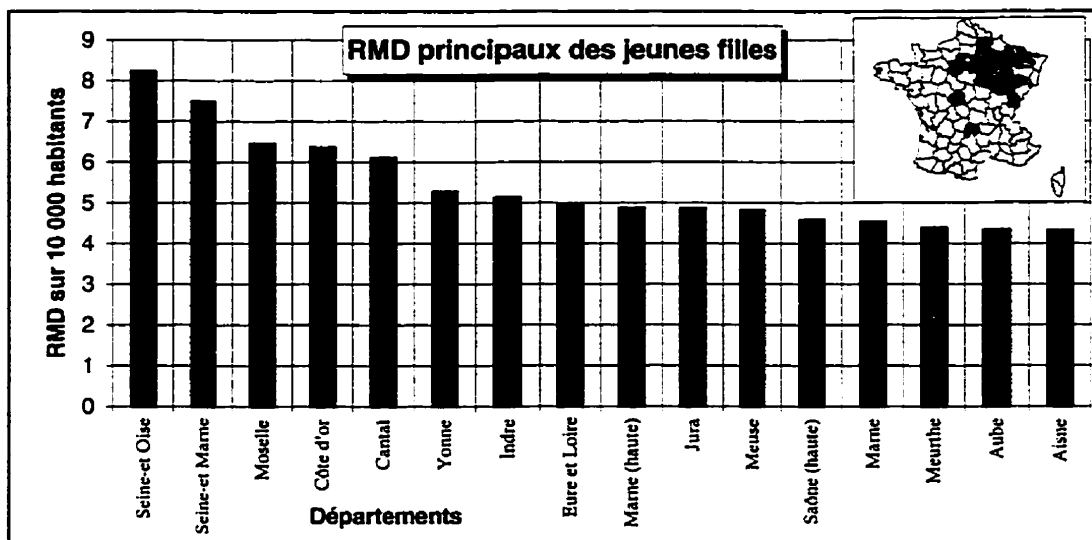


Les deux premiers départements décrits par le graphique 34, soit ceux de Seine et Marne et Seine et Oise, sont situés directement dans la région parisienne. Ils ont un RMD de beaucoup supérieur aux autres. Il faut, néanmoins, reconnaître que le RMD global est fortement biaisé par le RMD différencié par genre. Les hommes et les femmes ne proviennent pas en nombre aussi important de chaque département. Les troisièmes et quatrièmes départements en importance (Côte d'Or et Moselle), au contraire des deux premiers, ne sont plus situés dans la région parisienne. Le département de Moselle est dans la région de la Lorraine et celui du Cantal est dans le Massif Central. Ce sont eux qui sont en tête de la migration réelle : celle qui exige une rupture brutale avec les liens familiaux. Pour le département de la Côte d'Or, en Bourgogne, la rupture, ou du moins la distance qui sépare les migrants de leur région d'origine, est moins grande. Ici encore, il semble que le facteur économique ait une grande influence sur la migration. Les départements du Cantal et de la Moselle font partie des régions les moins bien nanties de France. Le Massif Central et l'Alsace et la Lorraine n'offrent qu'une terre agricole pauvre. La migration est peut-être influencée par les nécessités des habitants de ces départements. Cependant, il est nécessaire d'analyser cette migration selon le genre.



**GRAPHIQUE 35 : RMD LES PLUS FORTS DES JEUNES HOMMES**

Ici aussi, les principaux départements pour le RMD à Paris sont tout près de la capitale exception faite du Cantal. La région nord-est de la France est celle qui procure la plus grande proportion de sa population à la migration vers la capitale. Ces seize départements fournissent ensemble près de 56 % du RMD des départements français. En omettant des calculs le Cantal, les départements mentionnés ci-dessus (région nord-est) ont, à eux seuls, 51 % du RMD en hommes non mariés pour la capitale. La migration n'est donc pas l'effet d'un hasard. La concentration de la migration dénote justement une matrice migratoire. Cette nécessité, très probablement liée aux possibilités économiques des départements, est commune aux départements du nord-est de la France.



**GRAPHIQUE 36 : RMD LES PLUS FORTS DES JEUNES FEMMES**

Le RMD pour les femmes non mariées montre des similitudes avec celui des hommes. D'une manière globale, l'apport se situe encore dans la région nord-est de la France avec une exception pour le département du Cantal qui, malgré une migration saisonnière importante, fait lui aussi partie des principaux départements pour le RMD. Cependant, c'est relativement à l'importance du RMD de chaque département que se situe la différence entre femmes et hommes. Le RMD des hommes se distribue sur un territoire plus grand, avec Paris en son centre, que celui des femmes. Le RMD des femmes est plus faible que celui des hommes à cause de la différence de 10 % en moins de femmes migrantes ; les populations départementales sont, elles aussi, généralement plus importantes en hommes qu'en femmes. Les différences principales entre les deux genres se retrouvent dans les départements de la Seine et Marne et de la Haute Saône, où la proportion d'hommes est grandement supérieure à celle de femmes, et dans les départements de la Haute Marne, du Jura, de l'Indre et de la Marne où le RMD en femmes non

mariées est beaucoup plus important que celui des hommes. D'ailleurs, le département de l'Indre démontre la plus frappante différence entre les hommes et les femmes. Alors que ce département ne fait même pas partie des 16 départements les plus importants pour leur apport en hommes non mariés à la capitale, il est le sixième en importance pour l'apport de femmes non mariées. Ce phénomène peut s'expliquer partiellement par la très grande différence entre le nombre d'hommes et de femmes non mariés recensés en 1851. En effet, la population départementale de l'Indre était pour les hommes de 76 887 tandis que celle des femmes était de 46 739. Il s'agit d'une différence de 30 148 personnes pour un seul département. Il y a donc 35 % moins de femmes que d'hommes dans ce département. Or les 24 épouses des actes provenant de ce département ont une importance statistique beaucoup plus grande, justement à cause du déséquilibre démographique de ce département<sup>125</sup>. C'est d'ailleurs la raison qui explique que ce département est, en quelque sorte, une île entourée de départements ayant un RMD beaucoup plus faible. Le Cantal, quant à lui, est pour les deux genres, un département à forte migration.

---

<sup>125</sup> Il est difficile d'expliquer les raisons d'un tel déséquilibre démographique. En effet, l'Indre est l'un des départements ayant la plus grande différence entre sa population d'hommes non mariés et de femmes non mariées. Peut-être la migration y est-elle pour quelque chose; la domesticité pourrait être une voie d'analyse. Cependant, il est impossible de déterminer les raisons de ce déséquilibre par l'étude des actes de mariage.

*Quittant le pays natal dans l'espoir d'un retour aussi rapide que possible et avec l'intention de consacrer à des placements terriens les gains qu'il pourra faire, l'émigrant imagine que pendant son existence parisienne, stade transitoire, il se maintiendra en rapport étroit avec son village et que le retour au pays sera l'occasion d'une réintégration au groupe villageois, ou d'une intégration nouvelle, dans une situation améliorée.*  
*Françoise Raison-Jourde<sup>126</sup>.*

### Singularité de l'Auvergne

De toutes les régions de France, l'Auvergne est très certainement celle qui possède l'historiographie la plus riche en ce qui a trait à la démographie et à la migration au XIX<sup>e</sup> siècle. La monographie de Françoise Raison-Jourde sur la colonie auvergnate à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle n'est-elle pas, d'ailleurs, l'une des seules études du genre?<sup>127</sup> Outre cette étude, plusieurs articles font état de la singularité migratoire des Auvergnats. En fait, l'échantillon analysé ici dénote tout autant cette singularité auvergnate ; singularité qui trouve sa spécificité par les migrants cantaliens.

« L'importance des courants de migration, tant de mortes-saisons que temporaires, éclipsait pour l'Auvergne, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les tentatives isolées d'installation en ville. Or à partir de 1860 une tendance nouvelle et décisive par son ampleur apparaît vers l'émigration définitive et urbaine. Il est inutile dès lors de chercher comme motif de déracinement définitif une tradition de migration antérieure ainsi que nous le faisons pour la première moitié du siècle. Le processus de l'émigration sans retour prend son essor de manière généralisée, complètement indépendante, et triomphe des formes de migration antérieures sans qu'il y ait liaison entre les deux phénomènes. (...) D'autre part, les seules formes de migrations temporaires à l'intérieur de la France qui gardent une importance relative sont celles des marchands de

---

<sup>126</sup> Françoise Raison-Jourde, « *La colonie auvergnate de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle* », Paris, Commission des travaux historiques (1976) 404 p.

<sup>127</sup> Françoise Raison-Jourde, « *La colonie auvergnate de Paris...* » Voir aussi ces excellents articles: P. Hohenberg, « Migrations et fluctuations démographiques dans la France rurale, 1836-1901 », « *Annales ESC* », (29, 1974) pp. 461- 496 ; A. Corbin, « Les paysans de Paris. Histoire des Limousins du bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle », « *Ethnologie française* », (X, 1980) pp. 169-176) ; A. Corbin, « *Migrations temporaires et société rurale...* » ainsi que tous les articles du périodique « *Ethnologie Française* », (X, No 2, 1980) pp. 100-218. (14 articles).

toile ambulant du Cantal et des scieurs de long et tailleurs de pierres des monts du Forez et du Livradois, difficiles à chiffrer car la coutume du passeport renouvelé chaque année se perd après 1850 »<sup>128</sup>.

Le RMD du Cantal, qui appuie la citation de Raison-Jourde, est l'un des plus élevés malgré la grande distance (plus de 500km) qui sépare ce département de Paris. L'extrême pauvreté du Cantal, liée à une tradition de migration en pleine mutation, est sûrement la cause de l'importance de cette migration<sup>129</sup>.

L'hypothèse selon laquelle le département du Cantal subit une saignée migratoire importante à cause de la pauvreté de ses habitants est appuyée par le type de professions des migrants de ce département. La tradition de migration saisonnière des Cantaliens est probablement déjà entrée en 1856-1857 dans un processus de migration définitive comme l'indique Raison-Jourde<sup>130</sup>. Ce phénomène semble précurseur d'un processus migratoire généralisé. « Les conditions ne sont pas encore [en 1815] réalisées pour passer des migrations courtes, surtout saisonnières, aux migrations plus longues, particulièrement pluriannuelles ou viagères, en attendant les migrations définitives qui se développeront plus tardivement dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle »<sup>131</sup>. Si l'on analyse les professions de trois différents départements, il est possible de constater, ici aussi, la singularité du Cantal.

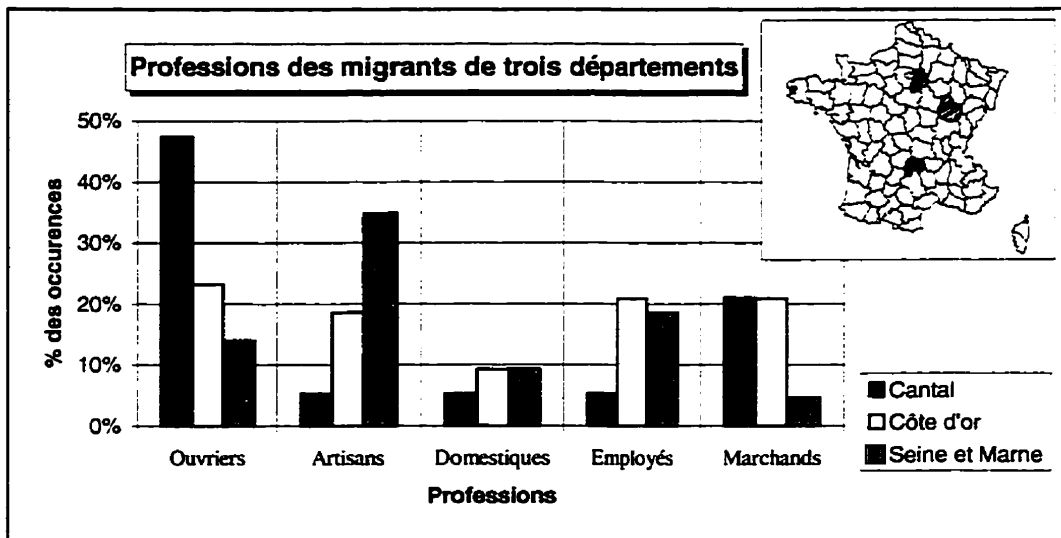
---

<sup>128</sup> Françoise Raison-Jourde, « *La colonie auvergnate de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle...* », p. 179.

<sup>129</sup> Chatelain avance l'argument que la résistance à la conscription aurait influencé la migration temporaire, principalement durant les guerres napoléoniennes. Y aurait-il, ici aussi, une influence des conscriptions sur la migration? Abel Chatelain, « Résistance à la conscription et migrations temporaires sous le Premier Empire », *Annales E.S.C.*, (Vol 44, No 4, 1972) pp. 606-625.

<sup>130</sup> Voir notamment Florence Raynal, « *Les Auvergnats de Paris* », <http://www.univ-rennes1.fr/LISTES/edufraancais@univ-rennes1.fr/archives/20/msg00007.html>

<sup>131</sup> Abel Chatelain, « *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914* », Lille, Publications de (suite...)



**GRAPHIQUE 37 : PROFESSIONS DES MIGRANTS DE TROIS DÉPARTEMENTS<sup>132</sup>**

La comparaison entre les départements du Cantal, de la Côte d'Or et de la Seine et Marne clarifie l'hypothèse selon laquelle la migration du Cantal est grandement influencée par des facteurs économiques. Le choix de ces trois départements a été déterminé par la distance avec Paris. Ainsi, le Cantal est le plus éloigné de Paris, la Seine et Marne sont voisines de Paris et la Côte d'Or est entre ces deux départements. La pauvreté est peut-être à l'origine de la migration : Paris serait un point de chute. Le nombre d'ou-

l'Université de Lille (1976) p. 582.

<sup>132</sup> La catégorie « marchand » est peu représentative de la réalité qu'elle tente de décrire. Il est possible qu'il s'agisse de professions telles que vendeurs de rues, petits commerçants etc... Il est impossible de savoir exactement la nature du commerce de ces « marchands ». Par ailleurs, plus de 50 % des indications des professions des migrants du Cantal sont indéterminées. Les résultats sont donc, ici aussi, très relatifs. Cependant, l'importance des ouvriers dans cette catégorie, en liaison avec les deux autres départements, indique clairement la plus forte proportion d'ouvriers migrants du Cantal plutôt que des deux autres départements.

vriers non spécialisés provenant du Cantal par rapport aux autres départements est supérieur de plus du double. Ces ouvriers sont ceux qui récoltent les emplois les moins bien rémunérés. Ils n'ont pas de formation leur permettant d'obtenir de meilleurs emplois. La forte proportion de ces ouvriers décrit avec emphase la situation économique du Cantal. Par opposition, les migrants de la Seine et Marne sont beaucoup moins nombreux dans les emplois ouvriers. Ce département est voisin de Paris. Il offre des terres plus prospères que celles du Cantal. Les raisons qui influencent la migration du département de la Seine et Marne sont probablement différentes de celles du Cantal. Les artisans vont peut-être chercher fortune à Paris. Les employés essaient peut-être d'accéder à des postes mieux rémunérés que dans leurs départements. La coupure est probablement moins brutale pour eux que pour les Cantaliens. Ils peuvent entretenir divers liens familiaux avec beaucoup plus de facilité (par la proximité de leur département d'origine) que ceux du Cantal.

L'importance des ouvriers dans les professions des migrants cantaliens est une bonne indication des comportements migratoires des habitants de ce département. La pauvreté, liée à une tradition migratoire saisonnière du département, influence les hommes autant que les femmes à chercher fortune ailleurs. La tradition migratoire saisonnière, qui pousse les habitants du Cantal à chercher un revenu à l'extérieur de leur département, lors des saisons hivernales, renforce l'argument économique. La migration à Paris devient probablement une migration définitive, ou du moins beaucoup plus longue, lorsqu'il y a mariage à Paris et surtout lorsqu'il s'agit d'un mariage exogame et, comme le rappelle Corbin : « il faut cependant tenir compte (...) du mépris dont le migrant limousin est l'objet de la part des Parisiennes et de



la difficulté qu'il éprouve, compte tenu de ses conditions de vie, à entretenir là-bas [à Paris] des rapports sexuels »<sup>133</sup>.

Mariages selon les sexes	Cantaliens	Cantaliennes	Total
Mariages exogames	26	20	46
Mariages endogames	22	22	44
Total	48	42	45 mariages
% exogames	54,17 %	47,62 %	50,89 %
% endogames	45,83 %	52,38 %	49,11 %

**TABLEAU 9 : ENDOGAMIE DES MIGRANTS DU CANTAL**

Les actes de mariage indiquent qu'en moyenne, un migrant sur deux du Cantal contracte un mariage exogame. Sachant la longue tradition des migrants cantaliens à revenir au Cantal pour y marier une personne y habitant, il semble donc que cette tradition migratoire est en pleine mutation. Malgré l'impossibilité de procéder à des analyses selon les professions de ces migrants (elles seraient non représentatives par le trop petit nombre d'occurrences), ce taux d'exogamie, supérieur à 50 % des migrants du Cantal, s'oppose, dans une certaine mesure, aux études de Raison-Jourde. En effet, selon cet auteur: « alors qu'à l'époque un des modes fréquents d'intégration du nouveau venu à Paris est le mariage avec une fille née dans la capitale, en particulier, comme l'a démontré Adeline Daumard, pour le migrant qui s'installe dans le commerce, l'Auvergnat continue, jusqu'à la dernière guerre en tout cas, à prendre femme auvergnate, et, si possible, liée à son canton d'origine, voir à son village ou hameau »<sup>134</sup>. Compte tenu des difficultés des

<sup>133</sup> A. Corbin, « *Migration temporaire et société rurale...* », p. 8.

<sup>134</sup> Françoise Raison-Jourde, « *Endogamie et stratégie d'implantation professionnelle...* », p153.

Cantaliens à s'insérer dans la société parisienne, il semble que ces forts taux d'exogamie indiquent une immixtion de plus en plus forte<sup>135</sup>.

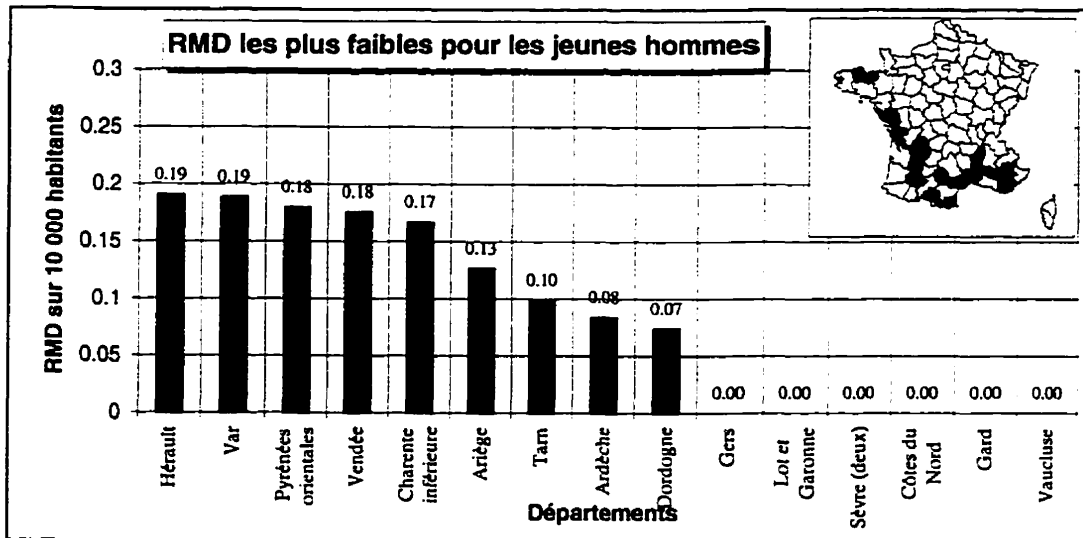
Ces trois exemples démontrent que la distance qui sépare le département de la ville de Paris peut donner des indications sur la situation économique des départements sans toutefois permettre de tirer des conclusions définitives à propos des courants migratoires. En effet, certains départements n'ont pas un RMD aussi élevé que ceux trouvés par les analyses des actes de mariage, mais font toutefois partie des départements les plus pauvres de France. Beaucoup de facteurs doivent être considérés pour l'analyse de la démographie migratoire. Finalement, pour le Cantal, l'importance des migrations saisonnières et temporaires demeure cruciale pour saisir la démographie migratoire de cette région. Corbin note à propos des causes et conséquences des migrations temporaires que: « celles-ci restent en effet mal connues ; en ce domaine nous en sommes bien souvent demeurés à des clichés et à des postulats hérités d'une longue tradition faite d'hostilité à l'égard de l'émigration temporaire et de la ville, considérée comme le réceptacle de tous les vices et la source de tous les maux »<sup>136</sup>. Une analyse couvrant une période plus longue pourrait, peut-être, apporter plus de lumière sur l'émigration temporaire, ou du moins sur l'évolution de ces migrations avec l'angle des mariages à Paris.

---

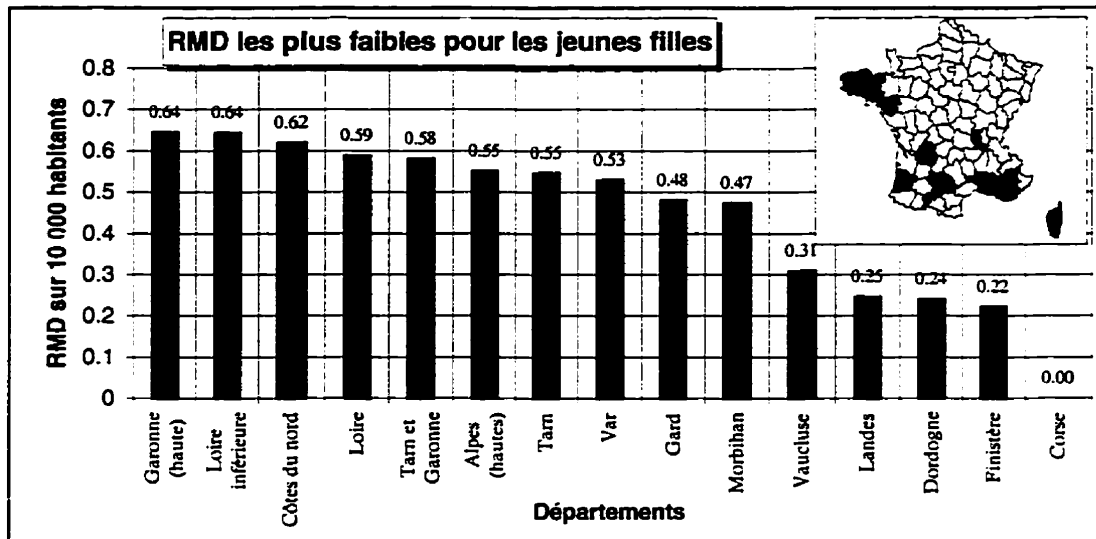
<sup>135</sup> Corbin ajoute, à propos du mépris des Limousins : « ils s'intègrent mal à la société urbaine, ils répugnent à adhérer aux différentes associations qui se créent au sein du prolétariat ouvrier de la capitale. (...) les ouvriers limousin n'ont pas leur famille sur place, ils sont absent une partie de l'année ; ils changent assez souvent de lieu de travail ; de plus ils se savent très peu appréciés des travailleurs parisiens qui les jugent avares et qui raillent leurs goûts et leur dialectes ». A. Corbin, « *Migration temporaire et société rurale...* », p. 328. Il est vraiment curieux que des taux d'exogamie aussi forts aient été relevés des actes de mariage.

<sup>136</sup> A. Corbin, « Migrations temporaires et société rurale au XIX<sup>e</sup> siècle : le cas du Limousin », « *Revue historique* », (Vol 246, 1971) p. 293.

Autant que les immigrants de l'Allemagne, ces migrants de l'Alsace et de la Lorraine ainsi que ceux du Massif Central vont tenter de trouver à Paris ce qu'ils n'ont pas dans leur région d'origine. Il s'agit d'un moyen de survie. Cependant, le facteur économique n'est pas l'unique explication de la migration à Paris. La distance joue aussi un très grand rôle. La distance qui sépare l'extrême sud-ouest de la France de Paris est, pour l'époque, énorme. Autant dans l'imagination des gens que dans la distance qui sépare ces départements périphériques de Paris, l'attraction parisienne se fait beaucoup moins sentir. Les ruptures sont probablement trop brutales, d'où l'emphase de la spécificité de Cantal qui, lui, est loin de Paris.



**GRAPHIQUE 38 : RMD LES PLUS FAIBLES DES JEUNES HOMMES**



**GRAPHIQUE 39 : RMD LES PLUS FAIBLES DES JEUNES FILLES**

Ces deux graphiques font état des RMD les plus faibles dans la migration à Paris. Il est, ici aussi, nécessaire de différencier ces apports selon les genres, car les hommes et les femmes ne proviennent pas tous des mêmes départements. Dans la même population, l'importance de la migration des départements du midi de la France est beaucoup moins grande. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici du RMD, et non de nombre de migrants. Tous les départements deviennent donc comparables, car le nombre de migrants est rapporté à la population non mariée propre à chaque département. Les raisons de ce faible RMD sont multiples. Le climat du sud, beaucoup plus clément, aide autant l'agriculture que les conditions physiques de vie. L'argent investi pour le chauffage, par exemple, est de beaucoup inférieur à celui des régions nordiques françaises. La distance qui sépare ces départements

rend la migration moins attrayante. D'autres villes, voire d'autres pays voisins, sont peut-être plus accessibles à ces migrants<sup>137</sup>. La comparaison avec Marseille, qui sera effectuée ultérieurement, appuiera ce constat. Ces deux graphiques semblent démontrer une situation semblable pour les deux sexes. Or, il existe des différences, surtout au niveau du RMD de la Bretagne. Les départements ayant le plus faible taux migratoire pour les hommes sont principalement dans le midi. Excepté pour le département des Côtes du Nord, lui aussi breton, tous les départements de Bretagne ont un faible RMD pour les femmes uniquement. Toutefois, ces départements présentent, eux aussi, un particularisme migratoire. Témoins d'un régionalisme encore très fort en 1856-1857, ces deux cartes font état de ce que l'historiographie évoque à propos de la Bretagne:

« En somme, le flux des migrants bretons vers Paris n'a réellement pris d'importance que pendant l'entre deux guerre et après la dernière guerre. Il n'atteignit la ville et *a fortiori* la capitale que tardivement ( il n'y avait pas de migration saisonnière urbaine), et a essentiellement été constitué jusque vers les années soixante [1960] de travailleurs de peine riches d'un savoir-faire rural qui n'avait guère l'occasion d'être mis en oeuvre et en valeur en ville »<sup>138</sup>.

Cette région n'entrera dans le flux migratoire vers Paris que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il se pourrait que le mouvement migratoire de la Bretagne ait déjà commencé pour les hommes, et que les femmes n'entreront que plus tard dans le courant migratoire vers la capitale<sup>139</sup>. Il est important de noter que les Bretonnes feront partie des migrantes des régions ayant le plus grand contin-

---

<sup>137</sup> Cette hypothèse demanderait notamment une étude de l'origine des immigrants en Savoie, Italie, Suisse et en Espagne.

<sup>138</sup> Patrick Prado, « Le va et le vient. Migrants bretons à Paris », « *Ethnologie française* », (X, vol 2, 1980) p. 191.

<sup>139</sup> Toujours selon Prado, il y aurait eu une migration massive de Bretonnes vers 1870 qui portaient « par wagons entiers, directement de leur village aux beaux quartiers de Paris où elles étaient embauchées comme domestiques ». Patrick Prado, « *Le va et le vient...* », p. 191.

gent de domestiques dans le département de la Seine en 1911<sup>140</sup>. Les bretons représenteront plus de 15 % des Parisiens nés en province après la Deuxième Guerre mondiale<sup>141</sup>.

### Marseille

L'étude de Sewell<sup>142</sup> sur Marseille analyse les courants migratoires à partir des actes de mariage pour les années 1846 et 1851<sup>143</sup>. Étant donné que Marseille est la deuxième ville française pour sa population et que l'immigration joue un rôle important dans la croissance et la vie de cette ville, il est utile de comparer les données analysées par Sewell pour connaître d'autres réseaux migratoires. L'auteur fait une comparaison différenciée par genre, il est donc nécessaire de faire de même ici. Par ailleurs, les populations de chaque ville sont incomparables. Les taux migratoires seront nécessairement plus forts pour la ville de Paris que pour celle de Marseille. Seules les aires de

---

<sup>140</sup> Abel Chatelain, « *Migration et domesticité féminine urbaine en France...* », p.524.

<sup>141</sup> Guy. Pourcher, « *Le peuplement de Paris. Origines régionales. Composition sociale. Attitudes et motivations* », Paris, PUF (1964) p. 94.

<sup>142</sup> William H. Jr. Sewell, « *Structure and Mobility..* ».

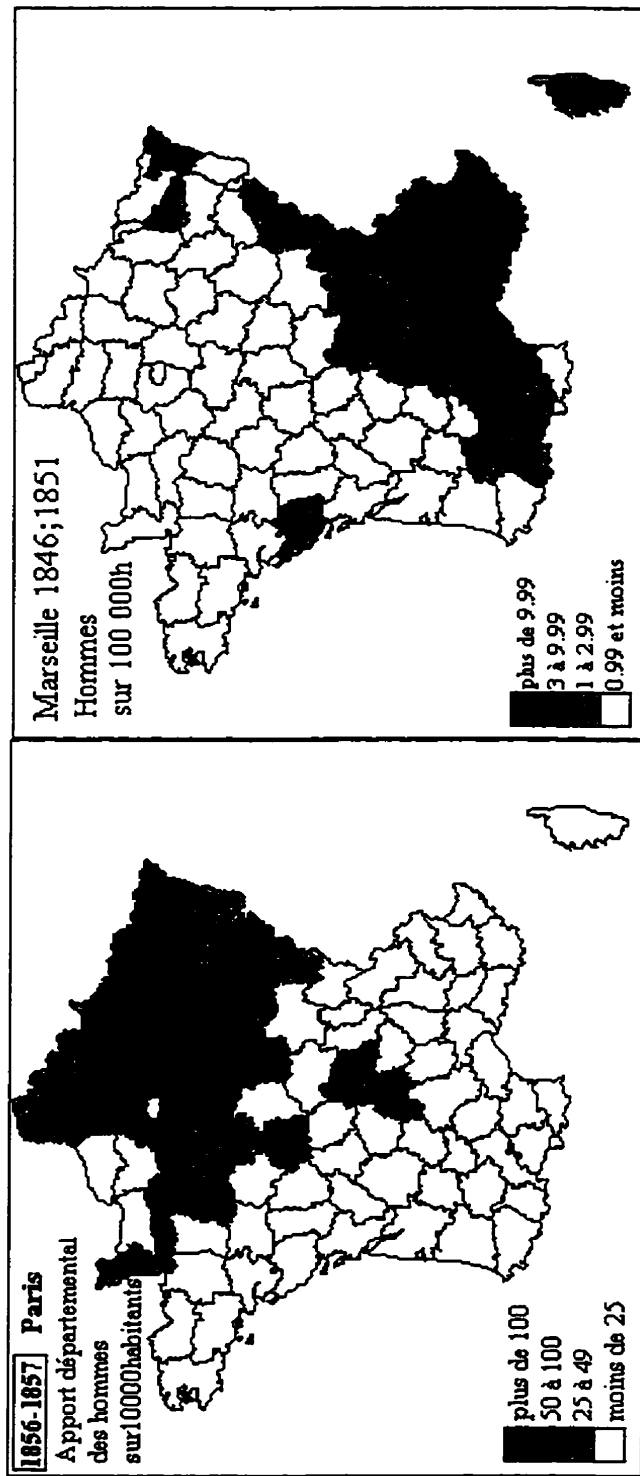
<sup>143</sup> L'auteur fait aussi l'étude des années 1821-1822 et 1869.

recrutement pourront être comparables : l'échelle pour la carte de Paris est sur 10000 habitants et celle pour Marseille porte sur 100 000 habitants <sup>144</sup>.

---

<sup>144</sup> Pour la ville de Marseille : William H. Jr. Sewell, « *Structure and Mobility..* », pp. 189-190.  
Note : il peut y avoir des différences entre les cartes originelles de Sewell et celles exposées ici; la mauvaise lisibilité des cartes de Sewell a créé des incertitudes.

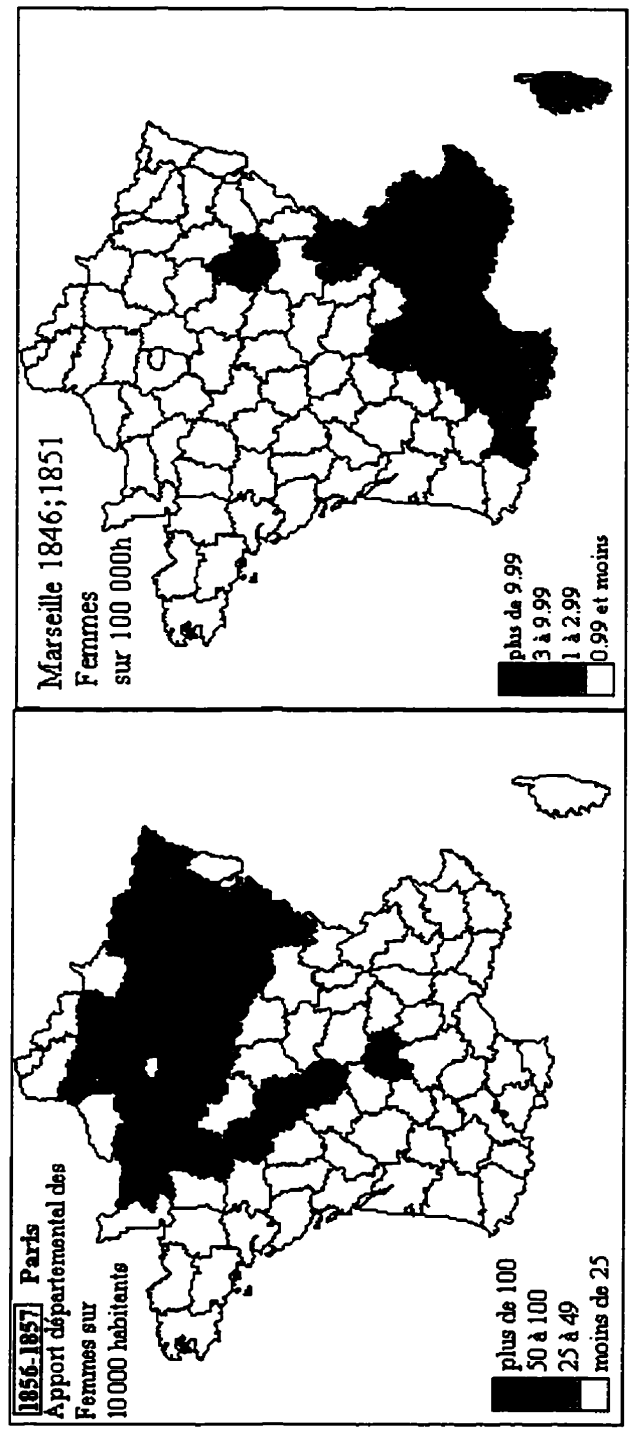
# Hommes



CARTE 4 : COMPARAISON PARIS ET MARSEILLE POUR LES HOMMES



# Femmes



CARTE 5 : COMPARAISON PARIS ET MARSEILLE POUR LES FEMMES

La ville de Marseille semble attirer ses migrants de départements qui lui sont beaucoup plus limitrophes que Paris. Paris étend ses tentacules migratoires sur une plus grande étendue que Marseille, mais ceci pourrait s'expliquer en partie par la différence de taille et de statut des deux villes. Par ailleurs, cette série de cartes appuie le postulat de Poulain selon lequel l'attraction migratoire peut être divisée en deux pôles: le nord pour le nord (Paris) et le sud pour le sud (Marseille)<sup>145</sup>. Cependant, en tenant compte des différentes tailles des deux villes, Marseille a ceci de spécifique : elle attire des migrants de départements très lointains. C'est notamment le cas pour les hommes migrants de la Vendée vers Marseille. Serait-ce grâce aux traditions professionnelles et migratoires de ce département? Les Bouches du Rhône et la Vendée ont toutes deux des accès portuaires et comptent des populations qui tirent leurs revenus de la mer. Il se pourrait qu'il y ait une influence provenant de cette similitude.

Une situation similaire existe pour la migration des femmes. Le RMD des divers départements est, en général, plus faible pour les femmes que pour les hommes. Pour la ville de Marseille, les départements de recrutement se concentrent uniquement dans la périphérie de la ville avec l'exception de la Côte d'Or qui, elle aussi, fait partie des grands départements pour le RMD à Paris. Cette situation n'est pas nécessairement similaire à celle de l'Alsace pour les hommes, car la Côte d'Or est plus près de Marseille que peuvent l'être le Bas-Rhin ou la Meurthe de Paris. L'attraction migratoire de Mar-

---

<sup>145</sup> Michel Poulain, « De la campagne à la ville : le comportement démographique des migrants », *Annales de démographie historique*, Paris, E.H.E.S.S. (1990) p. 71. Il s'agit cependant d'un postulat qui diffère d'échelle avec celui de Poulain. Ce dernier amène sa constatation d'attraction en étudiant les migrations de villages situées à quelques kilomètres (suite...)

seille semble donc principalement liée à la distance avec le département d'origine. Les départements d'exception à cette règle témoignent cependant de singularités migratoires qui exigeraient une étude spécifique à l'intérieur de ces mêmes départements.

### **Endogamie et exogamie départementales des migrants**

L'endogamie peut aussi servir à mesurer la diversité des départements dans le choix de l'époux. Les actes de mariage offrent la possibilité de mesurer l'endogamie des époux quant à leurs départements d'origine. Plus l'endogamie est forte, plus les possibilités que les époux soient arrivés ensemble à Paris sont grandes. Outre cet aspect, l'endogamie démontre une sociabilité régionale à l'intérieur de la ville de Paris. Bien que cette étude offre une analyse alléchante, elle est restreinte par beaucoup d'incertitude. L'endogamie peut, en effet, démontrer autant la forte probabilité que les époux migrent ensemble que la probabilité de fortes relations sociales départementales à l'intérieur de la ville. Il est impossible de déterminer lesquels des migrants sont venus à Paris ensemble ou encore lesquels se sont connus dans le cadre d'une sociabilité départementale qui existerait à l'intérieur de Paris. L'endogamie quantifie ces tendances sans pour autant les expliquer.

Parmi tous les migrants, l'endogamie générale pour les départements est de 19,91 %. C'est-à-dire que 80,09 % de tous les migrants se marient avec une personne originaire d'un autre département que le leur<sup>146</sup>. D'emblée, l'endogamie n'est pas très forte. Cependant, la mesure de l'endogamie dépar-

---

de distance alors qu'ici, il est question du territoire français au complet.

<sup>146</sup> Seuls les actes de mariage dont les deux époux sont migrants ont été comptabilisés ici. La section précédente sur l'endogamie Parisien/migrant avait traité des Parisiens.

tementale est soumise aux problèmes de régionalisation administrative des populations alors que les comportements humains ne se bornent pas à ces divisions. Deux villages adjacents peuvent être situés dans deux départements différents : ils seront donc classés exogames malgré leur proximité. Un autre problème est la représentativité de l'échantillon. Certains départements à faible RMD auront des taux d'endogamie fortement gonflés ou diminués par le petit nombre de migrants de cette région.

DÉPARTEMENTS LES PLUS ENDOGAMES				DÉPARTEMENTS LES PLUS EXOGAMES			
Département	ENDO-GAME	EXO-GAME	# actes	Département	ENDO-GAME	EXO-GAME	# actes
Alpes (basses)	100,00 %	0,00 %	1	<b>Rhône</b>	<b>0,00 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>10</b>
Ariège	100,00 %	0,00 %	1	<b>Eure</b>	<b>0,00 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>9</b>
Tarn	100,00 %	0,00 %	1	<b>Ain</b>	<b>0,00 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>8</b>
Vienne (haute)	75,00 %	25,00 %	4	<b>Allier</b>	<b>0,00 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>8</b>
Pyrénées (hautes)	66,67 %	33,33 %	3	Cher	0,00 %	100,00 %	7
<b>Cantal</b>	<b>61,11 %</b>	<b>38,89 %</b>	<b>36</b>	Saône et Loire	0,00 %	100,00 %	7
<b>Aveyron</b>	<b>50,00 %</b>	<b>50,00 %</b>	<b>10</b>	Loire	0,00 %	100,00 %	5
Hérault	50,00 %	50,00 %	2	Isère	0,00 %	100,00 %	4
Lot	50,00 %	50,00 %	2	Vienne	0,00 %	100,00 %	4
<b>Rhin (bas)</b>	<b>41,67 %</b>	<b>58,33 %</b>	<b>60</b>	B. Du Rhône	0,00 %	100,00 %	3
<b>Puy De Dôme</b>	<b>41,38 %</b>	<b>58,62 %</b>	<b>29</b>	Maine et Loire	0,00 %	100,00 %	3
<b>Moselle</b>	<b>33,80 %</b>	<b>66,20 %</b>	<b>71</b>	Charente	0,00 %	100,00 %	2
Drôme	33,33 %	66,67 %	6	Charente Inférieure	0,00 %	100,00 %	2
Gironde	33,33 %	66,67 %	9	Corse	0,00 %	100,00 %	2
<b>Indre</b>	<b>33,33 %</b>	<b>66,67 %</b>	<b>15</b>	Haute Loire	0,00 %	100,00 %	2

**TABLEAU 10 : ENDOGAMIE ET EXOGAMIE DÉPARTEMENTALES**

Sur ce tableau, seuls les départements dont la police de caractères est noircie sont réellement représentatifs d'une tendance. Les autres ont trop peu d'occurrences dans les actes pour être représentatifs. Seul le Cantal a une endogamie supérieure à 50 %. Il est, ici aussi, un département singulier.

Sachant que la migration du Cantal est très importante relativement à celle d'autres départements qui lui sont périphériques, l'endogamie exposée ici appuie vraisemblablement le postulat selon lequel les migrants quittent ensemble la région pour venir habiter Paris. Le sentier migratoire qui débute au Cantal et se rend jusqu'à Paris est exclusif. Les migrants cantaliens ont beaucoup moins de chance de rencontrer d'autres migrants que ceux de la Côte d'Or, par exemple. C'est tout le Massif Central qui semble être l'objet de cette endogamie. Les départements de l'Aveyron, de l'Indre<sup>147</sup> et du Puy de Dôme ont, eux aussi, une endogamie relativement forte. Les relations sociales à l'intérieur de la ville peuvent aussi expliquer cette endogamie. Coupés de leur région d'origine, l'endogamie de ces migrants dénote une tendance à recréer les liens régionaux à l'intérieur de la capitale ; qu'elle soit la résultante d'une migration commune ou d'une rencontre à l'intérieur d'un groupe culturel commun.

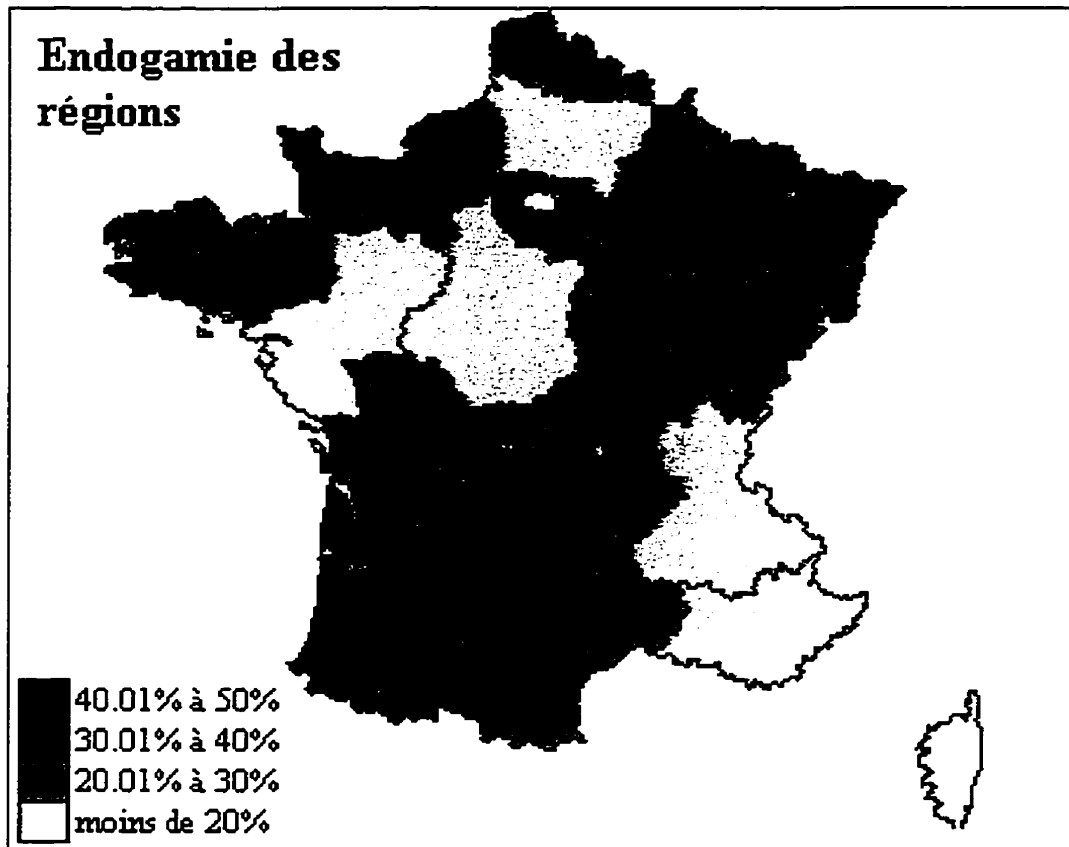
Une situation similaire existe en Alsace, la principale source de migration à Paris, notamment pour les départements du Bas-Rhin et de la Moselle. Mais cette endogamie régionale n'est pas aussi importante que celle du Massif Central. Ici, la langue explique partiellement cette endogamie. Que ce soit à cause de l'usage de l'allemand ou du dialecte alsacien, les liens endogames qui unissent ces migrants semblent renforcés.

L'exogamie départementale, quant à elle, ne peut trouver de véritables explications par cette analyse. Trop peu d'actes démontrent une forte exo-

---

<sup>147</sup> Ce département est plus singulier que les autres près du Cantal : il est beaucoup plus au nord et ne décrit pas nécessairement les mêmes caractéristiques économiques que les autres.

gamie départementale. Il est donc nécessaire d'agrandir le territoire d'analyse aux régions françaises plutôt qu'aux départements.



**CARTE 6 : ENDOGAMIE DES RÉGIONS FRANÇAISES<sup>148</sup>**

La carte sur l'endogamie des régions vient appuyer l'analyse selon les départements. Les zones à forte endogamie se retrouvent concentrées au centre-sud de la France, à l'exception de l'Alsace. Cependant, l'analyse selon les

---

<sup>148</sup> Attention : cette carte est celle des régions selon l'endogamie uniquement. Pour l'exogamie, il s'agit de lire le pourcentage inverse associé à chaque catégorie. Ici aussi une des régions n'a pas une valeur significative : la Corse a trop peu de migrants dans (suite...)

régions fait ressortir la Normandie comme région ayant une forte endogamie. Le ratio pour les régions est le suivant : 26,27 % endogames et 73,73 % exogames. La différence entre l'analyse départementale et régionale n'est pas très grande ; elle représente moins de 10 %. La mise sur carte régionale démontre, plus que l'analyse départementale, la forte exogamie de certaines régions de France. Ces régions sont celles où les migrants se marient avec des migrants d'autres régions. Or, si l'on exclut les régions du sud-est de la France (beaucoup moins significatives par leur faible nombre de migrants), deux d'entre elles se trouvent directement à côté de Paris.

L'analyse de l'endogamie met en relief deux courants principaux. Le centre-sud et le Nord-Est de la France sont des régions où les migrants se marient le plus entre eux. Le reste de la France a une endogamie beaucoup plus variable ; ces régions sont, cependant, aussi beaucoup moins importantes dans le RMD parisien. Ainsi, les principales sources de migration sont aussi les principales sources d'endogamie. L'indice de corrélation entre le nombre de migrants de chaque région et l'endogamie donne 0,33. Il s'agit d'une corrélation notable quoiqu'elle ne soit pas très forte. La tendance est donc à une endogamie qui augmente régulièrement avec le nombre de migrants de la région.

Les actes de mariage reconstitués offrent la possibilité de déterminer s'il y a certains types d'endogamie reliés à la migration ainsi qu'à la profession des migrants. Il ne s'agit pas ici de déterminer l'endogamie des hommes et des femmes car, comme il fut mentionné préalablement, il est impossible de traiter les professions des femmes de manière systématique, car elles compor-

---

l'échantillon.

tent trop peu de catégories professionnelles pour mener à bien une telle analyse. Par ailleurs, rappelons qu'en utilisant une source ayant trait à la nuptialité, les professions des célibataires ne seront pas incluses. Le célibat définitif représente, selon Henry et Houdaille, une proportion de 6 % à 7 % des femmes (malheureusement, il s'agit des données pour la France et non pas pour Paris) et d'environ 9 % pour les hommes pour la période étudiée<sup>149</sup>.

L'analyse de l'endogamie régionale liée à celle des professions voudrait plutôt déterminer les régions où les migrants sont plus portés à se marier de façon endogame selon le type de profession qu'ils exercent. La division de l'échantillon pour procéder à une telle analyse rend la représentativité des catégories professionnelles beaucoup moins grande en ce qui a trait aux professions non manuelles. Même en se limitant à l'étude des ouvriers et des artisans, il est impossible d'atteindre un seuil minimum de représentativité. La grille et le graphique suivants font d'ailleurs état de ce constat.

---

<sup>149</sup> Louis Henry et Jacques Houdaille, « Célibat et âge au mariage aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en France I », *Population*, (Vol 33, janvier-février 1978 ) pp. 43-84.

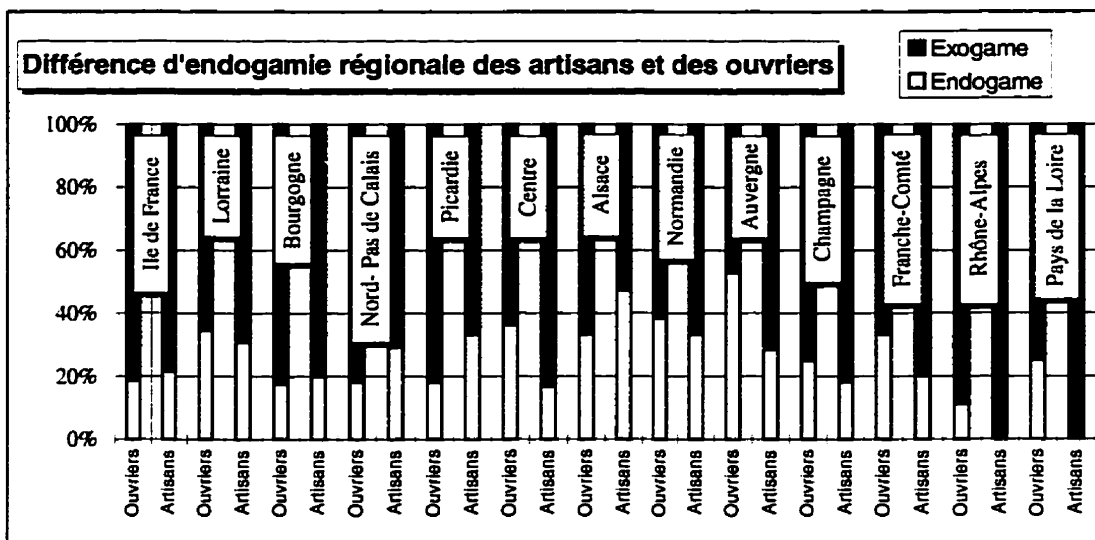


Région	Ouvriers		Artisans		Différence de % d'endogamie Ouvriers/ Artisans
	Endogame	Exogame	Endogame	Exogame	
Pays de la Loire	1	3	0	6	25,00 % ouvriers
Auvergne	9	8	2	5	24,37 % ouvriers
Centre	4	7	3	15	19,70 % ouvriers
Franche Comté	3	6	2	8	13,33 % ouvriers
Rhône - Alpes	1	8	0	3	11,11 % ouvriers
Champagne	3	9	2	9	6,82 % ouvriers
Normandie	5	8	4	8	5,13 % ouvriers
Lorraine	10	19	8	18	3,71 % ouvriers
Bourgogne	4	19	4	16	2,61% artisans
Ile de France	5	22	6	22	2,91 % artisans
Nord - Pas-de-Calais	2	9	7	17	10,98 % artisans
Alsace	3	6	9	10	14,04 % artisans
Picardie	4	18	4	8	15,15 % artisans

**TABLEAU 11 : ENDOGAMIE RÉGIONALE ET PROFESSIONS<sup>150</sup>**

---

<sup>150</sup> Comme il est possible de le constater par ce tableau, les occurrences des diverses catégories ne dépassent pas 22 actes et, dans certains cas, n'en comporte aucune. Pourtant, seules les 13 régions dont les occurrences totales représentaient au moins 10 actes ont été retenues. Les autres, comme la carte l'indique, ont été considérées comme non représentatives.



**GRAPHIQUE 40 : ENDOGAMIE RÉGIONALE DES OUVRIERS ET DES ARTISANS**

Ici aussi, il est difficile de tirer des conclusions à propos des ouvriers spécialisés et non spécialisés en ce qui a trait à l'endogamie régionale. Les régions principales – où l'endogamie est supérieure à 14% pour l'une ou l'autre des professions – se retrouvent au sud de Paris pour les ouvriers, au nord et à l'extrême est pour les artisans. Ce sont les relations sociales professionnelles et régionales qui sont mises en relief ici. Les ouvriers des régions du Centre, de l'Auvergne (le Cantal fait partie de cette région) et de la Loire sont beaucoup plus enclins à se marier à des femmes de la même région, que les artisans. Au contraire, les artisans de la Picardie (région fortement industrialisée) et d'Alsace se marient à des femmes de la même région en beaucoup plus grand nombre que les ouvriers. Si l'on revient à l'insertion des migrants dans la ville, ces données font état de trois tendances. La première est celle des artisans de la Picardie. Ces artisans ont probablement acquis leur métier dans leur région pour ensuite venir à Paris très probablement accompagnés

d'une femme de la même région d'origine. La deuxième tendance est celle des artisans de l'Alsace. Ces artisans ne peuvent être directement comparés à ceux de la Picardie pour différentes raisons. L'Alsace est moins industrialisée que la Picardie. Les types de métiers de ces artisans diffèrent aussi. Mais plus fortement, encore, la différence culturelle qui existe entre ces deux régions pourrait, certes, expliquer cette deuxième tendance. Les artisans d'Alsace parlent un dialecte (ou encore ils sont germanophones) qui freine probablement leur insertion dans la ville de Paris.

Finalement, la dernière tendance est celle des ouvriers des trois autres régions. La migration saisonnière des Cantaliens explique en grande partie l'endogamie régionale de l'Auvergne. Ces migrants ont une longue tradition de migration saisonnière. Ils reviennent donc régulièrement dans leur propre région pour finalement s'y marier. Le mouvement migratoire devient de plus en plus définitif à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais la datation est diffuse à ce propos. Beaucoup moins spécialisés que les migrants des autres régions françaises, les Auvergnats se concentrent surtout dans les professions ouvrières à faible revenu. Cependant, l'empreinte culturelle demeure très forte<sup>151</sup>. L'explication culturelle s'applique beaucoup moins aux régions du Centre et du Pays de Loire. Néanmoins, le facteur économique est probablement la meilleure explication de ce phénomène. L'endogamie régionale est autant le reflet de l'insertion dans la ville de Paris que de l'importance culturelle qu'accordent les migrants à leur région d'origine.

L'étude de l'endogamie, sous divers aspects, révèle des relations sociales et des routes migratoires. Que cette endogamie soit étudiée sous

---

<sup>151</sup> Voir à ce propos: Françoise Raison-Jourde, « *La colonie auvergnate de Paris...* », pp. 239-370

l'angle général de l'urbanité des migrants ou de l'endogamie régionale, les non-Parisiens de naissance démontrent des comportements plus ou moins forts selon les syntagmes étudiés. Le type d'endogamie le plus important de tous ceux étudiés ici est celui des migrants de milieu rural. Autant pour le choix de l'époux que de l'épouse, les pourcentages d'endogamie entre les régions rurales sont les plus forts. Certes, les migrants de milieux ruraux représentent plus de 50 % de la population migrante de la ville de Paris. Ils ont beaucoup plus de chance de se marier entre eux. Par ailleurs, l'intégration à la ville de Paris par un mariage de type non-Parisien/Parisien est influencée par la profession – lire : la richesse – de l'homme <sup>152</sup>. Plus l'immigrant possède une profession bien rémunérée, plus il a de chance d'épouser une Parisienne.

Il est possible, à propos des immigrants, de déterminer certains phénomènes migratoires et sociaux. Intimement liés aux migrants des régions d'Alsace et de Lorraine, les immigrants allemands se retrouvent concentrés dans certaines professions ouvrières très mal rétribuées<sup>153</sup>, notamment celle de balayeur. Cependant, il semble que certains Allemands vivent une migration temporaire, forcée par l'impossibilité de se marier dans leur pays d'origine.

---

<sup>152</sup> La femme a très certainement une importance équivalente en ce qui a trait à son statut économique lors du choix de l'époux. Cependant, les problèmes liés aux professions féminines empêchent de cerner, par cette source, les variables de cette problématique.

<sup>153</sup> Les actes de mariages font état de tous les immigrants allemands. Or s'il était possible d'extraire des données les immigrants dont la cause migratoire est liée à l'impossibilité de se marier dans le pays d'origine, il est probable que la communauté allemande qui réside « *définitivement* » à Paris n'aurait pas la singularité qui est exposée ici.

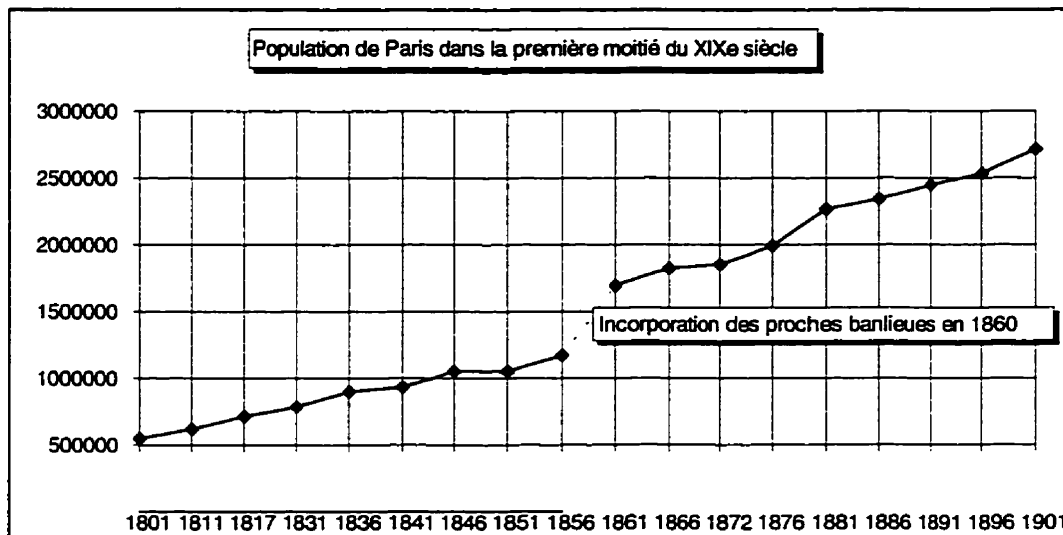
Finalement, la migration interne de la France vers sa capitale s'effectue principalement au nord d'une ligne bien connue de Saint-Malo à Genève avec l'exception du singulier Cantal, très éloigné de Paris. Les mouvements migratoires se sont étendus depuis le début du siècle. De quelques départements entourant la Seine (principalement au nord et au nord-est de Paris), dans un premier temps au début du siècle, Paris recrute ensuite, comme on peut l'observer par les mariages de 1856 et 1857, ses migrants dans l'ensemble du nord de la France, principalement des régions ou des départements de l'Alsace et de la Lorraine : la Bretagne étant encore exclue de ce mouvement. Le RMD, quant à lui, met en relief l'importance du Cantal, notamment, dans la migration à destination de Paris.

L'analyse de l'endogamie régionale ne permet pas de tirer des conclusions nettes sur des phénomènes migratoires ou sociaux. Deux principales raisons peuvent expliquer cette difficulté à cerner l'endogamie régionale. La première provient de la nature de l'étude même. Les régions françaises ont toutes un caractère particulier qui les différencie les unes des autres. La division de la France en points cardinaux devient donc impossible pour ce genre d'analyse. L'endogamie est différente selon les régions ; bien des facteurs peuvent expliquer ces différences régionales surtout lorsque cette endogamie a trait aux professions des migrants. La deuxième raison de la difficulté à saisir cet élément d'analyse provient de la source. La population des régions n'a pas les mêmes ratios d'hommes et de femmes. Or le mariage oblige à calculer des ratios en nombres égaux d'hommes et de femmes. Les genres deviennent donc sur ou sous-représentés selon les régions, les apports, les populations. Une analyse de ce type a intérêt à choisir des sources qui offrent des ratios spécifiques à chaque sexe.

Ici encore, les actes de mariage sont d'une immense richesse pour l'étude des comportements sociaux et ouvriers. Ces derniers étant principalement représentés dans les actes, ils sont les plus représentatifs et souvent les seuls à pouvoir être analysés par ce type de sources.

### **Professions et migration**

Sachant que les actes de mariage font aussi état de l'origine des ouvriers qui ont migré à Paris et présupposant qu'une région plus pauvre a plus de chance d'avoir une population ouvrière non spécialisée, il est important de vérifier cette relation dans les données de l'échantillon. En comparant la provenance des ouvriers et des artisans des divers départements, il est possible de saisir les différences migratoires, et surtout, les différences de niveau économique entre les départements. Un échantillon de près de 5000 actes de mariage peut sembler important pour localiser la quantité de professions nécessaire à une analyse professionnelle. Cependant, tel n'est pas le cas. Un peu moins de 11,5 % des actes font état à la fois de la profession et du lieu de naissance des mariés ; remis dans le contexte de tous les mariages de Paris, ces actes représentent moins de 2,5 % de tous les mariages de ces deux années. Il est facile d'exposer diverses relations contenues dans les actes ; tirer des conclusions à partir de ces courants ne peut se faire sans tenir compte de la représentativité de l'échantillon.



**GRAPHIQUE 41 : POPULATION DE PARIS AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE<sup>154</sup>**

Comme il est possible de le constater par le graphique 41, la population de Paris augmente relativement régulièrement jusqu'en 1856. L'incorporation des proches banlieues de Paris en 1860 rend les comparaisons entre les populations d'avant et d'après cette année plus ardues. Par ailleurs, la population de Paris représente, en 1801, 4,9 % de toute la population de la France alors qu'elle atteindra 18,2 % de la population française en 1962<sup>155</sup>.

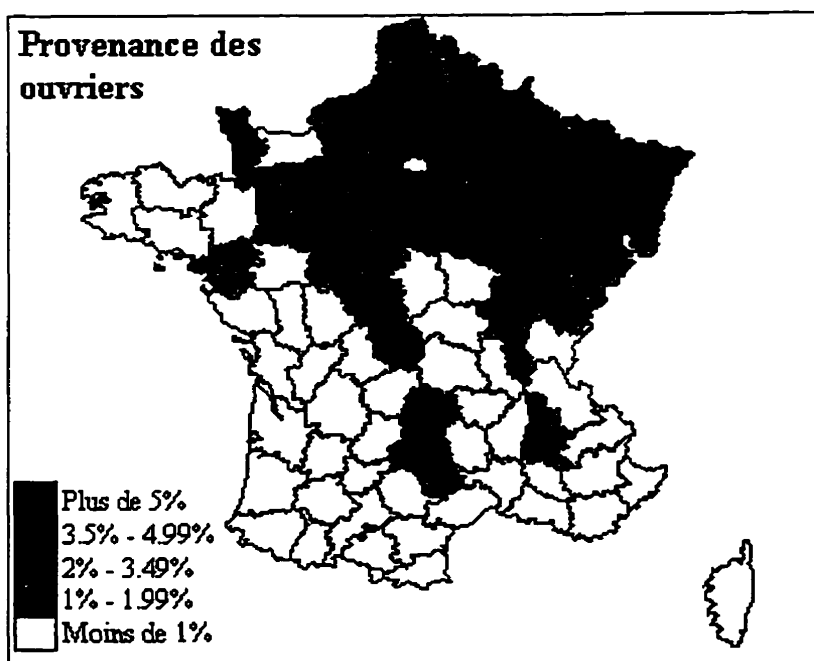
### **Migration des artisans et des ouvriers**

Les analyses qui vont suivre, sur les ouvriers et les artisans parisiens, seront donc effectuées à partir de ces 540 actes contenant la profession et le

<sup>154</sup> Georges Dupeux, « *La société française 1789-1970* », Paris, Armand Colin (1972) p. 49. (Données tirées du tableau)

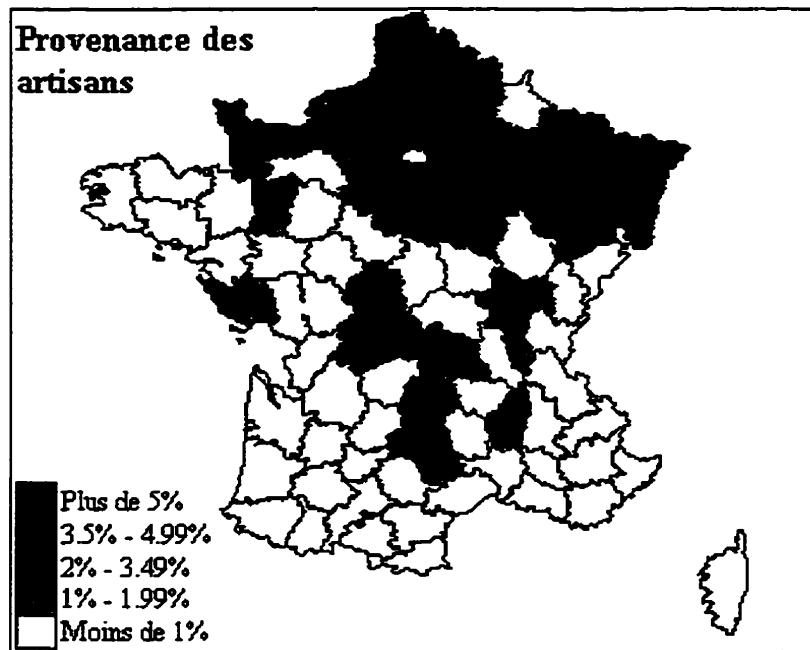
<sup>155</sup> Guy. Pourcher, « *Le peuplement de Paris...* », p. 10.

lieu de naissance de l'époux. À partir de cette seule source, il faudra construire une analyse prudente qui tient compte de la faiblesse de cet échantillon. L'échantillon général est représentatif des mariages parisiens pour les années choisies. L'analyse de ces professions sera représentative de l'échantillon général. Reporté sur la population globale de Paris, il pourra y avoir des biais. C'est pourquoi les analyses se contenteront de déterminer les régions et départements ayant les plus fortes singularités. Ces départements seront beaucoup plus susceptibles que les autres d'être le reflet d'une réalité historique. La majeure partie des départements français sera mis à l'écart, car les actes qui en font mention n'ont pas un nombre d'occurrences assez significatif pour être représentatif.



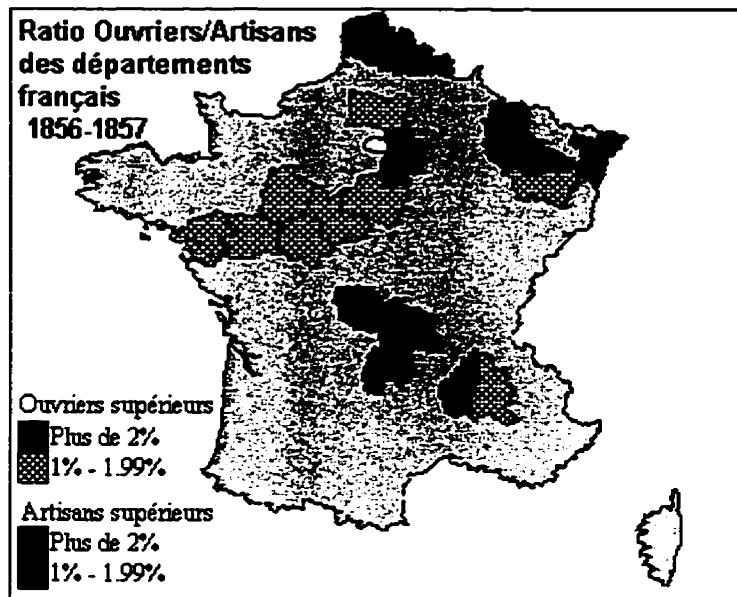
**CARTE 7 : DÉPARTEMENTS DE PROVENANCE DES OUVRIERS MIGRANTS À PARIS 1856-1857**





***CARTE 8: DÉPARTEMENTS DE PROVENANCE DES ARTISANS MIGRANTS À PARIS 1856-1857***

La comparaison des départements de provenance des ouvriers et des artisans migrant vers la ville de Paris indiquerait certaines disparités économiques entre les divers départements. En fait, plus la quantité d'ouvriers non spécialisés est grande et plus la quantité d'artisans est faible, plus la possibilité que le département soit moins riche que les autres est forte. L'exemple du Cantal et de la Côte d'Or, selon les cartes ci-dessus, en est d'ailleurs la preuve. Cependant, il est impossible de pousser l'analyse au coeur des comparaisons professionnelles et ouvrières ; l'échantillon comporte trop de lacunes.



**CARTE 9 : DIFFÉRENCE NETTE ENTRE OUVRIERS ET ARTISANS POUR LES DÉPARTEMENT FRANÇAIS 1856-1857<sup>156</sup>**

Il n'y a que quatre départements où la différence entre le nombre de migrants ouvriers et artisans dépasse 2 % pour l'une ou l'autre des catégories. Pour les ouvriers, il s'agit des départements du Cantal et de la Meurthe-et-Moselle tandis que, pour les artisans, il s'agit du Bas-Rhin et du département du Nord. Paradoxalement, il semble que les départements où les plus fortes dissonances sont perçues soient entourés de départements avec des dissonances inverses. Ainsi, alors que le Bas-Rhin a plus d'artisans que d'ouvriers

<sup>156</sup> La carte met en relief les différences de pourcentages selon les professions des migrants des différents départements. Les différences ne sont pas très élevées ce qui montre, ici aussi, le problème de la représentativité de l'échantillon. La majeure partie de la France, en gris et non délimitée, ne pouvait être sérieusement analysée justement à cause de cette faible différence. Seuls les départements où la différence entre les deux professions dépassait 1% ont été retenus.

dans sa population migratoire à Paris, il est directement contrebalancé par le département de Meurthe-et-Moselle qui, lui, a beaucoup plus d'ouvriers. Une situation similaire se constate avec le Cantal et le Puy de Dôme. Ces différences auraient donc été encore moins grandes si l'échelle choisie avait été celle des régions françaises plutôt que des départements. Cependant, le département du Cantal est si singulier qu'il ne peut être comparé aux départements qui lui sont limitrophes. Il est d'ailleurs celui à qui revient la palme du plus grand déséquilibre : il y a 4,16 % de plus d'ouvriers que d'artisans provenant de ce département dans la masse migratoire parisienne. De tous les départements français, le Cantal est certainement celui qui démontre une activité migratoire des plus singulières. Mais l'échantillon est trop petit et l'on peut présupposer qu'une partie toujours importante des migrants du Massif Central sont des résidents temporaires de Paris.

Une autre partie de la France révèle une attitude migratoire particulière. Il s'agit des départements décrivant un arc à partir de Paris, descendant vers le département de la Loire Inférieure. Exception faite du Loiret, cette courbe de départements démontre une concentration supérieure d'ouvriers migrants que d'artisans. Il s'agit probablement d'une route migratoire ouvrière plus importante que les autres. L'extrême nord de la France, avec ses départements beaucoup plus industrialisés présente, lui aussi, un particularisme migratoire. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais ont une concentration plus forte d'artisans que d'ouvriers qui migrent à Paris. Pour le reste des régions, aucune matrice migratoire ne peut être perçue. Les départements des autres régions révèlent tous de faibles différences qui empêchent de cerner une route migratoire principale pour l'une ou l'autre des catégories de profession.

L'analyse des professions des migrants permet la mise en lumière de certaines différences départementales. Cependant, la source choisie ne permet pas, avec un échantillonnage de 20 % de tous les actes, d'apprécier la juste valeur de ces différences. Certes, les différences décrites ici prouvent qu'il existe certains départements à plus forte concentration de migrants d'un certain type de professions. Cependant, la source est trop pauvre (la reconstitution n'a pas été assez exhaustive) pour porter plus loin ces élaborations. Il demeure que l'analyse d'un échantillon d'actes non reconstitués, à condition qu'il soit assez important, déterminerait avec une très grande justesse ces différences sur les populations mariées.



## POTENTIALITÉ OU RICHESSE DES ACTES DE MARIAGE

*« Il est toujours intéressant de poser une question, même si répondre ne l'est pas  
toujours »  
Oscar Wilde*

Il pourrait sembler antithétique de procéder à analyses qui ne permettent pas la détermination de matrices ou de comportements sociaux par leur manque de représentativité. Cependant, le manque de représentativité provient, en général, de l'échantillon ainsi que des méthodes d'échantillonnage plutôt que de la source elle-même. Les analyses qui vont suivre se veulent une indication de ce qu'il serait possible de faire avec ce genre de données si tous les renseignements nécessaires avaient été accessibles ou compilés. Elles ne seront pas forcément représentatives de réalités historiques ; elles indiqueront des possibilités de relations sociales avec l'entourage, la ville et les époux. Des actes originaux contiendraient toutes les informations nécessaires pour bien mener ces analyses. Malheureusement, les actes reconstitués comprennent trop fréquemment des lacunes sur les témoins,<sup>157</sup> et

---

<sup>157</sup> Les adresses des époux sont bel et bien inscrites dans la plupart des actes de l'échantillon. Le problème qui se pose ici provient de la lourdeur du traitement des données en histoire quantitative. Le traitement de ces adresses requiert la systématisation, la localisation et le traitement de toutes les rues de Paris incluant le numéro d'immeuble des adresses. Cette (suite...)

les parents des époux. Ces informations ne peuvent donc être traitées de manière à arriver à des résultats fiables réels. C'est pourquoi les données et les analyses qui vont suivre seront le résultat des meilleurs croisements possibles entre les données. Elles conservent leur importance, car elles peuvent être traitées par les historiens pour d'autres villes et d'autres époques. Elles seront donc présentées ici avec les mêmes méthodes de calculs statistiques que si elles avaient été représentatives. Les graphiques et cartes seront tirés de l'échantillon, mais les réalités qu'ils décriront seront uniquement indicatives des résultats que l'on pourrait obtenir avec un autre échantillon.

### **Tentative d'analyse dans les VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements : les professions**

En analysant les adresses des époux, il est possible de déterminer, entre autres, la quantité d'ouvriers par arrondissement. Pour cette analyse, toutes les rues des VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements ont été localisées dans l'échantillon pour saisir la distribution des ouvriers dans cette division de Paris<sup>158</sup>. Cependant, une telle analyse comporte plusieurs problèmes dont la difficulté à déterminer le quartier exact des personnes habitant une rue qui traverse plusieurs quartiers. Si l'atlas de 1835 avait noté l'indication des nu-

---

analyse est, à elle seule, aussi lourde que toutes les analyses précédentes réunies. Il est impossible, dans le cadre de la présente étude, d'investir le temps nécessaire à la réalisation de cette analyse. Ceci est notamment le cas pour les études d'indices de proximité des époux, d'endogamie et d'exogamie à partir des rues, quartiers et arrondissements de Paris. Voir à ce sujet : Christine Piette, « *Rapports sociaux et quartiers parisiens..* », pp. 235-244

<sup>158</sup> Ici encore, il s'agit d'un sondage touchant uniquement deux arrondissements. Ces deux arrondissements représentent 8 quartiers avec un total de 239 rues, ruelles, impasses, boulevards, avenues ou places. Le choix de ces rues fut déterminé par les cartes des quartiers 29 à 32 inclusivement pour le VIII<sup>e</sup> arrondissement et celles des quartiers 45 à 48 inclusivement pour le XII<sup>e</sup> arrondissement de : Aristide Michel Perrot, « *Petit atlas pittoresque des quarante-huit quartiers de la ville de Paris (1834) / par A.-M. Perrot* », Paris, Service des travaux historiques de la ville de Paris, 1987(réédition) 149 p. Il s'agit bien évidemment des rues avant les grandes réfections haussmaniennes.

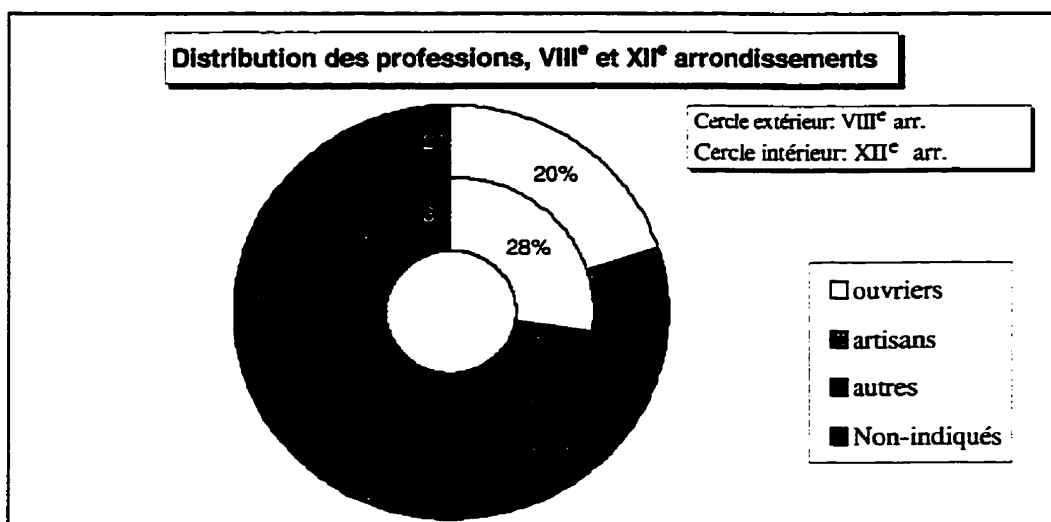
méros d'immeubles des rues, il aurait été possible de localiser exactement les adresses. Cependant, il est possible de déterminer les numéros d'immeubles qui sont aux frontières de chaque quartier avec le *dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments*<sup>159</sup>. Par ailleurs, la division de la ville de Paris en quartier n'est pas nécessairement applicable aux données sociologiques humaines. Deux personnes peuvent former un couple, habiter deux quartiers différents, sans toutefois habiter à plus de 100m l'une de l'autre. L'analyse déterminera néanmoins qu'ils habitent deux quartiers différents sans pouvoir qualifier les relations sociales qui existent très probablement au-delà des frontières administratives. Finalement, pour l'étude des relations entre hommes et femmes, les actes omettent, trop souvent, l'une ou l'autre des adresses pour pouvoir déterminer les matrices sociales.

Domiciles	VIII <sup>e</sup>	XII <sup>e</sup>	Total	% du VIII <sup>e</sup>	% du XII <sup>e</sup>
ouvriers	44	63	107	19,91 %	27,51 %
artisans	88	62	150	39,82 %	27,07 %
autres professions	85	96	181	38,46 %	41,92 %
Non indiquées	4	8	12	1,81 %	3,49 %
Total global	221	229	450	100,00 %	100,00 %

**TABLEAU 12 : PROFESSIONS DES ÉPOUX DES VIII<sup>e</sup> ET XII<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS<sup>160</sup>**

<sup>159</sup> Félix Lazare et Louis Lazare, « *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments* », Paris, F. Lazare, 1844.

<sup>160</sup> La catégorie « autres professions » inclut toutes les indications professionnelles dans les actes qui n'ont pu être déterminées comme étant celle d'ouvriers ou d'artisans. Le XII<sup>e</sup> arrondissement est considéré comme l'un des plus pauvres de Paris à l'époque. L'importance de la catégorie « autres professions » confirme les problèmes reliés à la localisation des adresses des personnes dans un échantillon d'actes de mariage reconstitués. Il est possible d'émettre l'hypothèse qu'à la reconstitution, il y ait eu une tendance des officiers de l'état civil à inscrire plus rigoureusement les adresses de certaines catégories professionnelles (élites?). (suite...)



**GRAPHIQUE 42 : DISTRIBUTION DES PROFESSIONS RÉPERTORIÉES DANS LES VIII<sup>E</sup> ET XII<sup>E</sup> ARRONDISSEMENTS**

Cette représentation graphique de la distribution des professions dans les deux arrondissements choisis semble annoncer que le VIII<sup>e</sup> arrondissement possède plus d'ouvriers et d'artisans que le XII<sup>e</sup> arrondissement. Il semblerait qu'environ 60 % des habitants du VIII<sup>e</sup> arrondissement soient des travailleurs manuels et que le XII<sup>e</sup> en contiendrait 55 %. Cette distribution est intéressante pour la tendance qu'elle indique. En effet, le VIII<sup>e</sup> arrondissement, est censé être l'arrondissement ayant la plus forte concentration d'artisans de la ville tandis que le XII<sup>e</sup> est censé être l'un des plus « ouvriers ». Or, malgré le faible nombre d'occurrences d'actes pour cette analyse, ces différences sont perceptibles. Alors que 40 % des professions trouvées dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement sont à caractère artisanal, seulement 27 % des profes-

---

Une autre hypothèse aurait trait au concubinage. Si les ouvriers ont une tendance plus forte à vivre en concubinage définitif, ils n'apparaîtront donc pas dans les actes de mariages ; (suite...)



sions du XII<sup>e</sup> arrondissement le sont. À l'inverse, 28 % des époux du XII<sup>e</sup> arrondissement sont des ouvriers non spécialisés contre 20 % dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement. Par ailleurs, ce qui est tout aussi évident, dans l'un ou l'autre de ces deux arrondissements, c'est le caractère professionnel beaucoup plus hétérogène que l'on ne l'aurait cru. Tout près de deux époux sur cinq ne sont ni ouvriers ni artisans mais bien employés, domestiques, marchands, etc... Ces taux peuvent avoir été biaisés soit par des omissions dans les actes ou encore par un fort taux de concubinage définitif parmi les classes ouvrières. Cependant, il semble que cette analyse des professions des époux confirme le caractère social mixte, même des arrondissements qui sont censés être plus homogènes.

Ainsi, pour la distribution des professions à l'intérieur de la ville, certains quartiers et certains arrondissements regroupent plus de personnes exerçant certaines professions que d'autres. Un échantillon plus vaste tiré d'actes non reconstitués serait ici une excellente source à employer pour bien saisir la distribution de ces professions. Les analyses effectués dans les arrondissements inscrits dans les actes et par l'analyse des noms de rues ont justement démontré l'existence de ces différences. L'analyse de tous les noms de rues de Paris serait, par ailleurs, d'une très grande richesse en ce qui a trait à la localisation des ouvriers à travers la ville.

### **Indice de proximité des époux : généralités**

Les deux arrondissements dont les rues ont été analysées fournissent également des indications sur l'indice de proximité des époux. Cet indice

---

augmentant artificiellement les taux professionnels des autres catégories.

mesure en fait la distance qui sépare les lieux d'habitation des deux époux. Il semble qu'en grande partie, les habitants trouvent leur époux dans une aire géographique relativement restreinte. Cet indice est un bon indicateur des rapports sociaux existant entre les différents habitants de la ville. Il peut indiquer de fortes tendances au regroupement régional des migrants à l'intérieur de la ville, par une relation forte entre l'endogamie régionale et la faible distance qui sépare les deux époux. Cependant, ceci peut à la fois indiquer la migration simultanée des deux époux qui, se connaissant avant d'arriver à Paris, choisissent d'habiter des lieux voisins. Par ailleurs, l'indice de proximité d'habitation met au jour les relations qu'entretiennent les personnes avec la ville. Plus la distance est courte, moins les chances que ces personnes se déplacent dans la ville sont grandes. En demeurant confinés à leurs quartiers, à leurs arrondissements, les habitants ont de plus fortes chances de rencontrer et d'épouser une personne du même endroit. Finalement, une analyse des différents indices de proximité selon les professions<sup>161</sup> permettrait de déterminer la distance des lieux d'habitation des époux selon les revenus. Cependant, des études de Piette tendent à prouver que les indices de proximité relationnelle de habitants de Paris sont plus étendus qu'on pourrait le croire. En effet:

« Deux constats majeurs ressortent avec netteté des résultats globaux. D'un côté, les comportements très similaires des deux quartiers et de l'autre, l'importance du nombre des parents et amis à l'extérieur du cercle de l'environnement immédiat »<sup>162</sup>.

L'analyse globale de tous les actes dont les adresses des deux époux sont situées sur la même rue démontre un indice de proximité de 8,73 %<sup>163</sup>.

---

<sup>161</sup> Ce qui sera malheureusement impossible de réaliser ici, compte tenu de l'échantillon trop peu représentatif.

<sup>162</sup> Christine Piette, « *Rapports sociaux et quartiers parisiens.* », p.238

D'emblée, ce pourcentage justifie l'analyse des indices de proximité par son importance. Ainsi près d'un couple sur dix, qui n'a pas été concubin avant le mariage, habite la même rue. Bien sûr, cette distance peut être très relative d'une rue à l'autre. Deux personnes résidant dans la rue du faubourg Montmartre, par exemple, peuvent habiter relativement loin l'une de l'autre tandis que d'autres, habitant de toutes petites impasses, peuvent être directement voisins. Malgré ces incertitudes, la différence entre les numéros d'immeubles des hommes et ceux des femmes habitant la même rue, est, en moyenne, de 24 numéros. Dans la très grande majorité des cas, les numéros augmentent deux par deux (pairs d'un côté, impairs de l'autre), d'un bâtiment à l'autre. Théoriquement, comme la plupart des bâtiments ont des murs mitoyens, on peut donc croire, selon cette statistique, que les époux habitant la même rue résident à quelque 12 bâtiments de distance. D'emblée, il semble donc y avoir près de 9 % des époux qui habitent la même rue, à une distance moyenne qui aurait moins d'un demi-kilomètre.

#### **Indice de proximité des époux : tentative d'analyse dans les VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements**

L'analyse de la situation géographique des rues dans un cadre spécifique de quartier ou d'arrondissement peut cependant préciser l'indice de proximité d'habitation. Le tableau suivant fait état de la distribution des adresses des époux et des épouses pour les différents quartiers des VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements. Cette distribution, comme il sera possible de le constater, comporte d'emblée un problème majeur : celui du concubinage. En effet,

---

<sup>163</sup> Cet indice a été calculé en omettant, bien entendu, toutes les adresses de concubins ainsi que toutes les adresses incomplètes. Le pourcentage annoncé porte sur la somme totale des (suite...)

les couples concubins représentent en soi 21,39 % de toutes les données extraites de l'échantillon<sup>164</sup>. Si l'on ajoute à cette somme les actes, dans lesquels l'une ou l'autre des adresses manque, le pourcentage de paires d'adresses impossibles à localiser augmente à 84,45 %. Sachant que ces données ne concernent que deux arrondissements de Paris, la trop grande somme d'adresses non repérables rend les résultats très peu représentatifs. Il ne pourra donc s'agir, ici aussi, que d'une tentative d'analyse sur ce que *pourrait* être la relation de proximité entre les époux dans le milieu parisien. La distribution du tableau a été répartie entre différents quartiers qui composent les deux arrondissements et les quartiers relatifs aux conjoints.

---

actes « *identifiables* » (2427 actes au total) et non sur le total des actes de l'échantillon.

<sup>164</sup> Le nombre de concubins qui se marient et qui habitent l'un de ces deux arrondissements semble légèrement inférieur à celui annoncé pour l'ensemble de l'échantillon. Ensemble, les VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements représentent 16,42 % de toute la population concubine de l'échantillon : ce qui fait 8,21 % pour chaque arrondissement alors que si l'on divise également le nombre de concubins de l'échantillon en douze arrondissements, on devrait obtenir un taux moyen de 8,33 % de population concubine répartie dans chaque arrondissement. Il y semble donc y avoir 0,12 % moins de concubins qui se marient dans les VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements relativement aux autres arrondissements.

Distribution du lieu d'habitation des hommes et des femmes au moment de leur mariage									
Femmes ⇒ HOMMES ↓	Fb. St-Antoine	Marais	Popincourt	Quinze-Vingts	Jardins du Roi	Observatoire.	St-Jacques	St-Marcel	REPARTITION DES HOMMES
Fb. ST-ANTOINE	8	3	0	1	1	0	0	1	14
MARAI	1	5	0	0	0	1	0	0	7
POPINCOURT	1	0	2	0	0	0	2	0	5
QUINZE-VINGTS	2	1	0	7	0	0	0	1	11
J. DU ROI	0	0	0	0	6	1	2	2	11
OBSERV.	1	0	0	0	0	3	2	0	6
ST-JACQUES	0	0	0	0	1	1	14	0	16
ST-MARCEL	0	0	0	1	0	1	0	1	3
Repartition des femmes	13	9	2	9	8	7	20	5	73

Taux descriptifs de la repartition des couples afférents à la population relative d'hommes et de femmes de chaque quartier.

Femmes ⇒ HOMMES ↓	Fb. St-Antoine	Marais	Popincourt	Quinze-Vingts	Jardins du Roi	Observatoire.	St-Jacques	St-Marcel	REPARTITION DES HOMMES
Fb. ST-ANTOINE	23,68%	13,04%	0,00%	6,55%	7,55%	0,00%	0,00%	2,60%	19,12%
MARAI	5,00%	11,24%	0,00%	0,00%	0,00%	7,14%	0,00%	0,00%	9,79%
POPINCOURT	5,56%	0,00%	28,57%	0,00%	0,00%	0,00%	8,00%	0,00%	6,55%
QUINZE-VINGTS	8,33%	5,00%	0,00%	35,00%	0,00%	0,00%	0,00%	6,25%	21,07%
J. DU ROI	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	31,58%	3,56%	6,45%	2,60%	16,07%
OBSERV.	5,26%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,08%	7,59%	0,00%	32,22%
ST-JACQUES	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	4,76%	4,33%	33,82%	0,00%	21,12%
ST-MARCEL	0,00%	0,00%	0,00%	6,55%	0,00%	10,00%	0,00%	12,50%	11,15%
Repartition des femmes	17,81%	12,33%	2,74%	12,33%	10,96%	9,59%	27,40%	6,85%	10,00%

TABLEAU 13 : DISTRIBUTION GÉNÉRALE DES QUARTIERS D'HABITATION DE CHAQUE COUPLE DONT L'ADRESSE EST REPÉRABLE

	Hommes	Femmes	Total
Quinze-Vingts	64	61	125
Fb St-Antoine	83	33	116
St-Jacques	80	34	114
St-Marcel	44	48	92
Jardins du Roi	60	28	88
Observatoire	45	30	75
Marais	52	13	65
Popincourt	23	22	45
Total global	451	269	720

**TABLEAU 14 : NOMBRE D'HOMMES ET DE FEMMES DONT LES ADRESSES SONT REPÉRABLES POUR LES HUIT QUARTIERS CHOISIS**

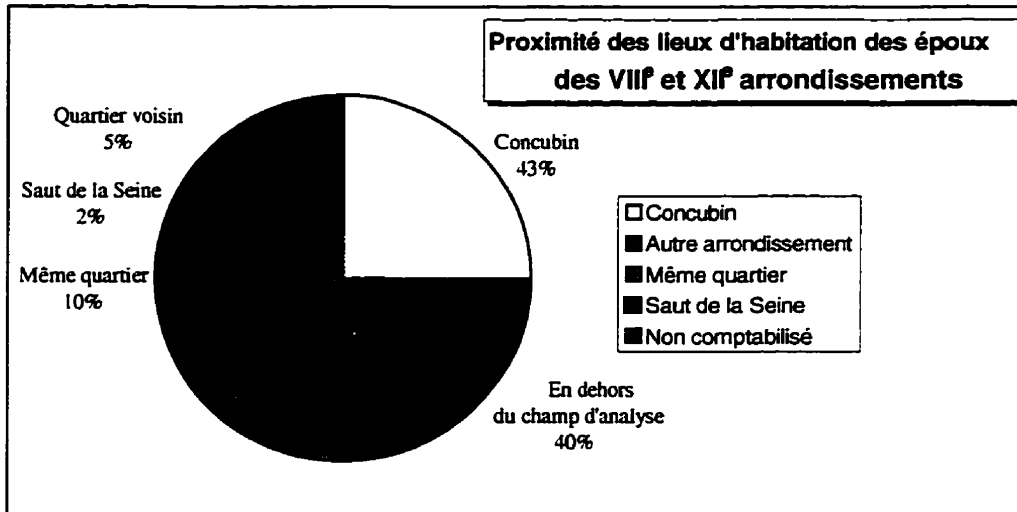
Les informations présentées dans les deux précédents tableaux pourraient indiquer une concentration variable des habitants des quartiers de ces deux arrondissements. Les quartiers St-Jacques, pour le XII<sup>e</sup> arrondissement, du Faubourg Saint-Antoine et le quartier des Quinze-Vingts pour le VIII<sup>e</sup> sont ceux qui ont le plus grand nombre d'adresses d'époux localisées. Mais sans s'attarder plus longuement à cette analyse, il est important de tenter de saisir ce que pourrait être l'indice de proximité des époux<sup>165</sup>.

Le tableau 13 met en relief une multitude de relations entre les différents quartiers des deux arrondissements choisis pour cette analyse. En analysant chaque paire d'adresses, on obtient un indice de proximité qui peut s'exprimer de différentes manières. Comme il est impossible de localiser les

---

<sup>165</sup> La raison pour laquelle l'étude des populations par quartiers n'est pas utile à partir de l'échantillon des actes de mariage est bien simple : le recensement de 1861 contient les populations par rue de la capitale. Les données de ce recensement sont donc beaucoup plus en mesure de saisir une réalité démographique que les données non représentatives.

adresses sur un atlas d'époque, on ne peut déterminer la distance exacte qui sépare les deux adresses des époux. Il faut donc se rabattre sur d'autres types de mesure. Les arrondissements sont des divisions administratives qui ne reflètent pas nécessairement les relations humaines. Cependant, faute de meilleures possibilités de saisie, ce sont ces divisions administratives qui peuvent fournir une mesure de proximité d'habitation. Il faut tenter de cerner la proximité par la plus petite division administrative possible : celle des rues. Mais avant, il importe de démontrer à quel point les incertitudes pour ce genre d'études sont grandes et mettent en péril toute tentative de généralisation.



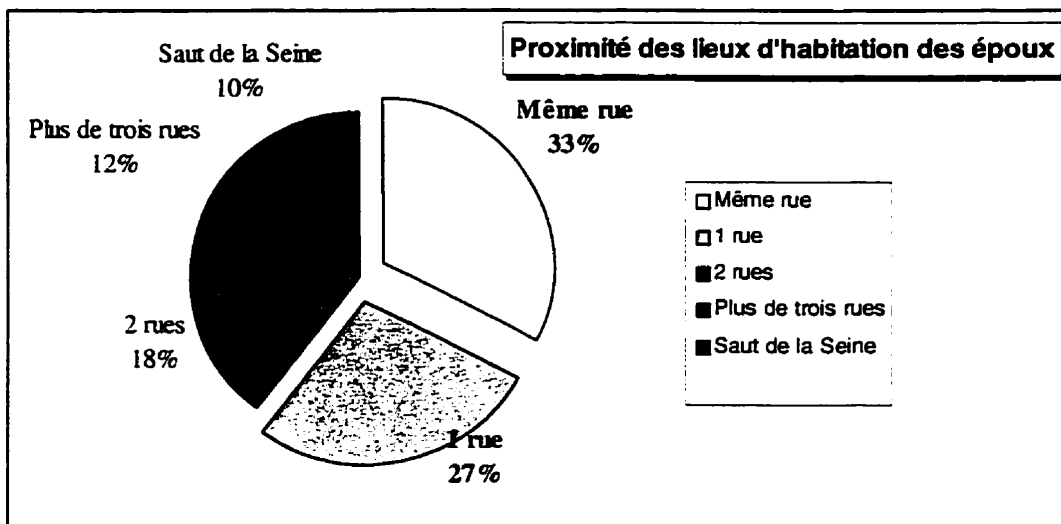
**GRAPHIQUE 43 : DISTANCE DES ÉPOUX SELON LES QUARTIERS<sup>166</sup>**

<sup>166</sup> La section « hors sondage » de ce graphique comprend les actes dont l'une des adresses est située dans les arrondissements choisis pour le sondage (VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup>) tandis que l'autre y est à l'extérieur. Il est difficile d'aller vérifier, une à une, ces paires d'adresses par le caractère très fastidieux d'une telle étude et, surtout, parce que nos données qui ne sont pas représentatives.

Le graphique 43 démontre que l'analyse des deux arrondissements a une trop faible représentativité pour nous permettre de généraliser les relations qu'il décrit à l'ensemble de la ville de Paris. Seulement 16,45 % des paires d'adresses sont analysables, car elles ont été repérées à l'intérieur des arrondissements choisis et ne sont pas celles de concubins. C'est pourquoi, lorsque ce genre d'analyse est fait à partir des actes de mariage, il est nécessaire de procéder à la localisation des adresses pour l'ensemble de l'échantillon. Mais encore, il est possible que même une analyse globale d'un échantillon tel que celui des actes de mariage des années 1856 et 1857 ne puisse procurer une base d'analyse assez importante pour pouvoir tirer des conclusions représentatives. Les omissions au niveau des adresses de l'un ou l'autre (ou des deux) époux dans les actes reconstitués sont, tout comme l'analyse du concubinage avant le mariage, la plus grande lacune pour ce genre d'analyse. En effet, en combinant à la fois le nombre d'actes de mariage de concubins et le nombre d'actes dont au moins l'une des adresses des époux n'est pas indiquée, 2326 actes n'auraient pu être localisés pour une analyse de l'indice de proximité d'habitation. Ce nombre indique qu'il y a au minimum 48,96 % des paires d'adresses dans l'échantillon qui sont soit celles de concubins encore qu'elle soient impossibles à localiser.

L'analyse suivante tente de saisir la proximité des adresses des deux époux en fonction des rues. Les très forts niveaux de proximité, qui y sont décrits, indiquent qu'il y a une grande proximité entre les deux adresses des époux.





**GRAPHIQUE 44 : PROXIMITÉ DES RUES DES ÉPOUX LOCALISÉS DANS LES VIII<sup>E</sup> ET XII<sup>E</sup> ARRONDISSEMENTS**

Le graphique 44 fait état de la proximité des rues inscrites dans les actes dont les adresses des deux époux sont à la fois présentes dans l'un ou l'autre des deux arrondissements choisis et qui n'ont pas le même numéro d'immeuble (excluant ainsi les concubins possibles). L'analyse a été effectuée à partir de 73 paires d'adresses localisables dans les différentes rues du VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements de Paris. Rappelons que ces 73 actes ne représentent que 1,54 % de tous les actes de l'échantillon. Il y a 184 actes dont seulement une des adresses était localisable dans l'un ou l'autre des deux arrondissements<sup>167</sup>. Cependant, la force des relations décrites par ce graphique vient, en

<sup>167</sup> Si l'on prend les 184 actes dont l'une des adresses était non localisable plus les 73 adresses localisées, on obtient 257 actes dont l'une des adresses était localisée à l'intérieur des deux arrondissements. Ce qui veut dire, en moyenne, 128,5 actes par arrondissement. En extrapolant ce nombre aux douze arrondissements, on aurait théoriquement trouvé 1542 actes localisables sur la carte de Paris. En ajoutant le nombre total de concubins ou d'adresses identiques trouvés dans les actes, on obtiendrait un total de 2835, ce qui représente donc tout (suite...)

quelque sorte, amoindrir les problèmes de représentativité, car plus de 78 % des actes, dont les deux adresses sont localisées à l'intérieur des deux arrondissements, ont des époux qui habitent à moins de deux rues de distance<sup>168</sup>.

Ceci représente près des quatre cinquièmes des mariages de cette analyse dont les deux époux habitent à moins de deux rues de distance. Selon Piette, les relations générales des Parisiens "semblent bien se nouer sur l'ensemble de l'espace parisien à partir de deux quartiers étudiés"<sup>169</sup> (quartiers qui ne sont pas les mêmes que ceux choisis pour la présente analyse). Il y aurait donc un indice de proximité beaucoup plus faible, si l'on se fie aux analyses, pour le choix des époux. Malgré la faible représentativité de l'analyse, il est certain que l'indice de proximité des époux est très fort. Les personnes se rencontrent dans le même quartier. Les femmes et les hommes se rencontrent dans la même rue, dans le même secteur. La distance des habitations des futurs époux n'est donc pas très grande. Voilà des tendances qu'indique cette analyse. Seulement 3 % des personnes ont des adresses qui enjambent la Seine et ce, malgré la proximité des deux arrondissements choisis pour l'analyse. Il faut aussi noter que la pointe « plus de trois rues » représente souvent une distance de moins de 500 m entre l'une ou l'autre des rues. La proximité des lieux d'habitation semble donc être l'influence géographique la plus importante pour le choix des époux. Il est impossible de déterminer les professions de ces gens, car l'échantillon est trop faible pour croire en sa représentativité. Cependant, à la lumière des différentes analyses

---

près de 60 % de toutes les indications d'adresses dans les actes. Il existe, ici aussi, une marge d'erreur extrapolée de 40 % ce qui reflète, ici aussi, des problèmes importants de représentativité.

<sup>168</sup> Une rue perpendiculaire fut considérée comme étant à une proximité d'une rue, tandis qu'une rue parallèle fut considérée à deux rues de distance.

précédentes, il est très probable que ce soient les travailleurs manuels qui ont l'indice de proximité le plus élevé. Si plus de 30 % des époux vivent dans des arrondissements adjacents, voire des quartiers voisins<sup>170</sup>, il est très probable que c'est dans le cadre d'une rencontre de voisinage qu'ils ont fait leur choix d'époux et d'épouses.

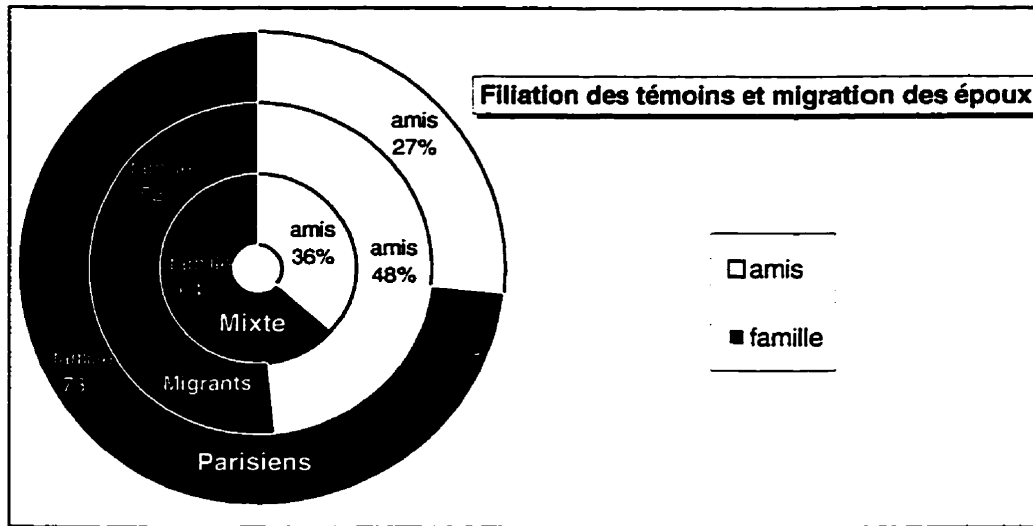
### **Filiation et migration**

La filiation entre les témoins et les époux selon l'origine de ces derniers met en lumière certains liens qu'entretiennent les migrants avec leur entourage. Cette filiation démontre, entre autres, l'existence de mécanismes migratoires à l'intérieur de la ville. Si les époux ont, pour témoins, des membres de leur famille (incluant les oncles, aïeuls, cousins et neveux) et qu'ils ont migré à Paris, il y a de fortes chances que ces membres de leur famille habitent, eux aussi, à Paris.

---

<sup>169</sup> Christine Piette, « *Rapports sociaux et quartiers parisiens..* », p. 239

<sup>170</sup> Il est certain que la catégorie « hors sondage » contient, elle aussi, des actes dans lesquelles l'un des époux habite une rue voisine à celles des quartiers du sondage.



**GRAPHIQUE 45 : FILLIATION ET MIGRATION DES ÉPOUX**

Les filiations décrites par ce graphique font justement état de l'existence de membres de la famille des migrants habitants à Paris. Les mariages endogames entre Parisiens de naissance comportent une proportion beaucoup plus importante de témoins qui ont des liens filiaux familiaux avec eux. En effet, 73 % des mariages endogames parisiens présentent, comme choix de témoin, un membre de leur famille. Cette proportion diminue à 52 % pour les mariages endogames de migrants. Ainsi, malgré la plus faible proportion de filiation familiale dans les mariages endogames des migrants, comparativement à ceux des Parisiens de naissance, il y a plus d'un témoin sur deux choisis un témoin dans sa famille. Bien qu'il soit impossible de déterminer l'adresse de ces témoins,<sup>171</sup> il est fortement probable que plusieurs témoins

<sup>171</sup> Les actes font bel et bien mention de l'adresse des témoins. Cependant, il y a trop peu d'actes indiquant tous les syntagmes de cette analyse pour pouvoir les analyser. Il aurait fallu que chaque acte comporte à la fois le lieu de naissance des deux époux, la qualification filiale (suite...)

soient aussi des migrants à Paris. L'habitation temporaire chez un membre de leur famille, l'aide à l'emploi ou simplement le soutien social sont des facteurs de l'intégration des migrants à Paris<sup>172</sup>.

Les relations sociales des couples dans leur environnement auraient été un bon indicateur de l'insertion des ouvriers dans la ville. Cependant, il s'agit d'un phénomène complexe à comprendre. Il semble que plus la distance d'habitation des futurs époux est faible (même rue, rue perpendiculaire), plus l'intégration à la ville semble se préciser à l'intérieur d'un cadre géographique défini. En demeurant confinés à leurs quartiers, l'époux ou l'épouse indiquent une faible propension à la mobilité spatiale à l'intérieur de la ville. D'un autre côté, si la distance des adresses des témoins (ce qui fut impossible à démontrer ici) est grande il se peut que les relations sociales des époux s'étendent beaucoup plus que l'on aurait cru. Il ne s'agit plus d'insertion à Paris, mais bien d'insertion dans son quartier, dans son environnement. L'insertion, l'intégration et les rapports avec la ville trouvent des précisions par ces indices de proximité. La population ouvrière ne semble pas avoir une grande mobilité à l'intérieur de la ville ; elle préférerait la proximité du centre qui est au coeur de ses activités professionnelles<sup>173</sup>. Il importe donc d'étudier d'autres segments de l'histoire de Paris à partir des

---

des témoins ainsi que leur adresse.

<sup>172</sup> L'article de Le Yaouanq sur les Normands migrants à Paris fait état des relations endogamiques professionnelles des attaches familiales à Paris. « La facilité avec laquelle un individu pouvait s'installer, apprendre un métier, contracter tel ou tel type de mariage, dépendent bien souvent de la tutelle d'un parent plus âgé, bien établi et disposant de son propre réseau de relations. En revanche, ceux qui n'avaient dans la capitale aucune « structure d'accueil » se heurtaient à bien des difficultés, à commencer par un accès tardif au patronat qui se répercutait sur le statut social de la descendance ». Le Yaouanq, « Parenté, mariage, fécondité... », p. 148.

<sup>173</sup> Jeanne Gaillard, « Paris, la ville... », p. 207.

actes de mariage ainsi que d'autres villes ou régions pour pouvoir comparer dans une optique française, européenne ou occidentale.



## CONCLUSION

Les romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle ont construit un monde littéraire à partir de leurs perceptions de la vie quotidienne des Parisiens. Wilde a beau qualifier cette « histoire » de « faits ennuyeux », il demeure que l'historiographie, à propos des classes ouvrières de cette époque, a abondamment utilisé cette littérature romantique et vériste pour monter la scène théâtrale des *Classes laborieuses et Classes dangereuses*. L'élite de l'époque fut celle qui a « défini » les « problèmes » de ces « classes ». La bourgeoisie, en se créant l'identité et la culture d'une nouvelle classe, a défini les antonomases de ceux qui leur étaient marginaux, c'est-à-dire les ouvriers. Ce sont les craintes des bourgeois et la nécessité de marquer la différence au fer qui ont donné le qualificatif de « dangereux » aux classes populaires.

Sans nécessairement avoir procédé à l'analyse de cette historiographie pour en cerner les forces et les faiblesses, l'étude qui vient d'être faite à propos des classes ouvrières se voulait la critique d'une source qui peut tenter de saisir un autre rapport à l'histoire : celui de l'histoire quantitative. Cette démarche demande une méthodologie complètement différente de celle utilisée par l'histoire qualitative. Au lieu de saisir ce que pouvait être la réalité décrite par les romanciers, l'histoire quantitative recherche des sources non biaisées par une élite bourgeoise ou bien pensante. En procédant de cette manière, les analyses qui ressortent font état de chiffres, de nombres, bref, de statistiques. Elles demandent une multitude de précisions quant à leurs significations,

elles sont quelquefois biaisées par le caractère des actes reconstitués ou le faible nombre des actes spécifiques à une question. Cependant, elles font état d'une réalité qui permet de prendre un cliché de l'histoire à un moment précis.

Comme le mentionne Ratcliffe, l'historiographie est très pauvre à propos des classes ouvrières ainsi que de l'insertion des migrants et immigrants et ce, même en dehors de l'historiographie relative à la ville de Paris ;

« Our knowledge of the insertion of immigrants into Parisian space remains sketchy because no study of where immigrants settled in the capital has yet been made. However, we know from data in censuses from the late nineteenth century onwards that migrants from departments north of the Loire tended to install themselves in peripheral arrondissements though those from the south penetrated further into the centre of the city. An analysis of immigrants in Popincourt in the 1790s also indicates that many migrants settled on the edges of Paris. (...) Studies of British cities in the nineteenth century indicate that differences in occupation between native-born and new-comers were marginal »<sup>174</sup>.

Les actes de mariage offrent une belle possibilité d'analyse qui peut enrichir cette historiographie lacunaire, tout en permettant la critique du discours misérabiliste et criminaliste des élites ; discours qui trouva son ostensor dans l'oeuvre – marquante – de Louis Chevalier ; discours qui ne peut être opposé aux témoignages des principaux intéressés, car ils n'en ont pas laissé. Quelques recherches similaires ont été faites à partir des actes de mariage dont la principale est certainement celle de William Sewell. Elle fut utile notamment pour les comparaisons avec Marseille. L'étude des actes de mariage reconstitués a donc tenté d'analyser des aspects sociologiques et ethnologiques des personnes qui se sont reflétés dans les actes de mariage. Le choix de partenaires et de témoins, l'âge au premier mariage, le concubi-

---

<sup>174</sup> Barrie M. Ratcliffe, « *Classes laborieuses et classes dangereuses...* », p. 560.



nage, les immigrants et migrants dans la ville, la mobilité sociale et les relations sociales de quartiers sont les principaux aspects d'étude fondés sur les actes de mariage reconstitués.

L'échantillon choisi pour la recherche des informations que l'on peut trouver sur les ouvriers à partir de l'histoire quantitative fut celui des actes de mariage reconstitués des années 1856-1857 de la ville de Paris. L'échantillon, constitué en deux parties inégales dans leur contenu, recense près de 20 % de tous les mariages effectués dans les 12 arrondissements de Paris durant ces deux années. L'échantillon comptait, à lui seul, tout près de 200 000 informations différentes regroupées dans 4754 actes<sup>175</sup>. C'est pourquoi il fut impossible, par exemple, de procéder à l'analyse de toutes les rues de Paris par manque de temps. L'incorporation des proches banlieues de Paris, en 1861, ainsi que l'existence, à partir de 1860, d'actes de mariage originaux, ont déterminé le choix des deux années d'étude, soit 1856 et 1857. Tous les actes de mariage de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont des actes reconstitués. L'avantage des actes des années 1856-1857 est double : il y a beaucoup plus d'actes qui ont été reconstitués dans les dernières années avant 1861 ; date où l'on retrouve des actes originaux. Une comparaison peut être établie avec le recensement de 1856 qui couvre une vaste quantité de sujets statistiques. Ce recensement peut donc servir de point de référence pour ce qui peut être analysé à partir des actes reconstitués pour toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'échantillon choisi comporte cependant une lacune majeure. La reconstitution des actes de mariage après l'incendie de l'Hôtel de Ville de

---

<sup>175</sup> Le nombre exact de données contenues dans les différents champs d'analyse de la base de donnée est de 199 584 données. Ce nombre est constitué de toutes les informations qui furent tirées des deux parties de l'échantillon telles que décrites en introduction.

Paris en 1871 n'a pas été effectuée en respectant intégralement le contenu des actes d'origine. Maintes omissions s'y sont glissées, principalement au niveau des informations sur les témoins. La richesse des informations et, surtout, la possibilité d'analyser les syntagmes des actes et non pas uniquement, comme l'ont fait les statisticiens de l'époque dans les *Recherches statistiques(...)*, l'axe paradigmatique, ont permis de démontrer certains rapports sociaux et migratoires de la population parisienne ; ces rapports ont été principalement étudiés pour les classes ouvrières.

La première partie de cette étude a démontré les difficultés afférentes à l'analyse statistique de l'histoire. L'âge au premier mariage des femmes, par exemple, doit être défini sur une courte période d'années plutôt que par un âge moyen, car les courbes démographiques sont asymétriques et présentent un plateau plutôt qu'un sommet. Par ailleurs, cette étude a mis en relief l'importance des concubins à travers la ville. Elle a, en outre, démontré la forte relation qui existe entre la migration et le concubinage ainsi que l'importance du facteur économique sur les possibilités de se marier. Par ailleurs, il semblerait que l'expérience féminine de la migration soit bien différente de celle de l'homme. Les femmes migrantes à Paris auraient une plus forte tendance au concubinage et auraient un âge au premier mariage beaucoup plus élevé que leurs consoeurs parisiennes ou non-concubines. Les professions les moins bien rémunérées sont celles où l'on retrouve le plus de concubins. L'analyse des témoins, toutefois peu représentative, a indiqué qu'il était fortement possible que les concubins qui se marient aient moins de filiations familiales à travers la ville de Paris que ceux qui se marient sans avoir été concubins.

La deuxième partie, quant à elle, a tenté de cerner le plus de syntagmes possibles à partir des données recueillies dans l'échantillon. Comme il

s'agissait de démontrer quelles étaient les informations qu'il était possible de trouver sur les travailleurs manuels à partir des actes de mariage reconstitués, il fut possible de déterminer une multitude de relations sociales et migratoires des Parisiens d'origine et d'adoption. Ces analyses ont notamment confirmé ce que d'autres recherches ont déjà suggéré ; près des deux tiers des habitants de Paris n'y sont pas nés. Ils ont migré de différents départements et régions de la France. Certaines régions ont eu une plus grande importance dans la représentation régionale à Paris ainsi que dans le RMD<sup>176</sup> des différents départements de la France. Tout comme l'étude de Raison-Jourde, notre analyse a démontré une activité migratoire tout à fait singulière pour le département du Cantal . Comme l'échantillon était constitué d'actes de mariage ayant eu lieu à Paris, les Cantaliens semblent être dans une mutation migratoire qui transforme la migration saisonnière en migration définitive. Par ailleurs, ce sont les régions limitrophes à l'Île-de-France qui ont les plus grandes proportions de migrants à Paris. L'Alsace et la Lorraine sont, elles aussi, des régions à forte migration vers la capitale. Finalement, la Bretagne est l'une des régions avec la plus petite proportion de migrants à Paris. Ce phénomène est encore plus marqué pour les Bretonnes que pour les Bretons. Ces analyses confirment, par ailleurs, que l'aire de recrutement des migrants vers la ville de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle s'étend graduellement durant la première moitié de ce siècle.

L'analyse du choix des époux selon la provenance (par urbanité ou simplement par régionalisme) a démontré que les hommes natifs de Paris sont beaucoup plus endogames que les migrants ; ils choisissent en plus

---

<sup>176</sup>Rappelons que le « RMD » est un sigle : *rapport migratoire relatif à la population du département d'origine*.

grande proportion leurs épouses parmi la population de femmes natives de Paris. L'endogamie professionnelle révèle les mêmes tendances : ceux qui ont un meilleur statut économique ont plus de chances de marier une Parisienne de naissance. Les immigrants de la France, quant à eux, proviennent principalement de deux endroits : la Belgique et les territoires germaniques. Bien que l'importance de la communauté allemande à Paris semble indiquer une forte migration de cette région, une étude connexe dément ces résultats statistiques en indiquant un biais important : les immigrants allemands viendraient probablement à Paris dans le but précis de se marier (lorsqu'ils sont sous le joug de certaines lois, dans leur duché ou royaume d'origine, ce qui les empêche de se marier en raison de leur pauvreté). La communauté allemande est peut-être très importante relativement aux autres communautés étrangères, cependant elle ne fait vraisemblablement pas partie de la population qui s'enracine dans la ville de Paris.

D'autres analyses ont pu être effectuées à partir des actes de mariage. La provenance des ouvriers et des artisans, par exemple, n'a pu cerner de différences appréciables entre les diverses régions d'origine. Outre une concentration plus importante d'artisans provenant du département du Nord, plus industrialisé, et une singularité des ouvriers non spécialisés du Cantal, il ne semble pas exister de réelles routes migratoires différenciées par profession. Ceci est d'autant plus singulier qu'il aurait été logique que les régions les plus pauvres aient une proportion migratoire d'ouvriers non spécialisés plus importante. Cependant, il se peut que ce type d'analyse requiert une étendue plus vaste de données pour cerner des variations de plus faible amplitude. Il aurait donc fallu augmenter, soit le nombre d'actes dans l'échantillon, soit l'étendue de la période étudiée.

Finalement, pour démontrer à quel point ce type de recherche peut mettre en relief des relations sociales, d'autres analyses ont été effectuées malgré qu'elles n'eussent pas la représentativité requise pour généraliser les résultats à l'ensemble de la population parisienne. Ces analyses servent d'indicateurs à ce que pourraient être ces relations avec la ville. Les lacunes des actes reconstitués sont les principales causes du manque de représentativité des données. Si l'échantillon avait été constitué d'actes originaux, tel qu'il est possible de les trouver à partir de 1860, les analyses auraient été plus claires. Malgré ces problèmes de représentativité, il a été possible d'indiquer certains arrondissements de la ville où il y a de plus grandes probabilités de retrouver une concentration spécifique de professions. L'analyse effectuée dans les VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements a d'ailleurs mis en relief une analyse importante de l'intégration à la ville : celle de l'indice de proximité des lieux de résidence des mariés. Il semblerait que, pour les deux arrondissements choisis, les époux vivent dans un rayon relativement restreint. Il est, d'ailleurs, possible de croire qu'ils se sont rencontrés dans le cadre d'activités ayant une faible étendue géographique à l'intérieur de la ville.

Les analyses à partir des témoins mentionnés dans les actes ne sont pas assez représentatives pour tirer quelque conclusion que ce soit. Elles auraient été bien utiles pour appuyer l'analyse de la proximité d'habitations des époux ainsi que la filiation professionnelle des couples. Il serait nécessaire, ici aussi, de choisir un échantillon ciblant les témoins.

Les actes de mariage reconstitués sont donc une ressource très importante pour cerner les relations sociales, migratoires, professionnelles ainsi que l'insertion des ouvriers et des artisans dans la ville. Comme les membres des professions mieux rémunérées sont moins nombreux, il serait difficile de

procéder au même genre d'analyse pour ces professions. Il faudrait associer cette source à d'autres types de sources pour établir la situation des élites économiques de la ville. Certains auteurs procèdent à l'analyse des professions des femmes. Il serait possible d'analyser ces professions féminines, mais il faudrait, ici encore, augmenter la représentativité de l'échantillon pour procéder à des analyses honnêtes<sup>177</sup>.

La relation des ouvriers avec Paris est complexe. L'historiographie ainsi que la littérature ont imposé aux ouvriers des qualificatifs péjoratifs. Sont-ils vraiment dangereux? Est-ce vraiment une population qui vit un malaise d'insertion et de migration? Voilà certaines questions auxquelles cette étude ne répond point. Ils sont omniprésents dans la ville. Ils en constituent la grande majorité. Ils ont des relations sociales qui sont perceptibles à partir de leurs actes de mariage. Ces relations démontrent des relations migratoires, des endogamies diverses et des relations sociales avec leur entourage. Le concubinage, décrié par l'Église et affublé d'un sens péjoratif par la langue française, subirait une influence économique. Finalement, cette étude n'a pas démontré qu'il y avait un *malaise parisien*, au sens romanesque du terme, pour les ouvriers. En relativisant l'étude à d'autres époques et à d'autres métropoles ou villes françaises et européennes il sera *peut-être* possible de mieux comprendre ces classes et de peut être savoir si, finalement, elles étaient bien laborieuses ou si elles étaient dangereuses. Une chose est certaine, Oscar Wilde a tort : elles ne sont pas ennuyeuses.

---

<sup>177</sup> L'historiographie est malheureusement encore plus pauvre à propos de l'histoire des femmes. Mentionnons toutefois les articles suivants: Monique Selim, « Quelques aspects de la migration féminine basque à Paris », *Ethnologie française*, (X, vol 2, 1980) pp. 197-200 ; Abel Chatelain, *Les migrants temporaires en France...* Abel Chatelain, *Migration et domesticité féminine urbaine...* ; Patrick Bourdelais, « L'industrialisation et ses mobilités (1836-1936) », *Annales* (suite...)



## ANNEXES

### Annexe A: exemple d'un acte de mariage reconstitué

[la typographie, la casse et l'orthographe ont été recopiés intégralement.]



**Prefecture du Département de la Seine**  
**EXTRAIT du Registre des Actes de mariage**  
 du 6e arrondissement de Paris  
 pour l'an 1856

Entrée  
 Du 31 Xe 1874  
 No 92 785R  
 (Reconstitution de l'état Civil - Dépôt  
 central Palais de la Bourse)

#### ÉTAT CIVIL

Il est dû pour le  
 présent extrait,  
 SAVOIR:  
 Timbre.....1 25  
 Droit d'expédition..1 50  
 Total 2.75  
 Nota. La législation coûte  
 0,25c en sus des frais ci-  
 dessus.

*Du vingt un février mil huit cent cinquante-six, onze heures du matin.*

*Acte du Mariage de François Honoré Adolphe Boilly, fabricant de cages, âgé de quarante-sept ans, né à Amiens, Département de la Somme, le cinq Juin mil huit cent huit, demeurant à Paris, Place du Vieux Marché St Martin No 7, veuf de Éléonore Moulin décédée à Paris, le trois Novembre mil huit cent cinquante-deux, âgé de trente neuf ans, fils de Charles Boilly, cordonnier décédé à Paris et de Angéline Manteau, son épouse, décédée à Amiens, le dit époux déclarant avoir perdu ses aieuls paternels et maternels, sans connaître leurs derniers domiciles, non plus que les lieux et dates de leur décès, ce que lui-même et les quatre témoins après nommés, ont attesté par serment d'une part.*

*Et de Marie Catherine Eugénie Lacaille, Marchande d'oiseaux, âgée de vingt-huit ans, née à Cochenel, Département de Seine et Marne, le quinze février mil huit cent vingt-huit, demeurant à Paris, Place du Vieux Marché St Martin No 7, fille de — François Lacaille et de Marie Angélique Billot, son épouse, manoeuvriers demeurant à Cochenel, tous deux présents et consentants, d'autre part.*

*Les futurs époux ainsi que les personnes ici présentes pour autoriser le mariage interpellé par nous en exécution de la loi du 10 juillet 1850, nous ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage.*

*Les actes préliminaires sont deux publications faites et affichées sans opposition à cette Mairie les dix et dix-sept février présent mois, heure de midi, les actes de Naissance des époux et ceux de décès sus énoncés, le tout des quels actes il a été donné lecture conformément à la loi par nous officier de l'état civil ainsi que du chapitre des droits et devoirs respectifs des époux.*

*Les dits époux ont déclaré à haute voix prendre en mariage l'un Marie Catherine Eugénie Lacaille, l'autre François Honoré Adolphe Boilly en présence des Sieurs Henri Chantre, blanchisseur âgé de cinquante quatre ans, rue Montorgeuil No 47, Pierre Delphin Brossé, garçon du bureau âgé de cinquante trois ans, rue Volta, No 18, Albert*



*Benoit De Tries, confectioneer âgé de vingt neuf ans, rue Réaumur No 6 et Etienne Ferdinand Babion, employé, âgé de quarante cinq ans, rue des fossés du Temple No 50, tous quatre amis des époux.*

*Après quoi nous Jean Baptiste Lesleux (?) adjoint maire, officier de l'État civil, chevalier de la légion d'Honneur, avons publiquement dans une des salles de la Mairie prononcé au nom de la loi, que les dits époux sont unis par le mariage et avons signé avec eux, le père de l'épouse et les témoins, la mère de l'épouse a déclaré ne le savoir, le tout après lecture faite.*

*signé Lacaille, Boilly, Lacaille, Chantre, Brossé, De Tries, Babion et Lesleux adjoint du maire.*

*Pour copie conforme au registre*

*Collationné Paris le vingt quatre Avril mil huit cent cinquante six,  
Limaine (?) officier de l'État civil.*

Ville de Paris  
Maire du 6e arrondissement

*№ 189. 155*

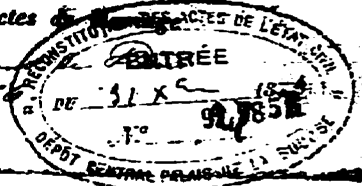
*Boilly 1036*

Préfecture du Département de la Seine.



EXTRAIT du Registre des Actes

de l'état civil de la commune de Boilly  
pour l'année 1855



*Jeuneur un fils, mil huit cent cinquante six, org  
hume le matin.*

Acte de Mariage de *Jeanne Bonni Adolphe*  
ETAT CIVIL. *Boilly, fabricant de cages, âgé de quarante sept ans,*

Il est dit pour le présent  
extraire, SAVOIR:  
Timbre ..... 1 25  
Droit d'expédition... 1 50  
TOTAL ..... 2 75

*né à Amiens, Département de la Somme, le cinq juin  
mil huit cent huit; demeurant à Paris, Place de Seine*

*Mariée St-Martin St-J, veuf de Clémence Dorelle, Dite  
à Paris, le trois Novembre mil huit cent cinquante deux,  
âgé de trente neuf ans, fils de Charles Boilly, en son vivant  
d'ici à Paris, et de Angélique Barentin, son épouse et  
d'ici à Amiens, le dit époux déclarant avoir perdu en  
lignes paternelle et maternelle, sans connaître leurs derniers  
domiciles, non plus que les lieux et date de leur décès, et que  
lui-même et les quatre témoins qui sont nommés, ont  
attesté par serment d'avoir pour*

*Et de Marie Catherine Eugénie Lacroix, née  
à Paris, âgée de vingt huit ans, née à Caudebec, le sept  
septembre et à Paris, le cinq février mil huit cent cinq  
huit, demeurant à Paris, Place de l'ancien Marché St-  
Martin St-J, fille de Jean François Lacroix et de Marie  
Angélique Dille, son épouse, demeurant à  
Caudebec, tous deux présents et consentants, l'autre part*

*Les futurs époux ainsi que les personnes ici présentes  
pour autrui, le mariage, interpellés par nous en  
exécution de la loi du 10 juillet 1850, nous ont déclaré*

*SCAUS P... G. COMMUN...  
à Paris, le 10 Mars 1855*

9

qu'il n'a point été fait le contrat de mariage.

Les actes préliminaires sont deux publications, l'une  
et affichées sans opposition à celle de Marie la fiancée,  
deux et dix sept jours, par tout moins, l'une de Marie la fiancée  
de Marie femme de Georges et l'autre de Léon son oncle, le tout  
en forme de quel acte il est dit: l'on est l'autre conjointement  
à l'acte, par nous officier de l'état civil, ainsi qu'il est dit  
de l'acte et de l'autre conjointement de l'acte.

Les dits époux ont déclaré à haute voix, pendant  
un mariage l'un Marie Catherine Eugénie Laccaille  
l'autre François Louis Adolphe Boilly, empereur de  
France: Louis Charles, blanchis, âgé de cinquante  
quatre ans, en état civil 2047, Pierre Joseph Laccaille  
garçon de bureau, âgé de cinquante trois ans, en état civil  
Albert Denis - Le Vill, confiseur, âgé de vingt six ans,  
en état civil 206 et Étienne Ferdinand Laccaille,  
employé, âgé de vingt six ans, en état civil 208, tous  
deux qu'il est au mariage de l'acte.

Après quoi nous Jean Baptiste Laccaille, adjoint  
maire, officier de l'état civil, chevalier de la Légion d'honneur  
avons publiquement lu aux dits époux, le contrat de mariage  
prononcé au nom de la loi, par les dits époux, et l'on  
par le mariage et avons signé avec eux, le premier  
l'époux catholique, la mère de l'époux et de l'autre  
l'autre, le tout après lecture faite.

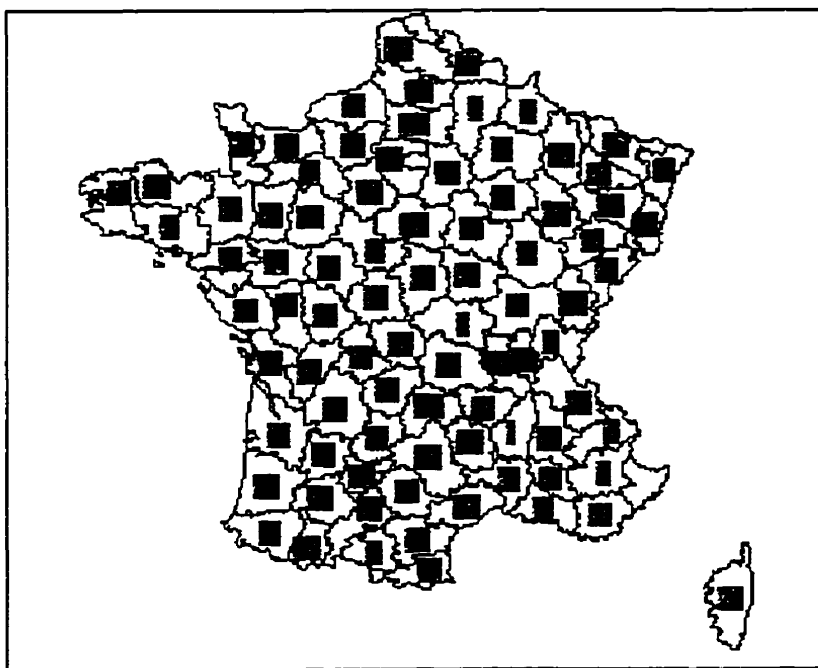
Signé: Laccaille, Boilly, Laccaille, Charles  
Laccaille, Laccaille, Laccaille, et Laccaille, adjoint

Collationnée par le notaire  
Laccaille



Notaire  
Laccaille

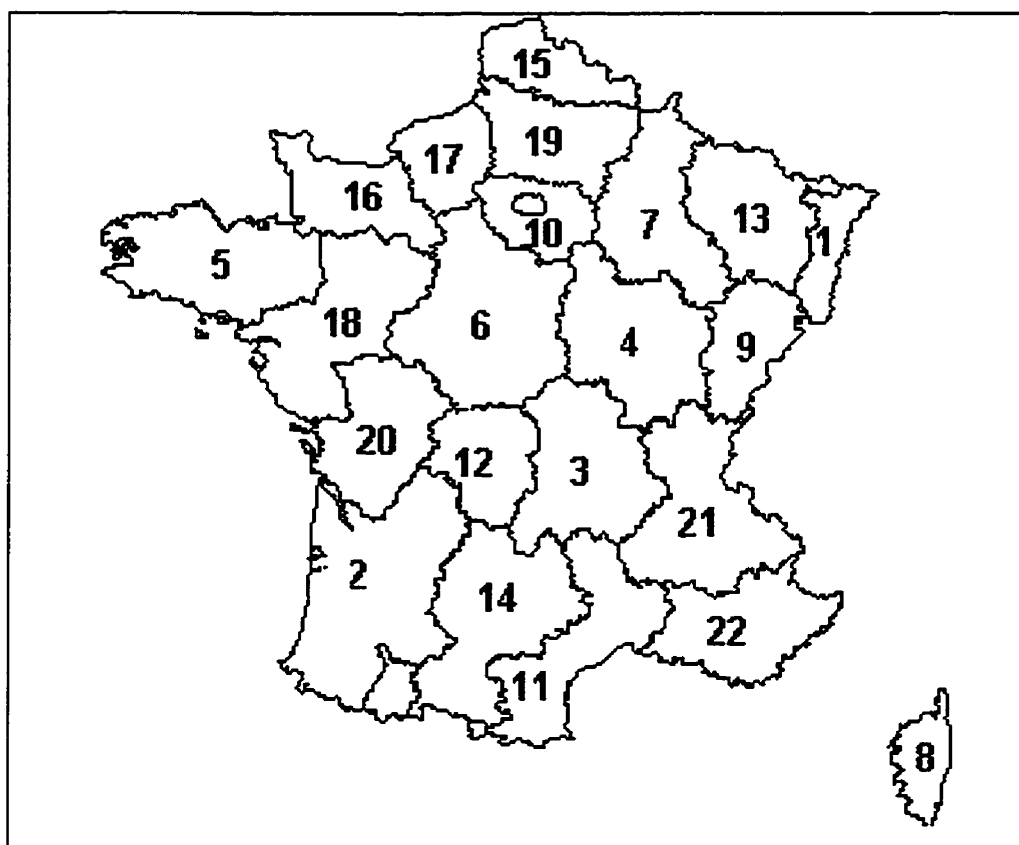
## Annexe B: carte des départements de la France en 1856-1857



**CARTE 10 : LISTE DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS EN 1856-1857**

1-Ain	25-Doubs	48-Lozère	71-Saône et Loire
2-Aisne	26-Drôme	49-Maine et Loire	72-Sarthe
3-Allier	27-Eure	50-Manche	73-Seine*
5-Alpes (Hautes)	28-Eure et Loire	51-Marne	74-Seine-et Oise*
6-Alpes (Basses)	29-Finistère	52-Marne (Haute)	76-Seine Inférieure
7-Ardèche	30-Gard	53-Mayenne	77-Seine-et Marne
8-Ardenne	31-Garonne (Haute)	54-Meurthe	79-Sèvre (Deux)
9-Ariège	32-Gers	55-Meuse	80-Somme
10-Aube	33-Gironde	56-Morbihan	81-Tarn
11-Aude	34-Hérault	57-Moselle	82-Tarn et Garonne
12-Aveyron	35-Ille et Vilaine	58-Nièvre	83-Var
13-Bou. du Rhône	36-Indre	59-Nord	84-Vaucluse
14-Calvados	37-Indre et Loire	60-Oise	85-Vendée
15-Cantal	38-Isère	61-Orne	86-Vienne
16-Charente	39-Jura	62-Pas-de-Calais	87-Vienne (Haute)
17-Charente Inféri.	40-Landes	63-Puy de Dôme	88-Vosges
18-Cher	41-Loir et Cher	64-Pyrénées(Bass.)	89-Yonne
19-Corrèze	42-Loire	65-Pyrénées (Haut.)	
20-Corse	43-Loire (Haute)	66-Pyrénées Orient.	
21-Côte D'or	44-Loire Inférieure	67-Rhin (Bas)	
22-Côtes du Nord	45-Loiret	68-Rhin (Haut)	
23-Creuse	46-Lot	69-Rhône	
24-Dordogne	47-Lot et Garonne	70-Saône (Haute)	

## Annexe C : carte des régions de France



CARTE 11 : RÉGIONS DE FRANCE

- |                         |                               |
|-------------------------|-------------------------------|
| 1-Alsace                | 12-Limousin                   |
| 2-Aquitaine             | 13-Lorraine                   |
| 3-Auvergne              | 14-Midi-Pyrénées              |
| 4-Bourgogne             | 15-Nord-Pas-de-Calais         |
| 5-Bretagne              | 16-Normandie (Basse)          |
| 6-Centre                | 17-Normandie (Haute)          |
| 7-Champagne-Ardenne     | 18-Pays de la Loire           |
| 8-Corse                 | 19-Picardie                   |
| 9-Franche-Comté         | 20-Poitou-Charentes           |
| 10-Île-de-France        | 21-Provence-Alpes-Côte d'Azur |
| 11-Languedoc-Roussillon | 22-Rhône-Alpes                |

### Annexe D: les professions répertoriées dans l'échantillon des actes de mariages de 1856-1857 à Paris

Les catégories présentées ici ne sont pas une affirmation directe quant à la nature de l'emploi. Ainsi, par exemple, l'appellation « ouvrier » référerait aux professions les moins rémunérées de l'époque plutôt qu'au type de travail effectué. Ainsi, un maçon sera intégré dans la catégorie « artisans » plutôt que dans celle d'ouvriers par le niveau d'exigence technique requis pour ce type d'emploi. La rémunération, par ailleurs, est une autre justification à l'inclusion de telles professions dans la catégorie « artisans » plutôt qu'ouvriers. Les ébénistes, par exemple, sont normalement mieux rémunérés que les menuisiers. Il est certain que ces affirmations sont subjectives et qu'il est impossible de déterminer, pour chaque personne, la qualité et la nature de son emploi. Cependant, il est impossible de contourner le problème relié, pour quelle qu'étude que ce soit, à la profession ouvrière et à l'histoire quantitative. Pour ce qui est d'une rigueur scientifique, statistique, il est certain que cette catégorisation serait injustifiable. Or sans procéder à cette tentative de systématisation des professions, aucune étude historique professionnelle ne serait possible.

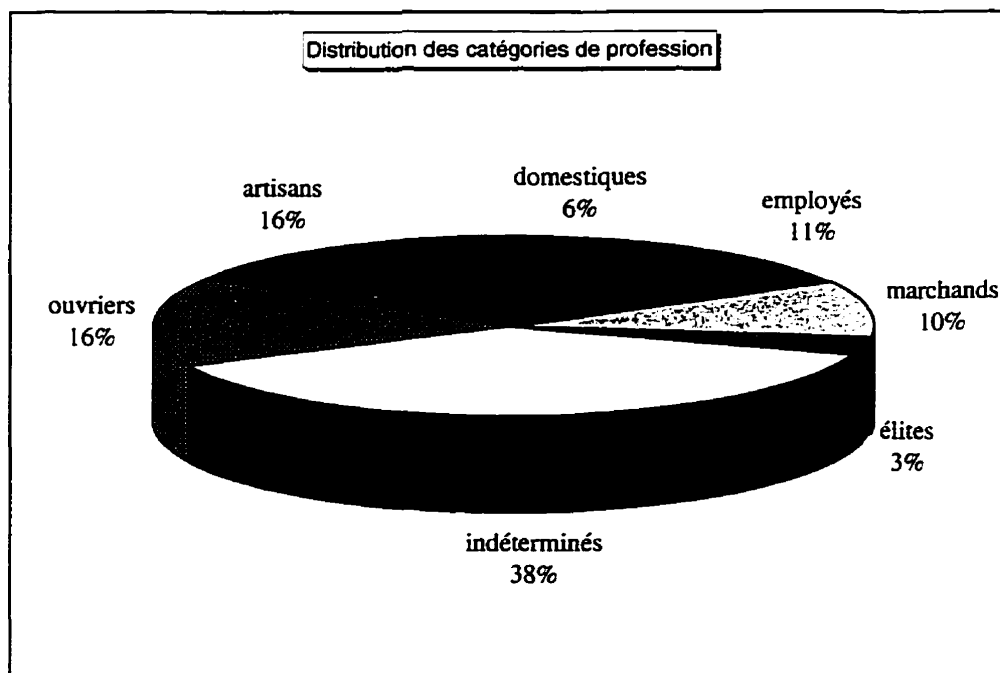
Profession	Nombre	Catégorie	Profession	Nombre	Catégorie
Ajusteur	5	Ouvrier	Agent	8	Employé
Appareilleur	3	Ouvrier	Allumeur de gaz	1	Ouvrier
Apprêteur	6	Ouvrier	Appariteur	1	Ouvrier
Artiste	17	Indéterminé	Architecte	9	Elites
Balayeur	6	Ouvrier	Baigneur	1	Ouvrier
Bijoutier	41	Artisan	Bateur	4	Ouvrier
Bonnetier	5	Artisan	Blanchisseur	1	Ouvrier
Boucher	13	Marchands	Bottier	3	Artisan
Boulonnier	1	Ouvrier	Boulangier	24	Marchands
Brasseur	8	Marchands	Boutonnier	10	Artisan
Brocanteur	3	Marchands	Brigadier	10	Elites
Brossier	10	Ouvrier	Brocheur	2	Ouvrier
Brunisseur	2	Ouvrier	Broyeur	2	Ouvrier
Caissier	13	Marchands	Cafetier	1	Marchands
Cannier	1	Artisan	Camionneur	3	Ouvrier
Cartier	1	Artisan	Cantonnier paveur	1	Ouvrier
Casquetier	1	Artisan	Cartonnier	8	Ouvrier

Chansonnier	1	Indéterminé	Châlier	1	Artisan
Charbonnier	15	Ouvrier	Charelier	17	Artisan
Chargeur sur roulage	1	Ouvrier	Charcutier	9	Marchands
Charretier	4	Ouvrier	Charpentier	15	Ouvrier
Chaudronnier	13	Ouvrier	Charron	4	Artisan
Chausonnier	2	Ouvrier	Chauffeur	7	Domestique
Chevalier de la légion d'honneur	1	Indéterminé	Chef de cuisine	1	Domestique
Chimiste	6	Indéterminé	Chiffonnier	1	Ouvrier
Ciseleur	17	Ouvrier	Chocolatier	1	Marchands
Cloutier	2	Ouvrier	Clerc	3	Indéterminé
Coffretier	2	Artisan	Cocher	69	Domestique
Commerçant	2	Marchands	Coiffeur	19	Indéterminé
Compositeur	3	Elites	Commis	89	Employé
Comptable	10	Elites	Compositeur typographe	3	Artisan
Conducteur	8	Ouvrier	Concierge	14	Domestique
Constructeur	1	Ouvrier	Confiseur	3	Marchands
Cordier	2	Artisan	Contremaître	4	Elites
Corroyeur	23	Ouvrier	Cordonnier	106	Artisan
Coureur	1	Ouvrier	Coupeur	2	Ouvrier
Courtier	5	Elites	Courrier	2	Indéterminé
Couvreur	5	Ouvrier	Coutelier	5	Artisan
Cuisinier	33	Domestique	Crémier	4	Marchands
Cultivateur	1	Ouvrier	Cultivateur	2	Ouvrier
Déchargeur	1	Ouvrier	Cylindreur	1	Ouvrier
Dessinateur	9	Indéterminé	Découpeur en métaux	1	Ouvrier
Domestique	162	Domestique	Directeur	6	Elites
Ebéniste	83	Artisan	Doreur	15	Artisan
Egoutier	2	Ouvrier	Echaudeur	1	Ouvrier
Employé	322	Employé	Emballeur	6	Ouvrier
Epicier	12	Marchands	Entrepreneur	18	Artisan
Etelier boucher	1	Marchands	Estampeur	3	Indéterminé
Facteur	15	Employé	Fabricant	34	Artisan
Ferblantier	16	Artisan	Facteur de pianos	3	Artisan
Figuriste	1	Artisan	Ferrailleur	3	Ouvrier
Fleuriste	5	Marchands	Fileur de coton	3	Ouvrier
Forgeron	17	Artisan	Fondeur	21	Ouvrier
Frotteur	8	Ouvrier	Frappeur	2	Marchands
Fumiste	12	Artisan	Fruitier	3	Marchands
Gantier	4	Marchands	Gainier	4	Artisan
Garçon-epicier	1	Ouvrier	Garçon-boucher	1	Ouvrier
Garçon de bains	1	Ouvrier	Garçon charbonnier	3	Ouvrier
Garçon de bureau	7	Employé	Garçon de boutique	1	Employé
Garçon de magasin	48	Employé	Garçon de caisse	1	Employé
Garçon de recettes	5	Employé	Garçon de recette	1	Employé
Garçon d'hospice	1	Employé	Garçon de restaurant	1	Employé
Garçon epicier	1	Employé	Garçon distillateur	1	Employé
Garçon limonadier	5	Employé	Garçon grainetier	1	Ouvrier
Garçon magasinier	1	Employé	Garçon maçon	4	Ouvrier
Garçon restaurateur	7	Employé	Garçon marchand	7	Employé
Garde	31	Indéterminé	Garçon sellier	1	Ouvrier
Gazier	3	Ouvrier	Gargotier	1	Ouvrier
Glacier	1	Marchands	Gendarme	8	Elites
Graveur	13	Artisan	Grainetier	3	Marchands
Homme de confiance	1	Ouvrier	Graveur lithographe	8	Artisan
Homme de peine	20	Ouvrier	Homme de lettres	5	Elites
Horloger	32	Artisan	Homme d'équipe aux chemins de fer de lyon	1	Artisan

Infirmier	1	Employé	Imprimeur	20	Artisan
Jardinier	13	Artisan	Inspecteur	6	Elites
Journaliste	1	Elites	Journalier	88	Ouvrier
Lapidaire	4	Ouvrier	Lampiste	2	Artisan
Layetier	2	Ouvrier	Laveur de voitures	1	Ouvrier
Limonadier	12	Marchands	Layetier emballeur	11	Ouvrier
Loueur de voitures	2	Marchands	Liquoriste	1	Marchands
Manceuvrier	6	Ouvrier	Maçon	53	Artisan
Marchand	128	Marchands	Marbrier	11	Artisan
Médecin	16	Elites	Mécanicien	45	Ouvrier
Menuisier	82	Ouvrier	Mégissier	5	Artisan
Métreur vérificateur	1	Indéterminé	Mercier	2	Marchands
Miroitier	2	Artisan	Militaire	95	Indéterminé
Monteur	7	Ouvrier	Modeleur	1	Artisan
Musicien	6	Indéterminé	Mouleur	3	Artisan
Négociant	71	Marchands	Nacrier	1	Artisan
Orfèvre	4	Artisan	Opticien	5	Elites
Ouvrier	103	Ouvrier	Ornemaniste	2	Artisan
Papetier	4	Marchands	Palefrenier	3	Employé
Passementier	16	Artisan	Parfumeur	3	Marchands
Paveur	3	Ouvrier	Pâtissier	5	Marchands
Pelletier	1	Artisan	Peintre	66	Ouvrier
Perruquier	1	Indéterminé	Perceur	1	Ouvrier
Planeur	1	Ouvrier	Placier	2	Indéterminé
Plombier	8	Artisan	Plâtrier	1	Artisan
Polisseur	7	Ouvrier	Plumassier	1	Artisan
Porcelainier	1	Artisan	Pompier	3	Indéterminé
Porteur a la halle	3	Ouvrier	Portefeuilleiste	7	Artisan
Poseur en bâtiments	1	Ouvrier	Porteur d'eau	9	Ouvrier
Professeur	19	Elites	Potier d'étain	1	Artisan
Raffineur	7	Artisan	Propriétaire	56	Indéterminé
Relieur	5	Artisan	Receveur	3	Elites
Repasseur	1	Ouvrier	Rentier	43	Indéterminé
Rosseur de couleurs	1	Artisan	Restaurateur	6	Marchands
Sacristain	2	Employé	Sabotier	1	Artisan
Sans profession	15	Indéterminé	Salpêtrier	1	Artisan
Scieur de long	3	Ouvrier	Savonnier	1	Artisan
Sculpteur	24	Artisan	Scieur de pierres	1	Ouvrier
Sellier	17	Artisan	Secrétaire	1	Employé
Serrurier	45	Artisan	Sergent de ville	29	Elites
Surveillant	3	Indéterminé	Soudeur	1	Artisan
Tailleur	112	Marchands	Tabletier	7	Artisan
Tapissier	12	Marchands	Tanneur	3	Artisan
Terrassier	9	Ouvrier	Teinturier	10	Artisan
Tisseur	1	Artisan	Tisserand	11	Artisan
Tondeur de chevaux	1	Artisan	Tôlier	8	Ouvrier
Tourneur	36	Ouvrier	Tonnelier	13	Ouvrier
Typographe	3	Artisan	Traiteur	3	Marchands
Vérificateur	3	Elites	Vannier	2	Artisan
Vitrier	2	Artisan	Vernisseur	4	Artisan
Voyageur de commerce	10	Marchands	Voiturier	2	Artisan



Catégorie	Total
domestiques	286
employés	524
marchands	481
élites	142
indéterminés	1788
ouvriers	771
artisans	762
total	4754



**GRAPHIQUE 46: RÉPARTITION DES CATÉGORIES DE PROFESSIONS MASCULINES TROUVÉES DANS L'ÉCHANTILLON DES ACTES DE MARIAGE DE 1856-1857**

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources manuscrites

Voici le tableau relatif aux cotes de l'échantillon retenu pour les années 1856 et 1857

Archives de Paris. Actes de l'état civil reconstitué. 1856-1857					
Cote	Nombre d'actes	Cote	Nombre d'actes	Cote	Nombre d'actes
V2E 9931	91	V2E 10006	112	V2E 10079	148
V2E 9936	130	V2E 10011	114	V2E 10086	115
V2E 9941	105	V2E 10016	99	V2E 10089	73
V2E 9946	124	V2E 10021	65	V2E 10096	37
V2E 9951	49	V2E 10026	125	V2E 1099	133
V2E 9956	64	V2E 10031	81	V2E 10106	45
V2E 9961	147	V2E 10036	92	V2E 10109	74
V2E 9966	89	V2E 10039	119	V2E 10116	148
V2E 9971	101	V2E 10041	58	V2E 10119	106
V2E 9976	129	V2E 10046	124	V2E 10126	139
V2E 9981	124	V2E 10049	108	V2E 10129	110
V2E 9986	166	V2E 10056	118	V2E 10136	119
V2E 9991	112	V2E 10059	138	V2E 10137	97
V2E 9998	1	V2E 10066	134	V2E 10138	97
V2E 9999	1	V2E 10069	93	V2E 10146	121
V2E 10001	111	V2E 10076	68	<b>Grand Total</b>	<b>4754</b>

**TABLEAU 15 : COTES DE L'ÉCHANTILLON**

### Sources imprimées

Note: Les références ayant l'icône suivante (♣) ont été citées dans le texte.

Balzac, Honoré. La cousine Bette. Paris, Gallimard, 1970 (édition). 380 p.♣

Balzac, Honoré. Le contrat de mariage précédé de Une double famille suivi de L'interdiction. Paris, Gallimard, 1973 (édition). 434 p.

Balzac, Honoré. Le Père Goriot. Paris, Bookking international, 1993. 315 p.

Balzac, Honoré. Physiologie du mariage. Paris, Garnier-Flammarion, 1968. 319 p.

Bertillon, Jacques (fils). Origines des habitants de Paris. Lieu de naissance des habitants de Paris en 1833 et 1891. Paris, Imprimerie Chaix, 1895.

Bertillon, Jacques. « Migrations françaises », Annales de démographie Internationale. 1877.♣

Bertillon, Jacques. La statistique humaine de la France : naissance, mariage, mort. Paris, F. Alcan : Germer Baillièrre, 188p. (sur Gallica, collection numérisé de la Bibliothèque Nationale de France:

<http://gallica.bnf.fr/scripts/consultation.exe?O=23567&T=0&E=0&D=0&P1=2749130>)♣

Dumas, Alexandre. La dame aux Camélias. Paris, Calmann-Lévy, 244 p.

Perrot, Aristide Michel. Petit atlas pittoresque des quarante-huit quartiers de la ville de Paris (1834) / par A.-M. Perrot. Paris, Service des travaux historiques de la ville de Paris, 1987(réédition), 149p.♣

Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la seine. Paris. Dupont, 1823-1860 .(sur microfiches : Paris, Bibliothèque Nationale, 1976)♣

Wilde, Oscar. Aphorismes. (Paris), éditions des mille et une nuits, 1995, 102 p.♣

Zola, Emile. L'Assommoir. Paris, Booking international, 1993. (édition), 410 p.♣

### Articles de périodiques

Abélès, Marc. « Rouergats de Paris. Pour une anthropologie au présent », Ethnologie française. (Vol 2, # 10, 1980). pp. 163-168.

Anderson, Michael. « Marriage Patterns in Victorian Britain: an analysis based on registration district data for England and Wales 1861. », Journal of Family History. (Vol 1, # 1, 1976). pp. 55-78.

Barbichon, Guy. « Provinciaux et provinces à Paris. Proposition pour l'analyse », Ethnologie française. (Vol 2, X,1980). pp. 100-119.

- Bertaux-Wiame, Isabelle. « Une application de l'approche autobiographique. Les migrants provinciaux dans les années vingt », Ethnologie française. (Vol 2, X, 1980). pp. 201-205.
- Bourdelaïs, Patrick. « L'industrialisation et ses mobilités (1836-1936) », Annales E.S.C. (Vol 39, # 5, 1984). pp. 1009-1019.♣
- Bourgeois, Jean. « Le mariage, coutume saisonnière », Population. (Vol 1, octobre-décembre 1946). pp. 623-642.♣
- Bourillon, Florence. « La rénovation du quartier St-Victor sous le second empire », Recherches contemporaines. (Vol . # 2. 1994). pp. 79-108 .
- Bozon, Michel. « Sociologie du rituel du mariage », Population. (Vol 47, mars-avril 1992). pp. 403-422.
- Chatelain, Abel. « L'attraction des trois grandes agglomérations françaises : Paris, Lyon, Marseille en 1891. », Annales de démographie historique. (1971). pp. 27-41.♣
- Chatelain, Abel. « Migration et domesticité féminine urbaine en France, XVIII<sup>e</sup> siècle-XX<sup>e</sup> siècle », Revue d'histoire économique et sociale. (47, 1969). pp. 506-528.♣
- Chatelain, Abel . « Résistance à la conscription et migration temporaires sous le Premier Empire », Annales E.S.C. (Vol 44, # 4, 1972). pp. 606-625.♣
- Chatelain, Abel . « Complexité des migrations temporaires définitives à Paris et dans le bassin parisien », Études de la région parisienne. (Vol 44, 1970). pp. 1-39.♣
- Collomb, Gérard. « Nouveaux citadins ou ruraux émigrés? Les amicales de Savoyards à Levallois-Perret », Ethnologie française. (Vol 2, X, (1980). pp. 185-190.
- Corbin, Alain. « Cahier d'illustration sur le thème du petit Savoyard », Ethnologie française. (Vol 2, X, 1980). pp. 178-180.
- Corbin, Alain. « Les paysans de Paris. Histoire des Limousins du bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle », Ethnologie française. (X, 1980). pp. 169-176.♣
- Corbin, Alain. « Migrations temporaires et société rurale au XIX<sup>e</sup> siècle : le cas du Limousin », Revue historique. (246, 1971). pp. 293-334.♣
- Cribier, Françoise et Catherine Rhein. « Migrations et structures sociales. Une génération de provinciaux venus à Paris entre les deux guerres », Ethnologie française. (X, Vol 2, 1980). pp. 137-146.

- Croze, M. « L'origine des Parisiens », Ouvrage collectif édité à l'occasion du centenaire de la Société de Statistique de Paris. (1960).
- Dumont, Gérard-François. « Les comportements de la nuptialité de l'Ile-de-France anticipent-ils ceux de la France? », Espace, population, sociétés. (# 2, 1993). pp. 271-279.
- Dupeux, Georges . « La croissance urbaine en France au XIX<sup>e</sup> siècle », Revue d'histoire économique et sociale. (Vol 52, 1974). pp. 173-189.♣
- Frey, M. « Du mariage et du concubinage dans les classes populaires à Paris 1846.-1849) », Annales ESC. (Vol 33, juillet-août 1978). pp. 803-804♣
- Gaillard, Jeanne. « Les migrants de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Insertion et marginalité », Ethnologie française. (X, 1980). pp. 129-136.♣
- Grandjonc, Jacques et Michael Werner. « Les émigrations allemandes au XIX<sup>e</sup> siècle (1815).-1914) », Exposition réalisée par l'Institut Goethe et le Ministère des Relations Extérieures, Paris, (1983). pp. 82-115 .♣
- Grigg , B. « E. G. Ravenstein and the *laws of migration* », Journal of Historical Geography. (Vol 3, # 2, avril 1997). pp. 440-54.♣
- Guillaume Pierre, « Le comportement au mariage de différents groupes sociaux bordelais 1844-1856 ». Sur la population française au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle. (1973). pp. 326-328.
- Henry , Louis et D. Courgeau, « Deux analyses de l'immigration à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », Population. (1971). pp. 1075 à 1092.♣
- Henry, Louis et Jacques Houdaille. « Célibat et âge au mariage au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle en France II », Population, (Vol 34, janvier-février 1979). pp. 393-410.♣
- Hohenberg, P. M. « Immigration et société urbaine en Europe , 1600-1800 », Annales de démographie historique. (1983). p. 399 et 400.♣
- Hohenberg, P. M. « Migrations et fluctuations démographiques dans la France rurale, 1836).-1901) », Annales ESC. (Vol 29, 1974). p. 461 à 496.♣
- Houdaille, Jacques. « Les mariages dans un arrondissement populaire de Paris sous le Second Empire », Population. (Vol 32, novembre-décembre 1977). pp. 1307-1310.♣
- Houdaille, Jacques. « Paris XIV<sup>e</sup> vers 1860). (d'après les mariages) », Population. (Vol 40, No 1, 1985). p. 163-173.
- Gaillard, Jeanne. « Paris la ville, 1852-1870 », Mouvement Social. (Vol 93, 1975). pp. 1-13.♣

- Knodel, John. « Law, Marriage and Illegitimacy in nineteenth century Germany », Population Studies. (Vol 20, 1967). pp. 279-294 .
- Le Yaouanq, Jean. « Parenté, mariage, fécondité. Quelques aspects de l'immigration normande dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », Ethnologie française. (Vol 2, X, (1980). pp. 147-152.♣
- Lynch, Katherine A. « Marriage Age among French Factory Workers, an Alsatian Example », Journal of Interdisciplinary History. (Vol 16, # 3, hiver 1986). pp. 405-429.
- Lynch, Katherine A. « The European Marriage Pattern in the Cities, Variation on a Theme by Hajnal », Journal of Family History. (Vol 16, # 1, 1991). pp. 79-76.
- Marcel-Dubois, Claudie. « Sur un cas de migration de bien culturel », Ethnologie française. (Vol 2, X, 1980). pp. 206-207.
- Piette, Christine et Barrie M. Ratcliffe. « Immigration into Paris in the First Half of the Nineteenth Century : a Reassessment », Proceedings of the Annual Meeting of the Western Society for French History. (Vol 18, 1991). pp. 283-291.♣
- Piette, Christine et Barrie M. Ratcliffe. « Les migrants et la ville : un nouveau regard sur le Paris de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », Annales de démographie historique. (1993). pp. 263-302.♣
- Piette, Christine. « Rapports sociaux et quartiers parisiens », Proceedings of the Annual Meeting of the Western Society for French History. (Vol 15, 1988). pp. 235-244♣
- Piette, Christine. « La misère à Paris dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : contribution à la critique des statistiques officielles », Canadian Journal of History/Annales canadiennes d'histoire. (XXVII, août 1992). pp. 235-275♣
- Poulain, Michel. « De la campagne à la ville : le comportement démographique des migrants », Annales de démographie historique. (Paris, E.H.E.S.S., 1990). pp. 71-74.♣
- Prado, Patrick. « Le va et le vient. Migrants bretons à Paris », Ethnologie française. (Vol 2, X, 1980). pp. 191-196.♣
- Raison-Jourde, Françoise. « Endogamie et stratégie d'implantation professionnelle des migrants auvergnats à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », Ethnologie française. (X, Vol 2, 1980). pp. 153-162.♣

- Ratcliffe, Barrie M. « Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle? : The Chevalier Thesis Reexamined », French Historical Studies. (17, 1991). pp. 542-574.♣
- Ratcliffe, Barrie M. « Manufacturing in the Metropolis : the Dynamism and Dynamics of Parisian Industry at the Mid-Nineteenth Century », Journal of European Economic History. (Vol 23, # 2, 1994). pp. 263-328 .
- Ratcliffe, Barrie M. «Perceptions and Realities of the Urban Margin: The Rag Pickers of Paris in the First Half of the Nineteenth Century», Annales canadiennes d'histoire. (XXVII, août 1992). pp. 197-223.
- Ratcliffe, Barrie. M. « Workers and Weddings : The Timing of Marriage in Paris in the Mid-Nineteenth Century ». à paraître.♣
- Ratcliffe, Barrie. M. « Popular Classes And Cohabitation in Mid-Nineteenth-Century Paris », Journal of Family History. (Vol . 21, # 3, July 1996). pp. 316-350♣
- Ravenstein, G. « The Laws of Migration », Journal of the Statistical Society. (Vol 48, 1885). pp. 167-227.♣
- Ravenstein, G. « The Laws of Migration », Journal of the Statistical Society. (Vol 52, 1889). pp. 214-301.♣
- Raynal, Florence. Les Auvergnats de Paris.  
(<http://www.univ-rennes1.fr/LISTES/edufrancais@univ-rennes1.fr/archives/20/msg00007.html>)♣
- Selim, Monique. « Quelques aspects de la migration féminine basque à Paris », Ethnologie française. (Vol 2, X, 1980). pp. 197-200.♣
- Shorter, « Sexual Change and Illegitimacy : The European Experience. ». Modern European Social History. (1972). pp. 231-269.♣
- Surre-Garcia, Alain. « L'émigration occitane », Ethnologie française. (Vol 2, X, 1980). pp. 208-209.♣
- Van de Walle, Étienne. « La nuptialité des Français avant 1851). d'après l'état civil des décédés » Population. (Vol 32, 1977). pp. 447-466♣
- Viger, P. « État des recherches historiques sur l'insertion des migrants provinciaux à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », (Université de Paris, X, Nanterre, 1982). pp. 15-23.♣
- Werner, Michael. « À propos de la communauté allemande à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », (# 18, mars 1987). pp. 257-270♣

### Monographies et autres ouvrages

- Adler, Laure. Secrets d'alcôve, histoire du couple 1830-1930. Bruxelles, Éditions Complexe, 1990. 239 p.
- Anderson, Michael. Approaches to the History of the Western Family 1500-1914. Londres, MacMillan Press, 1980. 96 p.
- Ariès, Philippe et Georges Duby (édit). Histoire de la vie privée. IV, Paris, Seuil, 1987. 637 p.
- Ariès, Philippe et Georges Duby (édit). Histoire de la vie privée. V, Paris, Seuil, 1987. 634 p.
- Benoit, Guilbot (ss). Changer de région, de métier, changer de quartier. Paris, Université Paris X Nanterre, 1982. 146p.☞
- Bouchard, Gérard. Tous les métiers du monde. Le traitement des données professionnelles en histoire sociale. Québec, Presses de l'Université Laval, 1996. 323 p.☞
- Burguière, André (édit). Histoire de la famille. Paris, Armand Collin, 560 p.
- Chatelain, Abel. Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914. Ville-neuve-d'Ascq (France), 1976. 1215 p.☞
- Chevalier, Louis. Classes laborieuses et Classes dangereuses, à Paris, pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Paris, Hachette, 1984. (édition), 729 p.☞
- Chevalier, Louis. La formation de la population parisienne au XIX<sup>e</sup> siècle. Paris, PUF, 1950. 312 p.☞
- Chevalier, Louis. Le choléra, la première épidémie du XIX<sup>e</sup> siècle. La Rochesur-Yon, Imprimerie centrale de l'ouest, 1958. 188 p.
- Courgeau, Daniel. Analyse quantitative des migrations humaines. Paris, Masson, 1981. 225p.☞
- Courgeau, Daniel. Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. Paris, Éditions de l'INED, 1988. 301p.☞
- Daumard, Adeline. La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848. Paris, SEVPEN, 1963.
- Dupâquier, Jacques et Denis Kessler. La société française au XIX<sup>e</sup> siècle. Tradition, transition, transformations. Paris, Fayard, 1992. 529 p.☞



- Dupâquier, Jacques et P. Helin (édit). Marriage and Remarriage in Populations of the Past. Londres, Academic Press, 1981. 663 p.
- Dupeux, Georges. La société française 1789-1970. Paris, Armand Colin, 1972. 271p.☞
- Dupeux, George. Atlas historique de l'urbanisation de la France (1811-1975). Paris, CNRS, 1981.☞
- Fine, Agnès et Jean-Claude Sangoï. La population française au XIX<sup>e</sup> siècle. Paris, PUF, 1991. Que sais-je #1426, p. 64.☞
- Gaillard, Jeanne. Paris, la ville 1852-1870. Paris, Honoré Champion, 1977. 686p.☞
- Gilbert, N. Statistiques. Montréal, Éditions Études Vivantes, 1990. 404 p.☞
- Hébert, Thérèse et Louis Roussel (édit). La nuptialité : évolution récente en France et dans les pays développés: actes du IX<sup>e</sup> colloque national de démographie. (3, 4, 5 décembre 1991), Paris, Institut National d'Études démographiques (PUF), 1991, 280 p.
- Lazare, Félix et Louis. Lazare, Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments. Paris, F. Lazare, 1844.☞
- Le petit Robert 1. Paris, Éditions Le Robert. 1991. (édition), p. 359☞
- Moch, Leslie Page. Paths to the City, Regional Migration in Nineteenth-Century France. Beverly Hills, Sage Publications, 1983. 261p.☞
- Murphy, Brian. The World of Weddings, an Illustrated Celebration. New York, Paddington Press Ltd, 1978. 255 p.
- Hoenberg Paul, M. et Lynn. Hollen, Lees, La formation de l'Europe Urbaine, 1000-1950. Paris, PUF, 1992. 495p.☞
- Pinkey, D. The French Revolution of 1830. Princeton University Press, 1972, 257p.
- Pourcher, Guy. Le peuplement de Paris. Origines régionales. Composition sociale. Attitudes et motivations. Paris, PUF, 1964. 310p.☞
- Poussou, J.-P. B. Lepetit, D. Courgeau et J. Dupâquier, Histoire de la population française. Paris, PUF, 1988. Vol III, p. 170.
- Poussou, J.-P. Bordeaux et le sud-ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle : croissance économique et attraction urbaine. Paris, École des Hautes études en sciences sociales, 1983. 651 p.

- Raison-Jourde, Françoise . La colonie auvergnate de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Paris, Commission des travaux historiques, 1976. 404 p.☞
- Rieger, Dietmar . Diogenes als Lumpensammler Materialism zu einer Gesalt des Französischen Literatur des 19 Jahrhunderts. Munich, 1982.☞
- Sewell, William H. Jr. Structure and Mobility, The Men and Women of Marseille. 1820.-1870, London, Cambridge University Press, 1985, 377 p.☞
- Van de Vries, E. European Urbanization 1500-1800. Cambridge (Mass), 1984.☞
- Veit , Valentin. Geschichte der deutschen ReVol ution, 1848-1949. Belin, Ullstein, 1930.☞
- Weber, Adna Ferin. The Growth of Cities in the Nineteenth Century, a Study in Statistics. Ithaca (NY), Cornell University Press, 1963. (réimpression de 1899), 495p.☞
- Woods, R. et P. R. A. Hinde, « Nuptiality and Age of Marriage in Nineteenth Century England », Journal of Family History. Vol 10, 1985. pp. 119-144.

## Index

## A

Abèles, 197  
 Adler, 202  
 Ain, 142, 190  
 Aisne, 190  
 Allemagne, 95, 105, 116,  
 119, 133  
 allemands, 99, 100, 101, 103,  
 104, 150, 182  
 Allier, 142, 190  
 Alpes (Basses), 190  
 Alpes (Hautes), 190  
 Alsace, 105, 111, 116, 123,  
 133, 140, 143, 144, 147,  
 148, 150, 151, 181, 191  
 Anderson, 197, 202  
 Angleterre, 73, 96, 120  
 Aquitaine, 191  
 Ardèche, 190  
 Ardennes, 190  
 Ariège, 142, 190  
 Ariès, 202  
 arrondissement, 23, 45, 103,  
 160, 161, 162, 165, 166,  
 168, 171, 186, 199  
 arrondissements, 6, 33, 160,  
 162, 163, 165, 166, 168,  
 169, 170, 171, 172, 178,  
 179, 183  
 Aube, 190  
 Aude, 190  
 Autriche, 95

Auvergne, 78, 89, 127, 147,  
 148, 149, 191  
 Aveyron, 142, 143, 190

## B

Balzac, 1, 4, 18, 29, 31, 196,  
 197  
 Barbichon, 197  
 belges, 101  
 Belgique, 119, 182  
 Benoit, 187, 202  
 Bertillon, ii, iii, 9, 33, 75,  
 112, 197  
 biais, 8, 9, 21, 22, 31, 32, 43,  
 47, 51, 57, 59, 66, 70, 83,  
 105, 111, 112, 113, 116,  
 122, 154, 182  
 Bouchard, 41, 42, 202  
 Bourdelais, 184, 198  
 Bourgeois, 28, 198  
 bourgeoisie, 3, 4, 29, 177,  
 202  
 Bourgogne, 123, 147, 191  
 Bourillon, 198  
 Bozon, 32, 198  
 Bretagne, 117, 135, 151, 181,  
 191  
 Burguière, 202

## C

Calvados, 190  
 Cantal, 111, 116, 117, 123,  
 124, 125, 128, 129, 130,

131, 132, 133, 142, 143,  
 148, 151, 155, 156, 181,  
 182, 190  
 Centre, 147, 148, 149, 191  
 Charente, 142, 190  
 Charente Inféri., 190  
 Chatelain, 9, 43, 108, 128,  
 136, 184, 198, 202  
 Cher, 142, 190  
 Chevalier, 1, 2, 5, 29, 32, 70,  
 75, 112, 113, 114, 115,  
 116, 122, 178, 193, 201,  
 202  
 Collomb, 198  
 concubines, 32, 36, 39, 40,  
 46, 48, 59, 63, 65, 66, 180  
 concubins, 7, 20, 29, 30, 31,  
 32, 33, 34, 35, 38, 39, 40,  
 46, 47, 51, 53, 54, 55, 56,  
 60, 61, 62, 66, 67, 68, 70,  
 78, 165, 166, 170, 171,  
 180  
 Corbin, 127, 130, 131, 132,  
 198  
 Corrèze, 190  
 Corse, 142, 144, 190, 191  
 Côte D'or, 190  
 Courgeau, 19, 57, 78, 120,  
 121, 199, 202, 203  
 Creuse, 190  
 Cribier, 198  
 Croze, 199

## D

Daumard, 131, 202  
 décès, 12, 74, 112, 114, 122, 186  
 démographie, iii. 2. 9, 19, 28, 108, 111, 120, 127, 132, 140, 197, 198, 199, 200, 203  
 distance, 98, 120, 123, 128, 129, 132, 133, 134, 141, 164, 165, 169, 172, 175  
 domestiques, 30, 31, 43, 47, 51, 80, 92, 135, 136, 163, 195  
 données, i, iii, 9, 11, 13, 14, 16, 18, 21, 25, 26, 27, 28, 32, 33, 38, 41, 42, 49, 50, 53, 54, 57, 58, 59, 62, 65, 67, 69, 70, 73, 75, 76, 78, 81, 93, 94, 96, 97, 99, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 121, 136, 146, 148, 150, 152, 159, 161, 166, 168, 169, 179, 180, 182, 183, 202  
 Dordogne, 190  
 Doubs, 190  
 Drôme, 142, 190  
 Dumas, 1, 197  
 Dumont, 199  
 Dupâquier, 19, 20, 202, 203  
 Dupeux, 57, 78, 153, 199, 203

## E

écart d'âge, 36, 61  
 échantillon, i, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 31, 37, 38, 41, 42, 43, 45, 48, 50, 52, 53, 61, 65, 67, 68, 69, 76, 77, 78, 80, 82, 93, 94, 97, 98, 99, 103, 108, 113, 115, 117, 118, 121, 127, 142, 145, 146, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 164, 166, 168, 170, 171, 172, 179, 180, 182, 183, 184, 192, 195, 196  
 économie, 11, 76  
 économique, 3, 36, 43, 44, 51, 53, 56, 58, 72, 73, 89, 92, 93, 123, 130, 132, 133, 149, 150, 152, 180, 182, 184, 198, 199, 203  
 Église, 18, 184  
 élites, 3, 4, 43, 48, 50, 92, 161, 178, 184, 195  
 employés, 43, 49, 50, 51, 92, 93, 130, 163, 195  
 endogamie, i, 16, 60, 61, 63, 64, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 106, 131, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 160, 164, 182  
 Espagne, 135

étrangers, 40, 78, 79, 83, 93, 94, 95, 97, 98, 112, 119  
 Eure, 142, 190  
 exogamie, 75, 82, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 131, 132, 141, 142, 143, 144, 145, 160

## F

famille, 7, 19, 40, 103, 104, 132, 173, 174, 197, 202  
 femmes, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 57, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 69, 70, 75, 80, 82, 83, 86, 90, 92, 94, 96, 113, 119, 121, 123, 125, 126, 130, 134, 135, 139, 140, 145, 148, 151, 161, 165, 167, 168, 172, 180, 184  
 filiation, 57, 68, 69, 173, 174, 183  
 Fine, 26, 203  
 Finistère, 116, 190  
 Frey, 12, 32, 52, 199

## G

Gaillard, 2, 29, 30, 75, 76, 175, 199, 203  
 Gard, 190  
 Garonne (Haute), 190  
 Gers, 190

Gilbert, 16, 203  
 Gironde, 142, 190  
 Grandjonc, 199  
 Grigg, 120, 199  
 Guillaume Pierre, 199

## H

Hébert, 203  
 Henry, 20, 79, 121, 146, 199  
 Hérault, 142, 190  
 Hesse, 103  
 historiographie, i, 7, 9, 16, 17,  
 32, 43, 52, 57, 75, 76, 81,  
 82, 127, 135, 177, 178,  
 184  
 historiographique, 64  
 Hohenberg, 103, 127, 199  
 Houdaille, 45, 146, 199

## I

incendie, 4, 6, 8, 12, 179  
 indéterminés, 51, 195  
 Indre, 125, 126, 142, 143,  
 190  
 insertion, i, 9, 16, 20, 27, 28,  
 29, 30, 60, 64, 72, 75, 76,  
 81, 84, 86, 88, 89, 93,  
 101, 105, 148, 149, 175,  
 178, 183, 184, 201  
 Isère, 142, 190  
 Italie, 135

## J

jeunes filles, 134  
 jeunes hommes, 124, 133  
 Jura, 125, 190

## K

Knodel, 200

## L

Landes, 190  
 Lazare, 161, 203  
 le plus, 8, 10, 15, 21, 29, 39,  
 44, 45, 49, 53, 58, 62, 65,  
 81, 96, 99, 102, 119, 122,  
 129, 135, 145, 150, 168,  
 173, 180  
 Le Yaouanq, 81, 83, 84, 175,  
 200  
 légitimation, 12, 30  
 légitimé, 34  
 légitimés, 14, 33, 103  
 lieu de naissance, 7, 14, 15,  
 57, 59, 62, 75, 76, 77, 78,  
 94, 121, 152, 154, 174  
 Limousin, 132, 191, 198  
 littéraire, 1, 4, 5, 177  
 littérature, 1, 2, 5, 10, 177,  
 184  
 Loire, 111, 142, 147, 148,  
 149, 157, 178, 190, 191  
 Loire (Haute), 190  
 Loire Inférieure, 157, 190

Loiret, 157, 190  
 Lorraine, 105, 111, 116, 123,  
 133, 147, 150, 151, 181,  
 191  
 Lot, 142, 190  
 Lozère, 190  
 Luxembourg, 96  
 Lynch, 200

## M

Manche, 190  
 marchands, 43, 81, 92, 93,  
 127, 129, 163, 195  
 Marne, 123, 125, 129, 186,  
 190  
 Marne (Haute), 190  
 Marseille, 10, 26, 27, 28, 108,  
 120, 135, 136, 137, 138,  
 139, 140, 178, 198, 204  
 Mayenne, 190  
 Meurthe, 140, 156, 190  
 Meuse, 190  
 migration définitive, 128, 130,  
 181  
 migration saisonnière, 125,  
 128, 135, 149, 181  
 migration temporaire, 103,  
 128, 150, 198  
 mobilité, 16, 53, 57, 69, 76,  
 175, 179, 202  
 Moch, 10, 203  
 Morbihan, 190  
 mortalité, 6, 25, 112, 113  
 Moselle, 111, 118, 123, 142,  
 143, 156, 190

Murphy, 203

## N

naissance, ii, 7, 12, 14, 15,  
25, 28, 57, 58, 59, 61, 62,  
69, 70, 73, 75, 76, 77, 78,  
79, 85, 86, 89, 91, 94,  
108, 111, 121, 150, 152,  
154, 174, 182, 197  
Nice, 105  
Nièvre, 190  
non représentatives, 10, 131,  
147, 168  
Nord, 111, 119, 135, 145,  
147, 156, 157, 182, 190,  
191  
Normandie (Basse), 191  
Normandie (Haute), 191  
nuptialité, 30, 50, 80, 113,  
146, 199, 201, 203

## O

Oise, 118, 123, 190  
Orne, 190

## P

parents, 8, 13, 14, 31, 40, 47,  
66, 69, 160, 164  
pauvre, 53, 123, 152, 158,  
178, 184  
pauvres, 12, 18, 104, 132,  
161, 182  
Pays de la Loire, 147, 191

Perrot, 160, 197  
Picardie, 147, 148  
Piette, iv, 11, 28, 89, 105,  
108, 110, 112, 160, 164,  
172, 173, 200  
Pinkey, 203  
politiques, 103  
population, 2, 3, 6, 7, 8, 11,  
26, 33, 39, 43, 57, 64, 65,  
70, 72, 73, 75, 78, 85, 87,  
92, 95, 96, 97, 99, 105,  
106, 108, 111, 112, 113,  
114, 115, 117, 118, 119,  
121, 124, 126, 134, 136,  
150, 151, 152, 153, 154,  
157, 166, 167, 175, 180,  
181, 182, 183, 184, 199,  
202, 203  
Poulain, 140, 200  
Pourcher, 107, 136, 153, 203  
Poussou, 203  
Prado, 135, 200  
premier mariage, i, 16, 18, 19,  
20, 21, 22, 24, 25, 27, 34,  
35, 37, 38, 54, 56, 60, 62,  
65, 66, 70, 114, 178, 180  
provenance, 16, 20, 57, 59,  
60, 62, 64, 75, 76, 78, 79,  
83, 84, 86, 87, 93, 99,  
119, 152, 154, 155, 181,  
182  
proximité, 9, 16, 17, 130,  
142, 160, 163, 164, 165,  
168, 170, 171, 172, 175,  
183  
Puy De Dôme, 142

Pyrénées (Haut.), 190  
Pyrénées Orient., 190  
Pyrénées(Bass.), 190

## Q

quartier, 50, 81, 161, 165,  
167, 168, 172, 175, 198,  
202  
quartiers, 105, 135, 160, 163,  
164, 165, 167, 168, 169,  
172, 173, 175, 179, 197,  
200

## R

rapports, 9, 16, 17, 19, 49,  
50, 51, 63, 67, 72, 81, 82,  
83, 90, 92, 131, 164, 175,  
180  
Racliffe, iii, 2, 11, 28, 32,  
33, 34, 42, 89, 103, 108,  
110, 112, 178, 200, 201  
Ravenstein, 73, 119, 120,  
199, 201  
Raynal, 128, 201  
reconstitués, i, 8, 10, 11, 12,  
14, 15, 31, 56, 57, 117,  
145, 158, 159, 161, 163,  
170, 178, 179, 183  
reconstitution, 8, 21, 28, 31,  
57, 66, 158, 161, 179  
région, 11, 17, 62, 63, 64, 70,  
73, 103, 105, 108, 111,  
117, 118, 123, 124, 125,  
132, 133, 135, 142, 143,

145, 148, 149, 152, 182,  
198, 202  
régions, i, 63, 76, 80, 81, 82,  
85, 96, 98, 106, 107, 108,  
111, 117, 118, 121, 123,  
127, 134, 144, 145, 146,  
147, 148, 149, 150, 151,  
154, 157, 176, 181, 182,  
191  
remariage, 21, 121  
remariages, 16, 20, 21, 22,  
23, 26, 27, 31  
rémunérés, 102, 130, 192  
rentiers, 92  
représentatif, 13, 38, 69, 154,  
164  
représentatifs, 142, 152, 166  
représentative, 28, 80, 113,  
129, 154, 180  
représentatives, 10, 43, 92,  
93, 131, 147, 159, 168,  
170, 183  
révolution, 103  
Rhin (Bas), 190  
Rhône, 117, 140, 142, 147,  
190  
richesse, 10, 12, 17, 57, 105,  
150, 152, 159, 163, 180  
Rieger, 204  
rue, 5, 50, 164, 168, 172,  
173, 175, 186  
rues, 6, 50, 129, 159, 160,  
161, 163, 165, 169, 170,  
171, 172, 179, 203  
rural, 57, 58, 83, 120, 135,  
150

rurales, 29, 76, 84, 86, 150  
ruraux, 57, 78, 83, 84, 86,  
150, 198

## S

saisonnière, 28, 125, 128,  
130, 135, 149, 181, 198  
Savoie, 105, 116, 135  
second empire, 198  
Seine, 6, 79, 105, 112, 116,  
118, 123, 125, 129, 136,  
151, 172, 186  
Selim, 184, 201  
Sewell, 10, 26, 27, 136, 137,  
178, 204  
Shorter, 103, 104, 201  
Somme, 186  
sondage, 80, 160, 169, 173  
statistique, ii, 6, 10, 16, 18,  
22, 24, 25, 46, 55, 70, 74,  
86, 113, 126, 165, 180,  
192, 197  
Suisse, 135

## T

Tarn, 142  
témoins, 8, 13, 14, 41, 50, 57,  
66, 67, 68, 69, 70, 159,  
173, 174, 175, 178, 180,  
183, 186, 187

## U

urbain, 17, 57, 76, 78

urbaine, 2, 20, 29, 32, 43, 57,  
58, 70, 76, 127, 132, 135,  
136, 184, 198, 199, 203  
urbaines, 76, 80, 82, 85  
urbains, 78, 84, 86

## V

Van, 113, 201, 204  
Van de Walle, 113, 201  
Veit, 103, 204  
Vendée, 140  
Vienne, 111, 142  
Viger, 201  
VIII<sup>e</sup> arrondissement, 160,  
162

## W

Weber, 3, 4, 120, 204  
Werner, 101, 199, 201  
Wilde, 1, 159, 177, 184, 197  
Woods, 204

## X

XII<sup>e</sup> arrondissement, 160,  
161, 162, 165, 166, 168,  
171, 183  
XVIII<sup>e</sup>, 3, 20, 43, 78, 146,  
198, 199, 203  
XX<sup>e</sup>, 43, 108, 128, 198

## Z

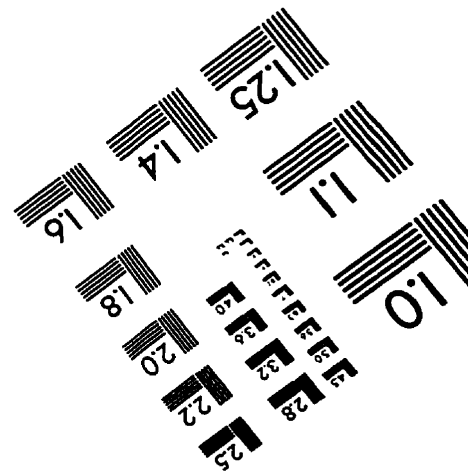
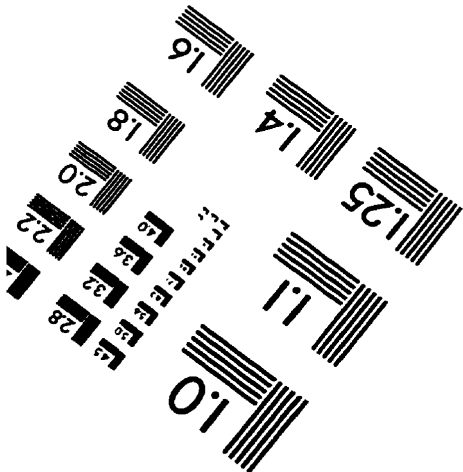
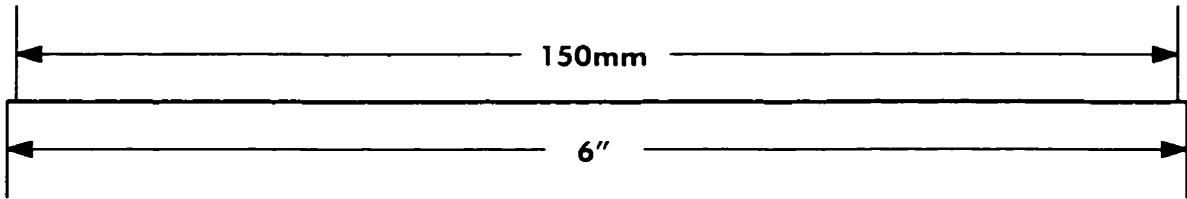
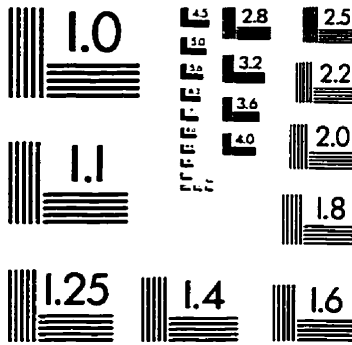
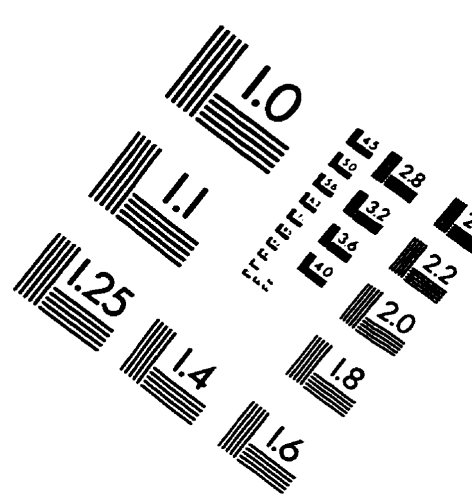
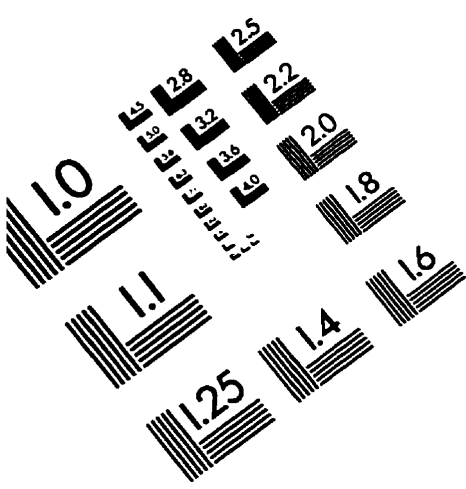
Zola, 1, 4, 197







# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (QA-3)



**APPLIED IMAGE, Inc**  
1653 East Main Street  
Rochester, NY 14609 USA  
Phone: 716/482-0300  
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc.. All Rights Reserved